

Rapport annuel 2000



Leader mondial
de la protection financière





Profil

- **50 millions de clients**
- **140 000 collaborateurs** dans le monde
- **80 milliards d'euros de chiffre d'affaires**
- **900 milliards d'euros d'actifs gérés**
- **2,5 milliards d'euros de résultat net courant***
- **6,38 euros de bénéfice net par action courant*** dilué
- **13,7 % de rentabilité* sur fonds propres**
- **64 milliards d'euros de capitalisation boursière**

* résultat net part du Groupe hors opérations exceptionnelles et avant amortissement des écarts d'acquisition

Sommaire

Messages des Présidents	4
Nos priorités 2001-2003	6
Le journal de l'année 2000	7
Introduction	
Le Groupe AXA	14
Gouvernement d'entreprise	15
Conseil de Surveillance	15
Direction Générale	19
AXA et ses actionnaires	22
Organigramme simplifié	26
Chiffres-clés consolidés	28
Activités du Groupe	
Introduction	38
Assurance Vie, Epargne, Retraite	40
Assurances Dommages	47
Assurance Internationale	51
Gestion d'actifs	54
Autres services financiers	55
Actifs des sociétés d'assurance	56
Provisions de sinistres	67
Politique d'investissement et financement	
Politique d'investissement	74
Trésorerie et financement	77
Gestion des risques et sensibilité aux risques de marché	83
Rapport de gestion du Directoire sur les comptes consolidés de l'exercice 2000	
Faits marquants	90
Evénements postérieurs	99
Activité et résultats	101
Résultats par secteur d'activité	106
Assurance vie, épargne, retraite	107
Assurance dommages	120
Assurance internationale	130
Gestion d'actifs	133
Autres services financiers	136
Holdings	137
Perspectives	138
Comptes consolidés	
Comptes consolidés et annexe aux comptes consolidés	142
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	216
Comptes sociaux	
Commentaires sur les comptes sociaux	220
Bilan	224
Compte de résultat	226
Tableau de financement	227
Tableau des filiales et participations au 31/12/2000	228
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	234
Renseignements de caractère général	
Informations juridiques	238
Evolution du capital	240
Marché des titres	246
Faits exceptionnels et litiges	251
Politique de rémunération	252
Intérêts des dirigeants et du personnel dans le capital	253
Responsables du document	259

Message des Présidents



Claude Bébéar
Président du Conseil
de Surveillance

Henri de Castries
Président du
Directoire

Bâtir notre avenir

AXA est le fruit de la réalisation d'objectifs ambitieux, chaque fois atteints puis dépassés, qui motivent les collaborateurs et leur montrent la voie à suivre. Longtemps, ces ambitions ont concerné la taille du Groupe : dans un premier temps, devenir un acteur français notable, puis majeur ; ensuite, s'internationaliser, d'abord en prenant une place importante aux Etats-Unis, puis en devenant l'un des principaux assureurs mondiaux. En chemin, nous avons élargi notre champ d'action. A l'assurance et à la réassurance, nous avons ajouté la gestion d'actifs.

Notre ambition aujourd'hui est de devenir la référence mondiale en matière de protection financière. Cela ne signifie pas changer de métier, mais transformer notre façon de l'exercer pour pouvoir accompagner nos clients, particuliers ou institutionnels, à chaque étape de leur vie ou de leur développement.

Pour relever ce défi, nous disposons d'atouts majeurs :

- 50 millions de clients dans le monde,
- Un réseau exclusif de distribution fort de 44 000 personnes,
- Une marque unique et mondialement reconnue,
- Une réelle compétence en termes de souscription, de gestion d'actifs et de conseil financier.

Ces atouts, pourtant, ne suffiront pas à nous conduire sur le chemin du succès. Notre réussite passe par la prise en compte des attentes de nos trois partenaires fondamentaux : nos clients, nos collaborateurs, nos actionnaires. Pour les satisfaire, il nous est apparu qu'une véritable révolution culturelle devait être lancée partout où s'exerce notre activité. Il ne s'agit plus d'adapter nos façons de faire. Il faut les transformer profondément.

Nos clients

Particuliers, petites et moyennes entreprises, investisseurs institutionnels, grandes entreprises : tous sont nos clients et nous avons l'ambition d'être reconnu par chacun d'eux comme l'un de leurs meilleurs partenaires en termes d'écoute, de soutien et d'efficacité. Or leurs situations sont radicalement différentes, leurs exigences et leurs objectifs aussi. Nous devons mieux les connaître, nous adapter à l'évolution de leurs besoins, voire l'anticiper. Nous avons donc entrepris de nous doter d'outils d'analyse performants qui nous permettent de proposer des réponses mieux adaptées.

Notre objectif est de donner un contenu tangible au concept de protection financière porté par la marque AXA, c'est-à-dire :

- protéger les particuliers qui nous font confiance contre un large éventail de risques et les aider, tout au long de leur vie, à construire leur patrimoine,
- donner aux entreprises la capacité de faire face aux aléas de leur activité.

Nos collaborateurs et nos réseaux de vente

Dans une activité de service, ce sont la qualité et la motivation des collaborateurs et des réseaux de distribution qui font la valeur de l'entreprise. Un groupe qui exerce son activité sur tous les grands marchés mondiaux doit reposer sur une forte culture partagée par tous. Quelques valeurs font le ciment d'AXA :

- le courage, de dire et de faire,
- la loyauté, à l'égard de tous les partenaires,
- l'esprit d'équipe, qui permet une plus grande efficacité individuelle et collective,
- la fierté, d'exercer un métier qui permet aux hommes de prendre des risques et à l'économie moderne d'exister,
- l'ambition, d'être parmi ceux qui font bouger les choses dans l'intérêt de tous,
- l'imagination, pour anticiper les changements du monde qui nous entoure,
- le réalisme, pour saisir les faits tels qu'ils sont et pour réagir positivement et efficacement,
- l'exigence, pour chacun, d'être au service de ceux qui font l'entreprise : clients, actionnaires et collaborateurs.

Notre ambition est d'être reconnu comme un employeur exemplaire. Que nos collaborateurs aiment leur métier, travaillent avec enthousiasme dans une entreprise qu'ils estiment, voici ce que nous cherchons à obtenir partout dans le monde.

Pour les réseaux, cela signifie également qu'ils doivent bénéficier des produits, de la formation et du soutien nécessaires pour assumer leur rôle de partenaires et de conseil de nos clients.

Nos actionnaires

Leur satisfaction est liée à l'évolution de notre titre. Il faut avoir un objectif clair de création de valeur. Nous obtiendrons une progression de notre action par la croissance régulière de nos résultats, l'augmentation de la valeur intrinsèque de notre portefeuille d'activités, notre capacité à saisir au bon moment des opportunités d'acquisition ou de partenariat.

Notre réussite sera patente lorsque AXA sera l'une des toutes premières capitalisations boursières des entreprises de services financiers.

Nous avons fait en l'an 2000 des appels importants au marché. Cela doit nous inciter plus que jamais à satisfaire les attentes de nos actionnaires.

La mondialisation continue, avec son cortège de fusions et d'acquisitions transnationales. La révolution technologique permet aux entreprises de services d'améliorer leur efficacité dans des proportions et avec une rapidité jamais atteintes. Nous sommes au cœur de cette transformation radicale des économies mondiales. A nous de savoir exploiter nos atouts afin de satisfaire les espoirs que beaucoup – clients, collaborateurs, actionnaires – mettent en nous.



Claude Bébéar
Président du Conseil de Surveillance



Henri de Castries
Président du Directoire

Nos priorités de 2001 à 2003

Pour inscrire son ambition dans les faits, AXA se concentre sur trois axes stratégiques : une sélectivité plus grande dans le choix des marchés et des implantations géographiques, une politique d'acquisitions opportuniste et l'amélioration des performances opérationnelles du Groupe. Ce troisième axe fait l'objet d'un plan glissant et chiffré à trois ans, dont les objectifs sont les suivants.

Pour nos clients

Promouvoir le concept de « protection financière » contenu dans la promesse de la marque AXA à travers :

- Une vraie valeur ajoutée dans le conseil financier s'appuyant sur une large gamme de services et de produits novateurs. Nous y incluons des produits de réseaux tiers sélectionnés et approuvés par AXA,
- Une amélioration significative de la qualité du service et de la satisfaction de nos clients. La mesure du succès sera le nombre de nos clients, la durée de notre relation avec eux et l'augmentation du nombre de produits par client,
- Le développement d'outils de gestion nous permettant d'ajuster nos services et notre offre aux besoins des clients.

Pour nos réseaux de distribution

- Former et améliorer nos réseaux de distribution actuels tout en élargissant notre distribution à des réseaux tiers, tels que les réseaux bancaires.
- Mettre en place, quand cela nous procure un avantage compétitif, une « architecture ouverte », en ouvrant nos réseaux aux produits d'autres sociétés et en mettant nos produits à la disposition de réseaux tiers.

Pour nos centres de production et de gestion

- Améliorer et standardiser les procédures et les techniques essentielles, telles que la souscription, la gestion des sinistres et les achats, afin d'accroître notre efficacité opérationnelle.
- Regrouper de manière optimale les centres informatiques et leurs prestations afin d'améliorer le service rendu et de bénéficier des effets d'échelle.

Pour nos collaborateurs

- Recruter, former, déployer et retenir les personnels qualifiés dont nous avons besoin ; accroître leur motivation et leur professionnalisme.
- Définir et appliquer les procédures "Groupe" de recrutement, d'évaluation, de rémunération, de promotion et de mobilité afin de devenir un employeur de référence sur chaque marché local et parmi l'univers des groupes globaux de services financiers.

Pour nos actionnaires

- Maintenir une croissance annuelle moyenne du BNPA courant dilué d'au moins 15 %.
- Accroître la valeur intrinsèque de nos portefeuilles d'activités d'au moins 10 % en moyenne annuelle.
- Atteindre un ROE avant amortissement des écarts d'acquisition de 15 %.
- Améliorer l'efficacité opérationnelle de l'assurance dommages, en abaissant le ratio combiné consolidé à 104 %.

Le Journal de l'année 2000

JANVIER

Groupe

AXA choisit une nouvelle organisation.

Objectif : tirer le meilleur parti possible de la taille du Groupe et de sa diversité, assurer l'homogénéité de gestion et développer les synergies.

Le Directoire, organe de décision du Groupe, est renouvelé.

Les neuf unités opérationnelles qui constituent AXA voient leurs responsabilités renforcées. Quant aux fonctions centrales du Groupe, chargées de développer les services apportés aux entités, elles coordonnent les chantiers communs à l'ensemble du Groupe.

FEVRIER

Asie - Pacifique

A la suite de l'adoption en 1999 de la marque AXA par les sociétés de la région, National Mutual Holdings devient AXA Asia Pacific Holdings.

MARS

Japon

A la suite de l'accord signé en novembre 1999, création d'AXA Nichidan, ensemble réunissant les activités d'AXA Life Japan et de Nippon Dantai.

Royaume-Uni

Afin de renforcer l'intégration des activités opérationnelles entre les principales filiales du Groupe, notamment dans le domaine des systèmes d'information et des techniques de souscription, AXA et Sun Life & Provincial Holdings, filiale à 56,3 % du Groupe, engagent des discussions en vue du rachat des intérêts minoritaires de cette société.

France

AXA remporte le prix du meilleur site "Intranet Corporate" dans le cadre du concours Net 2000, organisé chaque année par l'Association française des utilisateurs d'Unix et des systèmes ouverts.

AVRIL

Groupe

Lancement de Scope 2000, 4^e enquête d'opinion interne, anonyme et volontaire, menée dans l'ensemble du Groupe et 1^{ère} édition "tout électronique". Le questionnaire, rédigé en dix-sept langues et distribué dans cinquante pays auprès de plus de 100 000 collaborateurs, recueille 67,8 % de réponses, un taux de participation record pour ce genre d'enquête.

MAI

Groupe

A la Présidence du Directoire, Henri de Castries succède à Claude Bébéar, nommé Président du Conseil de Surveillance.

Royaume-Uni

PPP Healthcare, filiale de SLPH, cède à une société américaine ses parts dans plusieurs structures de soins afin de se recentrer sur le financement des soins de santé et le conseil à ses clients.

Maroc

Naissance officielle d'AXA Assurance Maroc, issue de la fusion entre AXA Al Amane, filiale d'AXA, et la Compagnie Africaine d'Assurances, filiale de l'ONA.

Deuxième société d'assurance du Maroc, elle représente 21 % du marché.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

Le Journal de l'année 2000

JUIN

Groupe

16 et 17 juin : AXA 2000. Dans 40 pays, plus de 30 000 volontaires AXA Atout Cœur se mobilisent pour mener à bien quelque 1000 projets placés sous le signe de la solidarité. Les journées AXA 2000 représentent, en heures consacrées à l'environnement social, l'équivalent d'une année entière d'activité pour une entreprise de 300 personnes.

Groupe

Augmentation de capital : AXA émet 30,2 millions d'actions nouvelles correspondant à 3,7 milliards d'euros. L'opération, destinée à financer le rachat des minoritaires de Sun Life & Provincial Holdings, est la plus importante jamais réalisée en Europe dans le secteur Assurance-Banque.

Hong Kong

Au terme d'une compétition réunissant 200 compagnies d'assurance, AXA China Region est élu meilleur assureur de l'année par *Capital*, magazine financier local renommé.

JUILLET

Royaume-Uni

Succès de l'opération de rachat des intérêts minoritaires de Sun Life & Provincial Holdings. La société, devenue filiale à 100 % d'AXA, est retirée de la cote du London Stock Exchange le 12 juillet.

AOÛT

Etats-Unis

AXA Financial, la principale société du Groupe aux Etats-Unis, annonce la vente au Crédit Suisse de la banque d'affaires Donaldson, Lufkin & Jenrette, dans laquelle elle détient 71 %. L'opération confirme la volonté du Groupe de se recentrer sur son métier de base : la protection financière. Elle permettra aussi à DLJ d'adosser son développement à un groupe bancaire de premier plan.

Etats-Unis

AXA lance une offre de rachat des intérêts minoritaires de sa filiale AXA Financial, qu'il détient à 60,3 %. Objectifs : renforcer les synergies au sein du Groupe et se donner les moyens de mieux saisir les opportunités de croissance externe sur le marché américain.



Elly, 30 ans

15 h 05
Bruxelles

“ Pour l'instant, Antoine est à la crèche mais un jour, il sera à l'université. Pas question alors d'avoir des problèmes financiers. Ce serait bien que notre conseiller nous aide à trouver la meilleure solution. ”

SEPTEMBRE

Groupe

Naissance d'AXA Corporate Solutions. La nouvelle société, issue du regroupement d'AXA Ré, d'AXA Global Risks et d'AXA Cessions, se positionne comme fournisseur de solutions globales pour des entreprises exerçant une activité internationale, sophistiquée ou très spécifique.

France

AXA Investment Managers Paris se voit décerner deux Trophées d'Argent par le journal *Le Revenu*.

Royaume-Uni

Sun Life & Provincial Holdings, filiale d'AXA, prend le nom d'AXA UK.

OCTOBRE

Groupe

AXA et Deutsche Bank signent une lettre d'intention concernant la cession de la Banque Worms à Deutsche Bank. Ce projet répond à la stratégie de recentrage du Groupe sur son cœur de métier. L'accord de cession interviendra en février 2001.

Etats-Unis

Alliance Capital Management, filiale d'AXA Financial, acquiert la société américaine de gestion d'actifs Sanford Bernstein. Leader de la gestion de grands comptes privés aux Etats-Unis, celle-ci possède une compétence reconnue en matière de recherche ainsi qu'une stratégie et une offre complémentaires de celle d'Alliance Capital. Sanford Bernstein gère environ 85 milliards de dollars.

Australie / Nouvelle Zélande

Création conjointe par AXA Asia Pacific Holdings et Alliance Capital Management de deux sociétés dédiées à la gestion des actifs mobiliers d'AXA Australia et d'AXA New-Zealand.

Objectif : optimiser la croissance des activités du Groupe dans cette région.

DECEMBRE

Etats-Unis

Clôture de l'offre de rachat lancée par AXA sur les intérêts minoritaires d'AXA Financial.

Celle-ci, devenue filiale à 100 % d'AXA, est retirée de la Bourse de New York le 2 janvier 2001.

Royaume-Uni

Approbation par le juge britannique du projet de réorganisation financière des fonds dormants d'AXA Equity & Law : suivant la proposition d'AXA, ils seront répartis entre les assurés et le Groupe, en sa qualité d'actionnaire.

Introduction

Activités du Groupe

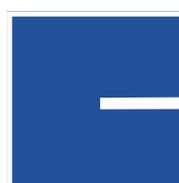
Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

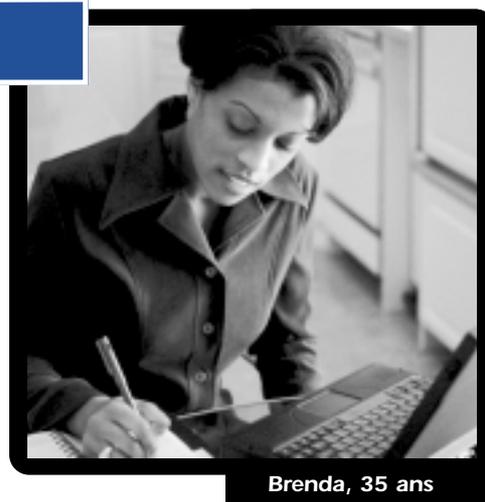
Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général



15 h 00
Chicago



Brenda, 35 ans

“ *Un interlocuteur qui me connaît bien, en qui j'ai confiance et qui est capable de me conseiller l'offre la plus performante par rapport à mes attentes, c'est très important pour moi.* ”



Introduction

Introduction

Le Groupe AXA.....	14
Gouvernement d'entreprise.....	15
Conseil de Surveillance.....	15
Direction Générale.....	19
AXA et ses actionnaires.....	22
Organigramme simplifié.....	26
Chiffres-clés consolidés.....	28



“ À chaque heure de ma vie, une solution AXA. ”

Le Groupe AXA

AXA¹ a pour origine l'association de plusieurs mutuelles régionales d'assurance, les Mutuelles Unies :

1982 : Les Mutuelles Unies prennent le contrôle du Groupe Drouot, l'ensemble ainsi formé prenant ensuite la dénomination AXA.

1986 : AXA prend le contrôle du Groupe Présence.

1988 : AXA se rapproche de la Compagnie du Midi, en vue de constituer un groupe d'assurance de dimension européenne.

1990 : Après simplification des structures, la Compagnie du Midi adopte la dénomination sociale AXA. Puis, s'en suit la réorganisation de ses activités françaises d'assurance, avec la spécialisation des sociétés opérationnelles par canal de distribution et la formation des actuelles Mutuelles AXA.

Depuis cette date, AXA procède à diverses acquisitions et investissements pour accroître et diversifier géographiquement ses activités, principalement en Europe de l'Ouest, en Amérique du Nord et dans la région Asie-Pacifique.

1992 : AXA prend le contrôle de la société The Equitable Companies Incorporated à l'issue du processus de démutualisation de sa filiale The Equitable Life Assurance Society of the United States ("Equitable Life"). The Equitable Companies Incorporated a adopté en 1999 la dénomination AXA Financial Inc. ("AXA Financial").

1995 : AXA prend une participation majoritaire dans National Mutual Holdings, après la démutualisation de sa filiale National Mutual Life Association of Australasia ("National Mutual Life"). National Mutual Holdings a récemment changé sa dénomination en AXA Asia Pacific Holdings Ltd.

1997 : AXA se rapproche de la Compagnie UAP, société holding du groupe d'assurances épargne, dans le cadre d'une offre publique d'échange ; ce rapprochement permet au Groupe d'accroître notablement sa dimension en Europe.

1999 : AXA acquiert, par l'intermédiaire de sa filiale Sun Life & Provincial Holdings ("SLPH"), le groupe Guardian Royal Exchange. Les activités d'assurance d'AXA au Royaume-Uni et en Allemagne se sont ainsi largement développées.

Mars 2000 : AXA prend une participation majoritaire dans "Nippon Dantai Life Insurance Company", donnant ainsi naissance à une nouvelle société dénommée "AXA Nichidan".

Juillet 2000 : AXA acquiert la totalité des intérêts minoritaires de Sun Life & Provincial Holdings pour porter sa participation dans SLPH de 56,3 % à 100 %.

Août 2000 : AXA cède la banque d'affaires Donaldson, Lufkin & Jenrette ("DLJ") au groupe Crédit Suisse.

Octobre 2000 : Alliance Capital, filiale d'AXA Financial, acquiert la société de gestion d'actif Sanford & Bernstein.

Décembre 2000 : AXA acquiert la totalité des intérêts minoritaires d'AXA Financial, aujourd'hui filiale à 100% d'AXA.

(1) Par convention, dans le cadre du présent rapport :

- "La Société" désigne la société holding AXA
- "AXA" désigne la société holding AXA et les sociétés contrôlées directement et indirectement par cette dernière.

Gouvernement d'entreprise

La Société est administrée par un Conseil de Surveillance et un Directoire, formule dissociant les fonctions de gestion et de direction de la Société assumées collégialement par le Directoire, et les fonctions de contrôle exercées par le Conseil de Surveillance ; dans son rôle de gestion et de direction de la Société, le Directoire est assisté par le Comité Exécutif.

Depuis de nombreuses années, AXA a développé une organisation internationale de Management adaptée à un Groupe décentralisé présent dans près de 60 pays. Cette organisation veille à ce que les entreprises du Groupe agissent dans l'intérêt de l'ensemble, afin de développer au mieux les synergies leur permettant de se renforcer dans leurs métiers. Pour assurer cette cohésion, AXA met en œuvre les principes de gouvernement d'entreprise au sein des différentes instances de décision des sociétés, dans le respect des réglementations et usages en vigueur dans chaque pays où AXA est implanté.

La nouvelle organisation mise en place depuis le début de l'année 2000 renforce la responsabilité des unités opérationnelles, permet le développement de synergies afin de tirer partie de la taille du Groupe et de la diversité de ses composants, et assure l'homogénéité de la gestion de l'ensemble du Groupe au travers de son Comité Exécutif.

Claude Bébéar a quitté le Directoire lors de l'Assemblée Générale du 3 mai 2000 et a été élu membre du Conseil de Surveillance pour une durée de quatre ans. Le même jour, il a été nommé président du Conseil de Surveillance.

La durée de quatre ans du mandat de membre du Conseil de Surveillance fait partie des recommandations en matière de gouvernement d'entreprise. Il est aujourd'hui fait application de cette durée lors de toute proposition de nomination ou de renouvellement.

Les mandats de 10 membres viennent à expiration à l'Assemblée Générale du 9 mai 2001. Le Directoire, informé des propositions du Comité de Sélection du Conseil de Surveillance, propose en conséquence à l'Assemblée Générale de décider du renouvellement des mandats de MM. Anthony Hamilton, Henri Lachmann, Michel Pébereau, Richard H. Jenrette, Bruno Roger, et du remplacement de Didier Pineau-Valencienne par Thierry Breton. La durée des nouveaux mandats de ces membres serait de quatre ans, sauf pour M. Richard H. Jenrette, dont le nouveau mandat serait de deux ans, conformément à l'article 10 des statuts, puisqu'à l'Assemblée Générale du 9 mai 2001, il aura atteint la limite d'âge.

Par ailleurs, les mandats de MM. Antoine Bernheim, Henri de Clermont-Tonnerre, et Patrice Garnier ne seront pas renouvelés conformément aux dispositions sur la limite d'âge des membres du Conseil de Surveillance prévues dans les statuts, ainsi que le mandat de M. Friedel Neuber.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance veille au bon fonctionnement de la Société et du Groupe qui en dépend et en rend compte aux actionnaires. Il comprend dix-huit membres dont quatre non résidents et s'est réuni huit fois en 2000. Le Conseil de Surveillance rassemble des personnalités aux compétences reconnues dans les domaines financiers, industriels ou institutionnels.

Les principes généraux de l'organisation, du mode de fonctionnement ainsi que de la rémunération du Conseil de Surveillance ont été formalisés dans un règlement intérieur.

Selon une disposition mise en œuvre dès 1994, les membres du Conseil de Surveillance de la Société doivent détenir des actions de la Société représentant au moins l'équivalent des jetons de présence qu'ils perçoivent au cours d'une année.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

Le Conseil de Surveillance comprend :

Nom (et âge)	Poste actuel	Nombre d'actions AXA détenues	Principale profession ou fonction
Claude BEBEAR (65 ans)	Président du Conseil de Surveillance	211.407	Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance d'AXA Financial (Etats-Unis), de Schneider Electric et de BNP Paribas.
Jean-René FOURTOU (61 ans)	Vice-Président du Conseil de Surveillance	1.623	Vice-Président et Directeur Général d'Aventis ; administrateur de Schneider Electric, Pernod-Ricard, La Poste, EADS et AXA Financial (Etats-Unis).
Antoine BERNHEIM (76 ans) ¹	Membre du Conseil de Surveillance	84.356	Associé de Lazard ; Président-Directeur Général de La France Participations et Gestion ; administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Bolloré Investissement, Ciments Français, Eridania Beghin-Say, et de Generali France Assurances.
Jacques CALVET (69 ans)	Membre du Conseil de Surveillance	180	Président du Conseil de Surveillance du Bazar de l'Hôtel de Ville (BHV) ; Vice-Président du Conseil de Surveillance des Galeries Lafayette ; administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de la Société Générale et du Groupe André.
Henri de CLERMONT TONNERRE (76 ans) ¹	Membre du Conseil de Surveillance	2.110	Président-Directeur Général de Ersa Société Industrielle et Financière et Sally Dunkerque ; administrateur de SCA Qualis.
David DAUTRESME (67 ans)	Membre du Conseil de Surveillance	5.261	Président de Parand Développement (Groupe Euris) ; Senior advisor Lazard Frères ; administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Lazard Frères Banque, Casino et Club Méditerranée.
Michel FRANCOIS-PONCET (66 ans)	Membre du Conseil de Surveillance	867	Vice-Président du Conseil d'administration de BNP Paribas ; Président de BNP Paribas (Suisse) ; Vice-Président de Pargesa Holding (Suisse) ; administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Schneider Electric, LVMH, Total Fina Elf et Eridania Beghin-Say.
Patrice GARNIER (74 ans) ¹	Membre du Conseil de Surveillance	1.705	Administrateur des mutuelles AXA Assurance IARD et AXA Assurance Vie.
Anthony HAMILTON (59 ans) ²	Membre du Conseil de Surveillance	4.059	Chairman de AXA UK Plc et de Fox Pitt, Kelton Group (Royaume-Uni) ; administrateur d'AXA Financial (Etats-Unis) ; Membre du Conseil de Surveillance de Eldon Capital Management (Royaume-Uni).
Henri HOTTINGUER (66 ans)	Membre du Conseil de Surveillance	13.128	Président du Conseil de Surveillance de Crédit Suisse Hottinguer et Emba NV (Pays-Bas) ; Vice-Président et Directeur Général de Financière Hottinguer ; administrateur de Finaxa et Intercom.
Richard JENRETTE (72 ans) ²	Membre du Conseil de Surveillance	100	Senior Advisor de Credit Suisse – First Boston ; Director de The Duke Endowment Harvard University (Etats-Unis).
Henri LACHMANN (62 ans) ²	Membre du Conseil de Surveillance	2.190	Président-Directeur Général de Schneider Electric ; administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Vivendi, du CNRS et de A.N.S.A.
Gérard MESTRALLET (52 ans)	Membre du Conseil de Surveillance	202	Président du Directoire de Suez-Lyonnaise des Eaux ; Président du Conseil de Tractebel (Belgique) ; administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Saint Gobain, Sagem, Crédit Agricole Indosuez et Casino.
Friedel NEUBER (65 ans) ¹	Membre du Conseil de Surveillance	41	Président du Directoire de Westdeutsche Landesbank Girozentrale ; Président du Conseil de Surveillance de Babcock Borsig, de Preussag et RWE ; membre du Conseil de Surveillance de Deutsche Bahn AG et Thyssen Krupp AG (Allemagne).
Alfred von OPPENHEIM (67 ans)	Membre du Conseil de Surveillance	140	Président du Conseil de Surveillance de Banque Oppenheim Jr.&Cie (Allemagne) et Président de Bank SAL Oppenheim Jr & Cie (Suisse).
Michel PEBEREAU (59 ans) ²	Membre du Conseil de Surveillance	372	Président-Directeur Général de BNP Paribas ; administrateur ou membre du Conseil de Surveillance des Galeries Lafayette, Saint Gobain, Total Fina Elf, Lafarge ; représentant permanent de BNP Paribas au Conseil d'Administration de Renault et de Dresdner Bank (Allemagne)
Didier PINEAU-VALENCIENNE (70 ans) ¹	Membre du Conseil de Surveillance	736	Président d'Honneur de Schneider Electric ; Vice-Président de Crédit Suisse – First Boston ; administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de CGIP, Aventis, Sema Group (Royaume-Uni), Booz Allen&Hamilton et AXA Financial (Etats-Unis)
Bruno ROGER (67 ans) ²	Membre du Conseil de Surveillance	2.809	Membre du comité exécutif de Lazard ; Senior Manager de Lazard Paris ; Président Directeur Général de AZEO ; administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Saint Gobain, Thalès, Sofina et Cap Gemini Ernst&Young

La nouvelle composition du Conseil de Surveillance d'AXA après le 9 mai 2001, sous réserve de l'approbation par les actionnaires du renouvellement de mandats et de la nomination d'un nouveau membre, serait la suivante : Claude Bébéar (Président), Jean-René Fourtou (Vice-Président), Thierry Breton, Jacques Calvet, David Dautresme, Michel François-Poncet, Anthony Hamilton, Henri Hottinguer, Richard H. Jenrette, Henri Lachmann, Gérard Mestrallet, Alfred von Oppenheim, Michel Pébereau et Bruno Roger.

(1) Mandats venant à échéance à l'Assemblée Générale du 9 mai 2001.

(2) Mandats venant à échéance à l'Assemblée Générale du 9 mai 2001 et dont le renouvellement sera proposé lors de cette même Assemblée.

COMITÉS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

En 1990, la Société a créé au sein de son Conseil d'administration des comités spécialisés, afin de mettre en œuvre et développer les principes du gouvernement d'entreprise, conformément aux attentes de ses actionnaires.

Lors de l'adoption en janvier 1997 de la formule à Directoire et Conseil de Surveillance, le Conseil de Surveillance a confirmé l'organisation de quatre comités spécialisés dont il a désigné les membres ainsi que le Président et fixé les attributions. Le Conseil bénéficie ainsi des travaux du Comité d'Audit, du Comité Financier, du Comité de Rémunération et du Comité de Sélection.

Chaque comité émet des propositions, recommandations et avis selon le cas dans son domaine de compétence. A cette fin, il peut procéder ou faire procéder à toutes études susceptibles d'éclairer les délibérations du Conseil de Surveillance. Chaque comité peut décider d'inviter à ses réunions, en tant que de besoin, toute personne de son choix.

Un compte rendu des travaux de chaque comité est effectué par son Président à la plus proche séance du Conseil de Surveillance.

Le Comité d'Audit comprend sept membres : Patrice Garnier - Président, Jacques Calvet, Henri de Clermont-Tonnerre, David Dautresme, Alfred von Oppenheim, Didier Pineau-Valencienne et Bruno Roger.

Le Comité examine les comptes annuels et semestriels de la Société avant qu'ils ne soient présentés au Conseil de Surveillance, ainsi que les documents financiers diffusés par la Société à l'occasion de l'arrêté des comptes. Associé au choix des Commissaires aux Comptes de la Société, il examine leur programme d'intervention, les résultats de leurs vérifications, leurs recommandations ainsi que les suites données à ces dernières ; il est saisi par le Directoire ou par les Commissaires aux Comptes de tout événement exposant AXA à un risque significatif. Il est informé des règles comptables applicables au sein d'AXA et il examine tout projet de changement de référentiel comptable ou de modification de méthodes comptables.

Le Comité d'Audit a également pour mission de veiller à la bonne application des différents outils existants.

Le Comité examine le programme et les objectifs de la Direction de l'Audit d'AXA ainsi que les rapports produits par cette direction ou par les cabinets qu'elle pourrait mandater. Il peut demander la réalisation de tout audit interne ou externe qu'il juge nécessaire et assure le suivi de l'exercice du contrôle interne.

L'une des attributions du Comité est d'alerter la direction d'AXA sur tout sujet susceptible d'avoir un impact sur la valeur patrimoniale du Groupe dans son ensemble.

Il peut se saisir de tout sujet qu'il estime nécessaire d'examiner et il en rend compte au Conseil de Surveillance.

En 2000, le Comité d'Audit a particulièrement examiné :

- les nouvelles règles de consolidation en France,
- le bilan du passage à l'An 2000,
- le dossier d'indemnisation des victimes de l'Holocauste,
- le déroulement du dossier Gap financing,
- le résultat des contrôles fiscaux en France,
- un plan d'action mis en œuvre à la suite d'observations des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 30 juin,
- la réorganisation de l'audit du Groupe et le programme AXA Group Audit pour 2001.

Le Comité d'Audit a tenu cinq réunions au cours de l'exercice 2000.

A compter du 9 mai 2001, le Comité serait composé des cinq membres suivants : Jacques Calvet - Président, David Dautresme, Henri Hottinguer, Alfred von Oppenheim et Bruno Roger.

Le Comité Financier comprend sept membres : Claude Bébéar - Président, Antoine Bernheim, Michel François-Poncet, Gérard Mestrallet, Alfred von Oppenheim, Michel Pébereau et Didier Pineau-Valencienne.

Le Comité examine les projets de cession de participations ou d'immeubles dont le montant dépasse les délégations de pouvoir consenties au Directoire par le Conseil de Surveillance et tout projet d'opération financière d'importance significative pour AXA présenté par le Directoire. Le Comité examine également les orientations données à la gestion des actifs d'AXA et, plus généralement, toute question intéressant la gestion financière d'AXA.

En 2000, le Comité Financier a notamment examiné :

- l'opération de rachat par AXA des intérêts minoritaires dans Sun Life Provincial Holdings ("SLPH") et dans AXA Financial,
- le rachat des intérêts minoritaires par AXA Colonia dans Albingia,
- les restructurations consécutives au rapprochement des structures dans les principaux pays comme en France, en Allemagne, en Belgique, et aux Etats-Unis,
- les désinvestissements d'AXA tels que la cession de Donaldson Lufkin&Jenrette ("DLJ"), de la Banque Worms, de Guardian en France et de Guardian National Insurance en Afrique du Sud,
- les principales acquisitions et investissements, notamment le projet de création d'AXA Nichidan,
- toutes les opérations de financement et le projet d'épargne salariale proposée à tous les collaborateurs d'AXA dans le monde.

Le Comité Financier a tenu sept réunions au cours de l'exercice 2000.

A compter du 9 mai 2001, le Comité Financier serait composé des sept membres suivants : Claude Bébéar - Président, Thierry Breton, Jacques Calvet, Michel François-Poncet, Gérard Mestrallet, Alfred von Oppenheim et Michel Pébereau.

Le Comité de Rémunération comprend quatre membres : Henri Hottinguer - Président, Antoine Bernheim, Patrice Garnier et Anthony Hamilton.

Le Comité propose au Conseil de Surveillance la rémunération du Président du Conseil de Surveillance et des membres du Directoire, le mon-

tant des jetons de présence soumis à la décision de l'Assemblée Générale, ainsi que les attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société aux membres du Directoire.

Le Comité examine les propositions du Directoire portant sur les principes et modalités relatifs à la fixation de la rémunération des dirigeants d'AXA et sur les projets d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société à des salariés d'AXA.

Il est en outre informé par le Directoire du montant des rémunérations des dirigeants fixées par les conseils des filiales de la Société.

Le Comité de rémunération a tenu deux réunions au cours de l'exercice 2000.

A compter du 9 mai 2001, le Comité de rémunération serait composé des quatre membres suivants : Henri Hottinguer - Président, David Dautresme, Jean-René Fourtou et Anthony Hamilton.

Le Comité de Sélection comprend six membres : Henri de Clermont-Tonnerre - Président, Jacques Calvet, Jean-René Fourtou, Richard H. Jenrette, Gérard Mestrallet et Michel Pébereau.

Le Comité formule des propositions au Conseil de Surveillance en vue de toute nomination de membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire et de leur Président ou Vice-Président, ainsi que de membre d'un Comité spécialisé du Conseil de Surveillance et de leur Président.

Le Comité est informé des nominations des principaux dirigeants d'AXA, et notamment des membres du Comité Exécutif.

En 2000, le Comité a poursuivi l'examen commencé en 1999 des dispositions à prévoir dans la perspective de l'échéance du mandat conféré au Directoire qui expirait le 22 janvier 2000 et de l'annonce par Claude Bébéar de son intention de cesser ses fonctions exécutives au sein du groupe dès juillet 2000.

Le Comité a par ailleurs examiné le projet d'augmenter la proportion des membres étrangers et de réduire le nombre des membres du Conseil de Surveillance.

Le Comité de Sélection a tenu deux réunions au cours de l'exercice 2000.

A compter du 9 mai 2001, le Comité de Sélection serait composé des cinq membres suivants : Jean-René Fourtou - Président, Richard H. Jenrette, Gérard Mestrallet, Michel Pébereau et Bruno Roger.

DEONTOLOGIE

AXA a mis en place des principes de déontologie pour les détenteurs de titres au sein des différentes sociétés du Groupe afin notamment de prévenir toute pratique contraire à la réglementation boursière en vigueur, au regard des informations privilégiées auxquelles peuvent avoir accès certaines personnes du Groupe et des conflits d'intérêt éventuels.

Par ailleurs, les membres du Conseil de Surveillance sont tenus à une obligation générale de confidentialité à l'égard des informations auxquelles ils ont accès du fait de leur mandat, ainsi que sur le contenu des délibérations du Conseil et de ses Comités.

De plus, les membres du Conseil de Surveillance s'engagent à respecter, pour leurs opérations financières personnelles, le Code de déontologie de la Société dont le texte est annexé au règlement intérieur du Conseil de Surveillance.

La Société pourra en outre demander à chaque membre du Conseil de Surveillance de fournir toutes informations, notamment relatives à des opérations effectuées sur des titres de sociétés cotées, lui permettant de satisfaire aux obligations de déclaration auprès des autorités boursières et des autorités d'assurances de certains pays.

Chaque membre du Conseil de Surveillance est enfin tenu d'informer la Société de toute situation le concernant susceptible de créer un conflit d'intérêt avec la Société ou des sociétés du Groupe.

DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction Générale d'AXA est exercée par un Directoire de cinq membres assisté d'un Comité Exécutif. Ce Comité rassemble cinq nationalités.

DIRECTOIRE

Le Directoire est l'instance collégiale décisionnaire de la Société. Il a été nommé pour trois ans le 19 janvier 2000 par le Conseil de Surveillance et comprend aujourd'hui les cinq membres suivants:

Nom	Fonctions
Henri de Castries	Président du Directoire
Edward Miller	Vice-Président du Directoire
Claude Tendil	Vice-Président du Directoire
Françoise Colloc'h	Membre du Directoire
Gérard de La Martinière	Membre du Directoire

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité Exécutif assiste le Directoire. Composé des membres du Directoire et des dirigeants des principales entités du Groupe, soit dix-huit membres, il se réunit au moins quatre fois par an pour :

- suivre et valider la réalisation des activités opérationnelles,
- prendre des décisions sur les actions à mener et suivre l'avancement des projets spécifiques aux entités,
- échanger sur les orientations stratégiques du Groupe.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

Henri de Castries
Président du Directoire

Alfred Bouckaert
Administrateur Délégué
d'AXA Royale Belge

Donald Brydon
Président-Directeur Général d'AXA
Investment Managers



Jean-Luc Bertozzi
Directeur Général
d'AXA France Assurance

Claude Brunet
(depuis le 2 avril 2001)
Responsable des opérations
et projets stratégiques transversaux

Claude Cargou
Directeur Central des Systèmes
d'Information

Françoise Colloc'h
Membre du Directoire et
Directeur Général Ressources Humaines,
Communication et Synergies

Denis Duverne
Directeur Général Adjoint Finance,
Contrôle et Stratégie

Gérard de La Martinière
Membre du Directoire et
Directeur Général Finance,
Contrôle et Stratégie



Claus-Michael Dill
Président du Directoire
d'AXA Colonia Konzern

Michael Hegarty
Vice-Chairman et Chief Operating
officer d'AXA Financial.

Edward Miller
Vice-Président du Directoire et Chief Executive
Officer d'AXA Financial, responsable
des systèmes d'information et du e-business

Jean-Marie Nessi
Président-Directeur Général
d'AXA Corporate Solutions

Michel Pinault
Responsable de l'Unité opération-
nelle Asie-Pacifique

Patrick Thourot
Directeur Général Adjoint
Technique



Les Owen
Managing Director
d'AXA Asia Pacific Holdings

Claude Tendil
Vice-Président du Directoire et
Président-Directeur Général
d'AXA France Assurance

Stanley Tulin
Vice-Chairman et Chief Financial
Officer d'AXA Financial

UNITES OPERATIONNELLES

AXA est organisé en neuf unités opérationnelles dont les responsables rapportent directement au Directoire et à son Président.

Ces unités opérationnelles sont les suivantes :

Noms	Fonctions
Alfred Bouckaert	Benelux
Donald Brydon	AXA Investment Managers
Claus-Michael Dill	Allemagne et Europe de l'Est
Edward Miller	Amérique du Nord
Jean-Marie Nessi	AXA Corporate Solutions
Michel Pinault	Asie-Pacifique
Claude Tendil	France et Assistance
Nomination en cours	Royaume-Uni et Irlande
Nomination en cours	Europe du Sud, Afrique, Moyen-Orient, Amérique du Sud

REUNIONS CORPORATE

AXA réunit deux fois par an ses principaux directeurs afin de réfléchir sur les principales évolutions du Groupe et d'examiner les grandes orientations.

AXA et ses actionnaires

A travers la confiance qu'ils accordent au Groupe pour sa capacité à accroître sa compétitivité et améliorer constamment la rentabilité de ses activités, les actionnaires permettent à AXA de développer une stratégie à long terme assurant sa pérennité.

LA VIE DU TITRE : + 13 %

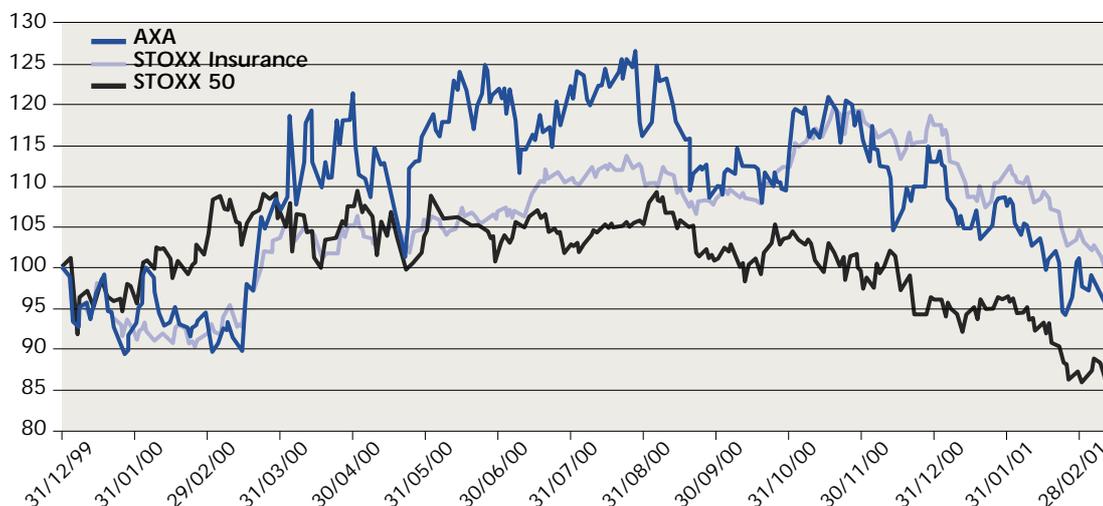
L'année 2000 a été marquée par une forte volatilité des marchés financiers ; le Dow Jones Industrial Average a baissé de 6 %, l'indice S&P 500 de 10 % et le Dow Jones Stoxx 50 de 4 %. Le CAC 40 a clôturé l'année en recul de 32 points (- 0,5 %) par rapport à son niveau de 1999, qui était à 5.958 points. Les secteurs de la technologie, des médias et des télécommunications (TMT), qui

avaient commencé l'année avec des gains importants, ont été parmi les plus grands perdants de cette année boursière. Les secteurs plus défensifs de l'agro-alimentaire (+ 25 %), de la pharmacie (+ 24 %) et de l'assurance (+ 18 %) ont été les plus performants.

En 2000, le cours de l'action AXA a connu une hausse de 13 %, sur-performant le CAC40, mais sous-performant l'indice DJ Stoxx Insurance de 4,6 points. La performance de l'indice DJ Stoxx Insurance a été tirée par les gains enregistrés par les assureurs allemands suite à la réforme fiscale en Allemagne. AXA a réalisé en 2000 un nombre significatif de transactions stratégiques : la clôture de l'acquisition de la société d'assurance vie japonaise Nippon Dantai, le rachat des intérêts minoritaires dans la filiale d'AXA au Royaume-Uni et dans AXA Financial aux Etats-Unis, la cession de la banque d'affaires Donaldson, Lufkin & Jenrette et l'acquisition du gestionnaire d'actifs américain Sanford Bernstein.

Au cours du premier semestre le titre a surperformé les indices de référence, alors que le second semestre, dans un contexte d'opérations financières nombreuses et de ralentissement de la croissance américaine, a vu le titre sous performer ces indices. S'il est vrai que ces transactions ont

EVOLUTION DU COURS DE BOURSE D'AXA depuis le 31 décembre 1999



Cours au 31/12/1999 : **136,3 euros**

Cours au 14/03/2001 : **127,5 euros**

amélioré le profil de risque d'AXA, les marchés semblent s'être focalisés sur la perte de la contribution de DLJ aux résultats du Groupe AXA, sur l'augmentation de capital nécessaire pour racheter les intérêts minoritaires dans AXA Financial ainsi que sur l'impact du "flowback" potentiel d'actions AXA généré par les institutions américaines autorisées à ne détenir que des actions domestiques.

■ Pour les analystes et les investisseurs, le titre AXA demeure une des valeurs phares du secteur de l'assurance. Il fait partie des principaux indices boursiers européens, de l'indice Global Titan, lancé par Dow Jones, qui regroupe cinquante des premières multinationales américaines, européennes et japonaises, et de l'indice Standard & Poors S&P Global 100 Index, indice mondial qui regroupe cent sociétés internationales parmi les plus performantes.

Parmi les 25 analystes-clés qui suivent AXA, neuf ont une recommandation à l'achat, cinq ont une recommandation d' "accumuler" et huit ont une opinion neutre.

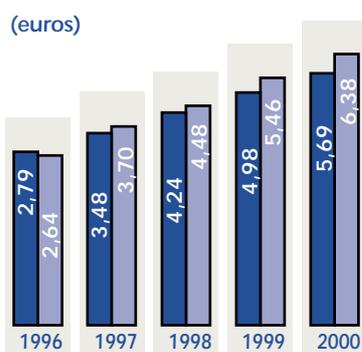
■ La liquidité moyenne du titre AXA en 2000 a été très forte. En moyenne sur l'année 2000, 8,3 % du flottant a été échangé par mois, avec un haut en mai à 13,9 % en raison de la cotation des droits préférentiels de souscription et un bas en juillet à 6,6 %. L'écart moyen entre le cours à l'achat et à la vente de l'action était assez réduit, ce qui est un autre signe de la forte liquidité.

■ Au cours de l'année 2000, les notes de solidité financière attribuées aux principales sociétés d'assurance du Groupe ont été confirmées par les agences de rating : AA pour Standard & Poors, Aa3 pour Moody's et AA pour Fitch.

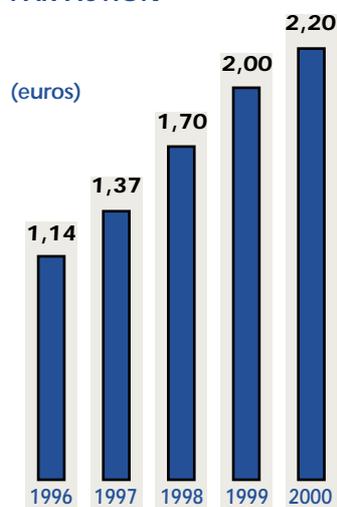
Il sera proposé à l'Assemblée Générale
des actionnaires du 9 mai 2001
une division du nominal de l'action par 4.

BENEFICE NET PAR ACTION DILUE hors opérations exceptionnelles

■ BNPA
■ BNPA avant amortissement
des écarts d'acquisition



DIVIDENDE NET PAR ACTION



CRÉATION DE VALEUR POUR L'ACTIONNAIRE SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

■ Le Bénéfice net par action (BNPA) hors opérations exceptionnelles sur une base totalement diluée ressort à 5,69 euros en 2000 contre 4,98 euros en 1999, soit une progression de + 14,2 %. Le BNPA courant s'établit à 6,38 euros, en progression de + 16,8 %. Sur les 5 dernières années, le taux de croissance annualisé ressort à + 19,2 %.

■ Le dividende proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 mai 2001 s'élève à 2,20 euros par action, soit +10 % par rapport au dividende versé en 2000.

Le dividende aura enregistré un taux de croissance annualisé de +17,3 % sur les 5 dernières années.

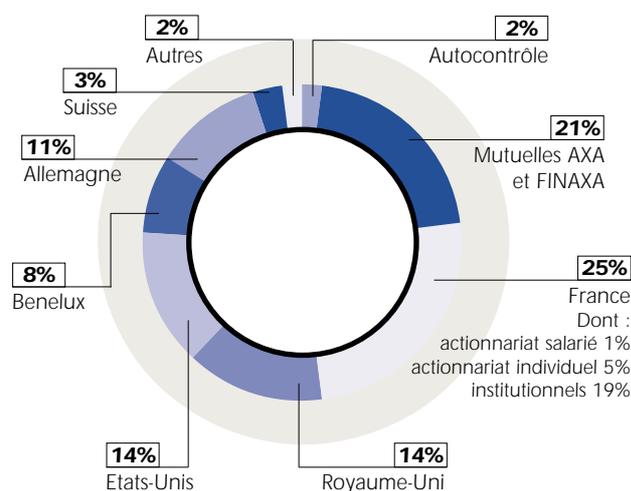
■ Au cours des 5 dernières années, l'action AXA a enregistré une performance moyenne annuelle de 28,9 % (dividende réinvesti).

LE CERCLE DES ACTIONNAIRES AXA

Afin de mieux communiquer avec ses actionnaires individuels, AXA a créé en 1997 le Cercle des Actionnaires. Fonctionnant comme un club, celui-ci rassemble tous les actionnaires détenant leurs titres au nominatif ainsi que les actionnaires au porteur qui en formulent la demande. Cette inscription leur permet de recevoir de façon régulière une communication détaillée sur l'activité, les résultats et la stratégie du Groupe, à travers :

- Une Lettre du Cercle des Actionnaires, éditée à l'occasion de l'Assemblée Générale et de la publication des résultats annuels et semestriels ;
- Des courriers spécifiques, adressés à l'occasion de tout événement majeur de la vie du Groupe.

ACTIONNARIAT D'AXA au 6 février 2001



AXA À L'ÉCOUTE ET À LA RENCONTRE DE SES ACTIONNAIRES

■ Un Comité Consultatif des Actionnaires Individuels composé de 15 membres issus du Cercle des Actionnaires, se réunit deux fois par an avec les dirigeants du Groupe pour faire le point sur sa politique d'information et de communication auprès de ses actionnaires individuels.

■ Des rencontres régulières, occasions d'échange et de dialogue entre AXA et ses actionnaires, sont organisées tout au long de l'année en France. Parmi ces rendez-vous annuels, l'Assemblée Générale d'AXA a réuni le 3 mai 2000 au Palais des Congrès de Paris, près de 1500 actionnaires. AXA est également présent au salon Actionaria et participe à des réunions d'information co-organisées par Euronext et le CLIFF (Cercle de Liaison des Informateurs Financiers en France).

COTATION AUX ETATS-UNIS

Depuis le 25 juin 1996, le titre AXA est coté à la bourse de New York sous forme d'American Depositary Share (ADS), représentant chacun une demi action AXA.

En 2000, le rachat par le Groupe AXA des intérêts minoritaires de sa filiale AXA Financial – dont il était jusqu'alors actionnaire à hauteur de 60,25 % – a augmenté de façon très significative le nombre de ces ADS.

Plus de 40 millions d'ADS sont détenus par des investisseurs institutionnels, des actionnaires individuels et des employés, et le volume quotidien d'échanges est de l'ordre de 35 millions de dollars. L'actionnariat salarié, à travers les régimes complémentaires de retraite (plan 401K) et le programme d'achat d'ADS, représente plus d'un million d'ADS.

PRESSE, TÉLÉPHONE OU INTERNET : L'INFORMATION EN CONTINU

AXA met à la disposition de ses actionnaires une information détaillée et actualisée :

■ Dans la presse économique, avec la publication de ses résultats et des comptes rendus d'Assemblée Générale,

■ Sur son site internet : www.axa.com et sur Minitel : **3616 AXA (France)**

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général



“ *Lorsqu'on dirige une PME, c'est rassurant d'avoir un interlocuteur unique, quelqu'un qui prend en charge globalement les besoins de l'entreprise. En cas d'urgence, il peut tout de suite gérer les questions majeures.* ”

Assurance

Amérique

ÉTATS-UNIS

AXA FINANCIAL (a)
100 % 100 %

CANADA

AXA ASSURANCES
100 % 100 %

AXA INSURANCE
100 % 100 %

Afrique

MAROC

AXA ASSURANCE
MAROC
51 % 100 %

Europe

ALLEMAGNE

AXA COLONIA
90% 100 %

AXA NORDSTERN
ART
90% 100 %

SICHER DIRECT
90 % 100 %

AUTRICHE

AXA NORDSTERN
COLONIA
90 % 100 %

BELGIQUE

AXA
ROYALE BELGE
100 % 100 %

ESPAGNE

AXA AURORA
100 % 100 %

DIRECT SEGUROS
50 % 50 %

FRANCE

AXA FRANCE
ASSURANCE (b)
100 % 100 %

DIRECT ASSURANCE
100 % 100 %

HONGRIE

AXA COLONIA
BIZTOSITO
90 % 100 %

ITALIE

AXA
ASSICURAZIONI
100 % 100 %

IRLANDE

AXA IRELAND
100 % 100 %

LUXEMBOURG

AXA
LUXEMBOURG
100 % 100 %

PAYS-BAS

AXA
VERZEKERINGEN
100 % 100 %

PORTUGAL

AXA SEGUROS
99% 100 %

ROYAUME-UNI

AXA SUN LIFE
100 % 100 %

AXA INSURANCE
100 % 100 %

PPP HEALTHCARE
100 % 100 %

SUISSE

AXA ASSURANCES
100 % 100 %

TURQUIE

AXA OYAK
35 % 71 %

Asie/Pacifique

AUSTRALIE NOUVELLE-ZÉLANDE

AXA ASIA PACIFIC
(c)
51% 100 %

CHINE

AXA MINMETALS
39 % 51 %

HONG KONG

AXA
CHINA REGION
51 % 100 %

JAPON

AXA LIFE
(d)
96 % 100 %

AXA DIRECT
JAPAN
100 % 100 %

SINGAPOUR

AXA INSURANCE
100 % 100 %

AXA LIFE
51 % 100 %



Services financiers

Assurance internationale

AXA CORPORATE SOLUTIONS
100 % 100 %

AXA ASSISTANCE
100 % 100 %

Gestion d'actifs

AXA INVESTMENT MANAGERS
95 % 100 %

AXA REAL ESTATE INVESTMENT MANAGERS
100 % 100 %

ALLIANCE CAPITAL MANAGEMENT
53 % 53 %

AXA ROSENBERG
47 % 50 %

NATIONAL MUTUAL FUNDS MANAGEMENT
51 % 100 %

Autres services financiers

ALLEMAGNE

AXA COLONIA BAUSPARKASSE
90 % 100 %

AXA VORSORGE BANK
90 % 100 %

BELGIQUE

AXA BANK BELGIUM
100 % 100 %

FRANCE

COMPAGNIE FINANCIERE DE PARIS
100 % 100 %

AXA BANQUE
100 % 100 %

AXA CRÉDIT
65 % 65 %

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

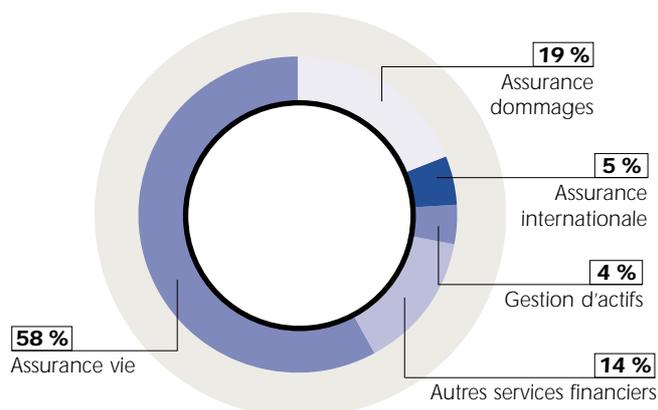
Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

Le chiffre de gauche représente le pourcentage d'intérêt économique, celui de droite le pourcentage de contrôle.
(a) Holding détenant notamment The Equitable Life Assurance Society of the United States.
(b) Holding détenant notamment AXA Assurances, AXA Courtage, AXA Conseil, AXA Collectives.
(c) Holding détenant notamment The National Mutual Life Association of Australasia.
(d) Nouvelle dénomination à compter du 31 mars 2001 – anciennement AXA Nichidan Life Insurance.

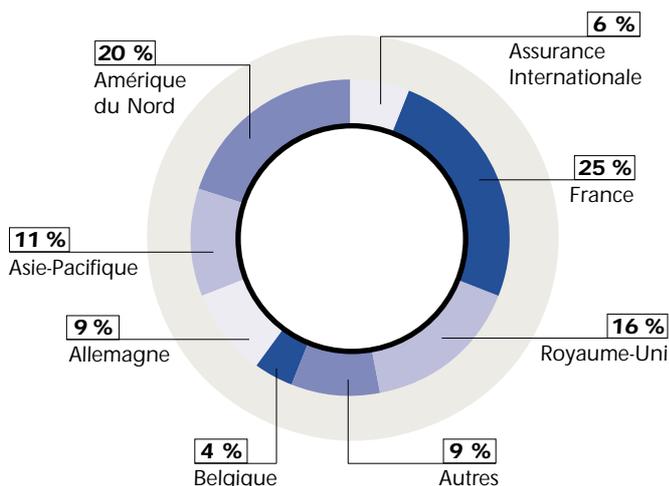
Chiffres-clés

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES
PAR ACTIVITÉ DU GROUPE



TOTAL : 80 milliards d'euros

REPARTITION DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

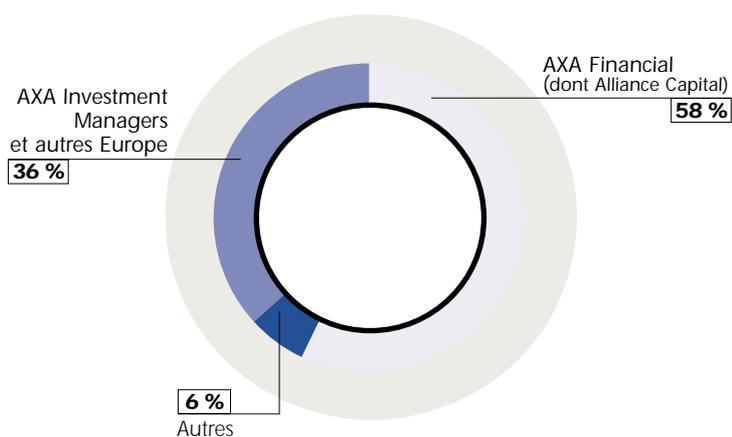


TOTAL : 65 milliards d'euros

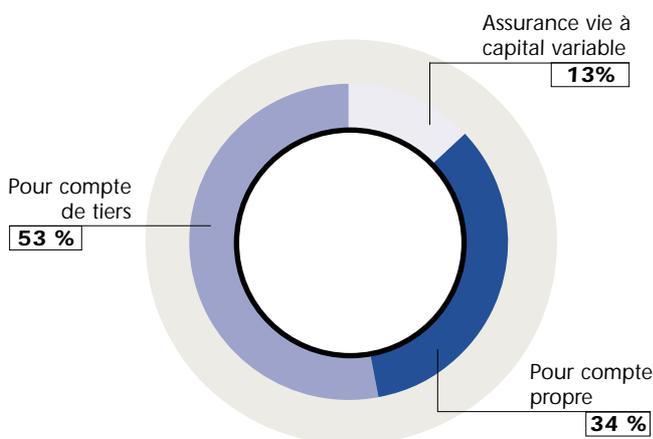
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES 2000 :
80,0 MILLIARDS D'EUROS
(+ 20,2 %)

ACTIFS GÉRÉS AU 31 DÉCEMBRE 2000

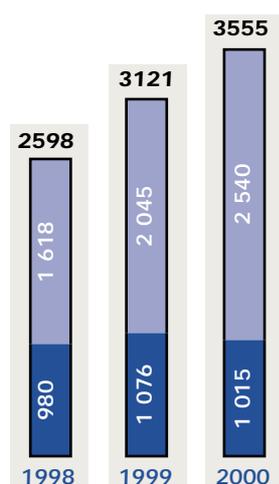
RÉPARTITION DES ACTIFS GÉRÉS
PAR SOCIÉTÉ



RÉPARTITION DES ACTIFS GÉRÉS
PAR TYPE



TOTAL ACTIFS GÉRÉS AU 31.12.2000 :
892 MILLIARDS D'EUROS
(+ 14,2 %)

RESULTAT NET COURANT*
(en millions d'euros)

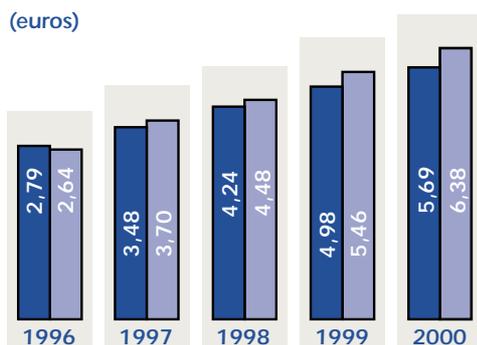
■ Part du Groupe
■ Intérêts minoritaires

CONTRIBUTION AU RESULTAT NET COURANT*
PART DU GROUPE, PAR ACTIVITE
(en millions d'euros)

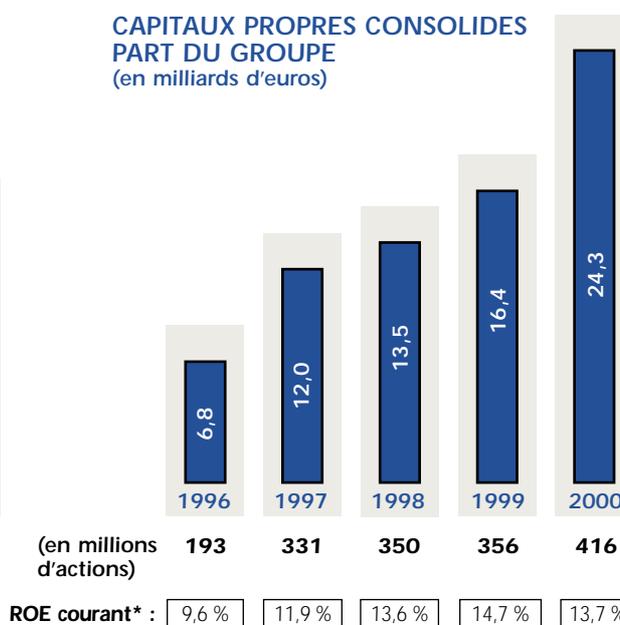
	1999	2000
Assurance vie	1121	1437
Assurance dommages	629	408
Assurance internationale	(46)	153
Gestion d'actifs	99	211
Autres services financiers	264	273
Holdings	(22)	58
Total	2045	2540

BENEFICE NET PAR ACTION DILUE
hors opérations exceptionnelles

(euros)



■ BNPA
■ BNPA avant amortissement des écarts d'acquisition

CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
PART DU GROUPE
(en milliards d'euros)

(en millions d'actions)

ROE courant* : 9,6 % 11,9 % 13,6 % 14,7 % 13,7 %

Augmentation du ROE courant sur 5 ans : + 410 points de base
Augmentation des fonds propres sur 5 ans : + 257 %

* A compter de l'exercice 2000, les résultats du Groupe sont présentés sous forme de résultat net courant part du Groupe, soit le résultat net consolidé part du Groupe, hors impact des opérations exceptionnelles et avant charge d'amortissement des écarts d'acquisition.

Chiffre d'affaires par activité (en millions d'euros)	2000	1999	1998	Variations 2000/1999	Variations à données comparables
ASSURANCE VIE, EPARGNE, RETRAITE	45.997	37.091	32.446	24,0 %	8,4 %
France	12.528	10.555	9.547	18,7 %	18,7 %
Etats-Unis	12.483	10.777	9.181	15,8 %	4,1 %
Royaume-Uni	7.939	7.205	5.140	10,2 %	(3,7 %)
Asie/Pacifique	6.796	2.859	2.975	137,7 %	14,6 %
Allemagne	2.912	2.757	2.408	5,6 %	2,7 %
Belgique	1.099	912	921	20,6 %	20,6 %
Autres pays	2.239	2.025	2.275	10,6 %	8,8 %
ASSURANCE DOMMAGES	15.579	13.593	11.889	14,6 %	3,7 %
France	4.001	3.926	4.179	1,9 %	0,0 %
Allemagne	3.085	2.766	2.473	11,5 %	(0,3 %)
Royaume-Uni	2.683	2.008	905	33,6 %	1,6 %
Belgique	1.297	1.285	1.310	0,9 %	1,5 %
Autres pays	4.513	3.607	3.023	25,1 %	12,9 %
ASSURANCE INTERNATIONALE	3.651	3.109	2.833	17,4 %	10,5 %
AXA Corporate Solutions	3.297	2.818	2.470	17,0 %	10,7 %
– Reinsurance	2.124	1.385	1.359	53,4 %	34,1 %
– Insurance	1.097	1.400	1.096	(21,6 %)	(15,6 %)
– Cessions	76	34	15	122,9 %	172,0 %
Assistance	328	281	278	16,6 %	12,0 %
Autres	26	10	84	163,2 %	(18,2 %)
TOTAL ASSURANCE	65.226	53.792	47.169	21,3 %	7,3 %
GESTION D'ACTIFS	2.984	1.928	1.292	54,8 %	21,3 %
Alliance Capital	2.577	1.674	1.132	53,9 %	19,7 %
AXA Investment Managers	383	227	133	68,8 %	34,2 %
National Mutual Funds Management	24	27	26	(10,3 %)	10,0 %
AUTRES SERVICES FINANCIERS	11.760	10.806	8.236	8,8 %	33,5 %
Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ)	10.686	9.671	7.486	10,5 %	39,3 %
Sociétés financières et immobilières	1.074	1.136	751	(5,4 %)	(2,5 %)
TOTAL SERVICES FINANCIERS	14.744	12.735	9.527	15,8 %	31,1 %
TOTAL	79.971	66.528	56.697	20,2 %	10,8 %

Taux de change (en euros)	à la clôture		moyen		
	2000	1999	2000	1999	1998
Dollar Américain	1,06	0,99	1,08	0,94	0,90
Dollar Australien ¹	0,61	0,61	0,63	0,58	0,59
Livre Britannique	1,59	1,60	1,64	1,52	1,49

(1) Au 30 septembre.

Contribution au résultat net par activité en part du Groupe						
(en millions d'euros, sauf le BNPA)	2000		1999		1998	
	Publié	Courant ¹	Publié	Courant ¹	Publié	Courant ¹
ASSURANCE VIE, EPARGNE, RETRAITE	2.050	1.437	1.086	1.121	937	968
France	385	388	331	335	257	260
Etats-Unis	1.098	405	266	268	249	250
Royaume-Uni	158	179	182	189	207	209
Asie/Pacifique	73	116	32	40	(75)	(54)
Allemagne	39	41	10	14	7	7
Belgique	167	172	186	192	234	236
Autres pays	131	136	81	84	57	59
ASSURANCE DOMMAGES	306	408	554	629	379	411
France	274	281	244	253	158	165
Allemagne	135	159	42	59	68	70
Royaume-Uni	(162)	(150)	(5)	10	19	19
Belgique	169	191	239	258	136	143
Autres pays	(110)	(73)	33	49	(3)	14
ASSURANCE INTERNATIONALE	137	153	(51)	(46)	44	50
AXA Corporate solutions	116	131	(65)	(59)	36	42
– Reinsurance	118	133	93	99	125	130
– Insurance	(17)	(17)	(151)	(151)	(86)	(85)
– Cessions	15	15	(7)	(7)	(3)	(3)
Assistance	12	12	11	11	10	10
Autres	10	10	2	2	(3)	(3)
TOTAL ASSURANCE	2.493	1.997	1.589	1.704	1.360	1.429
GESTION D'ACTIFS	166	211	84	99	95	97
Alliance Capital	128	160	72	75	56	59
AXA Investment Managers	36	49	11	23	37	37
National Mutual Funds Management	3	3	1	1	1	1
AUTRES SERVICES FINANCIERS	121	273	219	264	156	167
Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ)	191	197	225	230	127	131
Sociétés financières et immobilières	(70)	76	(5)	34	29	37
TOTAL SERVICES FINANCIERS	287	484	303	363	251	264
HOLDINGS	1.123	58	129	(22)	(79)	(74)
TOTAL	3.904	2.540	2.021	2.045	1.531	1.618
Bénéfice Net Par Action (BNPA)	10,28	6,69	5,73	5,79	4,52	4,78
BNPA sur une base totalement diluée	9,74	6,38	5,40	5,46	4,24	4,48
Impact des opérations exceptionnelles	1.643		156		-	
TOTAL hors opérations exceptionnelles	2.261		1.865		1.531	
Bénéfice Net Par Action (BNPA)	5,95		5,28		4,52	
BNPA sur une base totalement diluée	5,69		4,98		4,24	

(1) "Courant" correspond au résultat net part du Groupe, hors impact des opérations exceptionnelles et avant charge d'amortissement des écarts d'acquisition.

Titres, capitaux propres, actif net réévalué et dividendes			
(au 31 décembre)	2000	1999	1998
Nombre d'actions en circulation	416.230.702	356.335.728	350.288.821
Cours au 31/12 (en euros)	154,0	138,4	123,5
Plus haut annuel (en euros)	178,5	143,0	126,5
Plus bas annuel (en euros)	121,5	100,3	65,9
Capitalisation boursière au 31/12 (en millions d'euros)	64.100	49.314	43.255
Capitaux propres consolidés (en millions d'euros)	28.024	23.812	18.774
dont Résultat (en millions d'euros)	6.026	2.879	2.505
Capitaux propres consolidés, part du Groupe (en millions d'euros)	24.322	16.358	13.537
dont Résultat, part du groupe (en millions d'euros)	3.904	2.021	1.531
Rentabilité des fonds propres ¹	13,7 %	14,5 %	12,8 %
Actif net réévalué ² :			
– avant impôt (en millions d'euros)	35.053	24.596	23.276
– après impôt (en millions d'euros)	31.930	21.928	20.154
Actif net réévalué par action ² :			
– avant impôt (en millions d'euros)	84,2	69,0	66,5
– après impôt (en millions d'euros)	76,7	61,5	57,5
Dividende brut (avoir fiscal inclus) par action (en euros)	3,30	3,00	2,55
Dividende net par action (en euros) ³	2,20	2,00	1,70
Dividende net total (en millions d'euros)	926	713	595
Pay-Out Ratio ⁴	41,0 %	38,2 %	38,9 %

(1) Résultat courant part du groupe rapporté aux capitaux propres consolidés part du groupe moyens de l'exercice.

(2) Alliance Capital et DLJ (uniquement pour 1998 et 1999) valorisées à leur cours de bourse.

(3) Pour 2000, proposé à l'Assemblée Générale.

(4) Dividende net / Résultat net part du Groupe (hors opérations exceptionnelles).

Effectifs salariés	Au 31 décembre 1999	Au 1 ^{er} janvier 2000 (a)	Au 31 décembre 2000 (b)
Assurance	74.485	82.885	81.062
France (b)	19.497	19.497	18.541
Royaume-Uni	12.871	12.871	12.135
Allemagne	9.694	9.694	8.989
Belgique	4.417	4.417	4.315
Etats-Unis	5.444	5.444	6.173
Asie/Pacifique	5.222	13.782	13.777
Autres pays	12.631	12.471	12.099
Assurance internationale	4.709	4.709	5.033
dont AXA Corporate Solutions	2.492	2.492	2.554
dont Assistance	2.217	2.217	2.469
Services financiers	16.779	7.734	8.375
Alliance Capital	2.396	3.903	4.438
AXA Investment Managers	1.207	1.207	1.521
National Mutual Fund Management	524	524	278
Donaldson, Lufkin & Jenrette	10.206	-	-
France (c) (d)	566	220	257
Allemagne	217	217	223
Belgique	1.663	1.663	1.658
Services centraux groupe	744	744	920
TOTAL	92.008	91.363	90.357

Les effectifs des sociétés mises en équivalence ou non consolidées ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus. Les effectifs des sociétés consolidées par intégration proportionnelle sont pris en compte au prorata du taux d'intégration.

- (a) Les effectifs au 1^{er} janvier 2000 sont indiqués à périmètre constant par rapport au 31 décembre 2000 au titre des principales opérations réalisées durant l'exercice 2000 : cession de DLJ et Dongbu Life, acquisition de Nippon Dantai et Sanford Bernstein.
- (b) Une partie du personnel des sociétés françaises est regroupée dans des Groupements d'Intérêt Economique (GIE). De plus, les effectifs des activités assurance et services financiers France incluent le personnel rentrant dans le cadre de convention de gestion du portefeuille de quatre mutuelles françaises non consolidées dans les comptes d'AXA.
- (c) Les effectifs au 31 décembre 1999 comportaient à tort 346 personnes, déjà décomptées dans les Services centraux Groupe.

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

Rating	Agence	2000	Cotation
Notation de Solidité Financière			
Principales sociétés d'assurance	Standard & Poors		AA
	Moody's		Aa3
	Fitch Ibc		AA
Notation des Dettes Long Terme (LT) / Court Terme (CT) sur AXA			
Dettes Senior	Standard & Poors		A+
	Moody's		-
	Fitch Ibc		A+
Dettes LT AXA SA (subordonnées)	Standard & Poors		A-
	Moody's		A2
	Fitch Ibc		A (non datée) A-(datée)
Dettes CT AXA SA (Billets de trésorerie)	Standard & Poors		A-1
	Moody's		P-1
	Fitch Ibc		F1
Notation individuelles de dettes spécifiques			
Obligations subordonnées convertibles 1999-2014 - 2,5 %	Standard & Poors		A-
	Moody's		A2
Obligations subordonnées convertibles 2000-2017 - 3,75 %	Standard & Poors		A-
	Moody's		A2
TSDI émis en mars 2000 - 7,25 %	Moody's		A2
	Fitch Ibc		A
Dette subordonnée multi-tranches émise en décembre 2000	Standard & Poors		A-
	Moody's		A2
	Fitch Ibc		A-

(1) Certaines filiales, comme AXA Ré Finances font l'objet d'une notation spécifique.

Activités du Groupe



Activités du Groupe

Introduction.....	38
Assurance Vie, Epargne, Retraite.....	40
Assurance Dommages.....	47
Assurance Internationale.....	51
Gestion d'actifs.....	54
Autres services financiers.....	55
Actifs des sociétés d'assurance.....	56
Provisions de sinistres.....	67



*“ Ce qui compte pour moi,
c’est d’instaurer avec mon conseiller
un partenariat durable, une relation fondée
sur une confiance réciproque. ”*

Introduction

La Société est le holding d'AXA, groupe international de sociétés offrant des produits et services de protection financière et gestion du patrimoine. Avec un chiffre d'affaires de 80 milliards d'euros en 2000, AXA est le premier assureur français et l'un des plus grands groupes mondiaux d'assurance. AXA est également l'un des plus importants gestionnaires d'actifs au monde, avec 892 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 31 décembre 2000, dont 472 milliards d'euros gérés pour le compte de tiers.

AXA exerce ces activités principalement en Europe occidentale, en Amérique du Nord et dans

la région Asie/Pacifique. A une moindre échelle, AXA est également présent au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique du Sud ; les sociétés implantées dans ces régions sont exclues du périmètre de consolidation, à l'exception des filiales marocaines. Dans le cadre de son rapport annuel et de ses comptes consolidés, AXA présente une analyse sectorielle selon les cinq activités (ou métiers) suivantes : "assurance vie, épargne, retraite", "assurance dommages", "assurance internationale" (y compris la réassurance), "gestion d'actifs" et "autres services financiers". En outre, un segment "holdings" regroupe les sociétés qui n'exercent pas d'activité d'exploitation.

Les tableaux suivants résument les données financières clés pour les exercices 1998, 1999 et 2000 :

Chiffre d'affaires et résultat consolidés (en millions d'euros sauf pourcentages)	2000		1999		1998	
Chiffre d'affaires						
Assurance vie, épargne, retraite	45.997	58 %	37.091	56 %	32.446	57 %
Assurance dommages	15.579	19 %	13.593	20 %	11.889	21 %
Assurance internationale	3.651	5 %	3.109	5 %	2.833	5 %
Gestion d'actifs	2.984	4 %	1.928	3 %	1.292	2 %
Autres services financiers	11.760	15 %	10.806	16 %	8.236	15 %
TOTAL	79.971	100 %	66.528	100 %	56.697	100 %
Contribution au résultat net part du groupe						
Assurance vie, épargne, retraite	1.350	61 %	1.086	57 %	937	58 %
Assurance dommages	306	14 %	567	30 %	379	23 %
Assurance internationale	137	6 %	(51)	(3 %)	44	3 %
Gestion d'actifs	166	8 %	84	4 %	95	6 %
Autres services financiers	246	11 %	219	12 %	156	10 %
TOTAL Assurance et Services financiers	2.205	100 %	1.905	100 %	1.611	100 %
Holdings	55		(39)		(79)	
TOTAL	2.261		1.865		1.531	
Impact des opérations exceptionnelles	1.643		156		-	
TOTAL y compris opérations exceptionnelles	3.904		2.021		1.531	

Autres données clés (en euros)	2000	Au 31 décembre	
		1999	1998
Bénéfice net par action ¹	5,95	5,28	4,52
Bénéfice net par action totalement dilué ¹	5,69	4,98	4,24
Fonds propres consolidés, part du groupe (en millions)	24.322	16.358	13.537
Actif net réévalué par action net d'impôt	76,7	61,5	57,5
Cours de l'action	154,0	138,4	123,5

(1) Hors impact des opérations exceptionnelles.

Le tableau ci-après détaille les actifs gérés totaux d'AXA, représentant la somme (i) des actifs gérés pour compte de tiers et (ii) des actifs investis par les sociétés du groupe (en valeur de marché).

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Comptes consolidés

Rapport de gestion

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

Actifs gérés (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2000	1999	1998
Pour AXA			
Pour compte propre	302.882	289.251	245.196
Actifs alloués aux contrats en unités de compte de l'assurance vie, épargne, retraite	117.261	109.646	76.419
Sous-total	420.143	398.897	321.615
Pour compte de tiers	471.675	382.163	237.393
TOTAL	891.818	781.060	559.008

La répartition du chiffre d'affaires d'AXA par activités et par zones géographiques est présentée dans le tableau suivant :

Répartition du chiffre d'affaires consolidé AXA par activité (en pourcentages)	2000		1999		1998	
	Sur le total groupe	Sur le total par activité	Sur le total groupe	Sur le total par activité	Sur le total groupe	Sur le total par activité
	79.971		66.528		56.697	
Assurance vie, épargne, retraite	58 %		56 %		57 %	
France		27 %		28 %		29 %
Etats-Unis		27 %		29 %		28 %
Royaume-Uni		17 %		19 %		16 %
Asie Pacifique		15 %		8 %		9 %
Allemagne		6 %		7 %		7 %
Belgique		2 %		2 %		3 %
Autres		5 %		5 %		7 %
Assurance dommages	19 %		20 %		21 %	
France		26 %		29 %		35 %
Allemagne		20 %		20 %		21 %
Royaume-Uni		17 %		15 %		8 %
Belgique		8 %		9 %		11 %
Autres		29 %		27 %		25 %
Assurance internationale	5 %		5 %		5 %	
AXA Corporate Solutions		90 %		91 %		87 %
AXA Assistance		9 %		9 %		10 %
Autres		1 %		0 %		3 %
Gestion d'actifs	4 %		3 %		2 %	
Alliance Capital		86 %		87 %		88 %
AXA Investment Managers		13 %		12 %		10 %
National Mutual Funds Management		1 %		1 %		2 %
Autres services financiers	15 %		16 %		15 %	
Donaldson, Lufkin & Jenrette ¹		91 %		89 %		91 %
Autres		9 %		11 %		9 %

(1) Les 71 % d'intérêts détenus par AXA dans Donaldson Lufkin & Jenrette (DLJ) ont été cédés le 3 novembre 2000.

Assurance vie, épargne, retraite

AXA propose une large gamme de produits d'assurance vie, parmi lesquels des contrats de prévoyance, de santé, d'épargne et de retraite souscrits par des particuliers et des entreprises, l'accent étant porté sur les produits d'épargne, en unités de compte notamment. En 2000, l'assurance vie représentait, avec 46,0 milliards d'euros de cotisations émises, 58 % du chiffre d'affaires total d'AXA.

Le tableau suivant indique la répartition géographique du chiffre d'affaires et des provisions de cette activité :

Assurance Vie, Epargne, Retraite				Provisions techniques au 31/12/2000	
(en millions d'euros, sauf pourcentages)		2000	1999	1998	
France	27 %	12.528	10.555	9.547	80.225
Etats-Unis	27 %	12.483	10.777	9.181	91.709
Asie Pacifique	15 %	6.796	2.859	2.975	47.780
<i>dont Japon</i>	7 %	3.353	133	66	34.217
<i>dont Australie / Nouvelle Zélande</i>	5 %	2.399	1.810	2.056	9.929
<i>dont Hong Kong</i>	2 %	837	742	715	3.245
Royaume-Uni	17 %	7.939	7.205	5.140	69.852
Allemagne	6 %	2.912	2.757	2.408	25.100
Belgique	2 %	1.099	912	921	8.944
Autres	5 %	2.239	2.025	2.275	14.584
TOTAL	100 %	45.997	37.091	32.446	338.193

MARCHÉ

Sur la plupart de ses grands marchés nationaux, AXA exerce son activité par l'intermédiaire de compagnies d'assurance implantées depuis de nombreuses années, dont les principales sont :

EUROPE

France : AXA Assurances, AXA Conseil, AXA Collectives.

Royaume-Uni : AXA Sun Life.

Allemagne : AXA Colonia.

Belgique : AXA Royale Belge.

AMÉRIQUE DU NORD

Etats-Unis : Equitable Life et ses filiales d'assurance.

ASIE PACIFIQUE

Australie et Nouvelle-Zélande : National Mutual Life.

Hong-Kong : AXA China Region.

Japon : AXA Nichidan.

Le tableau suivant présente les principaux marchés d'assurance vie sur lesquels AXA est présent, selon un classement mondial (sur la base des cotisations émises en 1999), avec le rang et la part d'AXA sur chacun des marchés.

Assurance Vie, Epargne, Retraite	Sur la base des cotisations émises			
	Rang mondial du marché ¹	Part du marché mondial ¹	Rang d'AXA	Part de marché d'AXA ²
Etats-Unis	1	28 %	6	5 % ³
Japon	2	28 %	13 ⁴	2 %
Royaume-Uni	3	11 %	4 ⁵	6 %
France	4	6 %	2	13 %
Allemagne	5	4 %	5	4 %
Australie	8	2 %	1 ⁶	18 %
Belgique	16	1 %	4	9 %
Hong Kong	22	0,4 %	3	13 %

1) Données extraites de l'étude Swiss Ré Sigma "L'assurance dans le monde en 1999".

2) Sur la base des dernières données de marché disponibles (en général au 31/12/1999 ou estimation au 31/12/2000).

3) Sur le segment des produits "variable annuités".

4) AXA a acquis la société Nippon Dantai en Mars 2000, 13^e société d'assurance vie japonaise et deuxième société hors mutuelles.

5) La part de marché de AXA Sun Life ne tient pas compte de la fusion qui a permis à Commercial General Norwich Union de devenir le premier assureur sur le marché britannique.

6) Pour les produits d'épargne-prévoyance (10^e rang sur le segment de l'épargne-retraite).

FRANCE

Après une croissance significative de l'activité depuis 1992, les cotisations émises ont diminué entre 1996 et 1998, essentiellement à la suite de modifications apportées aux dispositions fiscales relatives aux contrats d'assurance vie. Le marché français a connu une croissance renouvelée en 1999 et 2000, avec respectivement des progressions de + 13 % et + 20 %. Cette croissance provient principalement des produits d'épargne-retraite, en particulier les produits en unités de compte et les contrats multi-supports (qui offrent des stratégies de placement diversifiées).

ETATS-UNIS

En 2000, les cotisations émises sur produits de retraite (variable annuités) sont restées stables, ayant été affectées par la volatilité des marchés actions. Les ventes de contrats d'épargne-prévoyance (variable life) enregistrent une progression de l'ordre de + 5 %. Au cours des dix prochaines années, la génération du "baby-boom" de l'après-guerre va atteindre l'âge de la retraite. On assistera donc, durant cette période, à un accroissement de la demande de produits d'épargne et de prévoyance ainsi qu'à une hausse du nombre de ménages demandeurs de conseil en

matière financière, fiscale et de gestion de patrimoine. De plus, on constate une poursuite de la tendance des employeurs à sortir des régimes de retraite à prestations définies (pour lesquels ce sont les employeurs qui prennent les décisions d'investissement) pour aller vers des régimes de retraite et d'épargne à cotisations définies (qui permettent, en outre, aux salariés de choisir les placements parmi une gamme d'options).

ROYAUME-UNI

La croissance des affaires nouvelles annualisée a été d'environ + 15 % par an entre 1995 et 1999, principalement en raison du développement des produits d'épargne (comme les contrats à prime unique), dont le taux de croissance a été environ deux fois supérieur à celui du marché. Sur la même période, les ventes de produits de prévoyance et de produits de retraite (qui représentent 53 % du marché) ont baissé respectivement de - 7 % et - 2 %. En 2000, le gouvernement a adopté une nouvelle réglementation ("Stakeholder Pension"), applicable à compter d'avril 2001, qui imposera aux employeurs de proposer un nouveau régime de retraite à l'ensemble de leur personnel ; par ailleurs, cette réglementation plafonnera à 1 % des encours les frais

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Comptes consolidés

Rapport de gestion

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

pouvant être prélevés annuellement. Ce changement législatif, ainsi que la concurrence et la pression sur les prix qui en découleront, pourraient impacter la rentabilité du marché britannique de l'assurance vie.

ASIE/PACIFIQUE

Japon. Depuis 1996, le nombre de contrats ne cesse de diminuer principalement en raison d'un ralentissement de l'activité économique, combinée aux problèmes rencontrés dans le secteur de la banque et des assurances. Ces événements ont considérablement affecté la confiance des consommateurs. Au cours des trois dernières années, le marché a subi d'importantes restructurations, avec la faillite de plusieurs assureurs vie de taille moyenne, l'arrivée de plusieurs acteurs étrangers et plusieurs fusions de sociétés locales japonaises. Sur la base des cotisations émises sur l'exercice fiscal clos au 31 mars 2000, les produits d'assurance vie proposés au Japon sont principalement des contrats mixtes et prévoyance individuelle (60 %), des contrats collectifs de rentes viagères (25%) et d'autres produits tels que les rentes individuelles et collectives (12 %).

Australie. Sur la base des cotisations émises en 2000, les produits d'épargne-retraite individuelle, de retraite collective et de prévoyance individuelle représentent respectivement 52 %, 35 % et 13 %. D'une façon générale, les produits d'épargne devraient continuer à être le principal facteur de croissance en raison du vieillissement de la génération du "baby boom" et de la volonté du gouvernement de favoriser les régimes de retraite privés.

Hong Kong. Les produits individuels d'assurance vie traditionnels avec participation aux bénéfices demeurent les produits les plus vendus sur le marché de Hong Kong, mais les ventes de produits en unités de compte sont en augmentation et représentent désormais environ 9 % des affaires nouvelles à primes périodiques et 75 % des affaires nouvelles à prime unique. Sur la base des affaires nouvelles annualisées, le marché de l'assurance vie de Hong-

Kong a enregistré une croissance de 31 % en 1999. Une loi votée en 1998 prévoit la mise en place de fonds de pension, obligeant toutes les entreprises à créer des fonds de pension pour leurs salariés avant le 29 janvier 2001 ; au 1^{er} décembre 2000, environ 46 % des employeurs n'avaient pas encore rempli cette obligation.

ALLEMAGNE

Après un ralentissement sensible entre 1994 et 1999, le marché a affiché une croissance élevée d'environ + 12 % en 1999, en raison d'un projet gouvernemental relatif à l'imposition de nombreuses catégories de polices d'assurance vie qui aurait réduit de façon considérable les avantages fiscaux de ces produits à partir de 2000. Ce projet a toutefois été abandonné en décembre 1999. En 2000, le marché allemand de l'assurance vie enregistre une légère augmentation de l'ordre de + 2 % ; cette augmentation est liée à une plus grande prise de conscience du besoin de se constituer une épargne privée pour la retraite dans un contexte d'incertitudes relatives aux projets du gouvernement concernant la création d'un nouveau régime de retraite par capitalisation. Historiquement, le principal produit d'assurance vie en Allemagne a toujours été le contrat d'assurance vie mixte individuelle ; toutefois, la tendance évolue depuis quelques années, certains produits tels que les rentes différées et/ou les contrats en unités de compte connaissant un succès croissant.

BELGIQUE

Globalement, l'activité d'assurance vie individuelle a fortement progressé durant ces dernières années, notamment du fait de la croissance des produits d'épargne. Les produits d'assurance vie individuelle traditionnels ont enregistré une baisse de - 12 % en 1999 : cette baisse est à relier au taux de croissance élevé constaté en 1998, le marché ayant anticipé une révision du taux d'intérêt minimum garanti sur ces produits. En 1999, pour la première fois, les produits d'investissement et d'épargne ont

dépassé ceux d'assurance vie traditionnels, en raison (i) de la diminution du taux minimum garanti sur ces derniers, (ii) de la bonne performance des marchés financiers et (iii) d'une meilleure connaissance des produits d'épargne par le public. En 2000, la croissance s'établit à environ + 20 %, notamment du fait des contrats en unités de compte.

AUTRES PAYS

AXA commercialise également des produits d'assurance vie, épargne, retraite dans d'autres pays d'Europe (Pays-Bas, Luxembourg, Italie, Espagne, Portugal, Autriche, Hongrie, Suisse et Turquie), au Maroc, au Canada, à Singapour et en Chine. Dans chacun de ces pays, les produits sont conçus en fonction de la spécificité du marché concerné ; ils sont proposés par l'intermédiaire de réseaux de distribution différents selon les pays, comprenant des agents généraux, des forces de vente salariées, des réseaux bancaires et/ou des courtiers. AXA a également des intérêts dans des sociétés non consolidées qui distribuent des produits d'assurance-vie en Amérique du Sud, en Afrique, au Moyen-Orient et dans la zone Asie/Pacifique.

CONCURRENCE

L'intensité et la nature de la concurrence varient selon les pays où AXA est implanté. La concurrence est forte pour toutes les catégories de contrats commercialisés par AXA (prévoyance, santé, épargne, retraite, sous forme individuelle ou de contrats collectifs). De nombreuses compagnies d'assurance proposent des produits similaires à ceux distribués par AXA ; dans certains cas, elles utilisent également des techniques de commercialisation très semblables. En outre, AXA se trouve de plus en plus

en concurrence avec des banques, des gestionnaires d'actifs, des conseillers en patrimoine ainsi que d'autres institutions financières pour la vente de produits d'épargne et, dans une moindre mesure, celle des produits d'assurance vie.

Les principaux facteurs de concurrence affectant les activités de l'assurance vie sont (i) les tarifs, (ii) la solidité financière et les notations des compagnies d'assurance, (iii) la taille et la puissance des réseaux de distribution, (iv) la gamme de produits offerts et leur qualité, (v) la qualité du service, (vi) les résultats de la gestion financière, (vii) pour les contrats concernés, les niveaux historiques des participations bénéficiaires reconnus aux assurés et (viii) l'évolution de la réglementation dans la mesure où elle a un impact sur le taux de chargement des contrats. Les notes des agences de notation sont un paramètre déterminant pour la compétitivité des compagnies d'assurance dans chacun des grands marchés où AXA est présent. Au 31 décembre 2000, les principales filiales d'assurance vie d'AXA étaient notées AA par Standard & Poors et Fitch IBCA Investors services, L.P. et Aa3 par Moody's.

PRODUITS

AXA propose une gamme complète de produits prévoyance, santé, épargne et retraite destinés aux particuliers et aux entreprises. L'assurance vie et retraite regroupe les produits de rentes immédiate et différée, les produits à capital différé et ceux d'épargne. Les produits santé proposés comprennent les couvertures de frais de soins et d'hospitalisation, des garanties pour maladies redoutées ainsi que des prestations d'indemnités journalières en cas d'incapacité. Les caractéristiques précises des produits proposés par AXA varient d'un pays à l'autre.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Comptes consolidés

Rapport de gestion

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

Les cotisations et les provisions techniques par principales lignes de produits s'analysent comme suit (données brutes de réassurance) :

Assurance Vie, Epargne, Retraite (en millions d'euros, sauf pourcentages)	Cotisations par produit			Provisions techniques au 31/12/2000	
	2000 ¹	1999	1998		
Epargne/Prévoyance	26 %	12.006	9.816	8.203	107.291
Epargne/Retraite	58 %	26.645	21.192	18.690	201.010
Individuelle	51 %	23.332	19.177	16.927	163.740
Collective	7 %	3.313	2.015	1.764	37.271
Santé	9 %	4.244	3.535	2.412	4.316
Autres	6 %	2.664	2.548	3.142	25.576
TOTAL	100 %	45.560	37.091	32.446	338.193
Dont Unités de compte	43 %	19.612	15.080	13.079	117.469
Dont With-Profit	5 %	2.384	2.704	1.744	25.111

(1) Le chiffre d'affaires des autres activités (commissions perçues sur la gestion des actifs pour compte de tiers et les commissions reçues sur la vente d'OPCVM ne font pas l'objet d'une ventilation.

De nombreux contrats d'assurance vie vendus par AXA prévoient pour le souscripteur du contrat une participation aux bénéfices ; cette participation est reconnue au souscripteur sous la forme d'une "distribution" qui accroît la valeur de l'épargne constituée pour son compte et donc celle des prestations qui lui sont dues.

CONTRATS "WITH-PROFIT" AU ROYAUME-UNI

Ces produits, spécifiques au Royaume-Uni, sont proposés par de nombreuses compagnies d'assurance vie, dont AXA Sun Life et AXA Equity & Law (cette dernière ne souscrivant plus d'affaires nouvelles). Les cotisations des souscripteurs des contrats "with-profit" sont versées dans un fonds cantonné de la compagnie vie. Les cotisations sont investies dans différents placements (actions, immobilier, obligations) et les souscripteurs de ces contrats ont droit à une part des revenus et plus-values réalisés sur ces placements. La participation des souscripteurs aux bénéfices, désignée sous le nom de "bonus", est payée ou créditée aux contrats "with-profit" sur la recommandation de

l'actuaire de la compagnie et avec l'approbation de son conseil d'administration. Il y a deux types de "bonus": les "regular bonus" et les "terminal bonus". Les "regular bonus", qui ont pour but d'assurer un rendement au souscripteur par une augmentation régulière de leur épargne (et donc des prestations qui lui sont rattachées), lui sont crédités de façon périodique et constituent la reconnaissance partielle des rendements financiers ; une fois crédités, ces "regular bonus" sont acquis au souscripteur à l'échéance du contrat (décès ou autres cas prévus par la police). Les "terminal bonus", dont le paiement n'est pas garanti à l'avance, ont pour but de permettre aux souscripteurs de participer aux résultats cumulés de la gestion financière en intégrant d'autres éléments affectant la société (dont les frais généraux, les charges techniques liées à la mortalité constatée et les taxes). Ces "bonus à l'échéance" peuvent représenter une part très significative (souvent plus de 50 %) du capital total versé à l'échéance du contrat ; en cas de rachat avant l'échéance, la détermination du montant à payer est laissée à la discrétion de la direction de la société.

En 2000, AXA a annoncé un projet de réorganisation financière d'AXA Equity & Law, une de ses filiales d'assurance vie au Royaume-Uni, à la suite de laquelle une partie des actifs d'AXA Equity & Law qui ont été accumulés au cours des années passées (et qui constituent l' "inherited estate") sera attribuée à AXA en sa qualité d'actionnaire, l'autre partie étant attribuée aux souscripteurs des contrats sous la forme d'une participation aux bénéfices exceptionnelle, payable à l'échéance du contrat, accompagnée d'un versement immédiat en numéraire. A la suite du vote des assurés en octobre 2000 et de la décision de la Haute Cour de Justice, la réorganisation sera effective le 1^{er} avril 2001. Le montant revenant à l'actionnaire est assujéti à une série de contraintes et, en tout état de cause, ne pourra être distribué avant 2006.

CONTRATS EN UNITÉS DE COMPTE

Ces contrats sont adossés à des placements de type OPVCM et sont appelés aussi assurance à capital variable (ACAV). Le risque de perte (et le potentiel de gain) sur ces placements est transféré aux souscripteurs tandis que la société vie perçoit des honoraires pour la gestion des actifs correspondants. Les flux de revenus de ces produits en unités de compte sont beaucoup plus faciles à prévoir pour la société vie que dans le cas de produits d'assurance vie traditionnels. Ils dépendent toutefois du montant des encours gérés qui est soumis aux fluctuations du marché.

Au cours des dernières années, les sociétés vie d'AXA ont enregistré une croissance importante pro-

venant de produits orientés vers l'épargne, notamment ceux en unités de compte. Cette croissance a été constatée principalement en Europe et dans la région Asie Pacifique et s'explique par (i) une meilleure connaissance de ces produits par les consommateurs, (ii) l'évolution, en cours ou prévisible, des régimes de retraite étatiques vers des régimes privés et (iii) la bonne performance des marchés financiers ; elle perdure pour nos sociétés aux Etats-Unis, où le marché est pourtant plus mûr à l'égard de ces produits. En juillet 2000, AXA Nichidan (au Japon) a lancé la vente de produits vie en unités de compte (qui ont représenté 6 % des affaires individuelles nouvelles) et en janvier 2001, AXA China Region (à Hong-Kong) a fait de même.

DISTRIBUTION

AXA assure la distribution de ses produits d'assurance vie, épargne, retraite par l'intermédiaire de divers canaux qui comprennent notamment des agents exclusifs, des courtiers indépendants, des producteurs salariés, la vente directe (y compris la vente par internet) et des réseaux spécialisés incluant des banques et autres institutions financières. Les canaux de distribution et leur importance varient d'un pays à un autre. Dans un certain nombre de cas, ces canaux de distribution commercialisent également des produits d'assurance dommages d'AXA, ainsi que des produits de services financiers d'AXA, notamment ceux proposés par les sociétés de gestion d'actifs.

Les canaux de distribution utilisés par les principales sociétés d'AXA sont présentés dans le tableau ci-après :

Modes de distribution d'AXA en Assurance Vie, Epargne, Retraite			
	Agents exclusifs et réseaux salariés	Courtiers et agents indépendants	Autres réseaux dont marketing direct et partenariat avec les banques
France	53 %	37 %	10 %
Etats-Unis	57 %	43 %	-
Asie Pacifique			
- Japon ¹	-	28 %	72 %
- Australie et Nouvelle Zélande	12 %	26 %	62 %
- Hong Kong	100 %	-	-
Royaume-Uni ²	18 %	77 %	15 %
Allemagne	53 %	29 %	18 %
Belgique	8 %	50 %	42 %

(1) Sur la base des affaires nouvelles émises entre mars et septembre 2000. Environ 72 % des produits sont distribués par des réseaux de distribution tels que chambres de commerce et force de vente spécialisée auprès des entreprises.

(2) Vie et retraite seulement, i.e. hors l'activité santé dont 61 % sont distribués par des agents exclusifs et 39 % par des courtiers et conseillers financiers indépendants.

RACHATS

Pour la plupart des produits d'épargne-retraite et de prévoyance, les coûts enregistrés par la société d'assurance lors de l'émission du contrat (commissions, frais de souscription et d'émission) sont supérieurs à ceux comptabilisés les années suivantes. La stabilité du portefeuille de contrats est par conséquent un facteur important de la rentabilité des sociétés d'assurance vie. La grande majorité des produits vie, épargne, retraite individuels distribués par AXA peu-

vent être rachetés par les assurés à une valeur contractuelle de rachat ; ils comportent des frais de souscription (ou chargements sur versements) qui sont prélevés au moment de l'émission du contrat et/ou des pénalités de rachat (appliqués en cas de rachat anticipé) qui sont en général destinés à compenser une partie de ces coûts d'acquisition.

Le taux des rachats rapportés aux provisions techniques brutes moyennes pour les trois derniers exercices est présenté dans le tableau ci-dessous :

Assurance Vie, Epargne, Retraite Rachats de l'exercice (en millions d'euros, sauf pourcentages)	2000		1999	1998
	Montant	Taux	Taux	Taux
France	5.139	7,4 %	6,2 %	5,6 %
Etats-Unis				
– Epargne/Prévoyance	1.051	3,8 %	4,0 %	6,4 %
– Epargne/Retraite	4.559	9,7 %	9,4 %	8,9 %
Asie Pacifique				
– Japon	1.831	5,6 %	n/a	n/a
– Australie / Nouvelle-Zélande	1.728	8,1 %	6,6 %	7,4 %
Royaume-Uni	4.139	6,0 %	3,3 %	6,9 %
Allemagne	324	1,5 %	1,3 %	1,3 %
Belgique	568	7,0 %	3,4 %	2,2 %

Assurance dommages

AXA propose une large gamme de produits d'assurance dommages pour les particuliers comme pour les entreprises. Les cotisations émises se sont élevées à 15,6 milliards d'euros représentant 19 %

du chiffre d'affaires consolidé d'AXA pour l'exercice 2000.

Le tableau suivant présente la répartition géographique des cotisations et provisions pour sinistres à payer (brutes de réassurance) ainsi que les ratios clés de cette activité :

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Comptes consolidés

Rapport de gestion

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

Assurance dommages^{1, 2} (en millions d'euros, sauf pourcentages)		2000	1999	1998
France :				
Cotisations	26 %	4.001	3.926	4.179
Ratio de sinistralité		81,7 %	79,5 %	77,4 %
Ratio combiné ³		108,1 %	111,3 %	104,7 %
Provisions de sinistres	27 %	7.198	7.456	6.676
Allemagne :				
Cotisations	20 %	3.085	2.766	2.473
Ratio de sinistralité		77,3 %	78,2 %	77,3 %
Ratio combiné		109,1 %	111,5 %	106,9 %
Provisions de sinistres	20 %	5.130	4.982	3.800
Royaume-Uni :				
Cotisations	17 %	2.683	2.008	905
Ratio de sinistralité		90,5 %	77,1 %	75,9 %
Ratio combiné		128,0 %	112,6 %	106,5 %
Provisions de sinistres	15 %	4.020	3.871	1.060
Belgique :				
Cotisations	8 %	1.297	1.285	1.310
Ratio de sinistralité		83,4 %	83,7 %	86,3 %
Ratio combiné ³		114,8 %	115,3 %	127,8 %
Provisions de sinistres	16 %	4.322	4.266	4.174
Autres pays :				
Cotisations	29 %	4.513	3.607	3.023
Ratio de sinistralité		82,5 %	79,0 %	78,3 %
Ratio combiné		113,4 %	110,1 %	111,5 %
Provisions de sinistres	21 %	5.592	5.020	3.875
TOTAUX				
Cotisations	100 %	15.579	13.593	11.889
Ratio de sinistralité		82,9 %	79,1 %	78,5 %
Ratio combiné³		113,9 %	111,6 %	109,8 %
Provisions de sinistres	100 %	26.262	25.595	19.585

(1) Ratio de sinistralité : rapport de la charge technique nette de réassurance (y compris les frais de gestion de sinistre) sur les cotisations acquises nettes de réassurance.

Ratio combiné : somme du ratio de sinistralité et taux de chargement (rapport des frais d'acquisition et des frais d'administration sur les cotisations acquises nettes de réassurance).

(2) Les montants au 31 décembre ne comprennent pas les provisions d'égalisation et sont bruts de réassurance.

(3) Hors charges exceptionnelles en 1999 en France : le ratio combiné de la France s'élève à 106,0% et le ratio combiné total est de 110,1%. Hors charges exceptionnelles en 1998 en Belgique : le ratio combiné de la Belgique s'élève à 117,7% et le ratio combiné total est de 108,5%.

Pour le déroulé des provisions de sinistres sur une durée de dix ans, se reporter à la rubrique " Provisions de sinistres" dans cette partie du Rapport Annuel.

MARCHÉS

Après plusieurs années d'une concurrence très rude ayant entraîné une baisse de tarifs, notamment dans l'assurance automobile et les risques d'entreprises, le marché de l'assurance dommages a été marqué en 1999 et 2000 par les premières augmentations de tarifs dans certains pays européens. Cette augmentation a contribué en partie à pallier les effets négatifs de la détérioration générale de la

sinistralité du fait d'une part, des catastrophes naturelles survenues en 1999 et d'autre part, de l'augmentation générale du coût des sinistres et de leur fréquence (essentiellement pour l'assurance automobile).

Dans chacun de ses grands marchés, AXA exerce son activité à travers des compagnies d'assurance dommages établies de longue date, les principales se situant en Europe : en France (AXA Assurances, AXA Courtage, AXA Conseil et Direct Assurance), au Royaume-Uni (AXA Insurance UK), en Allemagne (AXA Colonia) et en Belgique (AXA Royale Belge).

Assurance dommages	Sur la base des cotisations émises			
	Rang mondial du marché ¹	Part du marché mondial ¹	Rang d'AXA	Part de marché d'AXA ²
Allemagne	3	8 %	2 ³	6 %
Royaume-Uni	4	6 %	3 ⁴	7 %
France	5	5 %	1	18 %
Belgique	14	1 %	1	19 %

1) Données extraites de l'étude Swiss Ré Sigma "L'assurance dans le monde en 1999".

2) Sur la base des dernières données de marché disponibles (en général au 31/12/1999 ou estimation au 31/12/2000).

3) Sur la base des cotisations émises en 1999, AXA est troisième en assurance responsabilité civile (9,7% de part de marché), troisième en assurance habitation (5,2% de part de marché) et quatrième en assurance automobile (4,2% de part de marché).

4) Au Royaume-Uni, AXA se classe au 3^e rang en ce qui concerne l'automobile de particuliers (8,5% de part de marché), au 4^e rang en assurance habitation / dommages aux biens (6,2% de la part de marché), au 5^e rang en assurance automobile d'entreprises (5,4% de part de marché) et 3^e rang en assurance dommages d'entreprises (10,3% de part de marché). Ces informations (basées sur les parts de marché) prennent en compte la création en 2000 de Commercial General Norwich Union qui devient le premier assureur dommages au Royaume-Uni.

FRANCE

Après une période de croissance continue supérieure à 5 % entre 1992 et 1995, la progression des cotisations émises sur le marché français de l'assurance dommages a ralenti depuis 1996. Cette diminution est due à une stabilisation de la demande, une compétition accrue et une baisse des taux de primes. En 1999, le marché a connu une croissance d'environ 2 %, qui s'est légèrement accélérée en 2000 (estimation + 4 %). Cette évolution s'explique essentiellement par le dynamisme de l'économie française et par une hausse des tarifs dans certaines branches (notamment l'assurance habitation).

ROYAUME-UNI

Le marché britannique de l'assurance dommages (particuliers et entreprises) a également atteint sa maturité : en conséquence, il n'a connu qu'une croissance restreinte au cours des dernières années. Des regroupements parmi les assureurs les plus importants ont contribué à un raffermissement général des taux de primes : les principales hausses de tarif en 2000 ont été constatées sur la branche automobile, les taux de cotisations des contrats habitation restant relativement stables. Bien que les marchés de l'assurance dommages aux biens et responsabilité civile entreprises soient restés concurrentiels, les hausses de tarifs commencent à être acceptées. Par ailleurs, un certain nombre de

changements législatifs intervenus récemment au Royaume-Uni auront selon toute vraisemblance un impact important sur le coût des sinistres comportant des dommages corporels. Certains de ces changements ont une incidence sur la cadence de paiement des sinistres et d'autres sur le montant des indemnités.

ALLEMAGNE

Le marché allemand de l'assurance dommages a connu un taux annuel de progression de ses cotisations supérieur à 7 % de 1991 à 1995, une stagnation sur la période 1996 à 1999, et une légère reprise à environ 1% en 2000. Ces évolutions sont dues à la forte concurrence tarifaire, conséquence de la déréglementation du marché et aux effets, très limités, de la réunification de l'Allemagne. La légère croissance constatée en 2000 provient principalement de la branche automobile, où les cotisations ont progressé de 3% environ, cette branche représentant environ 44% de l'activité totale.

BELGIQUE

Les tarifs de la branche automobile ont légèrement augmenté par rapport à 1999, essentiellement en raison d'un accroissement de la demande, liée notamment à une hausse exceptionnelle des nouvelles immatriculations, et d'une légère amélioration des taux. Un accroissement de la demande avait également été observé en 1998 et s'expliquait par le remplacement d'une partie importante du parc automobile et par une plus grande confiance des consommateurs dans l'économie belge. Au cours des dernières années, la branche des accidents du travail a souffert d'une concurrence rude et de la faiblesse des taux appliqués. Les produits incendie et autres dommages aux biens ont connu une légère hausse.

ASSURANCE DOMMAGES DANS LES AUTRES PAYS

Outre les principales filiales d'assurance dommages déjà décrites, AXA propose des produits d'assurance

dommages aux particuliers comme aux entreprises dans d'autres pays d'Europe (Italie, Espagne, Pays-Bas, Portugal, Luxembourg, Suisse, Autriche, Hongrie) ainsi qu'au Canada, au Maroc, en Turquie, au Japon, à Singapour et à Hong-Kong. Les produits sont conçus en fonction de la spécificité du marché concerné et sont proposés par l'intermédiaire de réseaux de distribution variant selon les pays. AXA a également des intérêts dans des sociétés non consolidées qui commercialisent des produits d'assurance dommages en Amérique du Sud, dans la zone Asie-Pacifique, au Moyen-Orient et en Afrique.

CESSIONS EN RÉASSURANCE

Les sociétés d'assurance dommages d'AXA utilisent différents types de réassurance, essentiellement pour limiter leur exposition maximale aux catastrophes naturelles, aux risques de pollution et à certains autres risques. Une majorité de ces cessions en réassurance est faite au travers d'AXA Cessions, qui organise des programmes de rétrocession à des réassureurs externes. Les cotisations totales cédées par les sociétés d'assurance dommages à des réassureurs externes au Groupe ont atteint en 2000 1.146 millions d'euros (contre 1.010 millions d'euros en 1999).

CONCURRENCE

L'intensité et la nature de la concurrence varient selon les pays où AXA est implanté. Dans l'ensemble, le secteur de l'assurance dommages est fortement concurrentiel dans chacun des grands marchés où AXA est présent et se caractérise par une capacité de souscription qui se traduit par un bas niveau de taux de primes. Les principaux facteurs de concurrence sont (i) les tarifs, (ii) la solidité financière et la capacité à régler les sinistres, (iii) la gamme de produits et leur qualité, (iv) la qualité du service, (v) le réseau de distribution, et (vi) l'évolution de la réglementation dans la mesure où elle a un impact sur les tarifs ou les coûts des sinistres. En France, en

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Comptes consolidés

Rapport de gestion

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

Allemagne et en Belgique, les marchés restent très fragmentés ; au Royaume-Uni, ces dernières années ont vu des regroupements des principales sociétés du secteur, tant d'assurance que de courtage, qui se sont traduits par une concentration accrue du marché au profit de quelques grands acteurs.

PRODUITS

AXA propose une gamme complète de produits comprenant principalement des assurances automobile, habitation, dommages aux biens et responsabilité civile, destinés tant aux particuliers qu'aux petites et moyennes entreprises.

Les cotisations et les provisions techniques pour les principales lignes de produit s'analysent comme suit :

Assurance dommages (en millions d'euros, sauf pourcentages)	Cotisations émises			Provisions techniques au 31/12/2000	
	2000	1999	1998		
Particuliers					
Automobile	38 %	5.939	5.048	4.511	10.094
Dommages aux biens	14 %	2.223	2.129	1.839	2.488
Entreprises					
Automobile	7 %	1.121	1.002	818	1.726
Dommages aux biens	11 %	1.695	1.496	1.227	2.213
Responsabilité civile	8 %	1.238	1.048	826	4.106
Autres	22 %	3.363	2.870	2.673	10.737
TOTAL	100 %	15.579	13.593	11.894	31.364

DISTRIBUTION

Comme pour l'assurance vie, épargne, retraite, AXA assure la distribution de ses produits d'assurance dommages par l'intermédiaire de divers canaux

de distribution qui varient d'un pays à un autre.

Les canaux de distribution utilisés par les sociétés d'assurance dommages d'AXA sont présentés dans le tableau suivant :

Modes de distribution d'AXA en assurances dommages (sur la base des cotisations émises 2000)	Agents généraux et réseaux salariés	Coutiers et agents indépendants	Marketing direct	Autres
France	75 %	22 %	3 %	-
Allemagne	44 %	49 %	4 %	3 %
Royaume-Uni	-	53 %	21 %	26 %
Belgique	-	79 %	-	21 %

Assurance internationale

L'Assurance internationale regroupe essentiellement les activités d'AXA Corporate Solutions et d'AXA Assistance ; AXA Corporate Solutions regroupe désormais dans une structure d'exploitation commune, les activités de réassurance (précédemment exercées par AXA Réassurance), celles d'assurance des

grands risques (précédemment exercées par AXA Global Risks) et celles d'AXA Cessions. En 2000, le chiffre d'affaires de l'Assurance internationale s'est élevé à 3,7 milliards d'euros, soit 5% du total consolidé d'AXA.

Le tableau suivant présente la répartition des cotisations émises et des provisions pour sinistres (brutes de réassurance) et les ratios clés de l'activité d'Assurance internationale d'AXA :

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Comptes consolidés

Rapport de gestion

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

Assurance internationale ^{1, 2} (en millions d'euros, sauf pourcentages)	2000	1999	1998
AXA Corporate Solutions			
Cotisations	90 % 3.297	2.818	2.470
Ratio de sinistralité	86,3 %	103,2%	94,4 %
Ratio combiné	120,6 %	132,2 %	122,6 %
Provisions de sinistres	96 % 8.288	7.993	6.652
Dont Insurance			
Cotisations	30 % 1.097	1.400	1.096
Ratio de sinistralité	109,8 %	118,5 %	105,5 %
Ratio combiné	137,4 %	147,0 %	134,7 %
Provisions de sinistres	52 % 4.523	4.359	3.451
Dont Reinsurance			
Cotisations	58 % 2.124	1.385	1.359
Ratio de sinistralité	75,7 %	87,6 %	85,5 %
Ratio combiné	113,3 %	119,5 %	114,4 %
Provisions de sinistres	42 % 3.631	3.518	3.175
Assistance			
Cotisations	9 % 328	281	278
Ratio de sinistralité	76,9 %	68,2 %	68,8 %
Ratio combiné	102,2 %	95,1 %	96,3 %
Provisions de sinistres	1 % 55	54	55
TOTAUX³			
Cotisations	100 % 3.651	3.109	2.833
Ratio de sinistralité	84,2 %	99,2 %	92,1 %
Ratio combiné	117,5 %	128,0%	120,4 %
Provisions de sinistres	100 % 8.656	8.356	7.130

(1) Ratio de sinistralité : rapport de la charge technique nette de réassurance (y compris les frais de gestion de sinistre) sur les cotisations acquises nette de réassurance.

Ratio combiné : somme du ratio de sinistralité et taux de chargement (rapport des frais d'acquisition et des frais d'administration sur les cotisations acquises nettes de réassurance).

(2) Les chiffres au 31 décembre ne comprennent pas les provisions d'égalisation et sont bruts de réassurance.

(3) Le total comprend les données des autres activités transnationales, non présentées dans ce tableau.

Pour le déroulé des sinistres dommages sur une durée de dix ans, se reporter à la rubrique "Provisions de sinistres" dans cette partie du Rapport Annuel.

MARCHÉ ET CONCURRENCE

AXA Corporate Solutions exerce ses activités principalement en France, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Canada et à Singapour :

- Le marché mondial de la réassurance a été marqué par des fusions, des consolidations et certains désengagements. Dans ce dernier cas, des sociétés se sont retirées de ce marché soit en transférant leurs activités à d'autres sociétés soit en cessant la souscription de tout nouveau contrat. Les taux de cotisations ont connu une hausse importante, en particulier sur les risques de catastrophes naturelles, en dépit de la surcapacité qui caractérise actuellement le marché de la réassurance. Plus spécifiquement, les activités de réassurance d'AXA Corporate Solutions ont bénéficié d'un

redressement du marché lié au niveau de couverture des événements catastrophiques. Sur la base des cotisations brutes pour 1998, AXA Corporate Solutions est le deuxième groupe de réassurance français.

- Les caractéristiques essentielles du marché dans lequel AXA Corporate Solutions exerce son activité "Grands risques" sont les suivantes : un accroissement de la demande des clients dans le domaine de l'analyse des risques, y compris financiers, le développement des activités de transferts de risques telles que les couvertures financières et la titrisation des risques, ainsi qu'une mondialisation des intervenants (aussi bien pour les courtiers que pour les sociétés d'assurance).

PRODUITS

Les cotisations et les provisions techniques pour les principaux produits d'assurance s'analysent comme suit :

Assurance internationale (en millions d'euros, sauf pourcentages)	Cotisations par produit			Provisions techniques au 31/12/2000	
	2000	1999	1998		
Dommages aux biens	44 %	1.589	1.290	1.129	3.702
Automobile, Maritime, Aviation	20 %	738	620	526	1.378
Responsabilité civile	13 %	473	403	308	2.165
Assistance	9 %	328	281	278	131
Autres	14 %	523	515	593	3.183
TOTAL	100 %	3.651	3.109	2.833	10.559

AXA CORPORATE SOLUTIONS REINSURANCE (ANCIENNEMENT AXA RÉASSURANCE)

Cette société réassure des portefeuilles de contrats d'assurance géographiquement dispersés et de natures diverses comprenant les risques suivants : dommages aux biens (y compris les événements catastrophiques), responsabilité civile, assurance maritime, risques financiers et de caution ainsi que d'assurance vie. AXA Corporate Solutions Reinsurance intervient aussi bien au travers de traités proportionnels que de traités non proportionnels.

AXA CORPORATE SOLUTIONS INSURANCE (ANCIENNEMENT AXA GLOBAL RISKS)

Cette société propose des couvertures aux grandes entreprises aussi bien nationales qu'internationales ; les risques souscrits sont les dommages aux biens, la responsabilité civile, les assurances maritime / aviation / transport (MAT), la construction, les risques financiers ainsi que la responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux. AXA Corporate Solutions Insurance propose également des services d'analyse et de prévention des risques.

AXA CESSIONS

Les filiales d'assurance dommages d'AXA réassurent une large partie de leurs affaires en interne auprès d'AXA Cessions, qui coordonne leur rétrocession à des réassureurs externes afin de minimiser l'exposition aux risques de chacune de ces filiales et du groupe dans son ensemble.

CESSIONS EN RÉASSURANCE

AXA Corporate Solutions suit attentivement ses expositions pour s'assurer que les risques souscrits sont diversifiés géographiquement et par nature, de manière à éviter des cumuls d'exposition ; l'exposition à un événement unique est limitée par des cessions à des réassureurs externes (contrats de rétrocession).

AXA Corporate Solutions a cédé 1 020 millions d'euros à des réassureurs externes en 2000.

AUTRES ACTIVITÉS TRANSNATIONALES

AXA propose des prestations d'assistance par l'intermédiaire d'AXA Assistance et de sa filiale Interpartner Assistance. Ces prestations incluent l'assistance médicale des personnes en voyage et l'assistance technique aux véhicules automobiles. Ses principaux clients sont des compagnies d'assurance, des sociétés gestionnaires de cartes de crédit, les tour opérateurs et les constructeurs automobiles, qui proposent ces services à leurs propres clients.

DISTRIBUTION

AXA Corporate Solutions commercialise ses produits principalement par le biais de courtiers d'assurance et de réassurance.

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Comptes
consolidés

Rapport
de gestion

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

Gestion d'actifs

La gestion d'actifs est devenue pour AXA une activité de plus en plus importante tant sur le plan stratégique que sur celui de la rentabilité. Le développement des actifs gérés pour compte de tiers est un élément clé de la stratégie mise en œuvre par AXA dans les services financiers, qui cherche à tirer parti des forces acquises et d'une base de clientèle en expansion. Cette stratégie repose sur la conviction que les compétences d'AXA en matière de gestion d'actifs lui permettront à l'avenir de bénéficier de la croissance attendue de l'épargne sur les marchés où AXA opère. En 2000, les revenus de la gestion d'actifs s'élevaient à 3,0 milliards d'euros, soit 4% du chiffre d'affaires consolidé d'AXA.

Les principales sociétés de gestion d'actifs d'AXA sont Alliance Capital Management LP ("Alliance Capital") et AXA Investment Managers. Ces sociétés sont en charge de la gestion de la grande majorité des actifs liés aux activités d'assurance d'AXA, ainsi que de la gestion d'actifs pour compte de tiers. AXA dispose de spécialistes de la gestion d'actifs sur chacun de ses marchés principaux, que ce soit en Europe, aux Etats-Unis ou dans la région Asie-Pacifique.

Le tableau suivant présente les actifs gérés par les sociétés de gestion d'actifs d'AXA (y compris ceux gérés pour compte de tiers) et les commissions perçues par ces dernières.

Gestion d'actifs (en millions d'euros)	2000	1999	1998
Actifs gérés au 31 décembre¹			
Pour compte de tiers	468.547	341.842	210.901
Pour AXA : en unités de compte	83.976	83.552	57.148
hors unités de compte	206.942	182.519	135.232
TOTAL	759.465	607.913	403.281
Commissions perçues totales			
Alliance Capital	2.743	1.727	1.126
AXA Investment Managers	557	357	201
National Mutual Fund Management	51	54	53
SOUS-TOTAL	3.351	2.137	1.380
Elimination des opérations intragroupes	(367)	(209)	(88)
Contribution au chiffre d'affaires d'AXA	2.984	1.928	1.292

(1) Sur la base de la valeur du marché.

Les marchés de la gestion d'actifs restent très fragmentés, les bases de compétition étant en pleine mutation : aucun acteur unique, ni même aucun groupe réduit de concurrents, ne domine ce marché mondial. Les sociétés de gestion d'actifs d'AXA (Alliance Capital, AXA Investment Managers et National Mutual Funds Management) sont confrontées à une concurrence importante dans tous les compartiments de leur activité, en partie du fait que les obstacles à l'entrée sur ce marché sont relativement faibles ; parmi les facteurs de concurrence, on trouve la gamme des produits d'investissement proposés, la performance de ces investissements et la qualité du service aux clients.

ALLIANCE CAPITAL

Alliance Capital, filiale d'AXA Financial, Inc., est une des plus importantes sociétés de gestion d'actifs dont le siège est aux Etats-Unis. Alliance Capital propose toute une gamme de services aux particuliers ainsi qu'aux entreprises et à des clients institutionnels, dont notamment Equitable Life (société d'assurance vie, épargne, retraite d'AXA aux Etats-Unis, filiale d'AXA Financial, Inc.) qui est l'un de ses principaux clients institutionnels.

Le 2 octobre 2000, Alliance a acquis l'activité et les actifs gérés de Sanford Bernstein. La transaction a été payée en numéraire à hauteur de 1,5 milliard de dollars et par émission de 40,8 millions de parts nouvelles d'Alliance Capital pour le solde. La partie du montant

de l'acquisition payée en numéraire par Alliance Capital a été financée par AXA Financial qui avait souscrit à une augmentation de capital réservée d'Alliance Capital pour 1,6 milliard de dollars en juin 2000.

Alliance Capital propose une gamme de services diversifiée dans la gestion d'actifs et activités annexes à une clientèle d'investisseurs institutionnels et particuliers, qui comprend :

- de la gestion dédiée pour de grands comptes privés (grandes fortunes, organisation charitable),
- de la gestion d'OPCVM pour des investisseurs individuels,
- de la gestion sous mandat pour des investisseurs institutionnels (dont les fonds de pension),
- des services dédiés aux investisseurs institutionnels tels que l'analyse financière, le courtage ou conseils en stratégie d'investissements.

Au 31 décembre 2000, Alliance Capital gérait environ 483 milliards d'euros d'actifs, dont 418 milliards d'euros pour le compte de tiers.

AXA INVESTMENT MANAGERS ("AXA IM")

AXA IM est une des plus importantes sociétés de gestion d'actifs dont le siège est en Europe. Au 31 décembre 2000, les actifs gérés par AXA IM totalisaient 256 milliards d'euros, dont 44 milliards d'euros d'actifs gérés pour le compte de tiers. Ses activités se sont étendues au cours de ces deux dernières années du fait (i) d'une restructuration de la gestion interne des investissements des compagnies d'assurance d'AXA, (ii) de l'acquisition par AXA de Nippon Dantai, dont les actifs sont désormais en grande partie gérés par AXA IM, et (iii) de l'intégration d'AXA Rosenberg, spécialiste américain de la gestion quantitative acquis au début de 1999 et axé sur l'élaboration et la vente de produits structurés obligations et actions.

AXA IM propose une gamme de services diversifiés à une clientèle qui comprend :

- les compagnies d'assurance du groupe AXA (mandats des fonds généraux et supports ACAV),
- des clients institutionnels (gestion sous mandat),
- des investisseurs particuliers pour lesquels AXA IM gère des OPCVM distribués par AXA et par des réseaux tiers.

Autres services financiers

Les "Autres services financiers" comprenaient essentiellement les activités de Donaldson, Lufkin & Jenrette, une banque d'affaires basée aux Etats-Unis qui a été vendue au groupe Crédit Suisse le 3 novembre 2000. AXA intervient également sur d'autres secteurs de services financiers, notamment en Belgique et en France. En 2000, le chiffre d'affaires des "Autres services financiers" s'élevait à 11,8 milliards d'euros, représentant 15% du chiffre d'affaires consolidé d'AXA et dont 91 % provenaient de Donaldson, Lufkin & Jenrette. La vente de Donaldson, Lufkin & Jenrette se traduira par une réduction sensible de cette activité au sein d'AXA.

AXA BANK BELGIUM (ANCIENNEMENT BANQUES IPPA ET ANHYP)

Les banques IPPA et ANHYP ont fusionné au début de l'année 2000 pour former une nouvelle banque appelée AXA Bank Belgium. Celle-ci, filiale d'AXA Royale Belge, offre une gamme complète de produits bancaires aux particuliers et aux petites entreprises. AXA Bank Belgium possède un réseau d'agents indépendants qui commercialisent également les produits d'assurance d'AXA Royale Belge et les produits de gestion d'actifs d'AXA Investment Managers.

AXA BANQUE ET AXA CRÉDIT

La première fournit des services bancaires destinés aux sociétés du groupe AXA, lesquels peuvent être exécutés directement par elle ou sous-traités. Les principales activités concernées sont la conservation des titres et la gestion des comptes courants et des flux de trésorerie. AXA Banque propose également des services bancaires aux particuliers clients d'AXA et aux agents généraux d'AXA France. AXA Crédit, propose aux clients d'AXA des crédits à la consommation.

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Comptes
consolidés

Rapport
de gestion

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

Actifs des sociétés d'assurance

Comme indiqué précédemment, la gestion des actifs des sociétés d'assurance est essentiellement effectuée par les sociétés du Groupe : Alliance Capital Management et AXA Investment Managers. Ces actifs (assurance vie, assurance dommages et assurance internationale) se divisent principalement en trois catégories découlant de la nature du contrat d'assurance :

- **Contrats en unités de compte.** Les risques et les rendements des actifs investis sont transférés en totalité aux assurés.
- **Contrats d'assurance vie avec participation aux bénéficiaires.** Les risques et les rendements des actifs investis sont conservés par la société d'assurance vie, filiale d'AXA. Cependant, ces produits ouvrant droit à une participation aux bénéfices des assurés, le rendement servi à l'assuré repose largement sur le solde de la gestion financière apparaissant au compte de résultat de la filiale. En conséquence, le résultat de la société d'assurance bénéficie seulement d'une partie de ce solde (à savoir la différence entre le rendement des actifs investis et le montant bénéficiant à l'assuré), ainsi que les divers chargements supportés par les assurés, nets des frais d'acquisition et d'administration.
- **Contrats d'assurance vie (sans participation aux bénéficiaires) et produits d'assurance dommages.¹** Les risques et les rendements sont portés par AXA. Le solde de la gestion financière est entièrement acquis à la filiale et donc à AXA.

Les résultats d'AXA dépendent en partie de la qualité et du niveau de performance des investissements correspondants aux contrats mentionnés ci-dessus. Pour les contrats en unités de compte, les risques et les rendements financiers étant directement transférés aux assurés, les informations concernant les actifs afférents ne sont pas fournies dans ce chapitre.

Compte tenu des risques qui sont associés aux actifs investis et qui pourraient influencer le paiement de sinistres dommages ou les prestations (capital,

rente, etc) versées à l'assuré en assurance vie, chaque pays où AXA opère a mis en place des réglementations décrivant les catégories, les qualités et la concentration des investissements réalisés par les sociétés d'assurance (type d'investissement, nature de l'émetteur, zone géographique).

Les sociétés d'assurance sont généralement, dans des limites prédéfinies, autorisées à investir dans des actions (et titres de participations) ordinaires ou privilégiés, des bons du trésor, des obligations d'entreprises publiques ou privées, des prêts garantis par hypothèque, des immeubles de placement et autres types d'investissement. Par ailleurs, le type d'investissement choisi dépendra des caractéristiques des engagements techniques d'assurance à représenter (y compris les aspects fiscaux et réglementaires concernés). A titre d'exemple, la stratégie pourra être d'investir dans des obligations à taux fixe afin de générer un flux de coupons similaire au flux des paiements prévus dans le cadre du service d'une rente. Par ailleurs, la durée de l'engagement, à plus ou moins long terme, fera varier les besoins de liquidités et donc les stratégies d'investissement au sein des sociétés d'assurance. La stratégie pourra aussi être affectée par (i) le montant et l'échéancier des liquidités disponibles pour investissement, (ii) le contexte boursier, (iii) les fluctuations des taux d'intérêt et (iv) les choix de répartition des actifs.

AXA contrôle et évalue régulièrement l'état de ses investissements à la lumière d'analyses et de prévisions économiques. Les stratégies de répartition d'actifs sont fondées sur des analyses d'adossement actif-passif. Elles peuvent varier selon les secteurs géographiques et les domaines d'activités en fonction de l'éventail des choix d'investissement et de la nature et la durée des contrats d'assurance en vigueur.

Au 31 décembre 2000, environ 51 % et 23 % (55 % et 24 % en 1999) des actifs des sociétés d'assurance vie (y compris les actifs alloués aux contrats "with profit" au Royaume-Uni) étaient respectivement des investissements obligataires et des placements en actions. En ce qui concerne l'assurance dommages, environ 47 % et 35 % (48 % et 33 % en 1999) des actifs investis étaient respectivement des placements obligataires et des placements en actions.

(1) Et produits d'assurance internationale. Les opérations d'assurance internationale comportent un très faible pourcentage de contrats vie.

Au 31 décembre 2000, aucun émetteur ne représentait plus de 10 % des capitaux propres consolidés d'AXA. Les placements en actions et obligations ainsi que les placements immobiliers et les prêts sont en quasi totalité investis dans la zone géographique d'activité (et dans la devise de fonctionnement de la filiale). Les actifs admis en représentation des opérations d'assurance sont constitués essentiellement par des obligations émises par l'Etat et assimilées (40 %), des placements dans des sociétés de services financiers (20 %), de services non financiers (30 %) ainsi que des OPCVM (10 %).

Les **obligations et actions** détenues par AXA sont majoritairement cotés en bourse. Les opérations d'assurance vie et d'assurance dommages en France, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Japon, en Australie, en Allemagne et en Belgique représentent en 2000 approximativement 90 % (90 % en 1999 en excluant le Japon) des placements obligataires et

approximativement 96 % (95 % en 1999 en excluant le Japon) des placements en actions.

Actifs alloués aux contrats "with-profit" britanniques. Ces actifs sont enregistrés à leur valeur de marché dans les comptes consolidés d'AXA en raison de la nature de ces activités. Au 31 décembre 2000, les actifs alloués aux contrats "with-profit" britanniques comprennent des obligations (3 529 millions d'euros), des actions (19 052 millions d'euros), des prêts (302 millions d'euros) et des investissements immobiliers (2 228 millions d'euros). Au 31 décembre 2000, les plus-values latentes représentent approximativement 31,4 % de la valeur de marché de ces actifs contre 43,6 % en 1999.

Produits dérivés. AXA a généralement recours à des instruments dérivés afin de minimiser l'effet des fluctuations défavorables des valeurs des actions, des taux d'intérêt et des taux de change.

Le tableau suivant présente la répartition des actifs des sociétés d'assurance d'AXA par type d'actifs :

Actifs investis des sociétés d'assurance (en millions d'euros, sauf pourcentages) ^{1,3}	2000									
	VIE, ÉPARGNE RETRAITE		DOMMAGES		INTERNATIONALE		TOTAL ASSURANCE		% DU TOTAL	
	Valeur nette comptable ¹	Valeur de marché ⁴								
Obligations										
– de l'Etat français	24.892	26.382	2.344	2.546	563	583	27.798	29.512	11%	11%
– des Etats étrangers	29.736	30.483	8.185	8.409	1.330	1.350	39.251	40.243	15%	15%
– des collectivités locales françaises et étrangères	1.386	1.448	155	160	115	118	1.655	1.726	1%	1%
– des secteurs public et semi-public	8.781	8.997	613	613	554	563	9.948	10.172	4%	4%
– du secteur privé	43.246	43.640	3.847	3.915	1.512	1.514	48.605	49.069	18%	18%
– garanties par une hypothèque	2.631	2.643	7	7	92	95	2.730	2.744	1%	1%
– autres	1.532	1.564	107	108	523	533	2.163	2.205	1%	1%
– dont obligations alloués aux contrats "with-profit" ²	(3.529)	(3.529)	–	–	–	–	(3.529)	(3.529)	(1%)	(1%)
Total de l'actif investi en obligations	108.674	111.628	15.259	15.759	4.688	4.756	128.622	132.143	49%	48%
Actions et titres de participation	33.968	39.964	11.409	13.498	1.613	1.763	46.990	55.225	18%	20%
Titres de transaction	5.247	5.247	–	–	–	–	5.247	5.247	2%	2%
Prêts immobiliers et hypothécaires et autres prêts	25.098	25.169	863	862	53	53	26.014	26.084	10%	9%
Immeubles de placement	9.113	10.670	2.125	2.613	359	425	11.597	13.708	4%	5%
Actifs alloués aux contrats "with-profit" britanniques ²	25.111	25.111	–	–	–	–	25.111	25.111	10%	9%
Disponibilités	16.235	16.235	2.572	2.572	1.142	1.142	19.949	19.949	8%	7%
TOTAL³	223.446	234.024	32.228	35.304	7.855	8.139	263.530	277.467	100%	100%

(1) Les montants sont nets de provisions. Voir Note 7.6 de l'annexe aux comptes consolidés.

(2) Les actifs alloués aux contrats "with-profits" britanniques sont comptabilisés à leur valeur de marché.

(3) Les placements représentatifs des provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte et les titres des sociétés mis en équivalence ne sont pas inclus dans ce tableau.

(4) Se reporter à la Note 3.5 de l'Annexe aux comptes consolidés d'AXA qui présente la méthodologie d'évaluation des investissements.

RENDEMENT DES ACTIFS INVESTIS

Les tableaux suivants contiennent des informations-clés concernant les actifs investis des principales activités d'assurance d'AXA.

Assurance Vie, Epargne, Retraite en France (en millions d'euros)	2000		1999		1998	
	Rendement ¹	Montant	Rendement ¹	Montant	Rendement ¹	Montant
Obligations :						
Revenus financiers bruts	5,8 %	2.220	6,1 %	2.306	5,6 %	2.039
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	-	17	(0,2 %)	(95)	0,2 %	63
	5,8 %	2.237	5,8 %	2.211	5,8 %	2.102
Actifs à la clôture		37.891		39.261		36.973
Actions :						
Revenus financiers bruts	3,3 %	418	2,8 %	317	3,9 %	373
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	3,1 %	389	7,2 %	819	11,9 %	1.145
	6,4 %	807	10,0 %	1.136	15,7 %	1.519
Actifs à la clôture		13.302		11.922		10.728
Immeubles de placement :						
Revenus financiers bruts	2,1 %	106	2,6 %	146	1,6 %	95
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	0,9 %	48	(0,3 %)	(14)	(1,2 %)	(71)
	3,0 %	154	2,3 %	131	0,4 %	25
Actifs à la clôture		4.870		5.337		5.843
Total actif général²						
Revenus financiers bruts	5,1 %	3.110	5,4 %	3.171	5,0 %	2.726
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	0,8 %	491	1,2 %	736	2,1 %	1.134
	5,9 %	3.601	6,6 %	3.907	7,1 %	3.860
ACTIF GENERAL A LA CLOTURE		60.799		60.884		57.512
Actifs alloués aux contrats en Unités de compte		20.227		15.603		10.169
Sociétés mises en équivalence		-		-		-
TOTAL ACTIF INVESTI		81.026		76.487		67.681

(1) Les rendements sont calculés à périmètre constant sur la base de la moyenne des valeurs nettes comptables de chaque catégorie d'actifs entre l'ouverture et la clôture de l'exercice.

(2) Y compris les éléments relatifs aux actifs dont le détail ne figure pas dans ce tableau.

Assurance Dommages en France						
(en millions d'euros)	2000		1999		1998	
	Rendement ¹	Montant	Rendement ¹	Montant	Rendement ¹	Montant
Obligations :						
Revenus financiers bruts	6,1 %	227	5,8 %	224	6,4 %	253
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	–	–	(0,3 %)	(12)	1,1 %	43
	6,1 %	228	5,5 %	211	7,5 %	296
Actifs à la clôture		3.713		3.785		3.964
Actions :						
Revenus financiers bruts	2,8 %	83	2,3 %	57	2,3 %	46
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	11,0 %	323	19,3 %	473	7,1 %	138
	13,9 %	405	21,6 %	529	9,4 %	184
Actifs à la clôture		3.178		2.673		2.222
Immeubles de placement :						
Revenus financiers bruts	1,5 %	17	1,8 %	21	(0,3 %)	(3)
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	1,6 %	19	(2,8 %)	(33)	0,1 %	1
	3,1 %	36	(1,1 %)	(13)	(0,2 %)	(2)
Actifs à la clôture		1.136		1.194		1.157
Total actif général²						
Revenus financiers bruts	4,7 %	431	4,5 %	375	4,7 %	344
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	3,8 %	346	5,3 %	450	2,4 %	172
	8,5 %	777	9,8 %	825	7,1 %	516
TOTAL ACTIF INVESTI		9.215		9.050		7.781

(1) Les rendements sont calculés à périmètre constant sur la base de la moyenne des valeurs nettes comptables de chaque catégorie d'actifs entre l'ouverture et la clôture de l'exercice.

(2) Y compris les éléments relatifs aux actifs dont le détail ne figure pas dans ce tableau.

Assurance Vie, Epargne, Retraite aux Etats-Unis						
(en millions d'euros)	2000		1999		1998	
	Rendement¹	Montant	Rendement¹	Montant	Rendement¹	Montant
Obligations :						
Revenus financiers bruts	8,1 %	1.967	8,4 %	1.747	8,1 %	1.662
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	(0,8 %)	(183)	(1,4 %)	(291)	(0,1 %)	(21)
	7,3 %	1.784	7,0 %	1.456	8,0 %	1.642
Actifs à la clôture		22.494		23.638		19.530
Actions :						
Revenus financiers bruts	23,8 %	215	11,3 %	79	12,3 %	111
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	0,9 %	8	29,3 %	204	1,9 %	(1)
	24,6 %	223	40,6 %	282	14,2 %	110
Actifs à la clôture		961		756		678
Immeubles de placement :						
Revenus financiers bruts	15,6 %	257	16,8 %	305	9,0 %	418
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	0,6 %	10	0,5 %	(32)	4,1 %	(89)
	16,2 %	267	17,3 %	273	13,1 %	330
Actifs à la clôture		1.458		1.663		2.035
Prêts :						
Revenus financiers bruts	7,5 %	743	8,2 %	656	7,7 %	603
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	(0,2 %)	(21)	–	(2)	0,1 %	10
	7,3 %	722	8,1 %	654	7,8 %	613
Actifs à la clôture		9.659		9.192		7.446
Total actif général²						
Revenus financiers bruts	8,3 %	3.318	8,8 %	2.857	8,2 %	2.873
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	(0,5 %)	(186)	(0,4 %)	(32)	0,3 %	86
	7,9 %	3.132	8,4 %	2.825	8,4 %	2.960
ACTIF GENERAL A LA CLOTURE		38.648		36.687		31.085
Actifs alloués aux contrats en Unités de compte		55.015		53.936		36.955
Sociétés mises en équivalence		–		–		–
TOTAL ACTIF INVESTI		93.663		90.624		68.040

(1) Les rendements sont calculés à périmètre constant sur la base de la moyenne des valeurs nettes comptables de chaque catégorie d'actifs entre l'ouverture et la clôture de l'exercice.

(2) Y compris les éléments relatifs aux actifs dont le détail ne figure pas dans ce tableau.

(3) Les données 2000 sont présentées hors impact des opérations exceptionnelles. Les plus values réalisées nettes sont ainsi retraitées pour un total de –1 795 millions d'euros dont +684 millions d'euros au titre du portefeuille d'obligations et de –2 526 millions d'euros au titre de la plus value de cession des titres DLJ.

Assurance Vie, Epargne, Retraite au Royaume-Uni						
(en millions d'euros)	2000		1999		1998	
	Rendement¹	Montant	Rendement¹	Montant	Rendement¹	Montant
Obligations :						
Revenus financiers bruts	6,9 %	828	6,6 %	709	6,8 %	632
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	1,0 %	125	5,0 %	529	2,6 %	255
Plus-values latentes ³	(1,8 %)	(207)	(2,5 %)	(200)	5,1 %	437
Actifs à la clôture		12.088		11.241		9.622
Actions :						
Revenus financiers bruts	2,3 %	505	2,9 %	522	3,0 %	439
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	4,9 %	1.057	1,9 %	355	4,0 %	580
Plus-values latentes ³	(13,5 %)	(2.904)	23,9 %	5.198	4,5 %	375
Actifs à la clôture		20.735		21.513		14.697
Immeubles de placement :						
Revenus financiers bruts	6,2 %	153	5,1 %	112	7,1 %	154
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	5,6 %	138	6,3 %	138	1,1 %	24
Plus-values latentes ³	(1,8 %)	(48)	6,2 %	208	1,4 %	(2)
Actifs à la clôture		2.512		2.303		2.063
Total actif général²						
Revenus financiers bruts	4,2 %	1.575	4,4 %	1.402	4,6 %	1.270
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	3,6 %	1.320	3,2 %	1.021	3,2 %	859
Plus-values latentes ³	(8,6 %)	(3.159)	13,2 %	5.206	4,3 %	810
ACTIF GENERAL A LA CLOTURE		36.441		35.673		27.872
Actifs alloués aux contrats en Unités de compte		34.612		33.872		23.882
Sociétés mises en équivalence		-		116		-
TOTAL ACTIF INVESTI		71.053		69.662		51.754

(1) Les rendements sont calculés à périmètre constant sur la base de la moyenne des valeurs nettes comptables de chaque catégorie d'actifs entre l'ouverture et la clôture de l'exercice.

(2) Y compris les éléments relatifs aux actifs dont le détail ne figure pas dans ce tableau.

(3) Variation des plus ou moins values latentes sur les actifs alloués aux contrats "with-profit".

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Comptes consolidés

Rapport de gestion

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

Assurance Dommages au Royaume-Uni						
(en millions d'euros)	2000		1999		1998	
	Rendement¹	Montant	Rendement¹	Montant	Rendement¹	Montant
Obligations :						
Revenus financiers bruts	6,3 %	131	6,3 %	100	9,1 %	58
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	(0,5 %)	(11)	(0,7 %)	(13)	203,8 %	13
	5,8 %	120	5,6 %	86	11,1 %	71
Actifs à la clôture		1.968		2.035		737
Actions :						
Revenus financiers bruts	3,0 %	56	2,9 %	51	4,0 %	20
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	10,4 %	195	3,5 %	81	0,7 %	3
	13,4 %	251	6,4 %	133	4,7 %	24
Actifs à la clôture		1.709		1.926		532
Total actif général²						
Revenus financiers bruts	4,6 %	206	4,5 %	156	6,9 %	84
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	4,0 %	180	1,8 %	77	1,3 %	16
	8,7 %	386	6,3 %	234	8,2 %	101
TOTAL ACTIF INVESTI		4.246		4.401		1.353

(1) Les rendements sont calculés à périmètre constant sur la base de la moyenne des valeurs nettes comptables de chaque catégorie d'actifs entre l'ouverture et la clôture de l'exercice.

(2) Y compris les éléments relatifs aux actifs dont le détail ne figure pas dans ce tableau.

Assurance Vie, Epargne, Retraite en Allemagne						
2000		1999		1998		
(en millions d'euros)	Rendement ¹	Montant	Rendement ¹	Montant	Rendement ¹	Montant
Obligations :						
Revenus financiers bruts	5,5 %	588	5,3 %	549	5,6 %	471
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	–	(3)	0,1 %	10	0,1 %	7
	5,5 %	585	5,4 %	559	5,7 %	477
Actifs à la clôture		10.814		10.493		8.665
Actions :						
Revenus financiers bruts	6,7 %	559	4,3 %	306	6,6 %	341
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	0,9 %	75	1,5 %	105	0,7 %	35
	7,6 %	633	5,7 %	411	7,3 %	376
Actifs à la clôture		9.050		7.690		5.745
Immeubles de placement :						
Revenus financiers bruts	3,2 %	32	4,0 %	44	4,8 %	50
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	0,4 %	4	0,4 %	4	–	–
	3,6 %	37	4,3 %	48	4,8 %	50
Actifs à la clôture		942		1.086		1.038
Prêts :						
Revenus financiers bruts	5,8 %	201	5,5 %	188	5,9 %	166
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	–	–	–	–	–	–
	5,8 %	201	5,5 %	188	5,9 %	166
Actifs à la clôture		3.449		3.422		3.000
Total actif général²						
Revenus financiers bruts	5,8 %	1.365	4,8 %	1.071	5,7 %	1.015
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	0,3 %	80	0,5 %	112	0,2 %	42
	6,1 %	1.446	5,3 %	1.184	6,0 %	1.057
ACTIF GENERAL A LA CLOTURE		24.439		22.902		18.528
Actifs alloués aux contrats en Unités de compte		94		55		24
Sociétés mises en équivalence		–		–		–
TOTAL ACTIF INVESTI		24.533		22.957		18.552

(1) Les rendements sont calculés à périmètre constant sur la base de la moyenne des valeurs nettes comptables de chaque catégorie d'actifs entre l'ouverture et la clôture de l'exercice.

(2) Y compris les éléments relatifs aux actifs dont le détail ne figure pas dans ce tableau.

Assurance Dommages en Allemagne						
(en millions d'euros)	2000		1999		1998	
	Rendement¹	Montant	Rendement¹	Montant	Rendement¹	Montant
Obligations :						
Revenus financiers bruts	5,2 %	139	5,1 %	147	5,8 %	118
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	–	–	(0,1 %)	(3)	0,4 %	10
	5,2 %	140	5,1 %	145	6,2 %	128
Actifs à la clôture		2.611		2.772		2.130
Actions :						
Revenus financiers bruts	6,9 %	245	8,6 %	300	6,7 %	159
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	0,8 %	28	0,8 %	29	0,4 %	8
	7,7 %	273	9,4 %	329	7,0 %	167
Actifs à la clôture		3.655		3.480		2.486
Immeubles de placement :						
Revenus financiers bruts	4,7 %	23	6,5 %	34	5,7 %	25
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	7,8 %	39	0,7 %	4	2,9 %	9
	12,5 %	62	7,2 %	37	8,6 %	34
Actifs à la clôture		465		529		413
Total actif général²						
Revenus financiers bruts	5,6 %	416	6,4 %	488	6,0 %	320
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	0,5 %	34	0,6 %	42	0,7 %	37
	6,1 %	450	7,0 %	530	6,7 %	357
TOTAL ACTIF INVESTI		7.375		7.472		5.675

(1) Les rendements sont calculés à périmètre constant sur la base de la moyenne des valeurs nettes comptables de chaque catégorie d'actifs entre l'ouverture et la clôture de l'exercice.

(2) Y compris les éléments relatifs aux actifs dont le détail ne figure pas dans ce tableau.

Assurance Vie, Epargne, Retraite en Belgique						
2000		1999		1998		
<i>(en millions d'euros)</i>						
	Rendement¹	Montant	Rendement¹	Montant	Rendement¹	Montant
Obligations :						
Revenus financiers bruts	5,9 %	298	5,7 %	266	5,9 %	264
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	0,2 %	8	(0,3 %)	(13)	0,4 %	17
	6,0 %	306	5,4 %	253	6,2 %	281
Actifs à la clôture		5.423		4.690		4.728
Actions :						
Revenus financiers bruts	2,5 %	41	2,8 %	42	3,5 %	61
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	6,5 %	106	13,6 %	207	28,5 %	487
	9,1 %	147	16,4 %	249	32,0 %	548
Actifs à la clôture		1.694		1.547		1.493
Prêts :						
Revenus financiers bruts	5,6 %	72	6,1 %	79	6,8 %	75
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	(0,5 %)	(6)	(2,1 %)	(27)	(0,9 %)	(10)
	5,1 %	66	4,0 %	52	5,9 %	65
Actifs à la clôture		1.262		1.294		1.289
Total actif général²						
Revenus financiers bruts	4,9 %	414	5,1 %	401	5,5 %	419
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	1,9 %	163	2,3 %	179	6,4 %	493
	6,9 %	577	7,3 %	580	11,9 %	912
ACTIF GENERAL A LA CLOTURE		8.749		8.025		7.790
Actifs alloués aux contrats en Unités de compte		439		225		68
Sociétés mises en équivalence		-		-		-
TOTAL ACTIF INVESTI		9.188		8.250		7.858

(1) Les rendements sont calculés à périmètre constant sur la base de la moyenne des valeurs nettes comptables de chaque catégorie d'actifs entre l'ouverture et la clôture de l'exercice.

(2) Y compris les éléments relatifs aux actifs dont le détail ne figure pas dans ce tableau.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Comptes consolidés

Rapport de gestion

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

Assurance Dommages en Belgique						
(en millions d'euros)	2000		1999		1998	
	Rendement¹	Montant	Rendement¹	Montant	Rendement¹	Montant
Obligations :						
Revenus financiers bruts	6,9 %	212	6,9 %	217	7,3 %	221
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	0,3 %	9	–	(1)	0,5 %	15
	7,2 %	221	6,9 %	215	7,8 %	236
Actifs à la clôture		3.000		3.134		3.122
Actions :						
Revenus financiers bruts	2,2 %	18	2,1 %	15	3,3 %	30
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	9,7 %	77	26,5 %	197	31,0 %	281
	11,9 %	94	28,6 %	213	34,3 %	311
Actifs à la clôture		925		664		823
Total actif général²						
Revenus financiers bruts	5,7 %	262	5,9 %	269	6,3 %	296
Plus-values réalisées nettes de variations de provisions	3,2 %	147	4,0 %	184	6,2 %	286
	9,0 %	409	9,9 %	453	12,5 %	583
TOTAL ACTIF INVESTI		4.553		4.563		4.612

(1) Les rendements sont calculés à périmètre constant sur la base de la moyenne des valeurs nettes comptables de chaque catégorie d'actifs entre l'ouverture et la clôture de l'exercice.

(2) Y compris les éléments relatifs aux actifs dont le détail ne figure pas dans ce tableau.

Provisions de sinistres

ETABLISSEMENT DES PROVISIONS DE SINISTRES

AXA est tenu réglementairement de constituer des provisions pour sinistres à payer et pour les frais qui leur sont associés. AXA établit ces provisions par produits, par types de couvertures et par exercice de survenance.

Il existe principalement deux catégories de provisions de sinistres :

- **Les provisions pour sinistres déclarés** sont calculées sur la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes nécessaires au règlement de ces sinistres.
- **Les provisions pour sinistres survenus, mais non encore déclarés** sont établies selon la meilleure estimation possible des sinistres qui sont survenus mais qui n'ont pas encore été notifiés à AXA. Elles comprennent également les frais qui permettront de procéder au règlement définitif du sinistre.

Les provisions sont établies à partir des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Toutefois, elles sont soumises à des réajustements en fonction d'un certain nombre d'éléments affectant le véritable coût du sinistre tels, (i) son développement depuis la première estimation jusqu'au règlement définitif, (ii) la survenance de catastrophes naturelles importantes en fin d'exercice sur lesquelles on dispose de peu d'informations (iii) l'évolution de la jurisprudence, (iv) des changements au niveau de la réglementation et (v) l'inflation.

Les provisions de sinistres des filiales d'AXA sont auditées annuellement par ses commissaires aux comptes avec les comptes consolidés d'AXA. Les estimations de provisions de sinistres sont régulièrement révisées et mises à jour à l'aide des informations les plus récentes. Tout ajustement résultant de changements dans les provisions de sinistres est intégré dans le résultat de l'exercice. Toutefois, l'établissement de provisions de sinistres comporte par nature une incertitude : il n'est donc pas possible d'affirmer que, sur un segment donné, les règlements à venir n'excé-

deront pas le montant des provisions de sinistres constituées à cet effet. Cependant, sur la base des résultats des procédures internes de vérifications techniques et d'audit, AXA considère que ses provisions de sinistres sont suffisantes.

Depuis 1998, le déroulé des provisions sinistres d'AXA Corporate Solutions Reinsurance (ex-AXA Réassurance) fait l'objet d'une présentation distincte pour les motifs suivants : (i) ses activités concernent des acceptations et non des affaires directes; (ii) le type d'assurance et la nature du risque couvert différent de la couverture fournie dans le cadre des activités de l'assurance dommages d'AXA ; (iii) une partie de cette activité est rétrocédée à d'autres réassureurs par le biais de programmes de récession gérés de façon spécifique par AXA Corporate Solutions Reinsurance et (iv) les activités sont comptabilisées par période de souscription (pouvant aller jusqu'à 24 mois) et non par période de survenance (qui correspond à l'exercice comptable de 12 mois).

ASSURANCE DOMMAGES ET INTERNATIONALE (HORS AXA CORPORATE SOLUTIONS REINSURANCE)

AXA n'escompte pas ses provisions de sinistres à l'exception des sinistres pour invalidité pour lesquels un capital a été défini et les paiements fixés sur une période déterminée : ces provisions de sinistres pour invalidité font l'objet d'escomptes à des taux fixés par la réglementation et ne sont donc pas intégrées dans le tableau de déroulé des provisions de sinistres.

Les activités d'assurance dommages en France incluent des contrats d'assurance construction de longue durée (dix ans). Conformément à la réglementation française, une provision spécifique est prévue et ajoutée aux provisions de sinistres sur la base de la méthode préconisée par le gouvernement français ("provision pour sinistre non encore manifesté"). Cette provision complémentaire est exclue du tableau du déroulé des provisions de sinistres dans la mesure où elle ne donne aucune indication sur la façon dont

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Comptes
consolidés

Rapport
de gestion

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

les sinistres ont fait l'objet de provisions (initiales) et sur l'issue du règlement de ces sinistres au cours des exercices futurs.

En outre, certaines activités d'assurance dommages d'AXA nécessitent, en vertu de la réglementation en vigueur, la constitution de "provisions d'égalisation". Ces provisions sont incluses au bilan consolidé sous la rubrique "Provisions de sinistres". Elles sont exclues du tableau du déroulé des provisions de sinistres pour les mêmes raisons que les "provisions pour sinistres non encore manifestés".

Ces provisions, exclues du tableau de déroulé des provisions de sinistres représentent 11,9 % des provisions brutes totales au 31 décembre 2000 (11,5 % au 31 décembre 1999). Ces provisions font l'objet d'une présentation distincte dans le tableau "Rapprochement des provisions de sinistres avec les états financiers" qui suit ceux de déroulé des provisions de sinistres.

Le tableau de déroulé des provisions de sinistres illustre les changements dans le temps des provisions de sinistres.

Déroulé des provisions de sinistres assurance dommages et internationale (hors AXA Corporate Solutions Reinsurance)											
Au 31 décembre de l'exercice	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997¹	1998	1999¹	2000
<small>(en millions d'euros, sauf pourcentages)</small>											
Provisions de sinistres brutes initiales	3.633	4.064	4.665	4.932	5.595	5.712	5.847	20.371	20.941	26.656	26.916
Provisions de sinistres brutes déroulées sur 2000	10.349	11.500	12.843	13.941	15.544	15.188	16.466	19.310	20.011	22.619	na
Paiements cumulés intervenus :											
un an après	1.231	1.349	1.326	1.394	1.419	1.305	1.388	4.737	4.745	7.727	
deux ans après	1.843	2.016	1.951	2.051	2.044	1.684	5.759	6.632	6.818		
trois ans après	2.251	2.398	2.376	2.454	2.368	6.898	7.327	8.087			
quatre ans après	2.506	2.660	2.717	2.684	7.082	8.123	8.351				
cinq ans après	2.684	2.944	2.920	7.767	8.089	8.917					
six ans après	2.916	3.140	7.927	8.442	8.591						
sept ans après	3.106	8.095	8.753	8.806							
huit ans après	7.046	8.537	9.082								
neuf ans après	8.149	8.831									
dix ans après	8.347										
Réestimation du coût final :											
un an après	3.860	4.207	4.626	4.835	5.303	5.607	5.537	19.425	19.040	23.041	
deux ans après	3.919	4.197	4.555	4.680	5.177	5.477	13.881	17.510	19.407		
trois ans après	3.886	4.140	4.501	4.810	5.278	13.376	13.864	17.971			
quatre ans après	3.838	4.060	4.574	4.803	12.353	13.303	14.214				
cinq ans après	3.741	4.250	4.673	11.801	12.160	13.730					
six ans après	3.954	4.321	11.379	11.699	12.490						
sept ans après	4.045	10.584	11.487	11.997							
huit ans après	9.381	10.662	11.915								
neuf ans après	9.710	11.212									
dix ans après	10.035										
Excédent de la provision initiale par rapport au coût final ré-estimé (brut) au 31 décembre 2000 :											
Montant	314	288	928	1.944	3.054	1.458	2.252	1.339	604	(422)	na
Pourcentages	3,0 %	2,5 %	7,2 %	13,9 %	19,6 %	9,6 %	13,7 %	6,9 %	3,0 %	(1,9 %)	na

(1) AXA a acquis la Compagnie UAP en janvier 1997 et Guardian Royal Exchange en mai 1999. L'incidence de la variation de périmètre liée à l'entrée des filiales d'assurance dommages d'origine de ces deux groupes s'est élevée en 1997 à 13,7 milliards d'euros et en 1999 à 5,6 milliards d'euros. Cependant, compte tenu des fusions intervenues depuis entre les sociétés acquises et celles pré-existantes AXA, il est désormais impossible d'attribuer à ce jour les paiements cumulés et la ré-estimation du coût final entre ces entités. Le déroulé des années antérieures à l'acquisition correspondante intègre donc, à compter de l'année d'acquisition, les montants concernant les sociétés acquises (montant initial, paiements accumulés, ré-estimation du coût final). Ceci explique pourquoi (i) les montants déroulés sont nettement supérieurs à ceux présentés à l'époque dans les comptes consolidés d'AXA et (ii) les paiements cumulés et les restimations montrent une discontinuité les années d'acquisition.

La majorité des sinistres en assurance dommages est à déroulé (ou cadence de règlement) rapide, les règlements de sinistres étant effectués dans un délai relativement court : environ 40 % de la charge totale de sinistres fait l'objet d'un règlement durant l'exercice de survenance des sinistres.

D'une manière générale, il n'y a pas eu de changement notable dans le portefeuille de contrat ou dans les procédures de règlement des sinistres ni de changement significatif durant l'année 2000 par rapport aux prévisions. Le complément de provisions

enregistrées sur l'exercice 2000 correspond aux rechargements des réserves au Royaume-Uni, en Irlande et en Italie ainsi qu'aux mali relatifs aux tempêtes de décembre 1999.

Il n'y a pas eu non plus de modifications significatives en matière de contrats de cession en réassurance pendant l'année 2000.

AXA CORPORATE SOLUTIONS REINSURANCE (EX-AXA RÉASSURANCE)

Déroulé des provisions de sinistres AXA Corporate Solutions Reinsurance											
Au 31 décembre de l'exercice	1990	1991	1992	1993	1994	1995³	1996	1997	1998	1999	2000
<i>(en millions d'euros, sauf pourcentages)</i>											
Provisions de sinistres brutes initiales¹	721	853	941	1.184	1.496	2.451	2.644	2.880	3.060	3.396	3.455
Provisions initiales rétrocédées	(90)	(154)	(91)	(107)	(201)	(262)	(196)	(285)	(416)	(430)	(418)
Provisions de sinistres nettes initiales	631	700	851	1.077	1.296	2.189	2.448	2.595	2.644	2.967	3.037
Paiements cumulés intervenus (bruts) :											
un an après	213	270	366	293	374	602	615	583	956	1.165	
deux ans après	387	420	529	473	566	1.008	965	1.094	1.594		
trois ans après	503	511	634	593	737	1.221	1.230	1.430			
quatre ans après	572	576	720	706	849	1.410	1.427				
cinq ans après	621	635	806	784	935	1.548					
six ans après	661	703	862	851	1.037						
sept ans après	714	745	915	932							
huit ans après	745	788	982								
neuf ans après	781	844									
dix ans après	829										
Ré-estimation du coût final (brut) :											
un an après	914	850	1.172	1.368	1.558	2.811	2.970	2.945	3.743	3.969	
deux ans après	878	1.002	1.179	1.326	1.549	2.917	2.829	3.159	3.817		
trois ans après	984	996	1.210	1.329	1.675	2.774	2.891	3.168			
quatre ans après	953	1.016	1.222	1.428	1.643	2.818	2.844				
cinq ans après	959	1.023	1.374	1.403	1.653	2.755					
six ans après	978	1.149	1.348	1.413	1.681						
sept ans après	1.085	1.135	1.366	1.473							
huit ans après	1.074	1.156	1.444								
neuf ans après	1.090	1.240									
dix ans après	1.175										
Excédent (insuffisance) de la provision initiale par rapport au coût final ré-estimé (brut):	(454)	(387)	(503)	(289)	(185)	(304)	(200)	(288)	(757)	(573)	
Ré-estimation du coût final cédé :	276	176	182	134	156	257	259	347	562	512	
Ajustement de primes ²	53	66	93	228	210	454	481	524	546	681	
Ré-estimation du coût final net :	846	998	1.169	1.111	1.315	2.044	2.104	2.297	2.709	2.776	
Excédent (insuffisance) de la provision initiale (nette) par rapport au coût final re-estimé (net) au 31 décembre 2000 :											
Montant	(215)	(298)	(318)	(34)	(19)	145	344	298	(65)	191	
Pourcentages	(34,1%)	(42,6%)	(37,4%)	(3,1%)	(1,5%)	6,6%	14,1%	11,5%	(2,4%)	6,4%	na

(1) Les provisions de sinistres sont établies par année de souscription. En conséquence, les provisions ré-estimées et l'excédent de provisions ré-estimées sur les provisions initiales comprennent les provisions de sinistres survenant jusqu'à douze mois après la fin de l'année initiale. Le tableau ne comprend pas les provisions relatives à la réassurance vie.

(2) Est soustraite de la ré-estimation du coût final cédé pour une année de souscription donnée toute prime acquise après cette année de souscription, mais qui y est liée, y compris les primes de reconstitution reçues des cédants en cas de réalisation de sinistres couverts.

(3) Intègre les provisions de sinistres relatives à Abeille Réassurance acquise en 1995.

RAPPROCHEMENT DES PROVISIONS DE SINISTRES AVEC LES ÉTATS FINANCIERS

Le tableau suivant rapproche, aux dates indiquées, les informations de provisions de sinistres brutes pour l'assurance dommages et internationale présentées ci-dessus avec celles, des provisions de sinistres nettes de réassurance et tel que présentées dans les comptes consolidés d'AXA.

Provisions de sinistres (en millions d'euros, au 31 décembre)	2000	1999
Provisions de sinistres brutes déroulées		
Assurances dommages et internationale ¹	26.916	26.656
AXA Corporate Solutions Reinsurance ¹	3.455	3.396
Total des provisions de sinistres brutes déroulées¹	30.371	30.052
Provisions de sinistres brutes non déroulées		
Provisions d'égalisation	768	1.052
Autres provisions ²	4.548	3.900
Total des provisions de sinistres brutes hors Assurance vie, épargne, retraite	35.687	35.005
Provisions pour sinistres à payer de l'Assurance vie, épargne, retraite	8.995	8.215
Provisions de sinistres à charge des réassureurs ³	(5.440)	(5.517)
Provisions de sinistres nettes de réassurance au bilan	39.242	37.703

(1) Montant déroulé dans le tableau des déroulés de provisions de sinistres des pages précédentes.

(2) Comprend notamment les rentes en invalidité et les provisions construction.

(3) Les créances sur les réassureurs sont présentées au passif du bilan en diminution des provisions de sinistres (voir note 12 de l'annexe aux comptes consolidés).

Politique d'investissement et financement



Politique d'investissement et financement

Politique d'investissement.....	74
Trésorerie et financement du Groupe.....	77
Gestion des risques et sensibilité aux risques de marché.....	83

Kazuya Sato, 32 ans



16 h 20
Tokyo

*“ Ma famille, mon métier, mon argent ...
J'ai envie que mon assureur s'intéresse
à moi. Sinon, comment pourra-t-il
me donner des conseils personnalisés ? ”*

Politique d'investissement

ACQUISITIONS ET INVESTISSEMENTS MAJEURS

Depuis 1991, AXA a réalisé de nombreux investissements, notamment sous la forme d'acquisitions ou de rachat d'intérêts minoritaires, dont les plus importants sont repris dans le tableau ci-dessous :

Montant des investissements majeurs (en milliards d'euros)	Total 1991-2000	2000	1999	1998	1991 à 1997
Amérique du Nord					
AXA Financial, Inc. ¹	12,8	11,3	0,2	-	1,3
Sanford C. Bernstein Inc.	4,0	4,0	-	-	-
Donaldson, Lufkin & Jenrette ²	0,3	-	-	0,3	-
Asie Pacifique					
Nippon Dantai	2,0	2,0	-	-	-
AXA Asia Pacific Holdings	0,6	-	-	-	0,6
AXA China Region ¹	0,5	0,5	-	-	-
Europe					
Compagnie UAP	5,7	-	0,1	-	5,6
Sun Life & Provincial Holdings ¹	3,7	3,7	-	-	-
Royale Belge et ANHYP	3,5	-	0,1	3,4	-
Guardian Royal Exchange	2,1	-	2,1	-	-
AXA Réassurance et Abeille Ré	0,9	-	-	-	0,9
AXA Colonia ⁴	0,7	0,1	0,5	0,1	-
AXA Aurora ³	0,2	0,2	-	-	-
Investissements dans des sociétés créées ⁵	0,4	-	0,1	0,1	0,2
TOTAL	37,4	21,8	3,1	3,9	8,6

(1) En 2000, AXA a acquis les intérêts minoritaires de Sun Life & Provincial Holdings (le titre a été retiré de la cote du London Stock Exchange et la société renommée AXA UK Holdings), d'AXA Financial, Inc. (le titre a été retiré de la cote du New York Stock Exchange) et de AXA China Region, par l'intermédiaire de AXA Asia Pacific Holdings (le titre a été retiré de la cote du Hong Kong Stock Exchange).

(2) Donaldson, Lufkin & Jenrette a été cédé le 3 novembre 2000.

(3) Le 28 décembre 2000, AXA a acheté les 30 % d'AXA Aurora, détenus par Banco Bilbao Vizcaya SA (BBVA), portant sa participation à 100 %.

(4) Au travers de rachats de titres AXA Colonia sur les marchés financiers, le pourcentage de détention d'AXA dans AXA Colonia est passé de 69 % au 1er janvier 1998 à 91 % au 31 décembre 2000.

(5) Correspond aux investissements réalisés par la Société dans les activités d'assurance directe française, allemande, espagnole et japonaise et dans les activités d'assurance vie au Japon et en Chine.

EN 2000

Au cours de l'année 2000, AXA a réalisé des investissements dont le montant atteint 21,8 milliards d'euros et dont les principaux sont :

- **AXA Nichidan.** Dans le cadre de son développement sur le marché stratégique que constitue l'Asie, AXA a acquis plus de 95 % de Nippon Dantai Life Insurance Company Ltd. ("Nippon Dantai", 13^e société japonaise d'assurance vie et 2^e hors mutuelles), ce qui a permis un accroissement significatif de la présence d'AXA sur le marché de l'assurance vie au Japon.
- **Sanford Bernstein.** Alliance Capital Management L.P. (Alliance Capital), filiale d'AXA Financial, Inc., a acquis les activités, ainsi que la quasi totalité des actifs et des passifs, de Sanford C. Bernstein, Inc., société américaine de gestion d'actifs dont le montant des actifs gérés s'élève à environ 90 milliards de dollars (96 milliards d'euros). Le montant total de la transaction s'est élevé à 3,5 milliards de US dollars (4,0 milliards d'euros) et a été payé à hauteur de 1,5 milliard de dollars en numéraire et pour le solde, par émission de 40,8 millions de parts nouvelles d'Alliance Capital. La partie du montant de l'acquisition payée en numéraire par Alliance Capital a été financée par AXA Financial qui a souscrit à une augmentation de capital réservée d'Alliance Capital pour 1,6 milliard de dollars en juin 2000. Cette acquisition permet à Alliance Capital d'accroître la diversité de sa clientèle et de ses produits, de créer de nouvelles opportunités de ventes et d'augmenter son niveau ses bénéfices futurs.
- **Rachat d'intérêts minoritaires.** AXA a poursuivi sa politique de renforcement de ses positions en

rachetant les intérêts détenus par des minoritaires. AXA a ainsi racheté les 43,8 % d'intérêts minoritaires d'**AXA UK Holdings** (anciennement Sun Life & Provincial Holdings, Royaume-Uni), les 39,9 % d'intérêts d'**AXA Financial, Inc.** (Etats-Unis) détenus par des tiers ainsi que les 26 % d'**AXA China Region** détenus par les minoritaires (filiale basée à Hong Kong et détenue par AXA Asia Pacific Holdings dont AXA détient 51 % d'intérêt).

AUTRES ACQUISITIONS ET INVESTISSEMENTS MAJEURS AU COURS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS

- **Guardian Royal Exchange ("GRE").** En 1999, AXA a acquis, par l'intermédiaire de Sun Life & Provincial Holdings (renommé AXA UK Holdings) le groupe Guardian Royal Exchange ("GRE"). Basé à Londres, GRE développe des activités d'assurance principalement au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. A l'issue de cette acquisition, AXA renforce sa présence dans ces pays en particulier sur le marché de l'assurance dommages (et la santé au Royaume-Uni).
- **Royale Belge et ANHYP.** En 1998, AXA a acquis les 51 % d'intérêts minoritaires dans la Royale Belge (renommée AXA Royale Belge) à la suite d'une offre publique d'échange. A l'issue de cette transaction, AXA avait porté son taux de contrôle à 99,9 % et son taux d'intérêt à 98,7 %, devenu à ce jour 100,0 %. La même année, AXA Royale Belge a acquis une banque belge, ANHYP, dans le cadre d'une offre publique d'achat. Au 1^{er} janvier 2000, l'activité bancaire de la banque existante IPPA a fusionné avec celle d'ANHYP sous le nouveau nom AXA Bank Belgium.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

- **Compagnie UAP.** En 1997, AXA a acquis la compagnie UAP (société holding d'un groupe de sociétés d'assurance et de services financiers) à l'issue d'une offre publique d'échange. Cet investissement a permis à AXA d'accroître notablement sa dimension, en particulier dans les activités d'assurance vie et dommages en Europe de l'Ouest.
- **AXA Asia Pacific Holdings** (anciennement National Mutual Holdings). En septembre 1995, AXA a pris une participation de 51 % dans le capital de National Mutual Holdings (renommé AXA Asia Pacific Holdings), dans le cadre de la démutualisation de sa filiale National Mutual Life Association of Australasia ("National Mutual Life").
- **AXA Financial, Inc.** (anciennement Equitable Holdings Companies Inc.). En 1991, AXA a investi 1 milliard de dollars dans The Equitable Life Assurance Society of the United States (Equitable Life), alors mutuelle d'assurance vie. A l'issue d'un processus de démutualisation mis en place en 1992, Equitable Life est devenue une société anonyme d'assurance vie. AXA a alors échangé une partie de son investissement initial contre 49 % du capital d'Equitable Holding Companies, Inc. (renommé AXA Financial, Inc.), holding de la société d'assurance vie Equitable Life. Au cours des exercices passés, AXA Financial a réalisé des opérations de rachats de ses propres actions. Le pourcentage d'intérêt d'AXA dans AXA Financial était ainsi passé de 57,5 % au 1^{er} janvier 1998 à 60,2 % au 31 décembre 2000 (avant opération de rachat des minoritaires).
- **Donaldson, Lufkin & Jenrette.** Le 3 novembre 2000, le Groupe a procédé à la cession de la banque d'affaires Donaldson, Lufkin & Jenrette ("DLJ") au Groupe Crédit Suisse. Le montant de la transaction s'est élevé à 7,3 milliards de dollars (8,4 milliards d'euros). Il a été payé en numéraire à hauteur de 2,4 milliards de dollars et sous la forme de 25,7 millions de titres du Groupe Crédit Suisse (dont 6,4 millions ont été immédiatement revendus, le solde de 19,3 millions de titres ayant été intégralement cédés à fin janvier 2001).
- **GRE :** Depuis mai 1999, AXA a procédé à la cession de certaines filiales du groupe GRE jugées non stratégiques : Guardian Life au Royaume Uni (en juillet 1999), la société luxembourgeoise Le Foyer Finance et la société sud-africaine Guardian National Insurance (en décembre 2000).
- **Foncière Vendôme et UIF** (France). En 1998, AXA a vendu Foncière Vendôme et sa participation de 34,7 % dans l'UIF (Union Immobilière de France) pour 0,3 milliard d'euros.
- **Equitable Real Estate** (Etats-Unis). En 1997, Equitable Life a vendu Equitable Real Estate, société de gestion immobilière et filiale détenue à 100 %, pour un montant de 400 millions de dollars.
- **CIPM** (France). Cette même année 1997, AXA a cédé une part du capital qu'elle détenait dans la Compagnie des Immeubles de la Plaine Monceau (CIPM) à SIMCO, société immobilière dont AXA détient 36%. Grâce à ces transactions, AXA a réduit ses risques immobiliers d'environ 1 milliard d'euros.

AXA ne cesse d'étudier les opportunités de croissance et de diversification géographiques de ses activités d'assurance et de gestion d'actifs.

CESSIONS

AXA a procédé à des cessions d'actifs ou de participations considérés comme non stratégiques :

Trésorerie et financement du groupe

LA SOCIÉTÉ

En tant que holding, ses principales sources de revenus sont les dividendes reçus des filiales et les produits issus d'augmentations de capital et d'émissions de dettes et emprunts.

La Société a ainsi développé ses activités d'assurance et de gestion d'actifs en réalisant des acquisitions et investissements directs ou en finançant la croissance interne du groupe. Ces opérations ont pu également être financées par les produits issus de la vente d'actifs non stratégiques, ainsi que par des augmentations de capital effectuées (ou des dettes levées) par les filiales d'AXA.

La Société et chacune de ses principales filiales opérationnelles sont responsables du financement de leur activité. Toutefois, la Société, en tant que société holding, coordonne ces activités et peut être amenée à participer au financement de ses filiales.

Certaines filiales d'AXA, en particulier AXA France Assurance, AXA Financial, Inc., AXA Asia Pacific Holdings et AXA UK Holdings (anciennement Sun Life & Provincial Holdings) sont également des holdings ; les dividendes reçus de leurs propres filiales constituent une de leurs principales ressources de trésorerie leur permettant de faire face à leurs charges.

Certaines filiales directes et indirectes de la Société sont soumises à des restrictions quant au versement de dividendes et au remboursement de dettes vis à vis de la Société ou d'autres sociétés du groupe ; ces restrictions ne constituent pas, à ce jour, une limite importante à la capacité de la Société à faire face à ses charges ou à verser des dividendes.

FILIALES D'ASSURANCE

Les principales ressources de trésorerie des filiales d'assurance de la Société sont les cotisations encaissées, les revenus financiers et les produits de cession d'investissements. Ces ressources sont essentiellement utilisées pour le paiement des sinistres et des prestations aux assurés, ainsi que pour faire face aux charges d'exploitation et aux investissements. La trésorerie des activités d'assurance est affectée, entre autre, par la qualité globale des investissements réalisés ainsi que par leur liquidité pour faire face aux règlements aux assurés.

ASSURANCE VIE, EPARGNE, RETRAITE

Les besoins de trésorerie des filiales d'assurance vie peuvent être affectés par les rachats (cf. "Activité du groupe - Assurance vie - Rachats").

La politique d'investissement des filiales d'assurance vie, épargne et retraite d'AXA est conçue pour faire concorder les rendements et les durées estimées de leurs actifs avec les engagements prévus par les contrats d'assurance. Ces filiales contrôlent régulièrement la valeur et l'échéance de leurs actifs, les conditions de marché qui peuvent affecter le niveau des rachats de contrats et les besoins de trésorerie immédiats et à long terme prévus, afin d'ajuster leurs portefeuilles d'actifs en conséquence.

ASSURANCE DOMMAGES ET ASSURANCE INTERNATIONALE

Les besoins de trésorerie des filiales d'assurance dommages et d'assurance internationale peuvent être affectés par le coût des sinistres constatés lors de leur règlement, s'ils diffèrent significativement des montants provisionnés (cf. "Activités du groupe - Provisions de sinistres").

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

La majorité des filiales d'AXA a généré des flux de trésorerie d'exploitation positifs au cours de chacune des cinq dernières années. Ces flux de trésorerie positifs ainsi que la partie du portefeuille d'investissements constituée de liquidités et de titres hautement liquides ont toujours été suffisants pour satisfaire aux besoins court terme de ces activités. Si des besoins de trésorerie exceptionnels comme ceux découlant de la survenance d'événements catastrophiques apparaissaient, ces filiales seraient en mesure de faire face à leurs engagements en procédant à la liquidation de tout ou partie de leurs portefeuilles d'investissement dont une large partie est constituée de valeurs inscrites à une cote officielle.

FILIALES DE GESTION D'ACTIFS ET DES AUTRES SERVICES FINANCIERS

Leurs principales ressources de trésorerie sont les flux de trésorerie provenant de leur activité ainsi que, le cas échéant, les produits d'émission d'actions nouvelles, les lignes de crédit et les autres emprunts contractés auprès d'établissements de crédit.

Les besoins croissants de trésorerie des filiales de gestion d'actifs découlent de la croissance de leur activité qui augmente leur besoin en fonds de roulement, en particulier pour financer les commissions prépayées sur certains produits de type OPCVM.

RESSOURCES DE TRÉSORERIE

Le montant des disponibilités de la Société, y compris les valeurs mobilières de placement, s'élevait, au 31 décembre 2000 à 3 910 millions d'euros (contre 183 millions d'euros au 31 décembre 1999). Ce montant s'explique, pour l'essentiel, par les emprunts émis en décembre 2000 pour le financement du rachat des intérêts minoritaires d'AXA Financial qui n'a été finalisé que début janvier 2001.

Sur une base consolidée, les montants totaux des remboursements des dettes à long terme (dettes subordonnées, dettes financières et dettes d'exploitation) venant à échéance en 2001 et au cours des quatre années suivantes s'élèvent respectivement à 1,3 milliard

d'euros en 2001 puis 0,4 milliard d'euros en 2002, 3,3 milliards en 2003 et enfin 0,4 milliard en 2004 et 1,0 milliard d'euros en 2005. Le solde, soit 8,9 milliards d'euros, arrive à maturité au delà de 2005.

Les engagements hors bilan sont repris dans la note 22 de l'Annexe aux Comptes Consolidés.

Au 31 décembre 2000, le nombre d'actions qui pourraient être émises par conversion d'obligations était d'environ 23,2 millions (20,4 millions d'actions au 31 décembre 1999). Les obligations remboursables en actions émises en 1995 (ORA 4,5 %) ont été remboursées en totalité en janvier 2001.

Durant l'exercice 2000, la Société a réalisé un certain nombre d'investissements significatifs qui ont été financés par des emprunts et des augmentations de capital et sont décrits au paragraphe "Emplois de trésorerie" ci-dessous.

DETTES SUBORDONNÉES ET AUTRES FONDS PROPRES (cf. NOTE 10 DE L'ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS)

Au 31 décembre 2000, le montant des dettes subordonnées et autres fonds propres émis par la Société s'élève à 7 236 millions d'euros, en hausse de 3 636 millions d'euros par rapport au 31 décembre 1999 (comptes sociaux).

En données consolidées, le montant de ces postes s'élève à 8 453 millions d'euros, en hausse de 3 147 millions d'euros.

Cette progression s'explique par les éléments suivants :

- En janvier 2000, les obligations remboursables en actions (ORA 6 %) émises dans le cadre de l'acquisition de l'UAP en 1997 ont été remboursées en totalité.
- Dans le cadre du financement de l'acquisition de Nippon Dantai et du rachat des minoritaires d'AXA China Region, la Société a émis en février et mars 2000 (i) des obligations subordonnées convertibles en actions pour un montant de 1,1 milliard d'euros venant à échéance le 1^{er} janvier 2017, et (ii) des obligations subordonnées perpétuelles pour un montant de 500 millions d'euros.

- L'entrée de Nichidan dans le périmètre de consolidation se traduit par l'augmentation du poste "emprunts et dettes subordonnés" de 211 millions d'euros.
- Le 3 novembre 2000, AXA a procédé à la cession de la banque Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ) ; cette opération a réduit le montant de la dette subordonnée de 773 millions d'euros.
- Le 17 novembre 2000, la Société a reçu de la "Securities and Exchange Commission" (SEC) l'autorisation d'enregistrer un programme d'émission de dettes d'un montant de 3 milliards de dollars (Form F-3, enregistrement n° 333-12872). Cette enveloppe a été portée à 5 milliards de dollars le 30 novembre 2000. Dans le cadre de cette enveloppe globale, et afin de financer le rachat des minoritaires d'AXA Financial, la Société a, le 15 décembre 2000, émis 1 940 millions de dollars (2 138 millions d'euros au taux de change de clôture) de dettes subordonnées en 3 tranches de devises différentes : dollar, euro et livre sterling.
- Au cours de l'exercice 2000, la Société a également émis auprès de plusieurs investisseurs européens quatre emprunts subordonnés sous forme de placements privés pour un montant de 165 millions d'euros.

DETTES FINANCIERES (cf. NOTE 13 DE L'ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES)

Les dettes financières court terme et long terme de la Société s'élèvent à 5 717 millions d'euros au 31 décembre 2000 (contre 2 273 millions d'euros au 31 décembre 1999).

En données consolidées, ces dettes s'élèvent à 9 201 millions d'euros (contre 5 419 millions d'euros au 31 décembre 1999). Cette progression de 3 782 millions d'euros s'explique par les éléments suivants :

- Le 22 décembre 2000, afin de financer les opérations d'acquisition des minoritaires d'AXA Financial, la Société a emprunté 2,75 milliards de dollars (3,0 milliards d'euros) dans le cadre du crédit syndiqué mis en place le 14 décembre 2000 se composant de 2 tranches (tranche A : 2,25 milliards de dollars et tranche B :

2,75 milliards de dollars). La tranche A de ce crédit syndiqué a été annulée le 28 décembre 2000.

- Par ailleurs, la Société dispose de 4,6 milliards d'euros de lignes de crédit bancaire dont 188 millions d'euros tirés au 31 décembre 2000. L'échéance moyenne de ces lignes de crédit est de 3,7 ans. Au 31 décembre 1999, ces montants s'élevaient à 2,3 milliards d'euros dont 758 millions d'euros tirés.
- La Société dispose également d'un programme de billets de trésorerie de 3 milliards d'euros et d'un programme de bons à moyen terme négociables (BMTN) de 1,5 milliard d'euros. Au 31 décembre 2000, l'encours émis de billets de trésorerie s'élève à 2 076 millions d'euros, d'une échéance moyenne de 26 jours et l'encours de BMTN s'élève à 202 millions d'euros, d'une échéance moyenne de 4,7 ans.
- En juillet 2000, AXA Financial, Inc. a émis des obligations Senior de 480 millions de dollars (511 millions d'euros) à taux fixe de 7,75 % et à échéance 2010.

Aux 31 décembre 2000 et 1999, les dettes financières à court terme consolidées s'élèvent respectivement à 2 738 millions d'euros et 2 129 millions d'euros, dont 2 262 millions d'euros et 1 859 millions d'euros sont émises par la Société.

DETTES D'EXPLOITATION DES SERVICES FINANCIERS (cf. NOTE 14 DE L'ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES)

Ces dettes sont émises par les filiales de services financiers d'AXA dans le cadre de leur activité et regroupent principalement des émissions d'emprunts obligataires et des lignes de crédit à court terme.

Au 31 décembre 2000, leur montant est de 4 445 millions d'euros contre 11 684 millions d'euros au 31 décembre 1999.

Leur diminution de 7 239 millions d'euros s'explique par les événements suivants :

- la cession, le 3 novembre 2000, à l'extérieur du Groupe de DLJ entraînant une baisse de 6 214 millions d'euros.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

- la réduction des dettes d'AXA Bank Belgium d'environ 1 686 millions d'euros.
- à l'inverse, les dettes d'Alliance et AXA Banque ont respectivement augmenté de + 445 millions d'euros et + 455 millions d'euros.

Aux 31 décembre 2000 et 1999, les dettes d'exploitation à court terme consolidées s'élèvent respectivement à 3 910 millions d'euros et 6 863 millions d'euros (5 062 millions hors DLJ).

EMISSION DE CAPITAL

Durant l'exercice 2000, la Société a procédé à des émissions de capital dans le cadre des opérations suivantes :

- Dans le cadre du rachat des minoritaires d'AXA Financial, 20,9 millions d'actions au prix de 149,9 euros ont été émises en décembre 2000. A l'issue de l'opération, achevée le 2 janvier 2001, toutes les actions AXA Financial encore dans le public ont été converties, donnant droit à recevoir 0,295 ADS AXA et une somme en numéraire de 35,75 US dollars. L'augmentation des fonds propres s'est donc élevée à 3,9 milliards d'euros, correspondant à l'émission de 25,8 millions d'actions (4,9 millions d'actions ayant été émises le 2 janvier 2001).
- En juin 2000, afin de financer le rachat des intérêts minoritaires de Sun Life & Provincial Holdings (désormais renommé AXA UK Holdings), la Société a procédé à une augmentation de capital de 3,7 milliards d'euros, correspondant à l'émission de 30,2 millions d'actions nouvelles. Cette opération ayant été effectuée avec maintien du droit préférentiel de souscription, le nombre d'actions lié aux obligations remboursables en actions, aux obligations convertibles et aux plans de stock-options a été ajusté en conséquence.

DIVIDENDES REÇUS

En 2000, la Société a reçu un montant de 1 520 millions d'euros de dividendes (dont 139 millions d'euros en titres) contre respectivement 1438 et 1036 millions d'euros en 1999 et 1998. Ces dividendes sont principalement reçus des filiales d'assurance françaises, belges et des autres filiales européennes de

la Société. En 2000, 1999 et 1998 respectivement, 350, 264 et 163 millions d'euros de dividendes en numéraire reçus par la Société l'ont été en devises autres que l'euro. La progression des dividendes entre 1999 et 2000 s'explique pour l'essentiel par le versement de dividendes exceptionnels effectué par des sociétés du périmètre ex Guardian Royal Exchange (GRE) à hauteur de 273 millions d'euros (dont 136 millions d'euros avant impôts proviennent de la cession de la filiale d'assurance de GRE South Africa et 137 millions d'euros avant impôts proviennent de la distribution de l'intégralité de ses actifs par la société GRE Guernsey).

Jusqu'en 1998, les activités assurance vie réalisées aux Etats-Unis par les filiales Equitable Life Assurance Company Limited étaient soumises à des restrictions de distribution de dividendes imposées par les autorités de tutelle (New York Insurance Department). En 2000 et en 1999, Equitable Life a obtenu une révision de ces restrictions auprès de ces autorités qui lui a permis de distribuer à AXA Financial, Inc. un dividende, respectivement de 273 millions d'euros (252 millions de dollars) et 140 millions d'euros (150 millions de dollars).

La Société prévoit que les dividendes reçus de ses filiales continueront à couvrir ses charges d'exploitation, ses investissements, le paiement de l'ensemble de sa charge d'intérêts et celui du dividende, au cours de chacune des trois prochaines années. La Société prévoit également que les investissements anticipés dans ses filiales et dans les opérations existantes, les acquisitions futures et les investissements stratégiques pourront être financés par les flux de trésorerie disponibles après paiement du dividende et des charges d'exploitation, par le produit de la vente d'actifs non stratégiques et par d'éventuelles émissions d'emprunts et d'actions à venir.

EMPLOIS DE TRÉSORERIE

Durant l'exercice 2000, la Société a principalement employé sa trésorerie pour le financement des acquisitions suivantes :

- Acquisition des intérêts minoritaires de AXA China Region, filiale détenue par AXA Asia Pacific Holding

pour un montant de 4,1 milliards de Hong Kong dollars (soit 519 millions d'euros),

- Acquisition de Nippon Dantai (Japon) et augmentations du capital du holding AXA Nichidan Holding en numéraire pour un total de 212 milliards de yens (soit environ 2 milliards d'euros),
- Acquisition des intérêts minoritaires de Sun Life & Provincial Holdings en Grande-Bretagne (désormais renommé AXA UK Holdings) pour un montant de 2,3 milliards de livres sterling (environ 3,7 milliards d'euros),
- Acquisition des intérêts minoritaires de AXA Financial (Etats-Unis) pour un montant total (y compris les frais annexes et les coûts liés aux plans de stocks options existants partiellement payés en numéraire) de 10,5 milliards de dollars (11,3 milliards d'euros).
- Acquisition de Sanford Bernstein par Alliance Capital réalisée à hauteur de 1,5 milliard de dollars (1,7 milliards d'euros) en numéraire.

Le montant des charges d'intérêts de la Société pour 2000, 1999 et 1998 s'est élevé respectivement à 267, 214 et 157 millions d'euros. Les charges d'intérêts de la Société devraient s'établir à environ 500 millions d'euros par an pour les trois prochaines années, sans tenir compte du refinancement des dettes arrivant à échéance entre temps. Le montant consolidé des charges d'intérêts pour 2000, 1999 et 1998 s'est élevé respectivement à 1 111, 559 et 492 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2000, la Société a versé à ses actionnaires un dividende de 2,00 euros par action au titre de l'exercice 1999 (1,70 euro au titre de l'exercice 1998) représentant 713 millions d'euros (contre 595 millions d'euros pour l'exercice précédent). L'intégralité des dividendes versés au titre de ces deux exercices a été versée en numéraire.

Au 31 décembre 2000, l'investissement réalisé par la Société dans les activités d'assurance directe française, allemande, espagnole et japonaise depuis leur création totalise 461 millions d'euros (1999 : 393 millions d'euros).

MARGES DE SOLVABILITÉ ET "RISK BASED CAPITAL"

Les réglementations nationales des pays dans lesquels AXA opère exigent de chaque société d'assurance qu'elle maintienne un ratio de solvabilité minimum dont le principal objet est la protection des assurés. Les filiales d'assurance d'AXA sont en conformité avec les obligations de solvabilité qui leur sont applicables.

Le calcul de la marge de solvabilité inclut des variables qui sont fonction de multiples paramètres économiques, financiers ou techniques. Il tient également compte de l'adéquation des catégories d'actifs à la nature des passifs qu'ils représentent.

En outre, la Directive européenne du 27 octobre 1998 sur la surveillance complémentaire des entreprises d'assurance faisant partie d'un groupe d'assurance, rend obligatoire, à compter des comptes de l'exercice 2001, un calcul de solvabilité ajustée au niveau du groupe. Cette directive n'a pas fait l'objet d'une intégration dans les textes français.

Certaines filiales d'AXA exerçant une activité de services financiers en Europe sont tenues de se conformer à diverses réglementations nationales et européennes qui exigent notamment, en fonction de leurs domaines d'activité, le respect de contraintes de solvabilité, de liquidité et de dispersion des risques.

EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE ET AFFECTANT LES RESSOURCES DE TRÉSORERIE DE LA SOCIÉTÉ

DETTES

AXA avait émis en 1995 un emprunt obligataire remboursable en actions qui a été remboursé en totalité au 1er janvier 2001 ; les obligations ont été converties en 7,2 millions d'actions dont 2,87 millions sont détenues par les filiales d'AXA. La dette subordonnée diminue donc de 192 millions d'euros en 2001, les capitaux propres augmentant de 320 millions d'euros.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

En février 2001, afin de tirer partie d'un marché particulièrement favorable, AXA a augmenté les tranches en dollars et en euros de son émission d'obligations subordonnées réalisée en décembre 2000 pour un montant de 770 millions de dollars (environ 827 millions d'euros au taux du jour de l'opération). A l'issue de cette émission globale multi-tranches, AXA aura ainsi levé aux Etats-Unis et en Europe, 1 250 millions de dollars, 1 100 millions d'euros et 325 millions de livres sterling.

A la suite de la cession des titres Crédit Suisse, AXA a remboursé la partie de la ligne de crédit à 3 ans libellée en francs suisses. A fin février 2001, l'encours total tiré dans le cadre de la ligne de crédit à 3 ans s'élève à 1 810 millions de dollars et est entièrement libellé en dollars.

REORGANISATION DES SURPLUS D'AXA EQUITY & LAW

Dans le cadre de la réorganisation financière d'AXA Equity & Law, une partie des actifs de cette société accumulés au cours des années et constituant aujourd'hui l'"Inherited Estate" (ou "actifs dormants") sera attribuée à son actionnaire, l'autre partie étant allouée aux assurés sous forme d'une participation exceptionnelle aux bénéfices payable à l'échéance des contrats, accompagnée d'un paiement immédiat en numéraire fait par l'actionnaire. Ce paiement sera effectué en avril 2001 pour un montant total d'environ 230 millions de livres sterling.

DIVIDENDES 2000

Au cours de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra le 9 mai 2001, la mise en distribution d'un dividende relatif à l'exercice 2000 d'un montant total de 926 millions d'euros (2,20 euros par action) sera proposée aux actionnaires.

TABLEAU EXPLICATIF DE LA VARIATION DE TRÉSORERIE (CF. NOTE 24 AUX COMPTES CONSOLIDÉS)

La variation de trésorerie provenant des opérations d'exploitation (hors plus-values réalisées) reste nettement positive à 15,8 milliards d'euros, correspondant à l'accroissement des provisions mathématiques de l'assurance vie, épargne, retraite. La trésorerie issue de l'exploitation de l'exercice 1999 s'élevait à 33,8 milliards d'euros et avait bénéficié d'une forte augmentation des valeurs données en pension.

Les opérations d'investissement montrent une variation de trésorerie de - 15,2 milliards d'euros résultant d'une part :

- d'investissements effectués par les compagnies d'assurance d'AXA, notamment au titre des actifs investis alloués aux contrats en unités de compte ;
- des opérations réalisées par AXA durant l'exercice 2000, notamment l'acquisition de Nippon Dantai (environ 2,0 milliards d'euros) et de Sanford Bernstein (1,7 milliard d'euros), ainsi que le rachat des intérêts minoritaires de SLPH (3,6 milliards d'euros) et d'AXA Financial (6,6 milliards d'euros) ;
- au net du produit de la cession de la banque d'affaires DLJ pour 8,4 milliards d'euros.

Les opérations de financement ont contribué à un accroissement de la trésorerie du groupe de 11,7 milliards d'euros, notamment lié à :

- l'augmentation de capital de juin 2000, pour un montant de 3,7 milliards d'euros, effectuée dans le cadre du rachat des minoritaires SLPH ;
- l'émission d'emprunts et titres subordonnés ayant servi à financer les opérations d'acquisition réalisées durant l'exercice (hors SLPH).

La baisse continue de l'euro durant l'exercice 2000 contribue à un accroissement de la trésorerie du groupe de 1,0 milliard d'euros du fait des effets de conversion sur les disponibilités détenues par les filiales situées hors Euroland.

La cession de DLJ et l'acquisition de Nippon Dantai entraînent une légère augmentation des disponibilités du groupe.

Au 31 décembre 2000, la trésorerie consolidée s'élevait à 26,1 milliards d'euros, contre 14,1 milliards 12 mois plus tôt.

Gestion des risques et sensibilité aux risques de marché¹

Les analyses ci-dessous présentent l'exposition du résultat financier et opérationnel d'AXA (en French GAAP) aux variations des marchés.

La sensibilité aux risques de marché correspond aux incidences potentielles sur le résultat du groupe des variations en valeur absolue et en valeur relatives des taux d'intérêts, des cours des actions et des taux de change.

GESTION ACTIF-PASSIF

AXA gère activement son exposition aux risques de marché en mettant en œuvre des techniques d'adossement actif-passif et une politique d'investissement et de souscription combinant des objectifs de prudence et de diversification. La gestion du risque reste de la responsabilité des filiales. Celles-ci ont en effet une connaissance plus précise de leurs produits, de leurs clients et de leur profil de risque. Cette approche leur permet de réagir au plus vite et de s'adapter à toutes les variations des conditions de marché financier, des cycles du secteur de l'assurance et plus généralement aux modifications de leur environnement politique et économique.

L'exposition d'AXA aux risques de marché apparaît minorée par la nature de ses activités. Du fait de la diversification géographique d'AXA, l'incidence des modifications de l'environnement local de chaque marché sur la situation financière d'AXA s'en trouve réduite. En outre, AXA réalise une grande part de son activité sur des produits pour lesquels les risques liés à la valeur des actifs sont supportés par les assurés.

Néanmoins, quel que soit le niveau de risque supporté, celui-ci fait l'objet d'une surveillance constante et d'une gestion active.

Par ailleurs, les opérations d'AXA sont, dans la plupart des cas, soumises à des réglementations locales qui prévoient, en particulier, certaines contraintes concernant :

- La catégorie, la qualité et la dispersion (émetteurs, localisations géographiques et types) des investissements,
- le niveau d'actifs détenus dans la monnaie locale compte tenu des passifs dans cette même devise.

ASSURANCE VIE, EPARGNE, RETRAITE

Au 31 décembre 2000, environ 36 % des provisions mathématiques étaient relatifs à des contrats en unités de compte. Pour ces contrats, le risque lié aux actifs est essentiellement supporté par les assurés, les sommes dues aux assurés étant en effet fonction de la valeur de réalisation des actifs supports.

Au 31 décembre 2000, 35 % des provisions mathématiques d'AXA étaient relatifs à des contrats avec clause contractuelle de participation aux bénéfiques (y compris 8 % des provisions mathématiques relatives aux contrats "with-profit"). Ces contrats obligent l'assureur à verser aux assurés une part du résultat (ou de la variation de valeur) des actifs investis en représentation des engagements sous forme de participation aux bénéfiques. L'exposition aux risques de marché d'AXA liée à de tels contrats est réduite, 85% des résultats étant généralement attribués aux assurés dans le cadre de contrats avec participation aux bénéfiques.

Au 31 décembre 2000, 29 % des passifs d'assurance vie d'AXA étaient relatifs aux autres types de contrats dont certains contiennent des clauses de participation aux bénéfiques non contractuelle. Parmi ceux-ci, une catégorie importante, commercialisée par Equitable Life essentiellement, permet à l'assureur de modifier périodiquement le taux crédité aux assurés en fonction des variations de taux d'intérêt du marché. Ces produits ne prévoient pas de clause contractuelle de participation aux bénéfiques. Même si le rendement des actifs investis se réduit, AXA peut maintenir, en fonction des conditions du marché, sa marge en adaptant le niveau du taux crédité aux assurés dans la limite du taux garanti stipulé aux contrats. La gestion du risque de taux d'intérêt liée à ces produits est assurée au moyen d'un suivi des durations

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

(1) Les informations qui suivent sont données sur la base des comptes consolidés selon les normes françaises.

respectives des provisions mathématiques et des actifs mis en représentation. S'agissant des autres contrats pour lesquels les prestations sont fixées aux contrats, la gestion actif-passif consiste notamment à investir dans des actifs dont la durée est adaptée à celle des engagements contractuels.

Compte tenu de la grande variété des produits qu'elles commercialisent et des réglementations auxquelles elles sont soumises, les filiales mettent en œuvre des politiques de gestion des risques différentes. Celles-ci peuvent être classées en deux grandes catégories : analyse de sensibilité et analyse de durée.

- L'analyse de durée est principalement utilisée pour les contrats sans clause de participation aux bénéfices et les contrats pour lesquels le taux de crédit peut être révisé périodiquement par l'assureur en fonction des taux d'intérêt du marché. L'objectif de l'analyse de durée est de mettre en place un portefeuille constitué principalement d'actifs à taux fixe qui vise à immuniser, sur la durée des contrats, la compagnie d'assurance contre l'incidence des variations de taux d'intérêt.
- L'analyse de sensibilité est principalement utilisée pour les produits avec clause de participation aux bénéfices. Elle donne une mesure de l'incidence de certaines variations de marché sur les cash-flows, sur les valeurs de réalisation des actifs et passifs et sur les résultats prévisionnels. La plupart des analyses de sensibilité sont réalisées afin de satisfaire à des exigences réglementaires locales. L'objectif de cette analyse est de permettre à AXA d'optimiser la rémunération versée à ses assurés tout en respectant les réglementations locales.

ASSURANCE

DOMMAGES ET REASSURANCE

En général, la gestion actif-passif mise en œuvre dans les compagnies d'assurance dommages et de réassurance est moins sophistiquée, les règlements de sinistres étant peu sensibles aux variations des marchés financiers. En outre, les cotisations et les revenus financiers encaissés au cours d'un exercice sont le plus souvent suffisants pour payer les

sinistres et les frais généraux de l'exercice. Les compagnies d'assurance dommages et de réassurance disposent donc d'excédents de trésorerie qu'elles peuvent investir à long terme en actions, en obligations ou en actifs immobiliers.

AUTRES INFORMATIONS (PRODUITS DERIVES)

Des informations complémentaires sur ces points sont données dans l'annexe aux comptes consolidés, en particulier en ce qui concerne l'utilisation des produits dérivés et les risques qui leur sont associés (cf. Note 21 à l'Annexe aux comptes consolidés).

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

En application des recommandations de la Commission des Opérations de Bourse (n°89-01, bulletin n°221) et de la SEC (Release N° 7386) en matière d'information sur l'exposition aux risques de marché financier (risques de taux d'intérêt, de variation des cours de bourse et des taux de change), AXA a complété les analyses de sensibilité effectuées par les filiales par une analyse globale de son exposition aux risques de marché. Les actifs et passifs sensibles aux risques de marché sont les actions, les obligations, les prêts, les dettes financières, les produits dérivés et les provisions techniques. Conformément aux recommandations de la SEC, les actifs immobiliers sont exclus du périmètre analysé.

L'analyse de sensibilité a été conduite par les filiales les plus significatives d'AXA, en France, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Belgique, en Allemagne, en Australie, au Japon et à Hong Kong. Au 31 décembre 2000, ces filiales représentent environ 90 % des actifs investis d'AXA ainsi que des provisions techniques de ses activités d'assurance.

En règle générale, les actifs investis consolidés d'AXA sont comptabilisés au coût historique ou au coût amorti, à l'exception des actifs en représentation des contrats "with-profit" et en unités de compte et des titres de transaction qui sont comptabilisés en valeur de marché. Les valeurs de réalisation des actifs ont été estimées selon les méthodes présentées dans l'annexe aux comptes consolidés.

Les analyses ont pour objet de mesurer la sensibilité des valeurs de réalisation des actifs et des passifs.

- Pour les contrats d'épargne à taux variable, la méthode utilisée est un cash-flow actualisé. Le résultat est peu sensible à l'évolution de marché des taux (dans la mesure où la revalorisation de l'épargne sera ajustée à un niveau qui neutralisera l'impact de la variation du taux d'intérêt), à l'exception des effets d'éventuels taux minimum garantis.
- Pour les contrats avec clause de participation, la valeur de réalisation des provisions mathématiques est égale à la valeur la plus élevée entre (a) la valeur de réalisation des actifs cantonnés mis en représentation et (b) la valeur des flux futurs actualisée au taux minimum garanti, si ce dernier existe.
- En assurance dommages, en réassurance et pour les contrats d'assurance vie ne comportant pas de clause de participation aux bénéfices, la valeur de réalisation des provisions techniques a été estimée à partir de la méthode des cash-flows futurs actualisés. Cette valeur, qui varie en fonction du taux d'actualisation choisi, a donc été considérée comme sensible au risque de taux d'intérêt et insensible à celui des marchés actions. En assurance dommage et en réassurance, les indemnités futures et leur cadence ont été considérées indifférentes aux évolutions de taux ou de marché actions.

SENSIBILITE AU RISQUE DE TAUX D'INTERET

L'objectif est d'évaluer l'évolution des valeurs de réalisation des actifs et passifs du périmètre analysé face à une hausse (ou une baisse) de 100 points de base de la courbe des taux d'intérêt en vigueur dans le pays dans lequel la filiale opère. Au 31 décembre 2000, les calculs ainsi effectués montrent qu'une hausse de 100 points de base de la courbe des taux d'intérêt engendre une réduction estimée à 1,0 milliard d'euros des valeurs de réalisation des actifs nets des variations de passif, contre 1,1 milliard d'euros en 1999. L'augmentation de l'endettement long terme à taux fixe, en particulier la dette subordonnée d'environ 4 milliards d'euros destinée

à financer les diverses acquisitions de l'exercice 2000, n'a qu'un impact limité car elle a comme corollaire une augmentation du portefeuille d'actifs investis faisant suite à l'acquisition de Nippon Dantai.

SENSIBILITE AUX VARIATIONS DES COURS DE BOURSE

Des baisses de 10% et 20% sur l'ensemble des bourses mondiales au 31 décembre 2000 entraîneraient respectivement des réductions de 2,3 milliards d'euros (1,8 milliards en 1999) et de 4,6 milliards d'euros (3,5 milliards en 1999) de la valeur de réalisation des actifs, nette des variations de passif prenant en compte des participations aux bénéfices attribuées aux assurés. Cette augmentation de l'exposition est essentiellement liée aux actifs investis de Nippon Dantai (acquis en mars 2000) dont le portefeuille actions atteint 5,6 milliards d'euros au 31 décembre 2000 et à une augmentation des actifs investis en actions liés aux activités aux Etats-Unis. Ces résultats sont à rapprocher des plus-values latentes sur actions qui s'élèvent à 10 milliards d'euros au 31 décembre 2000 (avant prise en compte des participations aux bénéfices attribuées aux assurés).

Les réductions constatées dans le cas de variations des cours de bourse sont supérieures à celles constatées pour des variations de taux d'intérêt. En effet, l'impact des mouvements de taux d'intérêt sur la valeur des actifs est pour partie compensée par la variation de la juste valeur d'une grande partie des passifs d'assurance alors que les passifs sont beaucoup moins sensibles à une baisse des cours boursiers (à l'exception des contrats d'assurance vie avec clause de participation aux bénéfices ou des contrats en unités de compte) ; la différence constatée est encore supérieure pour les activités d'assurance dommage, puisque leur passif d'assurance n'est pas influencé par l'évolution des cours de bourse et que leur portefeuille d'investissement est en proportion plus investi en actions que celui des compagnies d'assurance vie.

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

SENSIBILITE AU RISQUE DE CHANGE

Afin d'évaluer l'exposition maximale d'AXA au risque de change, toutes variations significatives de cours des principales devises ont été examinées. La sensibilité du résultat 2000 a été prise en compte et non celle des valeurs de réalisation.

Le scénario donnant l'incidence négative maximale est une baisse de l'ensemble des monnaies par rapport à l'Euro. Dans cette hypothèse, la baisse potentielle du résultat est la somme :

- de l'incidence de l'absence éventuelle de congruence entre les actifs et les passifs en devises des filiales,
- de la conversion du résultat des filiales étrangères (situées hors de la zone Euro) à des taux de change en baisse contre l'Euro.

Le résultat d'AXA serait inférieur de 240 millions d'euros (contre 69 millions d'euros en 1999) en cas de baisse de 10 % des taux de change des monnaies (par rapport à l'euro). Cette variation est liée à la survenance, en 2000, de deux événements significatifs sur la zone en dollars : réalisation d'une plus-value sur la cession de DLJ et enregistrement d'une moins-value sur le portefeuille obligataire, principalement sur les obligations à haut rendement. Si l'on exclut ces deux éléments, la baisse du résultat d'AXA ne serait que d'environ 70 millions d'euros.

LIMITES DE L'ANALYSE DE SENSIBILITE AUX RISQUES DE MARCHE

Les résultats des analyses présentées ci-dessus doivent être examinés avec prudence. L'analyse ne tient en effet pas compte des éléments suivants :

- les résultats relatifs aux sensibilités des valeurs de réalisation sont présentés y compris intérêts minoritaires et avant prise en compte de toute incidence fiscale.
- l'incidence des variations de marché sur les frais d'acquisition différés, sur les valeurs de portefeuille et sur les actifs immobiliers n'est pas mesurée.
- les stratégies actives de gestion des risques mises en œuvre par les filiales ne sont pas prises en compte. Ces stratégies se traduisent par des ventes, des achats et des réallocations d'actifs, y compris des instruments financiers, qui minimisent l'impact des variations de marché.
- les actifs sont détenus à long terme. De ce fait, la diminution des plus-values latentes ne se traduit pas nécessairement par la constatation d'une perte. En outre, le risque de liquidité donne lieu à la constitution d'une provision pour risque d'exigibilité.

Rapport de gestion



AXA¹

Rapport de gestion du Directoire Comptes consolidés de l'exercice 2000

Faits marquants de l'exercice.....	90
Événements postérieurs à la clôture.....	99
Activité et résultats.....	101
Résultats par secteur d'activité.....	106
Assurance vie, épargne, retraite.....	106
Assurance dommages.....	120
Assurance internationale.....	130
Gestion d'actifs.....	133
Autres services financiers.....	136
Holdings.....	137
Perspectives.....	138

8 h 15
Milan



Luigi, Monica et Antonella

*“La vie peut nous réserver
bien des surprises ! Alors pour moi,
la sécurité financière c’est primordial :
j’ai besoin de savoir les miens à l’abri
quoiqu’il advienne.”*

(1) Par convention, la Société ou AXA SA désigne la société holding ; la Société et ses filiales, directes et indirectes, sont identifiées sous l'appellation AXA.

Faits marquants de l'exercice

AXA DANS SON ENVIRONNEMENT EN 2000

LES MARCHÉS FINANCIERS

Les marchés financiers ont connu en 2000 des évolutions inverses de celles de l'année précédente. 1999 fut l'année des actions tandis que les obligations d'Etat connaissaient leur plus mauvaise période depuis 1994 ; 2000 au contraire a été marqué par un environnement qui est devenu dès le mois de mars peu favorable aux actions, les **emprunts d'Etat** récupérant une bonne partie des pertes de 1999. L'emprunt d'Etat américain à 10 ans, dont le taux est passé de 6,43 % fin 1999 à 5,10 % fin 2000, a été l'un des placements les plus performants de l'année avec une rentabilité de l'ordre de 15 %. Les marchés des emprunts européens ont été eux aussi très bien orientés avec des performances pour le "10 ans" proches de 10 %. Le marché des emprunts japonais est resté, comme en 1999, à l'écart du mouvement général, les taux longs ayant fini l'année quasiment inchangés. D'une façon générale, les emprunts d'Etat ont surperformé toutes les autres catégories d'emprunts en 2000 ; le marché américain des "junk bonds" (obligations à haut risque) a été quasiment sinistré.

Les indices mondiaux des **actions** font ressortir des baisses de l'ordre de - 11 à - 12 % pour l'an 2000, avec toutefois des contrastes considérables entre les pays ou zones et entre les secteurs. Tous les pays d'Asie ont connu de sévères contre-performances : le Japon a enregistré sa plus mauvaise année depuis 10 ans avec une chute de l'ordre de 25 % de l'indice TOPIX, l'Asie hors Japon baissant de son côté de 33 %. Aux Etats-Unis, l'indice S&P 500 a reculé de 10 % et le Nasdaq, qui incorpore beaucoup de valeurs technologiques, s'est effondré de 35 %, réalisant ainsi sa

plus mauvaise performance depuis sa création il y a 29 ans. En Europe, les actions britanniques ont évolué en ligne avec les indices mondiaux, en baissant de - 10 %, celles de la zone euro se comportant relativement mieux avec un léger recul de près de 3 %. Les performances sont également très contrastées selon les secteurs. 2000 a été l'année du krach des valeurs technologiques, dont les indices mondiaux font ressortir des reculs de l'ordre de 40 à 60 % ; le contraste est fort avec les secteurs plus défensifs comme le tabac, les services publics, les produits pharmaceutiques ou l'assurance qui ont surperformé les indices mondiaux.

L'euro, qui avait été faible en 1999, a encore baissé en 2000 de 8 % par rapport au dollar. Son cours le plus bas a été atteint le 26 octobre à 0,82 US dollar et il a entamé en fin d'année un vigoureux rebond qui l'a porté à 0,94 US dollar le 29 décembre 2000. Le ralentissement de l'économie aux Etats-Unis qui semble être plus marqué qu'en Europe explique ce retournement. L'année 2000 avait commencé sur des perspectives de croissance mondiale synchronisée, avec des craintes d'une surchauffe de l'économie américaine. Elle s'achève sur la menace d'un ralentissement généralisé, et sur la crainte d'une récession aux Etats-Unis. Deux facteurs expliquent l'inversion de la tendance : la hausse du prix du pétrole, qui a démarré début 1999 et a culminé durant l'été 2000 à près de 35 US dollars le baril (Brent à Londres), et la poursuite du resserrement monétaire, qui avait lui aussi commencé en 1999 (à partir de juin aux Etats-Unis). Ces deux facteurs combinés ont largement contribué au ralentissement de la croissance et ont naturellement beaucoup influencé l'ensemble des marchés financiers. Toutefois, en clôture de l'exercice 2000, ils semblaient s'inverser : le pétrole a beaucoup baissé en décembre 2000 et termine l'année à 24 US dollars le baril et la banque centrale américaine semblait vouloir renouer avec une politique monétaire plus accommodante.

LES MARCHÉS DE L'ASSURANCE ET DE LA GESTION D'ACTIFS

Assurance vie, épargne, retraite

Les marchés de l'assurance vie, épargne et retraite ont maintenu en 2000 des niveaux de croissance significatifs et se sont caractérisés par une poursuite du développement des produits en unités de compte, au détriment de produits dits traditionnels, notamment en Europe.

En **France**, le marché de l'assurance vie, épargne, retraite a progressé de près de 20 % en 2000, après une croissance de 15 % en 1999. Comme l'année précédente, le marché a bénéficié du succès des produits en unités de compte dans le contexte boursier porteur qui a prévalu jusqu'en septembre 2000. La stabilité fiscale de l'assurance vie pour la deuxième année consécutive a également été favorable. Enfin, une partie importante de la croissance du marché en 2000 provient du réinvestissement de nombreux PEP bancaires, arrivant à échéance, vers des contrats d'assurance vie.

Aux **Etats-Unis**, les ventes des produits en unités de compte ont été affectées par la volatilité des marchés actions et le phénomène a été accentué par la chute des cours de la fin d'année. Sur l'année, les cotisations sur produits de retraite (variable annuities) sont restées stables (+ 0,7 %), les ventes de contrats d'épargne-prévoyance (variable life insurance) enregistrant une légère progression (+ 5,0 %). Les données démographiques restent cependant favorables au développement de ces activités, notamment en retraite.

Au **Royaume-Uni**, le marché a régressé de - 2 % environ (primes nouvelles). L'année 2000 s'est caractérisée par deux phénomènes : les difficultés rencontrées par plusieurs acteurs de référence (Equitable Life a par exemple enclenché un processus de démantèlement) et les incertitudes liées à la mise en place en 2001 de nouvelles contraintes réglementaires sur les produits de retraite ("stakeholder pension").

En **Allemagne**, la croissance est restée limitée à

+ 2 %, 2000 succédant à une année 1999 dont les ventes avaient bénéficié d'un environnement fiscal favorable. Le marché reste également dans l'attente des décisions relatives aux fonds de pension attendues en 2002. Le mouvement en faveur des contrats à primes périodiques et des contrats en unité de compte s'accroît, ces derniers représentant désormais près de 20 % des affaires nouvelles.

En **Belgique**, le marché poursuit sa très forte expansion, tirée par la bancassurance, (croissance prévue de l'ordre de + 30 % en 2000) et se caractérise par une forte progression du chiffre d'affaires des produits de nouvelle génération, particulièrement en unités de compte, au détriment des produits traditionnels. A l'inverse, aux **Pays-Bas** la production a baissé de - 14 % en 2000 : cette baisse semble principalement liée à l'attente de l'entrée en vigueur d'une réforme fiscale en 2001. La nouvelle production reste également très orientée sur les produits en unités de compte qui représentent 62 % de l'activité.

Dans les pays **d'Europe du Sud**, le marché est dominé par la bancassurance et la croissance très forte est, comme ailleurs en Europe, alimentée par les produits en unités de compte. En Espagne, la croissance est liée à l'externalisation des fonds de pension des entreprises. En Italie, des mesures d'incitation fiscale devraient continuer de favoriser la demande.

Au **Japon**, le marché de l'assurance vie, épargne, retraite a été marqué en 2000 par quatre faillites (dont celles de Daihyaku et Chiyoda), ces compagnies n'ayant pas pu faire face à la perte de valeur de leurs actifs et à l'écart croissant entre d'une part les promesses de taux élevés faites aux assurés avant l'éclatement de la bulle financière et d'autre part les rendements actuels des actifs. Le marché avait enregistré une baisse des primes de - 4 % au cours de l'exercice fiscal 1999 (clos en mars 2000). En 2001, la concurrence devrait s'accroître sur le marché de l'assurance santé complémentaire qui va s'ouvrir aux 7 plus grandes compagnies d'assurance vie.

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

En **Australie**, le marché de l'assurance vie, épargne, retraite et santé a continué de progresser en 2000. Le marché des produits d'épargne a enregistré une croissance de + 16 % entre juin 1999 et juin 2000. L'assurance santé a profité de nouvelles incitations gouvernementales, le nombre d'Australiens bénéficiant d'une assurance hospitalière privée passant de 30 % en 1998 à plus de 45 % au 30 septembre 2000. Les cotisations de prévoyance ont enregistré une croissance de + 13 %, le nombre d'affaires nouvelles progressant de + 27 %.

A **Hong Kong**, le marché a enregistré une baisse de - 3 % des affaires nouvelles. Les produits en unités de compte représentent désormais 20 % des ventes, en progression de + 125 %. En 2001, la souscription à des fonds de pension, rendue obligatoire depuis décembre 2000, ouvre de larges perspectives et représente un marché potentiel estimé globalement à 20 milliards de Hong Kong dollars (environ 2,8 milliards d'euros).

Assurance Dommage

En **France**, pour la première fois depuis 1996, le marché de l'assurance dommages a connu en 2000 une véritable reprise. Sous l'effet de la croissance économique, la demande de couverture des entreprises s'est développée. Cette évolution, conjuguée avec les hausses de tarifs consécutives aux tempêtes de décembre 1999 (modérées pour les particuliers et plus marquées pour les entreprises) se traduit par une croissance estimée à 4 %.

Au **Royaume-Uni**, la croissance du marché est estimée à +10 %. Elle est alimentée par de fortes augmentations tarifaires en automobile, le nombre de polices émises restant stable. L'augmentation du coût moyen des sinistres corporels oriente la sinistralité à la hausse.

La tendance du marché en **Allemagne** est mitigée : elle se caractérise par des augmentations de tarifs sur les contrats automobiles des particuliers mais par une forte concurrence tarifaire sur les contrats flottes avec une croissance limitée à 1,3 %. Par ailleurs, l'année 2000 s'est caractérisée par une réduction de la fréquence des sinistres en automobile, essentiellement

au second semestre, et par celle des sinistres graves en garanties dommages et responsabilité civile des entreprises.

En **Belgique**, le marché a connu une tendance similaire à celle de 1999 avec une croissance de 1,5 %.

Aux **Pays-Bas**, le marché connaît également une croissance faible en raison de la pression tarifaire.

Dans les pays **d'Europe du Sud**, l'assurance dommages s'inscrit en croissance sur l'année 2000. L'Espagne et le Portugal ont orienté leur priorité sur la maîtrise de la sinistralité et les hausses tarifaires devraient continuer de caractériser ces marchés en 2001 ; en revanche, en Italie, le gel des tarifs d'assurance automobile imposé par le gouvernement en avril 2000 a lourdement pénalisé l'activité et les différents acteurs du marché ont effectué des démarches pour obtenir que le blocage soit levé en 2001.

Gestion d'actifs

L'activité de **gestion d'actifs** recouvre la gestion pour compte de tiers et celle des actifs gérés pour le compte des compagnies d'assurance du groupe.

Dans ce domaine, l'année 2000 a été marquée par une très forte volatilité des marchés financiers et des retournements brutaux de tendance. Les cours des titres de croissance, en particulier les valeurs TMT, ont culminé au premier trimestre avant de s'effondrer, entraînant un retour en force des valeurs de rendement en fin d'année. La baisse sur un an des marchés actions, ainsi que les perspectives de ralentissement de l'économie américaine, ont conduit les investisseurs à adopter une approche plus conservatrice vis-à-vis des investissements actions. Ce contexte ne remet pas en cause pour autant le besoin structurel des particuliers de constituer une épargne complémentaire longue pour leur retraite ni le développement des produits de gestion collective. En outre, le niveau de volatilité des marchés en 2000, qui perdure au premier trimestre 2001, souligne la valeur de l'apport d'un gestionnaire professionnel.

Le marché de la gestion d'actifs a connu une période de consolidation forte notamment en Europe et aux Etats-Unis (à l'exemple des acquisitions d>Allianz ou de la Caisse des dépôts), pour anticiper

la convergence des marchés mondiaux en matière de gestion d'actifs et de services financiers.

STRATÉGIE D'AXA

L'ambition d'AXA est d'être le leader mondial de la protection financière pour permettre aux hommes et femmes de tirer le meilleur parti de leur vie.

AXA a pour mission de protéger ses clients contre un large éventail de risques et de les aider à construire leur patrimoine tout au long de leur vie. Pour ce faire, AXA propose des services d'assurance, de réassurance, de gestion d'actifs, de conseil patrimonial et d'autres produits financiers connexes.

AXA est un groupe global qui exerce ses activités sur les principaux marchés développés du monde ainsi que sur certains autres marchés dans lesquels il est en mesure d'atteindre une taille critique tout en préservant ses règles d'éthique et sa rentabilité.

Pour y parvenir, AXA dispose d'atouts exceptionnels : 50 millions de clients dans le monde, un réseau exclusif de distribution fort de 44.000 personnes, une marque unique et globale, un réel avantage compétitif en termes de compétences techniques pour la souscription des risques, la gestion d'actifs ou le conseil patrimonial, et une taille mondiale permettant l'exploitation des meilleures pratiques.

La réussite de cette mission passe par la prise en compte des attentes de ses trois partenaires clés :

- Ses clients, tout d'abord, en satisfaisant les besoins de ses clients individuels ainsi que ceux des petites et moyennes entreprises, directement ou par l'intermédiaire de réseaux dédiés ou tiers. AXA propose également ses services à une clientèle institutionnelle et de grandes entreprises en s'appuyant sur des positions de marché fortes ou en tirant profit des synergies réalisées entre les différentes lignes d'activité. AXA veut répondre à ces besoins en étant parmi les meilleurs en termes de services, conseils et produits.
- Ses collaborateurs et ses réseaux de vente dédiés, ensuite : la culture d'AXA est basée sur des valeurs de loyauté, esprit d'équipe, fierté, ambition, imagination, réalisme, exigence et courage. Par le respect de ces valeurs, AXA entend attirer, encourager et récompenser les talents dans ses principales

activités. Sur chacun des marchés locaux, AXA veut être le leader en terme de rémunération, de formation, d'accompagnement et de mobilité et être ainsi un employeur de référence parmi les principaux groupes mondiaux de services financiers.

- Ses actionnaires, enfin : AXA veut devenir un des principaux groupes de services financiers en terme de capitalisation boursière afin de préserver sa flexibilité financière et d'être en mesure de saisir les opportunités de croissance externe ou interne. A cet effet, AXA entend offrir à ses actionnaires des rendements particulièrement attractifs, grâce à la croissance régulière de son bénéfice par action, de la valeur de ses portefeuilles et une rentabilité élevée des capitaux propres.

Pour réaliser sa vision, AXA se concentre sur trois axes : la mise en œuvre de stratégies opérationnelles ambitieuses, une plus grande sélectivité dans le choix des marchés et implantations géographiques, enfin une politique d'acquisitions opportuniste principalement focalisée sur l'Europe occidentale, les Etats-Unis et les grands marchés asiatiques.

Les opérations de croissance externe et les cessions effectuées en 2000 s'inscrivent dans cette logique :

- L'acquisition de Nippon Dantai au Japon et sa fusion avec AXA Life pour créer AXA Nichidan devenue début 2001 AXA Japan, permettent à AXA d'acquérir une position significative et solide dans le premier marché¹ d'assurance vie du monde ;
- L'acquisition des activités de Sanford C. Bernstein aux Etats-Unis aboutit, à travers le rapprochement avec Alliance Capital, à la création d'un gestionnaire d'actifs pluridisciplinaire servant des clients institutionnels, des entreprises et des particuliers fortunés au travers d'un réseau de conseillers spécialisés ;
- Le rachat des participations minoritaires dans AXA Financial, Inc. et Sun Life & Provincial Holdings, renommé AXA UK, permet à AXA de renforcer ses positions sur les marchés d'assurance vie, de gestion d'actifs et de conseil patrimonial aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne et de mieux tirer parti des synergies possibles entre les sociétés du groupe.
- La cession de Donaldson, Lufkin & Jenrette ("DLJ")

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

(1) Sur la base des primes émises (données 1998).

à un prix jugé attractif, juste avant le repli des marchés financiers, a permis de sortir d'une activité de banque d'affaires qui ne s'inscrivait pas directement dans la stratégie d'AXA et exposait le groupe à une importante volatilité de son résultat. La cession de la Banque Worms participe de cette même volonté de recentrage.

Dans les trois années à venir, AXA veut atteindre ses objectifs avant tout grâce à la croissance organique et à l'amélioration de ses performances opérationnelles. Les priorités qui se dégagent de la planification stratégique conduite par les équipes du groupe sont les suivantes:

- Une meilleure offre pour nos clients, à travers l'amélioration de la qualité de service, une compréhension plus fine des besoins et attentes, l'offre de conseil patrimonial et services bancaires là où nécessaire, appuyés par un renouvellement des gammes de produits, incluant les meilleurs produits d'autres prestataires.
- Une plus grande capacité de distribution, à travers la formation et l'apport de davantage de moyens à nos agents et salariés afin de développer l'assurance vie, l'épargne longue, la retraite, et le conseil patrimonial ; nos capacités à écouler nos produits sont élargies grâce à des accords avec d'autres distributeurs.
- Une meilleure efficacité économique, à travers l'amélioration et la standardisation des procédures et techniques essentielles, telles la souscription, la gestion des sinistres, les achats ; ou encore le regroupement et l'exploitation des synergies informatiques à l'échelle du groupe.
- Au total, un objectif ambitieux de croissance moyenne de nos résultats, mesurés notamment à travers le bénéfice net par action avant amortissement des écarts d'acquisition, en parallèle avec la rentabilité des capitaux propres et la croissance des valeurs de portefeuille de nos diverses activités.

INTERNET

En 2000, AXA a défini et mis en œuvre une initiative stratégique visant à intégrer l' "e-Business" dans sa stratégie d'entreprise. Cette démarche ambitieuse,

pragmatique et sélective se concentre prioritairement sur le renforcement et l'élargissement des services offerts aux distributeurs et aux clients d'AXA.

Au cours de l'exercice, les trois axes suivants ont été mis en œuvre :

- La mise en ligne des services proposés a été étendue : elle a permis aux sociétés d'assurance directe d'atteindre fin 2000 un rythme annuel de 50 000 affaires nouvelles d'assurance automobile par l'intermédiaire du Web. Elle va également se traduire par une refonte des processus de règlement des sinistres. Plus généralement, les sites internet AXA ont été améliorés.
- De nouveaux projets ont été lancés : le projet européen de portails financiers dans quatre pays (France, Belgique, Allemagne, Royaume-Uni), qui passe par le développement d'une plate-forme commune, permettra à chacun des pays de déployer à partir de 2001 sa stratégie de services financiers sur le Net ; aux Etats-Unis, le projet AXAonline permettra en 2001 à la compagnie de renforcer les outils de conseil financier mis à la disposition de ses distributeurs et de fournir des services en ligne à ses clients.
- Chaque société du groupe intègre désormais la dimension "e-Business" dans sa planification stratégique et a désigné une équipe responsable de l'animation de son initiative "e-Business".

Pour atteindre ces objectifs, le groupe a renforcé ses structures en créant deux équipes centrales, le Group e-Business Team et l'European e-Services, dont les missions sont d'accélérer et de coordonner le développement l' "e-Business" au sein du groupe et/ou avec des partenaires.

AXA ET SES COLLABORATEURS

Au même titre que clients et actionnaires, les collaborateurs d'AXA font partie des partenaires-clés fondamentaux du groupe. Leur motivation et leur implication déterminent très largement sa réussite. Pour évaluer leur satisfaction et en mesurer l'évolution, des consultations régulières, les "scope", sont organisées sur une base mondiale.

En positif, l'enquête "Scope 2000" a fait apparaître

la progression de l'esprit d'équipe, une amélioration sensible du management, une motivation plus forte et une plus grande convivialité sur le lieu de travail. D'autres éléments en revanche ont été identifiés comme source d'insatisfaction : la difficulté à vivre le changement au quotidien, même lorsque les raisons en sont clairement perçues, une distance trop grande entre les cadres dirigeants et l'ensemble des collaborateurs, une reconnaissance souvent jugée insuffisante au regard de la charge de travail. Des plans d'action ont été élaborés pour remédier à ces difficultés.

Favoriser les synergies : la création de "familles professionnelles", communautés regroupant les collaborateurs exerçant le même métier dans différentes sociétés du groupe, facilitera pour chacun le partage des connaissances et des meilleures pratiques et favorisera l'élargissement des compétences individuelles. Le groupe y gagnera une connaissance beaucoup plus fine de ses ressources humaines – élément capital de différenciation vis-à-vis de la concurrence – une intégration plus fructueuse des différences culturelles et une meilleure appréhension de l'évolution de ses différents métiers. L'année 2000 a été consacrée à la définition des principales familles professionnelles.

Accélérer le développement d'Intranet : AXA a remporté le premier prix ex-æquo du meilleur site "Intranet Corporate" décerné par l'AFUU (Association française des utilisateurs d'Unix et des systèmes ouverts). Le jury a évalué en priorité l'impact de cette réalisation sur le management de l'entreprise. Au titre des réalisations de l'année 2000, on peut noter la réalisation de l'enquête SCOPE 2000 sur Intranet, ainsi que la création d'un site permettant une meilleure évaluation des pratiques managériales individuelles.

Ouvrir de nouvelles perspectives : les projets lauréats des "Prix de l'innovation client" alimentent des séminaires thématiques proposés par AXA Université et centrés sur ces projets : les "Columbus innovation". En 2000, les possibilités nouvelles offertes par Internet ont été au cœur des débats. D'autres séminaires Columbus spécifiques, destinés à faciliter et accompagner la mise en place de nouvelles pratiques dans le cadre des fonctions décentralisées, ont été

centrés sur trois thèmes : la réforme d'un réseau de distribution, le développement d'un réseau d'assurance de groupe, la mise en place d'équipes à responsabilités élargies. Enfin, l'impact d'internet marque aussi "Télémaque", un cycle de formation s'adressant aux managers à fort potentiel.

Associer les salariés aux performances du groupe : le développement de l'actionnariat salarié constitue un vecteur du sentiment d'appartenance et d'implication. Pour associer ses collaborateurs à la croissance et aux performances du groupe, AXA procède chaque année depuis 6 ans à une augmentation de capital réservée aux salariés. En 2000, cette opération était assortie d'une possibilité d'investissement avec effet de levier d'endettement et 127 sociétés réparties dans 37 pays y ont participé. Le nombre de versements a progressé de 48 % par rapport à 1999 et le montant investi de 111 %. Fin 2000, un salarié sur trois - contre un sur cinq à fin 1999 – était actionnaire d'AXA. De nouvelles opérations d'augmentation de capital réservées aux salariés sont prévues en 2001.

AXA ET SES CLIENTS

Pour être en mesure de répondre pleinement aux attentes de nos clients, le groupe place le client au centre de ses préoccupations :

Imaginer des réponses mieux adaptées : dans les métiers d'AXA, nul produit, nul service, nul savoir-faire ne peut faire l'objet d'un brevet. La voie de l'innovation permanente est donc la seule qui permette de s'adapter parfaitement aux besoins des clients, voire de les anticiper et de créer la différence. Pour stimuler la créativité de ses équipes, AXA a lancé en 1999 les "Prix de l'innovation client". Sept projets ont été primés en 1999, sept autres en 2000. Plusieurs illustrent cette capacité à trouver des solutions originales parfaitement adaptées aux nouvelles attentes des clients.

Aux Etats-Unis, AXA Financial se donne les moyens d'aborder la relation client dans sa globalité en établissant un profil le plus détaillé possible de ses clients ; cela permet d'élaborer des offres mieux adaptées, des campagnes marketing plus

ciblées et d'instaurer ainsi une relation plus étroite avec les clients à fort potentiel. En Allemagne, AXA Colonia a mis au point un programme informatique permettant de détecter les clients susceptibles de résilier prochainement leur contrat; la société renoue alors le dialogue avec eux et leur propose une offre mieux adaptée.

Faciliter l'accès du client aux produits de service : pour se rapprocher de ses clients et leur offrir, quel que soit leur point d'accès dans le groupe, la même qualité de prestation, AXA a entrepris de faire évoluer en profondeur, en France, ses sociétés d'assurance et d'assistance. Le client peut contacter AXA par le moyen de communication de son choix : rendez-vous, téléphone, Internet ou autre, en s'adressant à l'intermédiaire qu'il préfère : agent, conseiller financier, espace commercial dédié ou courtier. Il se voit proposer une gamme élargie de produits, de conseils et de services constituant une offre adaptée à sa situation et à ses besoins en termes d'assurance, d'assistance, de santé et d'épargne, en un mot de protection financière. Changer, c'est aussi transformer les processus de gestion, dont le bon fonctionnement conditionne la perception qu'ont les clients de notre service.

Orienter chaque collaborateur vers le client : Deux exemples illustrent cette stratégie : au Portugal, chaque salarié a été invité à participer, via un questionnaire détaillé, à l'élaboration du plan stratégique de l'entreprise et ce plan, une fois défini, a été présenté à l'ensemble des collaborateurs. En mars 2000, 35 000 personnes (salariés, partenaires ou clients d'AXA) ont ainsi découvert le message de l'entreprise : mettre au service de chaque famille portugaise son professionnalisme, ses valeurs et sa capacité d'innovation. En Espagne, AXA Seguros concrétise sa stratégie par des engagements précis envers ses assurés : répondre gratuitement aux questions d'ordre fiscal en moins de 48 heures, fournir une assistance en moins d'une heure, adapter les contrats à la situation de chacun.

Cette implication des salariés et des partenaires d'AXA, ces innovations, ces réorganisations sont autant de traductions concrètes de l'"orientation client" qui, peu à peu, enrichissent le contenu de la marque AXA et sont indissociables de l'ambition du

groupe : devenir la référence en matière de protection financière. Mais ni la taille du groupe, ni sa puissance ne suffiront à bâtir une marque qui devienne synonyme de satisfaction dans l'esprit des clients. Seule la qualité des produits, des conseils et des services donnera un contenu fort à la marque AXA, un contenu qui incitera les clients actuels à rester fidèles et saura en séduire durablement de nouveaux.

AXA, ENTREPRISE CITOYENNE

Pour concrétiser son implication dans la vie de la cité, AXA a engagé depuis 1991 une démarche de mécénat social. Coordonnée par les structures AXA Atout Cœur qui se sont développées dans de multiples pays, cette démarche fonde ses interventions sur le bénévolat et sur le partenariat avec des associations existantes.

Un événement fort a marqué la dernière année du millénaire : les journées "AXA 2000". Leur objectif : mobiliser partout dans le monde au même moment – les 16 et 17 juin 2000 – tous les collaborateurs du groupe, mais aussi leurs familles ou leurs amis, pour mener à bien des actions placées sous le signe de la solidarité. Plus de 30 000 volontaires répartis dans 40 pays ont répondu présents et quelques 1000 projets ont été réalisés. "AXA 2000" a ainsi représenté l'équivalent, en heures consacrées à l'environnement social, d'une année entière d'activité pour une PME de 500 personnes.

Partout, en Afrique, en Amérique, en Asie, en Europe, dans le Pacifique, des enfants défavorisés, malades ou handicapés, des orphelins, des personnes âgées, des familles démunies ont été pris en charge par les bénévoles d'"AXA 2000". Des distributions (médicaments, alimentation, vêtements, jouets) mais également des améliorations durables (remise en état de locaux, cartographie des accès aménagés pour les personnes handicapées, actions culturelles pour les plus défavorisés) ont caractérisé ces journées. En coulisses, les sociétés du groupe s'étaient elles aussi mobilisées pour fournir la logistique, mettre leurs locaux – si nécessaire – à la disposition des associations, assurer la retransmission en temps réel de toutes ces actions dans l'ensemble du groupe.

Au-delà de l'élan de générosité qui a fait d' "AXA 2000" une réussite, l'événement fut l'occasion, pour de nombreux volontaires, de découvrir ce qu'ils pourraient faire tout au long de l'année.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2000

PRINCIPALES

ACQUISITIONS ET CESSIONS

Au **Japon**, en mars 2000, AXA et les actionnaires de Nippon Dantai ont apporté leurs activités respectives d'assurance vie à une société nouvellement créée AXA Nichidan Holding. L'apport ainsi effectué valorise l'acquisition de la société Nippon Dantai à 10,5 milliards de yens (107 millions d'euros¹). AXA a procédé à une première augmentation de capital de ce holding pour 105 milliards de yens (1 milliard d'euros) en mars 2000, puis à une seconde pour un montant de 102 milliards de yens (1 milliard d'euros) en septembre 2000, portant successivement sa participation à 92,3 % puis à 96,4 %. L'objectif de ces augmentations de capital est de fournir les fonds propres nécessaires à la poursuite de l'activité.

En 2001, l'Asie Pacifique devrait représenter environ 12 % du chiffre d'affaires d'AXA, dont le Japon 8 %. Nippon Dantai, 13^e société d'assurance vie japonaise et deuxième société hors mutuelles, bénéficie d'un positionnement unique en terme de réseaux de distribution et de clientèle.

L'acquisition de Nippon Dantai se traduit par un écart d'acquisition de 192 milliards² de Yens (soit 1,9 milliard d'euros) qui sera amorti sur 30 ans. La clôture comptable d'AXA Japan étant décalée de trois mois, les comptes consolidés de l'exercice 2000 n'intègrent que 6 mois des activités nouvellement acquises (du 1^{er} avril au 30 septembre 2000).

Au **Royaume-Uni**, AXA a acquis le 12 juillet 2000 les intérêts minoritaires dans sa filiale Sun Life & Provincial Holdings ("SLPH", renommée depuis AXA UK Holding), soit 43,8 % du capital émis. A cette date, SLPH a été retirée de la cote du London Stock Exchange.

Le montant total de la transaction s'est élevé à 2,3 milliards de livres sterling (environ 3,7 milliards d'euros).

L'écart d'acquisition constaté lors de cette opération s'élève à 2,0 milliards d'euros et sera amorti sur 30 ans.

Aux **Etats-Unis**, trois opérations majeures ont marqué l'exercice :

- Le 2 octobre 2000, Alliance Capital a acquis les activités, ainsi que la quasi totalité des actifs et des passifs, de la société américaine de gestion d'actifs Sanford C. Bernstein, portant le montant des actifs gérés par le groupe AXA à 892 milliards d'euros au 31 décembre 2000.

Le montant total de la transaction s'est élevé à 3,5 milliards de dollars (4,0 milliards d'euros). Il a été payé en numéraire à hauteur de 1,5 milliard de dollars et par émission de 40,8 millions de parts nouvelles d'Alliance Capital pour le solde. La partie du montant de l'acquisition payée en numéraire par Alliance Capital a été financée par AXA Financial qui a souscrit à une augmentation de capital réservée d'Alliance Capital pour 1,6 milliard de dollars en juin 2000. A l'issue de ces deux opérations, AXA Financial détient 52,8 % d'Alliance Capital contre 56,3 % au 1^{er} janvier 2000 et a reconnu un écart d'acquisition global de 0,5 milliards de dollars au titre de l'augmentation de capital et de 3,4 milliards de dollars au titre de l'acquisition des activités de Sanford Bernstein, soit un total de 3,9 milliards de dollars (4,3 milliards d'euros) qui sera amorti sur 20 ans. Dans le cadre de cette acquisition, AXA Financial s'est engagé à assurer la liquidité de ces nouvelles parts d'Alliance Capital remises aux anciens actionnaires de Sanford Bernstein. Cet engagement est effectif après un délai de 2 ans et durant les 8 années qui suivront (pour un maximum annuel de 20 % du total des parts remises).

- Le 3 novembre 2000, AXA a procédé à la cession de la banque d'affaires Donaldson Lufkin & Jenrette au groupe Crédit Suisse. Le montant de la transaction s'est élevé à 7,3 milliards de dollars (8,4 milliards d'euros) et a été payé en numéraire à hauteur de 2,4 milliards de dollars et sous la forme de 25,7 millions³ de titres du groupe Crédit Suisse, pour le solde. AXA a reconnu au titre de cette cession une plus-value consolidée nette part du groupe de 2,0 milliards d'euros.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

(1) Tous les montants relatifs aux coûts des transactions de l'exercice et aux écarts d'acquisition qui en ont découlé sont convertis au taux du jour de l'opération.

(2) Le montant d'écart d'acquisition indiqués dans les comptes consolidés du 30 juin 2000 de 162 milliards de yens était préliminaire. Les travaux sur le bilan d'ouverture ont été poursuivis et ont conduit à certains ajustements, dans le respect des délais suivant l'acquisition.

(3) Dont 6,4 millions ont été immédiatement revendus au Groupe Crédit Suisse pour 1,2 milliard de dollars, le solde, soit 19,3 millions de titres, ayant été intégralement cédé à fin janvier 2001.

- En décembre 2000, AXA a procédé au rachat des intérêts des minoritaires dans AXA Financial, Inc ("AXA Financial") en échangeant chaque action d'AXA Financial détenues par des tiers contre 0,295 ADS⁴ AXA et 35,75 dollars en numéraire. Au 31 décembre 2000, au terme de l'offre, 80 % des actions d'AXA Financial détenues dans le public avaient été apportées à l'offre. A la suite du "squeeze-out" (rachat obligatoire des intérêts minoritaires) effectué le 2 janvier 2001, AXA détenait 100 % du capital d'AXA Financial.

Compte tenu de l'engagement inconditionnel à la date du 26 décembre 2000 de rachat par AXA (et AXA Merger Co, sa filiale à 100 %) de la totalité des actions d'AXA Financial encore en circulation à cette date (et acquis de fait le 2 janvier 2001 à la suite de la fusion d' AXA Merger Co dans AXA Financial), il a été considéré qu'AXA détenait 100 % d'AXA Financial au 31 décembre 2000.

Le montant total de la transaction (y compris les frais annexes et les coûts liés aux plans de stocks options existants) s'élève à 10,5 milliards de US dollars (11,3 milliards d'euros). L'augmentation de capital qui découle de l'émission des ADS AXA s'élève à 3,9 milliards d'euros, dont 3,1 milliards d'euros au 31 décembre 2000. Après imputation partielle sur les fonds propres de la partie de l'écart d'acquisition correspondant à la part de l'acquisition financée par augmentation de capital, l'écart d'acquisition généré s'élève à 4,8 milliards d'euros. Il sera amorti sur 30 ans pour la partie correspondant aux activités d'assurance et sur 20 ans pour celle correspondant aux activités de gestion d'actifs et représentera une charge globale annuelle de 175 millions d'euros.

AUTRES ACQUISITIONS, CESSIONS OU OPERATIONS SUR TITRES

A **Hong Kong**, AXA Asia Pacific Holdings (qui clôture ses comptes au 30 septembre) a racheté en novembre 1999 pour 4,1 milliards de Hong Kong dollars (soit 519 millions d'euros) les 26 % d'intérêts

minoritaires d'AXA China Region, qui a alors été retirée de la cote de Hong Kong. L'écart d'acquisition constaté lors de cette opération s'élève à 473 millions de dollars australiens (soit 300 millions d'euros) et sera amorti sur 20 ans, durée identique à celle qui avait été retenue en 1995 lors de l'acquisition de la participation majoritaire dans National Mutual Holdings (renommée depuis AXA Asia Pacific Holdings).

En **Espagne**, le 28 décembre 2000, AXA a acheté pour 205 millions d'euros les 30 % détenus par Banco Bilbao Vizcaya SA "BBVA" dans la société AXA Aurora portant ainsi sa participation à 100 %. Simultanément, BBVA a acheté à AXA Aurora pour un montant de 8,9 millions d'euros, 21,4 % de la société Hilo Direct Seguros, filiale de vente directe d'assurance automobile, qui reste ainsi détenue à parité par AXA et BBVA. L'écart d'acquisition s'élève à 104 millions d'euros et sera amorti sur 30 ans.

AUGMENTATIONS DE CAPITAL

En **janvier 2000**, les obligations remboursables en actions émises en janvier 1997 et arrivées à échéance, ont donné lieu à la création de 4,1 millions d'actions AXA et à une augmentation des fonds propres de 282 millions d'euros.

En **mai 2000**, la fusion entre AXA et AXA Participations a donné lieu à une augmentation de capital de 2,0 millions d'actions pour un total de 216 millions d'euros.

En **juin 2000**, afin de financer le rachat des intérêts minoritaires de Sun Life & Provincial Holdings, AXA a procédé à une augmentation de capital de 3,7 milliards d'euros, correspondant à l'émission de 30,2 millions d'actions nouvelles au prix de 123,0 euros.

En **juillet 2000**, comme chaque année depuis 1994, les salariés d'AXA ont pu souscrire à une augmentation de capital réservée, qui s'est élevée à 235 millions d'euros contre 113 millions en 1999 (création de 2,0 millions d'actions).

En **décembre 2000**, dans le cadre de l'offre d'échange proposé pour le rachat des minoritaires

((4) ADS AXA : American Depositary Share, représentant une demi-action AXA.

d'AXA Financial, 20,9 millions d'actions au prix de 149,9 euros ont été émises correspondant à une augmentation de capital de 3,1 milliards d'euros. A l'issue de l'opération, achevée le 2 janvier 2001, l'augmentation de capital s'est élevée à 3,9 milliards d'euros, correspondant à l'émission de 25,8 millions d'actions.

OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

En **février 2000**, AXA a émis des obligations subordonnées convertibles en actions pour un montant nominal de 1 100 millions d'euros. En mars 2000, AXA a également procédé à une émission de titres subordonnés perpétuels pour un montant de 500 millions d'euros. Les fonds ainsi levés ont été notamment affectés au financement de l'acquisition de Nippon Dantai et du rachat des minoritaires d'AXA China Region.

En **décembre 2000**, dans le cadre du financement du rachat des minoritaires d'AXA Financial, AXA a (i) émis 1,9 milliards de dollars, soit environ 2,1 milliards d'euros¹ d'obligations subordonnées en euros, US dollars et livres Sterling et (ii) levé un crédit syndiqué de 2,75 milliards de dollars soit environ 3,0 milliards d'euros à 3 ans, libellés en US dollars et en francs suisses.

AUTRES FAITS MARQUANTS

A la suite de l'Assemblée Générale du 3 mai 2000, Claude Bébéar a été nommé Président du Conseil de Surveillance. Henri de Castries lui a succédé à la Présidence du Directoire qui se compose désormais, outre lui-même, de Françoise Colloc'h, Gérard de La Martinière, Edward Miller et Claude Tendil.

HOLOCAUSTE

Le processus de dialogue avec les organisations juives aux Etats-Unis, les autorités réglementaires américaines et l'Etat d'Israël au sein de l'ICHEIC² s'est poursuivi et les méthodes d'indemnisation pour les polices individuelles vies non payées à ce jour sont pratiquement finalisées.

L'ensemble des plaintes concernant le marché allemand a été traité dans le cadre d'un accord intergouvernemental entre la République Fédérale et les Etats Unis ; l'exposition d'AXA au titre de ses filiales allemandes est donc désormais entièrement couverte. Pour les autres pays, essentiellement la France et la Belgique, un accord de règlement global est en cours de négociation. Par ailleurs, les entités françaises du groupe ont contribué à hauteur de leur part de marché de l'époque au " Fonds pour la Mémoire " créé par les autorités françaises, soit 3,5 millions d'euros sur les 10,7 millions d'euros versés par les assureurs français.

Evénements postérieurs à la clôture

CESSIONS

Le 6 février 2001, AXA a signé un accord de cession de la Banque Worms à Deutsche Bank. Selon les termes de cet accord, AXA reprendra certains actifs de la Banque Worms, notamment ceux correspondant aux activités que la banque a récemment arrêtées, ainsi que la majeure partie de son portefeuille titres et consentira à Deutsche Bank une garantie couvrant certaines pertes réalisées en cas de défaut de paiement sur les créances conservées par la Banque Worms. Les comptes de l'exercice 2000 d'AXA intègrent une charge exceptionnelle de - 125 millions d'euros au titre des provisions pour pertes nettes actuelle ou future relatives à cette opération. La cession définitive devrait intervenir en avril 2001.

REPARTITION DES SURPLUS CHEZ AXA EQUITY & LAW

Le 22 décembre 2000, la Haute Cour de Justice britannique avait approuvé la proposition de réorganisation financière qu'AXA Equity & Law avait présentée à ses assurés, selon laquelle une partie des actifs de cette société accumulés au cours des années et

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

constituant aujourd'hui l' "Inherited Estate" (ou "actifs dormants") serait attribuée à son actionnaire, l'autre partie étant allouée aux assurés sous forme d'une participation exceptionnelle aux bénéficiaires payable à l'échéance des contrats, accompagnée d'un paiement immédiat en numéraire fait par l'actionnaire. En janvier 2001, en l'absence de procédure d'appel, cette décision est devenue irrévocable.

Au terme de la période de vote des assurés qui s'est close en octobre 2000, les détenteurs de 542000 polices d'assurance, représentant 79 % en valeur du total des polices concernées avaient accepté la proposition d'AXA. La réorganisation devrait être effective le 1^{er} avril 2001. A cette date, AXA (i) reconnaîtra aux assurés 225 millions de livres sterling sous la forme de participation aux bénéficiaires et (ii) leur versera en numéraire une somme de 400 livres sterling en moyenne par contrat pour les assurés qui ont accepté la proposition (soit au total environ 228 millions de livres Sterling).

AXA adoptera en 2001 une nouvelle méthode comptable dans le mode d'appréhension du résultat des activités "with profit" des sociétés vie britanniques. L'ajustement découlant de ce changement de méthode sera pris en compte par ajustement des fonds propres consolidés en application des normes comptables françaises.

AUGMENTATION DE CAPITAL

Arrivées à échéance le **1^{er} janvier 2001**, les obligations remboursables en actions émises en 1995, ont été remboursées et ont donné lieu à la création de 7,2 millions d'actions AXA et à une augmentation de capital de 320 millions d'euros.

Le "squeeze out" des minoritaires d'AXA Financial, effectué le **2 janvier 2001** et mettant fin au processus de rachat des actions détenues par des tiers, a donné lieu à l'émission de 4,9 millions d'actions représentant une augmentation de fonds propres de 0,7 milliard d'euros.

OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

En **février 2001**, afin de tirer partie d'un marché particulièrement favorable, AXA a augmenté les

tranches en dollars et en euros de son émission d'obligations subordonnées réalisée en décembre 2000 pour un montant d'environ 770 millions de dollars (environ 827 millions d'euros au taux du jour de l'opération). A l'issue de cette émission globale multi-tranches, tranches, AXA aura ainsi levé aux Etats-Unis et en Europe, 1 250 millions de dollars, 1 100 millions d'euros et 325 millions de livres sterling.

A la suite de la cession des titres Crédit Suisse, AXA a remboursé la partie de la ligne de crédit à 3 ans libellée en francs suisses. A fin février 2001, l'encours total tiré dans le cadre de la ligne de crédit à 3 ans s'élève à 1 810 millions d'US dollars et est entièrement libellé en dollars.

PASSAGE À L'EURO GRAND PUBLIC

La période transitoire 1999 - 2001 du passage à l'Euro prendra fin en janvier 2002. L'ensemble des filiales européennes d'AXA concernées se préparent donc à basculer entièrement en euro tous les processus, systèmes et produits pour le 10 Janvier 2002.

Dès le début de l'an 2000 le Comité de Pilotage, créé en 1997 pour coordonner la préparation des entités en vue de la première phase du passage à l'Euro au 1^{er} Janvier 1999, a repris activement ses travaux pour coordonner et suivre la bascule définitive des entités européennes.

Au cours de l'année 2000, les sociétés opérationnelles ont revu en détail l'analyse des impacts et conséquences du passage définitif à l'Euro (documents, tarifs, franchises, ...) et elles ont procédé à l'actualisation des plans d'actions, budgets et ressources nécessaires.

Un "Euro Group Center" a été mis en place, chargé de suivre la réalisation des plans de bascule, d'aider les entités à organiser leurs travaux et d'échanger les meilleures pratiques. Un rapport détaillé sur l'évolution des travaux réalisés est fourni régulièrement par toutes les entités pour permettre au groupe d'avoir un panorama complet de la situation. En début d'année 2001, cette dernière est satisfaisante puisque les indicateurs de suivi de trajectoire sont en ligne avec les plans de bascule.

(1) Tous les montants relatifs aux opérations de financement exprimés en euros sont convertis sur la base du taux de clôture.

(2) International Commission on Holocaust Era Insurance Claims.

Activité et résultats

Les principaux changements de présentation retenus dans les comptes au 31 décembre 2000 par rapport au 31 décembre 1999 sont les suivants :

- Afin de mieux mesurer la rentabilité des entités opérationnelles, les frais généraux auparavant inclus dans les holdings intermédiaires ont été réalloués aux filiales opérationnelles. La présentation des comptes de résultat des exercices 1999 et 1998 et les ratios qui en découlent ont été retraités en conséquence.
- La segmentation des activités a été revue afin de tenir compte de l'évolution des sociétés d'AXA : le segment Assurance Internationale distingue désormais AXA Corporate Solutions (réassurance, grands risques et cessions) des autres métiers de l'assurance internationale (assistance et certains run-off de réassurance). Cette modification de la présentation est sans impact sur les états financiers du groupe.

- Afin de mieux refléter le niveau réel de l'activité, les revenus liés à la commercialisation de produits financiers par les compagnies d'assurance, en particulier aux Etats-Unis, sont désormais comptabilisés en chiffre d'affaires. Ils étaient auparavant enregistrés en diminution des frais généraux. Les comparaisons par rapport à l'exercice passé sont effectuées sur cette nouvelle base.
- Compte tenu de la cession de DLJ qui fait suite à une décision prise au cours du troisième trimestre, seuls neuf mois d'activité de cette entité (de janvier à septembre 2000) sont pris en compte dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2000. Cette cession aura pour conséquence une nette diminution du chiffre d'affaires du segment "Autres services financiers" au cours des exercices futurs. D'une façon générale, les commentaires et les comparaisons qui suivent sont présentés à données comparables, c'est-à-dire à **taux de change, périmètre et méthode** constants.

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

CHIFFRE D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	2000	1999	1998
Assurance vie, épargne, retraite	45.997	37.091	32.446
Assurance dommages	15.579	13.593	11.889
Assurance internationale	3.651	3.109	2.833
TOTAL Assurance	65.226	53.792	47.169
Gestion d'actifs	2.984	1.928	1.292
Autres services financiers	11.760	10.806	8.236
TOTAL Services financiers	14.744	12.735	9.528
TOTAL	79.971	66.528	56.697

Le chiffre d'affaires 2000 est en progression de + 20,2 % par rapport à 1999. A données comparables, la hausse s'élève à + 10,8 %. Hors DLJ, le chiffre d'affaires 2000 s'élève à 69,3 milliards d'euros.

ASSURANCE

A données comparables¹, les cotisations émises sont en augmentation de + 7,3 %.

La progression reste soutenue pour **l'assurance vie, épargne et retraite** (+ 8,4 % à données comparables). Certains pays enregistrent des croissances à deux chiffres, comme la France (+ 18,7 %), le Japon (+ 12,3 % hors effet de l'acquisition de Nippon Dantai), l'Australie/Nouvelle-Zélande (+ 22,6 %) ou la Belgique (+ 20,6 %). La croissance est notamment alimentée par le succès des produits en unités de comptes. La progression est plus limitée aux Etats-Unis (+ 4,1 %), où la volatilité des marchés financiers s'est traduite par un ralentissement de l'activité au second semestre. Le Royaume-Uni affiche une baisse (- 3,7 %) par rapport à un exercice 1999 qui avait bénéficié de fortes campagnes promotionnelles.

La progression redevient sensible pour **l'assurance dommages** (+ 3,7 % à données comparables). Elle est générée par les pays d'Europe du Sud, notamment l'Italie (+ 15,0 % grâce à une croissance du portefeuille) et l'Espagne (+ 23,0 % sous l'effet principalement de hausses tarifaires). Le Royaume-Uni (+ 1,6 % grâce à une politique de hausse tarifaire) et la Belgique (+ 1,5 %) contribuent également positivement. Dans un contexte de forte

concurrence tarifaire, les cotisations émises par la France restent stables et celles de l'Allemagne sont en léger recul (- 0,3 %).

En **assurance internationale** (+ 10,5 %), la réassurance (+ 34,1 %) bénéficie de la forte croissance des tarifs de couvertures des catastrophes naturelles dans un contexte de forte augmentation des tarifs. L'activité grands risques du groupe est en retrait (- 15,6 %) en raison d'une politique rigoureuse de sélection des risques.

SERVICES FINANCIERS

La progression des revenus de services financiers (+ 31,1 %, à données comparables c'est-à-dire en ne considérant que 9 mois d'activité de DLJ en 1999) est liée à celle des revenus de l'activité de **gestion d'actifs** (+ 21,3 % dont + 19,7 % pour Alliance Capital et + 34,2 % pour AXA Investment Managers), qui augmentent en corrélation avec les volumes d'actifs gérés et sous l'effet d'une réorientation des placements vers des produits plus rémunérateurs (actions).

Sur les 9 premiers mois de l'année, la contribution de DLJ au chiffre d'affaires consolidé montre une progression de + 39,3 %.

RÉSULTATS

Le résultat net part du groupe ressort à 3 904 millions d'euros, en progression de +93,2 % par rapport à 1999.

Il inclut à hauteur de 1 643 millions d'euros l'incidence des opérations exceptionnelles suivantes :

(1) A taux de change, périmètre et méthode constants.

- une plus-value consolidée liée à la cession de la banque DLJ (2 071 millions d'euros après impôts, en part du groupe), nette des moins-values et provisions sur les titres Crédit Suisse reçus en échange (- 67 millions d'euros), soit 2 004 millions d'euros en net part du groupe,
- des moins-values et des provisions pour dépréciation du portefeuille obligataire (essentiellement sur les obligations à haut rendement) de la filiale d'assurance vie aux Etats-Unis, en liaison avec la baisse de la valeur de marché de ces placements, pour un montant de - 236 millions¹ d'euros net part du groupe, durant les troisième et quatrième trimestres de l'exercice, du fait du changement d'orientation de la gestion d'actifs lié au rachat des minoritaires d'AXA Financial et au retrait de cette société de la bourse de New York.

- les pertes actuelle et future découlant de la cession de la Banque Worms pour un montant de - 125 millions d'euros.

Hors incidence de ces opérations exceptionnelles, le résultat net part du groupe ressort à 2 261 millions d'euros, en progression de + 396 millions d'euros, soit + 21,2 % par rapport au résultat de 1 865 millions d'euros réalisé en 1999 (également hors incidence des opérations exceptionnelles). Avant amortissement des écarts d'acquisition, il s'élève à 2 540 millions d'euros, en progression de + 24,2%. Pour mémoire, les opérations exceptionnelles ayant affecté l'exercice 1999 étaient liées à l'entrée de Guardian Royal Exchange "GRE" dans le périmètre de consolidation.

La contribution de chaque métier au résultat consolidé du groupe s'analyse de la façon suivante :

Résultat net consolidé (en millions d'euros)	Total			Part du Groupe		
	2000	1999	1998	2000	1999	1998
Assurance vie, épargne, retraite	2.925	1.475	1.384	2.050	1.086	937
Assurance dommages	234	613	558	306	554	379
Assurance internationale	145	(47)	63	137	(51)	44
TOTAL Assurance	3.304	2.041	2.005	2.493	1.589	1.360
Gestion d'actifs	576	338	256	166	84	95
Autres services financiers	396	539	352	121	219	156
TOTAL Services financiers	972	877	608	287	303	251
Holdings	1.751	(39)	(107)	1.123	129	(79)
TOTAL	6.026	2.879	2.505	3.904	2.021	1.531
Dont impact des opérations exceptionnelles	2.779	(53)	-	1.643	156	-
TOTAL hors opérations exceptionnelles	3.247	2.932	2.505	2.261	1.865	1.531

A taux de change identique à celui de 1999, le résultat consolidé net part du groupe hors opérations exceptionnelles aurait été inférieur de - 108 millions

d'euros. A taux de change identique à celui de 1999, le montant des opérations exceptionnelles aurait été inférieur de - 229 millions d'euros.

(1) Nets de l'impact sur l'amortissement des coûts d'acquisition différés.

CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2000, les capitaux propres part du groupe s'élèvent à 24,3 milliards d'euros. Depuis la clôture de l'exercice 1999, ils ont évolué de la façon suivante :

Capitaux propres consolidés part du Groupe	Millions d'euros	Millions d'actions
Au 31 décembre 1999	16.358	356,3
- Conversion des ORA émises en 1997	282	4,1
- Fusion AXA Participations	216	2,0
- Augmentation de capital du 15 juin 2000 avec maintien du droit préférentiel de souscription	3.680	30,2
- Augmentation de capital réservée aux salariés de juillet 2000	235	2,0
- Augmentation de capital des 22 et 29 décembre 2000 (rachat des minoritaires d'AXA Financial)	3.131	20,9
- Autres augmentations de capital (levées d'options de souscriptions et conversion d'obligations)	35	0,7
- Dividendes versés par la Société	(713)	-
- Variation de change	(296)	-
- Imputation partielle de l'écart d'acquisition relatif à l'acquisition des minoritaires d'AXA Financial	(2.518)	-
- Autres	8	-
Au 31 décembre 2000 (avant résultat)	20.418	416,2
- Résultat de l'exercice	3.904	-
Au 31 décembre 2000	24.322	416,2

CRÉATION DE VALEUR POUR L'ACTIONNAIRE

BÉNÉFICE NET PAR ACTION ("BNPA" COURANT)

Les commentaires qui suivent s'appuient sur l'analyse du résultat du groupe hors incidence des opérations exceptionnelles.

Sur l'exercice 2000, le nombre pondéré d'actions est de 379,5 millions en 2000 contre 353,0 millions en 1999, soit une progression de + 7,5 %.

Sur une base non diluée, le BNPA s'élève à 5,95 euros, en progression de + 12,7 % par rapport à l'exercice précédent. Avant charge d'amortissement des écarts d'acquisition, le BNPA s'établit à 6,69 euros, en progression de + 15,5 %.

Sur une base totalement diluée, le BNPA ressort à 5,69 euros contre 4,98 euros en 1999, soit une progression de + 14,2 %. Avant charge d'amortissement des écarts d'acquisition, le BNPA s'établit à 6,38 euros, en progression de + 16,8 %.

Sur les 5 dernières années, par rapport à un BNPA totalement dilué de 2,36 euros en 1995, le taux de croissance annualisée ressort à + 19,2 %.

RENTABILITÉ DES FONDS PROPRES (ROE)

En 2000, la rentabilité des fonds propres¹ s'élève à 12,2 % contre 13,4 % en 1999. La rentabilité des fonds propres avant charge d'amortissement des écarts d'acquisition² s'élève à 13,7 % en baisse de -0,9 point par rapport à celle de l'exercice précédent (14,7 %), pour des fonds propres moyens qui se sont accrus de + 32,4 % du fait des opérations stratégiques réalisées en 2000.

DIVIDENDES

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires de fixer le dividende à 2,20 euros par action, en augmentation de + 10 % par rapport au dividende versé en 2000. De la sorte, le dividende unitaire versé aux actionnaires aura lui aussi enregistré une forte progression ces 5 dernières années, passant de 0,99 euro par action payé au titre de l'exercice 1995 à 2,20 euros proposés pour l'exercice 2000, soit un taux de croissance annualisé de + 17,3 %.

Le nombre d'actions à rémunérer est passé de 188,0 millions en 1995 à 416,2 au 31 décembre 2000 (421,1 millions à l'issue de l'opération de rachat des minoritaires d'AXA Financial le 2 janvier 2001). Les sommes ainsi distribuées en 2001 devraient s'élever à 926 millions d'euros.

COURS DE L'ACTION

En 2000, la croissance du cours de l'action AXA s'élève à 13 %, nettement supérieure à l'évolution du CAC 40 (en légère baisse de -0,5 %) mais plus faible de -4,6 points par rapport à celle de l'indice Dow Jones Stoxx Insurance.

Au cours des 5 dernières années, l'action AXA a enregistré une progression de + 320 %, atteignant un cours de 154 euros au 31 décembre 2000. Au cours de la même période, l'indice CAC 40 a montré une évolution de + 317 %, le Dow Jones Stoxx 50 de + 296 % et le Dow Jones Stoxx Insurance de + 306 %.

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

(1) Résultat net part du groupe hors incidences des opérations exceptionnelles rapporté aux fonds propres moyens de l'exercice, hors résultat de l'exercice.

(2) Résultat net part du groupe hors amortissement des écarts d'acquisition (en part groupe) et hors incidences des opérations exceptionnelles, rapporté aux fonds propres moyens de l'exercice hors résultat.

Résultats par secteurs d'activité

ASSURANCE VIE, ÉPARGNE, RETRAITE

Cotisations émises (en millions d'euros)	2000	1999	1998
France	12.528	10.555	9.547
Etats-Unis	12.483	10.777	9.181
Royaume-Uni	7.939	7.205	5.140
Asie/Pacifique	6.796	2.859	2.975
Allemagne	2.912	2.757	2.408
Belgique	1.099	912	921
Autres pays	2.239	2.025	2.275
TOTAL	45.997	37.091	32.446

L'assurance vie, épargne, retraite représente 58 % du chiffre d'affaires consolidé (contre 56 % en 1999) et 71 % des activités d'assurance (contre 69 % en 1999).

Les cotisations émises sont en hausse de + 24,0 %. Elles bénéficient, outre les effets favorables du change,

des affaires apportées par Nippon Dantai au Japon et de la croissance de l'activité en France, où les performances réalisées par AXA en épargne-retraite sont supérieures à celles du marché. A données comparables, la croissance des cotisations émises en assurance vie, épargne, retraite s'établit à + 8,4 %.

La contribution au résultat net consolidé du groupe de l'assurance vie, épargne, retraite se détaille de la façon suivante :

Résultat net consolidé (en millions d'euros)	Total			Part du Groupe		
	2000	1999	1998	2000	1999	1998
France	386	332	258	385	331	257
Etats-Unis	669	458	431	398	266	249
Royaume-Uni	219	296	290	158	182	207
Asie/Pacifique	134	106	(117)	73	32	(75)
Allemagne	44	14	10	39	10	7
Belgique	167	186	439	167	186	234
Autres pays	141	83	72	131	81	57
TOTAL hors opérations exceptionnelles	1.758	1.475	1.384	1.350	1.086	937
Impact des opérations exceptionnelles	1.164	-	-	700	-	-
TOTAL	2.922	1.475	1.384	2.050	1.086	937

Hors opérations exceptionnelles (cession de DLJ et dépréciation et moins-values sur le portefeuille obligataires ayant impacté les comptes des Etats-Unis Vie à hauteur de 700 millions d'euros), le résultat de l'assurance vie, épargne, retraite est en augmentation de + 24,3 %, soit 264 millions d'euros, et représente désormais 60 % du résultat net part du groupe. L'augmentation du résultat provient des "Autres pays" (Espagne, Italie et Pays-bas où l'activité est en forte croissance grâce aux succès des

produits en unités de compte), de l'Allemagne qui bénéficie des premiers effets d'une réforme fiscale, de l'apport d'AXA Japan et de l'augmentation du pourcentage d'intérêt d'AXA dans le résultat d'AXA China Region (Hong Kong). Malgré une évolution très positive de son activité, la croissance de la contribution nette de la France (+ 54 millions d'euros) est limitée par l'alourdissement de la charge fiscale qui avait été réduite en 1999 en raison de l'importance des plus-values à long terme.

ASSURANCE VIE, ÉPARGNE, RETRAITE EN FRANCE

Le résultat de l'assurance vie, épargne, retraite en France s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Cotisations émises	12.528	10.555	9.547
Variation des provisions de cotisations	7	(6)	(1)
Résultat de la gestion financière	3.615	3.692	3.832
Produits bruts d'exploitation	16.151	14.242	13.378
Charges techniques	(14.391)	(12.540)	(11.800)
Résultat des cessions en réassurance	42	22	22
Frais d'acquisition des contrats d'assurance	(829)	(818)	(832)
Frais d'administration	(480)	(564)	(418)
Résultat d'exploitation	493	342	351
Impôt sur les bénéfices	(104)	(6)	(91)
Amortissement des écarts d'acquisition	(3)	(4)	(2)
Résultat net total	386	332	258
Intérêts minoritaires dans le résultat	(1)	(1)	(1)
Résultat net part du groupe	385	331	257

Les cotisations émises augmentent de + 18,7 % par rapport à l'exercice 1999. Sur les seules activités Vie et Capitalisation (c'est à dire hors santé), la croissance s'établit à + 21,3 %, supérieure à l'évolution estimée du marché (+ 20 %). Plus précisément, dans une conjoncture boursière favorable sur le premier semestre, l'épargne-retraite individuelle (66 % du total des cotisations) enregistre une croissance de + 30,6 % au cours de l'année 2000 en raison de la forte collecte sur les contrats en unités de compte (qui représentent désormais 62 % des cotisations émises en épargne-retraite individuelle contre 43 % en 1999). La bonne tenue des contrats d'assurance emprunteurs (+ 11,5 %) permet à l'activité en prévoyance et santé collectives (21 % des cotisations) d'être en hausse de + 1,3 %.

La baisse du résultat de la gestion financière (- 77 millions d'euros) provient de la diminution des plus-values réalisées nettes (- 243 millions d'euros). L'exercice 1999 avait bénéficié d'importantes plus-values exceptionnelles en raison des OPE sur Elf et Paribas (413 millions d'euros, impact net d'impôt et de participation aux bénéfices de 137 millions d'euros). La hausse des revenus financiers (+ 166 millions d'euros) provient, d'une part, de l'augmentation des dividendes reçus sur actions, en raison d'une

réallocation des investissements de l'immobilier vers les actions, et d'autre part, de l'accroissement des revenus reçus sur les supports en unités de compte grâce à la croissance de leur encours.

Les charges techniques augmentent de + 1 851 millions d'euros. Les prestations et dotations aux provisions techniques, y compris frais de gestion des sinistres, augmentent de 1 977 millions d'euros. En 1999, plusieurs rechargements et provisions spécifiques (garanties invalidité et incapacité individuelles, contrats de prévoyance collective d'origine UAP) avaient représenté une charge de - 217 millions d'euros (impact net d'impôt de - 131 millions d'euros). Hors ces provisions spécifiques, les prestations et dotations aux provisions techniques augmentent de + 22,7 %, une hausse sensiblement plus élevée que celle des cotisations (+ 18,7 %), en raison de l'augmentation de la sinistralité en prévoyance individuelle et de l'évolution du mix-produit en faveur de l'épargne-retraite, et, au sein de cette activité, vers des produits à chargements plus faibles.

Les participations aux bénéfices attribuées aux assurés diminuent de - 126 millions d'euros en cohérence avec la baisse du résultat de la gestion financière.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

Les provisions mathématiques (71 664 millions d'euros) augmentent de + 7 % en raison de la croissance de + 30 % des provisions mathématiques des contrats en unités de compte.

Les frais d'acquisition sont quasiment stables (+ 11 millions d'euros) malgré le fort développement des affaires nouvelles grâce aux importants gains de productivité commerciale et à l'évolution du mix produit vers des contrats d'épargne-retraite, moins chargés.

Les frais d'administration diminuent de – 84 millions d'euros. En 1999, une provision de 142 millions d'euros (impact net d'impôt de 89 millions d'euros) avait été constituée en liaison avec la mise en œuvre du projet de changement stratégique. Retraités de cet élément, les frais d'administration augmentent de + 58 millions d'euros en raison, essentiellement, des dépenses informatiques supplémentaires résultant de la mise en œuvre de ce projet. Hors provision pour changement stratégique en 1999, le taux de frais généraux¹ rapportés aux cotisations émises s'établit à 12,6 % contre 13,9 % en 1999 et le taux d'intermédiation² est stable à 1,96 % en 2000 (contre 1,95 % en 1999). Le taux

d'intermédiation épargne-retraite s'améliore à 1,40 % contre 1,48 % en 1999.

La charge fiscale augmente de + 98 millions d'euros alors que le résultat d'exploitation est en hausse de + 151 millions d'euros en raison d'une proportion moins élevée de plus-values, taxées à taux réduit, dans le résultat. La charge fiscale au titre de l'exercice 2000 est également alourdie de 21 millions d'euros par les dispositions de la Loi de Finances 2001 sur le régime de taxation des dividendes reçus de certaines participations.

La contribution au résultat net part du groupe des sociétés d'assurance vie, épargne, retraite françaises s'élève à 385 millions d'euros en 2000 contre 331 millions d'euros en 1999. Retraité de l'incidence de plusieurs éléments spécifiques (plus-values sur les OPE Elf et Paribas, rechargements et provisions sur certains contrats, provision pour changement stratégique, impôt différé actif sur traité de financement), la contribution s'élevait à 377 millions d'euros en 1999 alors que la contribution de 2000 s'élève à 406 millions d'euros hors incidence de la Loi de Finances 2001. Ainsi analysée, cette augmentation de la contribution provient de la croissance des encours et des gains de productivité.

(1) Les frais généraux comprennent les frais d'acquisition (avant capitalisation des coûts d'acquisition différés, hors charges d'amortissement des coûts d'acquisition différés des exercices précédents et hors charges d'amortissement des valeurs de portefeuille), les frais d'administration et de gestion et les frais de gestion des sinistres.

(2) Frais généraux rapportés aux provisions techniques brutes de cession en réassurance.

ASSURANCE VIE, ÉPARGNE, RETRAITE AUX ETATS-UNIS

Le résultat de l'assurance vie, épargne, retraite aux Etats-Unis s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2000	1999 Retraité ¹	1999	1998
Cotisations émises	12.046	10.777	10.777	9.181
Chiffre d'affaires des autres activités	436	170	-	-
Chiffre d'affaires	12.483	10.948	10.777	9.181
Résultat de la gestion financière	4.448	2.433	2.450	2.533
Produits bruts d'exploitation	16.931	13.381	13.227	11.713
Charges techniques	(12.707)	(11.483)	(11.483)	(10.158)
Résultat des cessions en réassurance	59	20	20	11
Frais d'acquisition des contrats d'assurance	(557)	(669)	(636)	(532)
Frais d'administration	(816)	(580)	(460)	(378)
Résultat d'exploitation	2.910	669	668	657
Impôt sur les bénéfices	(1.067)	(208)	(208)	(225)
Amortissement des écarts d'acquisition	(7)	(2)	(2)	(1)
Résultat net total	1.835	458	458	431
Intérêts minoritaires dans le résultat	(737)	(192)	(192)	(182)
Résultat net part du groupe	1.098	266	266	249
Impact des opérations exceptionnelles	(700)			
TOTAL hors opérations exceptionnelles	398	266	266	249
Taux de change moyen : US\$ 1,00 = €	1,08	0,94	0,94	0,90

(1) Les commissions perçues sur la gestion des actifs pour compte de tiers et les commissions reçues sur la vente d'OPCVM sont désormais présentées en chiffre d'affaires des autres activités, et non plus en diminution des frais généraux. Par ailleurs, les primes institutionnelles sont maintenant présentées nettes des transferts internes.

A données comparables, le chiffre d'affaires progresse de + 4,1 %. La forte croissance enregistrée au premier semestre (+ 13,9 %) a été suivie d'un ralentissement sur le second semestre, qui s'explique par un contexte commercial plus attentiste en raison de la forte volatilité des marchés financiers. Les cotisations des produits d'épargne retraite individuelle (65 % de l'activité) progressent de + 1,4 %, en raison de l'introduction de produits offrant de nouvelles options. Cette croissance est essentiellement assurée par le développement des réseaux de distribution tiers (+ 12,8 % pour les courtiers en valeurs mobilières, conseillers financiers et banques contre - 3,8 % via le réseau des agents). Les produits d'assurance vie individuelle (23 % de l'activité) voient leurs cotisations augmenter de 2,4 %. Les autres cotisations (8 % de l'activité) augmentent de 7,6 %, principalement liées

à la croissance des primes collectées auprès des institutionnels.

Les produits des autres activités sont en hausse de + 121,8 % suite au développement de l'activité de gestion patrimoniale (+ 260,9 %) et à l'augmentation de + 38,4 % des commissions générées par la vente d'OPCVM.

Le résultat de la gestion financière s'élève à 4 448 millions d'euros, en progression de + 2 015 millions d'euros par rapport à 1999. Cette évolution tient compte de la plus-value brute réalisée sur la cession de DLJ nette de moins-values sur titres Crédit Suisse à hauteur de 2 483 millions d'euros (936 millions d'euros en net part du groupe) dont l'effet est partiellement compensé par une forte hausse des moins-values et dépréciations enregistrées sur le portefeuille obligatoire qui s'élèvent à - 867 millions d'euros (dont

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

– 604 sur le second semestre, représentant une charge nette part du groupe de – 236¹ millions d'euros) contre – 291 millions en 1999, principalement sur les obligations à haut rendement, cumulée à une réduction des plus-values réalisées sur actions.

Retraité de ces éléments, et du profit de 90 millions d'euros suite à la mise sur le marché d'actions représentatives de l'activité *DLJdirect* en 1999 ainsi que de l'effet du change, le résultat de la gestion financière augmente de 43 millions d'euros, en raison notamment de la croissance des revenus financiers (hausse des rendements sur les placements obligataires et court terme).

Les charge techniques, qui comprennent les frais de gestion de sinistres et les participations aux bénéfices attribuées aux assurés baissent de – 4,1 % à taux de change constant (– 474 millions d'euros), en raison de l'accroissement des chargements sur encours résultant de l'augmentation des encours moyens des contrats en unités de compte, ainsi que d'une baisse des intérêts crédités aux assurés.

Les frais d'acquisition de l'exercice avant capitalisation s'élèvent à 931 millions d'euros contre 851 millions d'euros en 1999 à taux de change constant. Cette augmentation de + 9,5 % est supérieure à la progression des cotisations émises du fait de la hausse des frais d'acquisition relatifs aux autres activités.

Nets de capitalisation et après amortissements, les frais d'acquisition s'élèvent à 483 millions contre 669 millions d'euros et diminuent de – 27,8 %. Corrigé

de l'amortissement exceptionnel de 124 millions d'euros constaté en 1999 suite à la révision des projections de résultats futurs du fait d'une nouvelle allocation des actifs, la charge d'amortissement baisse de – 18,7 %, les dépréciations enregistrées cette année sur le portefeuille obligataire ayant décalé l'émergence des profits, et donc le profil d'amortissement.

Les frais d'administration et de gestion progressent de + 21,9 % à taux de change constant (+ 127 millions d'euros), principalement en raison de la croissance des dépenses liées à la réorganisation des réseaux de distribution, et au développement de l'activité de gestion patrimoniale. Le ratio des frais généraux rapportés aux cotisations émises se détériore de 1,9 points, passant de 12,8 % à 14,7 %. Le ratio d'intermédiation s'élève à 1,89 % contre 1,62 % en 1999.

L'augmentation de la charge d'impôt résulte principalement de la plus-value réalisée sur la vente de DLJ.

La contribution au résultat net part du groupe progresse de + 832 millions d'euros. Retraité de l'impact des opérations exceptionnelles² et non récurrentes et de celui de l'appréciation du dollar par rapport à l'euro (+ 52 millions d'euros), la croissance du résultat net part du groupe s'élève à + 85 millions d'euros. Elle provient essentiellement de la forte croissance des chargements sur encours au titres des contrats en unité de comptes, de l'augmentation des revenus financiers et de celle de la marge sur les autres activités.

(1) Y compris impact sur l'amortissement des coûts d'acquisition différés.

(2) En 2000 : plus-value sur la vente de DLJ (936 millions d'euros), moins-values et dépréciations obligations à haut rendement au deuxième semestre (– 236 millions d'euros).

En 1999 : Profits sur *DLJdirect* (+ 53 millions d'euros en net part du groupe), amortissement exceptionnel des coûts d'acquisition différés (– 47 millions d'euros en net part du groupe).

ASSURANCE VIE, ÉPARGNE, RETRAITE AU ROYAUME-UNI

Le résultat de l'assurance vie, épargne, retraite au Royaume-Uni a évolué de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2000	1999 pro forma ¹	1999	1998
Cotisations émises	7.939	7.546	7.205	5.140
Variation des provisions de cotisations	(30)	(49)	17	–
Résultat de la gestion financière	2.814	2.346	2.334	2.013
Produits bruts d'exploitation	10.723	9.843	9.557	7.153
Charges techniques	(9.334)	(8.540)	(8.310)	(6.099)
Résultat des cessions en réassurance	(54)	(32)	(30)	(30)
Frais d'acquisition des contrats d'assurance	(580)	(494)	(473)	(364)
Frais d'administration	(426)	(377)	(343)	(242)
Résultat d'exploitation	330	399	400	419
Impôt sur les bénéfices	(100)	(105)	(106)	(126)
Contribution des sociétés mises en équivalence	11	6	5	–
Amortissement des écarts d'acquisition	(22)	(4)	(3)	(2)
Résultat net total	219	296	296	290
Intérêts minoritaires dans le résultat	(61)	(114)	(114)	(83)
Résultat net part du groupe	158	182	182	207
Taux de change moyen : £ 1,00 = €	1,64	1,52	1,52	1,49

(1) Établi sur une base de 12 mois d'activité pour les entités issues du groupe Guardian Royal Exchange.

Les cotisations émises par les activités vie et santé au Royaume-Uni s'élevèrent à 7 939 millions d'euros. Les primes émises par AXA Sun Life, 6 860 millions d'euros, reculent de – 4 % alors que les cotisations de PPP Healthcare (activité santé examinée ci-après) s'établissent à 1 079 millions d'euros, en progression de + 5 % à données comparables.

Vie

Les activités d'AXA Sun Life incluent, depuis mai 1999, l'entité issue du groupe Guardian, PPP Lifetimecare, qui commercialise des produits d'assurance santé-dépendance et qui représente 2 % des émissions totales d'AXA Sun Life. Les contrats d'épargne et prévoyance, qui représentent 48 % des cotisations émises totales, ont enregistré un recul de – 18 %. Outre l'effet des campagnes de promotion opérées en 1999 et non renouvelées cette année, les ventes ont été pénalisées par une compétition accrue sur les commissions des intermédiaires et les

chargements aux assurés. Malgré les incertitudes liées à la mise en place en 2001 de nouvelles contraintes réglementaires limitant les chargements perçus sur les produits de retraite, les contrats de retraite (50 % des cotisations émises totales) affichent une hausse de + 14 %, soutenue par l'abaissement des chargements supportés par les assurés et par l'émission d'un contrat important au cours du dernier trimestre 2000.

La croissance du résultat de la gestion financière (+ 11 %) résulte de l'augmentation des plus-values de cession nettes (+ 21 % à taux de change constant pour atteindre 1 310 millions d'euros en 2000). D'importantes plus-values sur actions ont été réalisées (1 048 millions d'euros en 2000) en raison principalement de la restructuration du portefeuille de titres britanniques en début d'exercice. Cette progression est partiellement compensée par de moindres plus-values sur obligations, l'année 1999 ayant été marquée par une restructuration du portefeuille obligataire qui avait engendré la réalisation de plus-values.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

Les charges techniques (8 474 millions d'euros) montrent une évolution en ligne avec celle des produits bruts d'exploitation. En 2000, elles comprennent un rechargement des provisions techniques au titre des exercices antérieurs de 169 millions d'euros avant participation aux bénéficiaires (contre 107 millions d'euros en 1999) concernant des contrats de retraites ("pension miss-selling") et d'autres contrats.

Les coûts d'acquisition baissent de - 3 % en raison notamment du recul des commissions versées sur les affaires nouvelles. Nets de coûts d'acquisition différés ils augmentent de 9 % en raison de l'effet conjugué d'une moindre capitalisation et de la croissance des amortissements des coûts d'acquisition différés.

A taux de change constant, les frais d'administration augmentent de 3,9 % par rapport à 1999. Le ratio des frais généraux rapportés aux cotisations émises s'élève à 13,8 %, soit une augmentation de + 0,5 point par rapport à l'année dernière : cette évolution légèrement défavorable est due aux coûts de mise en place en 2000 d'une société de services informatiques, AXA Shared Services Limited, et aux frais de développement du projet visant à proposer une nouvelle gamme de produits à partir de 2001. Rapporté aux provisions techniques, ce ratio s'élève à 1,32 % contre 1,37 % en 1999.

La charge d'impôt diminue moins rapidement que le résultat d'exploitation (- 11 % contre - 27 %) en raison principalement des changements de la réglementation fiscale, favorable en 1999 (baisse du taux d'imposition des compagnies d'assurance vie) et défavorable en 2000 (modification du régime fiscal des contrats d'épargne conduisant à un alourdissement de la charge d'impôts pour l'actionnaire).

L'augmentation de la charge d'amortissement des écarts d'acquisition (- 16 millions d'euros) résulte du rachat des intérêts minoritaires de SLPH au 1^{er} juillet 2000. Elle est compensée par une quote-part supplémentaire dans le résultat du deuxième semestre

(incidence nette de + 29 millions d'euros). Sur une base de détention à 56% et à taux de change constant, la baisse du résultat net est de - 43 millions d'euros et est principalement liée à l'évolution des frais généraux qui ne suivent pas la baisse des affaires nouvelles et aux modifications de la réglementation fiscale.

Santé

A données comparables, la croissance des cotisations émises s'établit à + 5,1 %. Le chiffre d'affaires des contrats collectifs (52 % de l'activité) progresse de + 7,4 % par rapport à celui de l'année 1999 en raison des hausses tarifaires visant à assurer la rentabilité de cette branche. Sur les contrats individuels, l'effet des augmentations de tarif compense les résiliations, conduisant à une légère progression du chiffre d'affaires de + 2,7 %.

Le résultat de la gestion financière est en baisse de - 9 millions d'euros (à taux de change constant) en raison de moindres plus-values réalisées en 2000.

Le taux de sinistralité tous exercices net de réassurance¹ s'élève à 82 %, stable par rapport à 1999.

Le ratio de frais généraux sur cotisations acquises s'améliore légèrement de 18,9 % à 18,0 %, en raison du maintien du niveau de frais généraux dans un contexte de croissance forte des primes. L'amélioration est principalement due à l'impact des coûts d'acquisition (- 6 millions d'euros), suite à la refonte de la structure des commissions.

La contribution de l'assurance santé britannique au résultat net part du groupe augmente de + 14 millions d'euros à 34 millions. Cette progression résulte partiellement des mouvements de périmètre en 1999 et 2000. A taux de change et périmètre constants (sur une base de détention de 56 %), le résultat est stable, l'amélioration du taux de chargement (impact + 4 millions d'euros) étant compensé par de moindres résultats financiers (- 4 millions d'euros).

(1) Charges techniques nettes de cession en réassurance, rapportées aux primes acquises nettes de cession en réassurance.

ASSURANCE VIE, ÉPARGNE, RETRAITE DANS LA RÉGION ASIE/PACIFIQUE

Le résultat de l'assurance vie, épargne, retraite dans la région Asie/Pacifique a évolué de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Cotisations émises	6.796	2.859	2.975
Variation des provisions de cotisations	(9)	(10)	(2)
Résultat de la gestion financière	1.065	681	209
Produits bruts d'exploitation	7.852	3.529	3.182
Charges techniques	(6.764)	(2.730)	(2.693)
Résultat des cessions en réassurance	47	(11)	(14)
Frais d'acquisition des contrats d'assurance	(426)	(259)	(221)
Frais d'administration	(528)	(347)	(347)
Résultat d'exploitation	181	182	(93)
Impôt sur les bénéfices	(25)	(90)	(9)
Contribution des sociétés mises en équivalence	30	22	8
Amortissement des écarts d'acquisition	(52)	(8)	(23)
Résultat net total	134	106	(117)
Intérêts minoritaires dans le résultat	(61)	(74)	42
Résultat net part du groupe	73	32	(75)

Les cotisations émises et le résultat net se ventilent par pays de la façon suivante :

Cotisations émises (en millions d'euros)	2000	1999	1998
Japon	3.353	133	66
Australie/Nouvelle-Zélande	2.399	1.810	2.056
Hong Kong	837	742	715
Corée du Sud	76	114	93
Singapour	127	59	44
Chine	4	1	-
TOTAL	6.796	2.859	2.975

Résultat net consolidé (en millions d'euros)	Total			Part du Groupe		
	2000	1999	1998	2000	1999	1998
Japon	24	(28)	(29)	21	(28)	(29)
Australie/Nouvelle-Zélande	37	63	47	17	30	17
Hong Kong	69	64	(112)	30	19	(39)
Corée	4	9	(21)	4	9	(21)
Singapour	4	3	(2)	2	3	(2)
Chine	(4)	(5)		(2)	(2)	
TOTAL	134	106	(117)	73	32	(75)

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

Japon

L'exercice 2000 tient compte du résultat de l'entité nouvellement créée AXA Japan pour une durée d'environ 6 mois (7 mars - 30 septembre) ainsi que du résultat du premier trimestre 2000 d'AXA Life Japan (- 10 millions d'euros pour les trois premiers mois de l'année), société qui a transféré son portefeuille à AXA Japan à compter du 1^{er} avril 2000.

Les cotisations émises s'élèvent à 3 353 millions d'euros et sont constituées à 46 % par les produits d'assurance vie individuelle et collective, à 39 % par les produits retraite et à 14 % par l'assurance santé. AXA Japan est très présente sur le marché de l'assurance collective où elle réalise 38 % de ses cotisations émises totales, notamment en raison de la structure de ses réseaux de distribution : chambres de commerce et force de vente spécialisée auprès des entreprises. Au cours du quatrième¹ trimestre de l'exercice 2000, AXA Japan Life a commencé à commercialiser des produits de type "variable life", afin de profiter du développement attendu de ce type de contrats sur le marché japonais dans les années à venir ; ils représentent 2 % des cotisations émises en 2000.

La contribution au résultat net du groupe de + 21 millions d'euros est en ligne avec les objectifs fixés lors de l'acquisition. Avant charge d'amortissement de l'écart d'acquisition et intérêts des minoritaires, elle s'élève à + 56 millions d'euros.

AXA Japan a procédé à une large réorganisation de son portefeuille d'actifs investis (d'un montant total de 34 milliards d'euros) afin de réduire les risques (liés notamment aux expositions en devises étrangères) et d'améliorer la qualité de ses actifs. Le résultat de la gestion financière s'élève à 331 millions d'euros et provient pour l'essentiel du portefeuille obligataire et des prêts.

Dans un marché affecté par la baisse des rendements financiers et la défiance des consommateurs vis-à-vis du secteur financier, AXA Japan a connu des rachats légèrement supérieurs aux prévisions.

Cependant, près de la moitié de ces derniers s'est concentrée sur des produits déficitaires.

En juin 2000, AXA Japan a été notée AA- par Rating & Investment (la principale agence de notation du Japon) et A+ en septembre 2000 par Standard & Poors.

Australie et Nouvelle-Zélande

L'augmentation des cotisations émises de + 25,6 % (à taux de change constant et hors "résiliations/resouscriptions") est imputable à l'activité d'épargne / retraite (+ 34 %) qui a connu une accélération des ventes en raison notamment d'une offre plus compétitive. Ces produits représentent 42 % des cotisations émises. L'activité santé progresse de + 9,2 % en raison principalement de l'augmentation du nombre d'adhérents liée à des incitations gouvernementales.

A données comparables, la baisse du résultat part du groupe est de - 15 millions d'euros et s'analyse de la façon suivante :

- Le résultat 1999 intégrait une plus-value sur cession de titres de participation de +10 millions d'euros.
- Les frais généraux ont augmenté de 8 millions d'euros en raison notamment de coûts non récurrents relatifs aux projets de "transformation", au passage à l'an 2000 et à la mise en place d'une nouvelle taxe sur les biens et les services. Cependant, le ratio de frais généraux sur cotisations émises s'améliore de 16,4 %² en 1999 à 14,0 % en 2000 compte tenu de la croissance des cotisations. Rapporté aux provisions techniques, le ratio de frais généraux passe de 3,2 % en 1999 à 3,4 % en 2000.
- La valeur du portefeuille des produits d'incapacité-invalidité a été dépréciée (- 12 millions d'euros net part du groupe) du fait de leur rentabilité négative,
- En sens inverse, la mise en place d'un nouveau mode de calcul de l'impôt dans le cadre de la réforme fiscale en Australie a un impact positif de + 19 millions d'euros sur le résultat net part du groupe.

(1) Soit en juillet 2000, compte tenu de la clôture de l'exercice au 30 septembre pour les activités Vie au Japon.

(2) Le ratio de 20,6 % publié en 1999 était basé sur des frais de gestion généraux incluant une charge de nature financière.

Hong Kong

A taux de change constant, les cotisations sont en baisse de – 0,4 %. Les produits de retraite collective (18 % de l'activité) sont en diminution de – 12 %. Ce recul s'explique essentiellement par l'attente du lancement des fonds de pension collectifs privés dont la souscription est devenue obligatoire pour les entreprises en décembre 2000. La prise en compte de ces cotisations ne sera effective qu'au 1^{er} trimestre 2001. Malgré un volume d'affaires nouvelles inférieur (– 16 % pour les produits d'épargne) du fait d'une baisse du nombre d'agents, l'activité des produits d'épargne et de santé individuelle (79 % de l'activité contre 76 % en 1999) progresse de + 3 %. Cette évolution s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille liée à la production de contrats à primes périodiques en 1999.

L'augmentation de + 11 millions d'euros du résultat net part du groupe de AXA China Region est principalement due au rachat des intérêts minoritaires intervenu le 1^{er} décembre 1999 (la participation de AXA Asia Pacific Holdings, détenue à 51 % par AXA, dans AXA China Region est passée de 74 % à 100 %), qui se traduit par une contribution supplémentaire de + 9 millions d'euros net part du groupe. A taux de change et périmètre constant, le résultat net baisse de – 2 millions d'euros par rapport à 1999 :

- Le résultat de la gestion financière a été affecté négativement par d'importantes moins-values sur le portefeuille obligataire consécutives à la réallocation d'une partie des actifs sur des actions (– 9 millions d'euros net part du groupe).
- Par ailleurs, les frais généraux ont augmenté de 4 millions pour préparer le lancement des fonds de pension obligatoires,
- Enfin, dans un contexte de hausse des taux d'intérêt, AXA China Region a procédé à la révision de certaines hypothèses sur le rythme de dégagement des résultats de son portefeuille de contrats. Cette revue des hypothèses s'est traduite par un ajustement de la valeur du portefeuille, avec une incidence favorable sur le résultat de + 7 millions d'euros.

Corée

AXA a signé en novembre 2000 un accord de cession de sa participation de 50 % dans Dongbu AXA Life à son partenaire le groupe Dongbu, ce qui a conduit à déconsolider cette participation à compter du 1^{er} octobre 2000. La contribution de la Corée au résultat net part du groupe sur les 9 premiers mois de 2000 s'élève à + 5 millions d'euros. Par ailleurs, une moins-value de cession de – 9 millions d'euros a été enregistrée dans les comptes d'AXA SA.

Singapour

La forte croissance (+ 68 millions d'euros) des cotisations émises s'explique à hauteur de 56 millions d'euros par le succès de la commercialisation d'un produit d'épargne en partenariat avec une banque à partir de mars 2000.

La contribution de Singapour au résultat net part du groupe diminue de – 1 million d'euros en raison principalement d'une baisse du pourcentage d'intérêt du groupe dans AXA Life Singapour de 100 % à 51 % suite à la cession au 1^{er} octobre 1999 de cette entité à AXA Asia Pacific Holding.

Chine

L'activité opérationnelle d'AXA Minmetals, joint-venture contrôlée à hauteur de 51 % par AXA et 49 % par son partenaire chinois Minmetals, a débuté en juin 1999. En 2000 AXA Minmetals a conclu 17 400 nouveaux contrats contre 4 000 en 1999. La perte nette part du groupe reste à un niveau proche de celle 1999 et provient principalement du poids des frais généraux, caractéristique d'une société en phase de démarrage.

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

ASSURANCE VIE, ÉPARGNE, RETRAITE EN ALLEMAGNE

Le résultat de l'assurance vie, épargne, retraite en Allemagne a évolué de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Cotisations émises	2.912	2.757	2.408
Résultat de la gestion financière	1.383	1.122	1.017
Produits bruts d'exploitation	4.295	3.879	3.425
Charges techniques	(3.924)	(3.620)	(3.164)
Résultat des cessions en réassurance	25	28	17
Frais d'acquisition des contrats d'assurance	(224)	(156)	(157)
Frais d'administration	(123)	(112)	(93)
Résultat d'exploitation	49	19	28
Impôt sur les bénéfices	(3)	0	(18)
Amortissement des écarts d'acquisition	(3)	(5)	0
Résultat net total	44	14	10
Intérêts minoritaires dans le résultat	(5)	(4)	(3)
Résultat net part du Groupe	39	10	7

A périmètre constant, les cotisations émises sont en hausse de + 2,7 %, avec une progression de + 1,3 % pour l'assurance vie (81 % de l'activité) et de + 9,3 % pour l'assurance santé. En **assurance vie**, la progression rapide des produits en unités de compte a permis de compenser la diminution des cotisations sur contrats à prime unique, dans un marché en attente d'une réforme sur les fonds de pension à l'horizon 2002. En **santé**, l'activité bénéficie d'une bonne notoriété des produits commercialisés par AXA Colonia et enregistre une progression supérieure à celle du marché (+ 4 %).

En **assurance vie, épargne, retraite** (hors santé), la hausse du résultat de la gestion financière est liée à des opérations de restructuration des fonds communs de placement qui ont donné lieu à des versements de dividendes supérieurs à ceux de 1999, permettant de compenser une moindre réalisation de plus-values.

La progression des charges techniques (+ 8,1 %) est en léger retrait par rapport à celle des produits bruts d'exploitation (+ 10,6 %). On observe une légère baisse de la mortalité ainsi qu'une réduction du taux de participation des assurés aux bénéfices

à 93,5 % contre 95,6 % en 1999, rendue possible par l'amélioration des marges.

Les frais généraux s'établissent à 366 millions d'euros. Ils tiennent compte du développement du portefeuille, de frais exceptionnels d'intégration d'Albingia, mais aussi de l'incidence favorable du changement de mode de rémunération des apporteurs d'affaires des contrats en unités de comptes. Ramené aux cotisations émises, le taux de frais généraux est en légère amélioration à 16,1 % en 2000 contre 16,6 % en 1999. Rapporté aux provisions techniques brutes, le taux de frais généraux s'élève à 1,60 % contre 1,67 % l'année précédente.

Le faible niveau de la charge d'impôt est principalement lié à la diminution des impôts différés passifs consécutive à la baisse du taux d'imposition de 49 % à 40 % à compter du 1^{er} janvier 2000 (incidence favorable de + 10 millions d'euros à 100 %), ainsi qu'à une augmentation de la quote-part du résultat distribué à l'actionnaire et soumis en conséquence à un taux d'imposition réduit (+ 4 millions d'euros à 100 %).

La contribution au résultat net part du groupe est en forte progression à + 23 millions d'euros, contre

+ 3 millions d'euros en 1999, principalement en raison de la baisse du taux de distribution aux assurés et des impacts de la réforme fiscale, ainsi que de l'augmentation du pourcentage d'intérêts d'AXA dans les filiales d'assurance vie, épargne, retraite allemandes (qui est passé de 86,0 % à 90,2 %).

En **santé**, le résultat net part du groupe s'élève à + 16 millions d'euros contre + 7 millions d'euros en 1999. Hors effet de la réforme fiscale pour + 6 mil-

lions d'euros en net part du groupe, cette augmentation s'explique par une hausse du résultat financier (+ 5 millions d'euros) due à des distributions supérieures de dividendes, ainsi que par de légers bonis sur exercices antérieurs. Ces deux évolutions permettent de compenser d'importantes dépenses informatiques. En dépit de ces dépenses informatiques, le taux de frais généraux sur cotisations¹ acquises reste stable à 11,6 % compte tenu de la croissance des primes émises.

ASSURANCE VIE, ÉPARGNE, RETRAITE EN BELGIQUE

Le résultat de l'assurance vie, épargne, retraite en Belgique s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Cotisations émises	1.099	912	921
Résultat de la gestion financière	587	580	906
Produits bruts d'exploitation	1.686	1.491	1.827
Charges techniques	(1.345)	(1.132)	(1.136)
Résultat des cessions en réassurance	(3)	1	1
Frais d'acquisition des contrats d'assurance	(107)	(111)	(152)
Frais d'administration	(30)	(29)	(92)
Résultat d'exploitation	200	220	448
Impôt sur les bénéfices	(28)	(28)	(7)
Amortissement des écarts d'acquisition	(6)	(6)	(2)
Résultat net total	167	186	439
Intérêts minoritaires dans le résultat	0	0	(206)
Résultat net part du Groupe	167	186	234

La croissance de + 20,6 % du chiffre d'affaires est tirée par la branche vie individuelle (73 % de chiffre d'affaires) qui enregistre une hausse de + 25,6 %. Les contrats d'épargne en unités de compte progressent de + 93,6 % et représentent désormais 31 % des cotisations émises en vie individuelle contre 20 % en 1999 ; les produits à taux garantis (+ 50,2 %) contribuent également à cette croissance grâce à une plus large diffusion par les agents bancaires et les courtiers ainsi qu'au lancement de bons d'assurance vendus par La Poste. Les cotisations de la branche vie collective (27 % de chiffre d'affaires) progressent de

+ 8,7 %, grâce aux produits à fonds cantonnés, la production en unités de compte restant négligeable.

Le résultat de la gestion financière progresse de + 7 millions d'euros. Les revenus financiers notamment sur obligations sont en augmentation de + 19 millions d'euros suite à la bonne évolution de l'encours. La réalisation de plus-values recule de - 15 millions d'euros. L'exercice 1999 avait été marqué par des plus-values exceptionnelles sur actions (207 millions d'euros contre 106 millions en 2000). Le résultat financier de 2000 bénéficie également, mais dans des proportions moins importantes de

(1) Nets de coûts d'acquisition différés. Les ratios santé se calculent de façon similaire à ceux de l'assurance dommage.

plus-values immobilières (+ 50 millions d'euros) et de plus-values de cession d'obligations (+ 21 millions d'euros par rapport à 1999) réalisées dans le cadre de la réorganisation du portefeuille dans une politique d'amélioration de l'adéquation actif/passif.

La marge technique nette de réassurance¹, 130 millions d'euros, recule de – 20 millions d'euros compte tenu de la nouvelle orientation du portefeuille vers des produits en unités de compte. En effet, la totalité du résultat de la gestion financière après prélèvement de gestion de ces produits est créditée sur les contrats des assurés. Toutefois, la contribution des contrats traditionnels reste forte.

Les frais généraux sont stables. Ils représentent 1,92 % des provisions techniques contre 1,96 % en 1999 (hors provisions pour restructuration) grâce aux effets volume découlant de la forte progression de l'activité et aux gains de productivité réalisés dans le cadre de la fusion entre les entités ex-UAP et AXA en Belgique. Rapportés aux primes émises, le ratio de frais généraux s'améliore de 17,7 % en 1999 à 15,6 % en 2000.

La charge d'impôt à méthode de répartition constante entre les segments belges vie et dommages serait en hausse de 17 millions d'euros : le résultat financier de l'exercice 2000 comprend des plus-values sur obligations (imposables) alors que celui de 1999 bénéficiait de plus-values sur actions (non taxables en Belgique).

Hors incidence des effets de répartition de l'impôt, la contribution de l'assurance vie en Belgique au résultat net part du groupe est en recul de – 36 millions d'euros. La baisse s'explique principalement par la réalisation de plus-values sur actions d'un niveau exceptionnellement élevé en 1999.

ASSURANCE VIE, ÉPARGNE, RETRAITE DANS LES AUTRES PAYS

Les "autres pays" regroupent notamment les Pays-Bas, l'Italie, l'Espagne ainsi que les activités développées au Portugal, en Autriche et Hongrie, au Luxembourg, en Suisse, au Canada, au Maroc et en Turquie. Leur résultat cumulé se détaille de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Cotisations émises	2.239	2.025	2.275
Variation des provisions de cotisations	0	(2)	(2)
Résultat de la gestion financière	810	807	752
Produits bruts d'exploitation	3.050	2.829	3.024
Charges techniques	(2.539)	(2.411)	(2.582)
Résultat des cessions en réassurance	3	5	(8)
Frais d'acquisition des contrats d'assurance	(174)	(162)	(163)
Frais d'administration	(122)	(127)	(126)
Résultat d'exploitation	218	135	145
Impôt sur les bénéfices	(73)	(52)	(70)
Contribution des sociétés mises en équivalence	1	4	(2)
Amortissement des écarts d'acquisition	(6)	(3)	(1)
Résultat net total	141	83	72
Intérêts minoritaires dans le résultat	(10)	(3)	(15)
Résultat net part du Groupe	131	81	57

(1) La marge technique nette de réassurance = cotisations émises – charges techniques + intérêts crédités et participations aux bénéfices + résultat de cessions en réassurance.

Les cotisations émises et le résultat net se détaillent par pays de la façon suivante :

Cotisations émises (en millions d'euros)	2000	1999	1998
Pays-Bas	924	875	835
Italie	390	343	276
Espagne	420	333	315
Autres ¹	505	474	849
TOTAL	2.239	2.025	2.275

(1) Portugal, Autriche Hongrie, Luxembourg, Suisse, Canada, Maroc, Turquie.

Résultat net consolidé (en millions d'euros)	2000	Total		Part du Groupe		
		1999	1998	2000	1999	1998
Pays-Bas	55	40	49	55	40	38
Italie	44	25	(3)	44	25	(3)
Espagne	18	1	9	12	1	7
Autres	24	17	19	21	15	16
TOTAL	141	83	74	131	81	57

Aux **Pays-Bas**, les cotisations émises progressent de + 5,6 %, du fait des hausses tarifaires en **Santé** et du lancement d'un nouveau produit vie universelle à prime unique en **Vie**.

La contribution au résultat consolidé net part du groupe du segment vie est en hausse de + 15 millions par rapport à 1999. Le résultat de la société **Vie** s'élève à 52 millions d'euros, en augmentation de + 3 millions d'euros. La marge technique se dégrade de – 11 millions d'euros en raison principalement de moindres pénalités de rachats sur les produits "mortgage" (– 4 millions d'euros) et d'une mortalité en hausse (– 3 millions d'euros). Par ailleurs, les frais généraux se détériorent de – 11 millions d'euros du fait de la hausse des coûts liés aux retraites anticipées. Ces éléments négatifs sont plus que compensés par la hausse du solde financier de 23 millions d'euros qui bénéficie des plus-values réalisées (10 millions d'euros) et des commissions sur les supports en unités de compte pour 8 millions d'euros dues à la croissance de l'encours. En **Santé**, le résultat net part du groupe (3 millions d'euros) progresse de + 12 millions

d'euros. Une partie importante du résultat (5 millions d'euros après impôt) est due à des éléments non récurrents. La nature de ces éléments (reprise de provisions techniques liée à la cession d'un portefeuille non profitable, audit de dossiers de sinistres, résorption des retards administratifs en réassurance) et l'ampleur des augmentations tarifaires réalisées en début d'année (+ 11 %) sont en ligne avec les objectifs de redressement de la société.

En **Italie**, la croissance des cotisations (+ 13,8 %) s'explique par le fort développement des contrats en unités de comptes qui représentent désormais 50 % des cotisations émises.

La contribution au résultat net part du groupe est en augmentation de + 19 millions d'euros (et de + 23 millions d'euros hors impact de la déconsolidation d'Eurovita). Cette évolution s'explique par la croissance de la marge technique (+ 20 millions d'euros net part du groupe¹) liée notamment (i) à la reprise de la provision pour risques de taux constituée au 31 décembre 1999, qui améliore le résultat de + 7 millions d'euros, (ii) à la croissance de la production nouvelle

(1) Chiffres établis à méthode comparable : la participation 1999 aux produits en unités de compte classée à tort dans la marge technique en 1999 a été reclassée en solde financier.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

(+ 6 millions d'euros). Par ailleurs, le solde financier diminue de – 4 millions d'euros, la croissance en 2000 des plus-values sur actions (+ 5 millions d'euros) ne compensant pas la reprise en 1999 de provisions sur obligations d'Etats d'Amérique Latine.

En **Espagne**, le résultat est en amélioration de + 11 millions d'euros : l'exercice 1999 avait été impacté par une charge exceptionnelle de 12 millions d'euros liée au changement de tables de mortalité utilisées pour le calcul des provisions mathématiques des rentes.

Au **Portugal**, le résultat net part du groupe est stable à + 7 millions d'euros. La baisse de la marge technique, liée à la baisse des primes, est compensée par une moindre dotation à l'amortissement de la valeur de portefeuille. En **Autriche et Hongrie**, le résultat net part du Groupe s'élève à 2 millions d'euros, en augmentation de + 1 million d'euros grâce la hausse de la marge financière. En **Suisse**, la progression de la marge financière explique une hausse de + 1 million d'euros du résultat net part du Groupe.

ASSURANCE DOMMAGES

Les cotisations émises en assurance dommages se ventilent de la façon suivante :

Cotisations émises (en millions d'euros)	2000	1999	1998
France	4.001	3.926	4.179
Allemagne	3.085	2.766	2.473
Royaume-Uni	2.683	2.008	905
Belgique	1.297	1.285	1.310
Autres pays	4.513	3.607	3.023
TOTAL	15.579	13.593	11.889

En 2000, l'assurance dommages représente 20 % du chiffre d'affaires consolidé d'AXA comme en 1999, et 24 % des cotisations d'assurance contre 25 % au cours de l'exercice précédent. Malgré un marché généralement difficile, dans un contexte de vive

concurrence tarifaire en Europe, tous les pays réalisent un volume d'activité en croissance à données comparables, sauf l'Allemagne.

Le résultat de l'assurance dommages se répartit de la façon suivante :

Résultat net consolidé (en millions d'euros)	2000	Total		Part du Groupe		
		1999	1998	2000	1999	1998
France	274	244	158	274	244	158
Allemagne	152	66	108	135	42	68
Royaume-Uni	(239)	12	28	(162)	8	19
Belgique	169	240	249	169	239	136
Autres pays	(123)	74	13	(110)	33	(3)
TOTAL hors opérations exceptionnelles	234	636	558	306	566	379
Impact des opérations exceptionnelles	–	(23)	–	–	(13)	–
TOTAL	234	614	558	306	554	379

Hors opérations exceptionnelles, la contribution au résultat net part du groupe baisse de – 260 millions d'euros en raison du poids des rechargements techniques au Royaume Uni, d'une moindre contribution de la Belgique qui bénéficiait en 1999 d'importantes plus-values et de la baisse du résultat des "Autres pays" obéré par le rechargement des réserves

en Italie et en Irlande et par des provisions sur actifs au Maroc. La forte croissance de la contribution de l'Allemagne résulte pour l'essentiel des effets favorables de la réforme fiscale. Celle de la France traduit les effets d'une bonne maîtrise de la sinistralité malgré l'aggravation en 2000 de la charge des tempêtes de fin 1999.

ASSURANCE DOMMAGES EN FRANCE

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Cotisations émises	4.001	3.926	4.179
Variation des provisions de cotisations	(1)	38	9
Résultat de la gestion financière	717	775	478
Produits bruts d'exploitation	4.718	4.739	4.666
Charges techniques	(3.395)	(3.582)	(3.225)
Résultat des cessions en réassurance	105	415	(28)
Frais d'acquisition des contrats d'assurance	(514)	(521)	(585)
Frais d'administration	(500)	(703)	(554)
Résultat avant impôt	413	350	274
Impôt sur les bénéfices	(132)	(96)	(109)
Amortissement des écarts d'acquisition	(8)	(9)	(7)
Résultat net total	274	244	158
Intérêts minoritaires dans le résultat	0		
Résultat net part du Groupe	274	244	158

En hausse de 2,0 %, les cotisations émises restent stables à données comparables¹, avec un redressement notable en fin d'exercice. L'érosion des cotisations dans la branche automobile de particuliers, qui représente 34 % des cotisations, se ralentit sensiblement à - 0,2 % dans une conjoncture très concurrentielle. La baisse est un peu plus marquée (- 1,3 %) en automobile d'entreprise (10 % des cotisations). En dommages aux biens (32 % des cotisations), l'activité diminue de - 1,7 %. Cependant, les augmentations tarifaires initiées en 2000 et poursuivies en 2001 sur les risques d'entreprises devraient se traduire par un redressement marqué des cotisations dès 2001. Ces diminutions sont compensées par le développement de l'assurance construction, + 7,7 % (5 % des cotisations), et par la hausse de trois points du taux des primes en catastrophes naturelles.

Le résultat de la gestion financière recule de - 58 millions d'euros compte tenu des moindres plus-values réalisées sur le portefeuille actions, 323 millions d'euros contre 473 millions d'euros en 1999. L'exercice 1999 avait bénéficié des plus-values d'échange sur les titres Paribas et Elf à hauteur de 386 millions d'euros (impact net d'impôt de 299 millions d'euros) alors que l'exercice 2000 comprend notamment une plus-value de + 75 millions d'euros

(+ 60 millions après impôts) dégagée sur la cession de titres AXA. La reprise du marché de l'immobilier a permis la réalisation de 19 millions d'euros de plus-values immobilières contre 33 millions de pertes l'exercice précédent. Les revenus financiers sont en hausse de + 50 millions d'euros compte tenu de l'augmentation des dividendes reçus de 26 millions d'euros et de la forte amélioration des revenus de trésorerie qui ont bénéficié de la hausse des taux à court terme (+ 28 millions d'euros).

La charge technique brute de réassurance baisse de - 186 millions d'euros. En 1999, cette charge était affectée par le coût des tempêtes Lothar et Martin (- 591 millions d'euros après reprise de provision d'égalisation), mais avait bénéficié d'une réduction de la provision pour frais de gestion de sinistres de + 65 millions d'euros. En 2000, un complément de charge de - 295 millions d'euros a été comptabilisé dans les comptes au titre des tempêtes, après reprise additionnelle de + 27 millions d'euros de la provision d'égalisation. Pour faire face à des risques potentiels de même nature, la provision d'égalisation a été partiellement reconstituée avec une dotation de - 48 millions d'euros au titre de l'exercice courant, portant son montant à 112 millions d'euros au 31 décembre 2000. Par ailleurs, le portefeuille transféré en provenance

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

(1) Qui comprennent un retraitement de l'impact de + 85 millions d'euros du portefeuille en provenance d'AXA Corporate Solutions Assurance.

d'AXA Corporate Solutions Assurance correspond à une charge technique nouvelle de 67 millions d'euros en 2000. Hormis ces divers éléments, la charge technique brute diminue de 70 millions d'euros. Cela traduit l'amélioration de 0,2 point du taux de sinistralité sur l'exercice courant hors tempêtes à 78,5 % contre 78,7 % en 1999, et l'augmentation des bonis sur exercices antérieurs (45 millions d'euros en 2000 contre 16 millions d'euros en 1999).

La variation défavorable du résultat des cessions en réassurance (- 310 millions d'euros) s'explique principalement par les montants pris en charge par les réassureurs au titre des tempêtes Lothar et Martin, soit 449 millions d'euros en 1999 et 229 millions d'euros en 2000. De la sorte, le coût net de réassurance et brut d'impôt de ces tempêtes dans les comptes d'AXA en France s'établit à 143 millions d'euros en 1999 et 65 millions d'euros en 2000. Le résultat des cessions en réassurance est également pénalisé, en 2000 par rapport à 1999, par l'évolution des conditions de réassurance des garanties catastrophes naturelles. Ces éléments contribuent à une dégradation du taux de sinistralité¹ tous exercices net de

réassurance, qui s'établit à 81,6 % en 2000 contre 79,5 % en 1999.

Les frais d'acquisition sont stables ; retraités de la provision pour changement stratégique de 199 millions en 1999 (impact net d'impôt de 124 millions d'euros), les frais d'administration baissent légèrement (- 4 millions d'euros) et le taux de chargement² est constant à 26,5 %. Le ratio combiné net de réassurance s'élève à 108,1 % contre 106,0 % hors provision pour changement stratégique en 1999. Hors impact des tempêtes Lothar et Martin et hors provision d'égalisation, il s'élève à 105,1 % en 2000 et à 107,5 % en 1999.

La charge d'impôt tient compte de la Loi de Finances 2001 et de son impact défavorable sur la taxation des dividendes reçus de participations (impact de 14 millions d'euros).

La contribution au résultat net part du groupe des sociétés d'assurance dommages françaises s'élève à 274 millions d'euros en 2000 contre 244 millions d'euros en 1999. Cette amélioration illustre la poursuite de la maîtrise de la sinistralité et de la rentabilité de cette activité dans un marché très concurrentiel.

(1) Charges techniques (nettes de la part cédée aux réassureurs) rapportées aux cotisations acquises (nettes de celles cédées aux réassureurs).
(2) Frais d'acquisition et d'administration rapportés aux primes acquises (les deux étant exprimés nets des cessions en réassurance).

ASSURANCE DOMMAGES EN ALLEMAGNE

(en millions d'euros)	2000	1999 pro forma ¹	1999	1998
Cotisations émises	3.085	3.145	2.766	2.473
Variation des provisions de cotisations	4	21	137	20
Résultat de la gestion financière	411	488	471	362
Produits bruts d'exploitation	3.500	3.654	3.375	2.855
Charges techniques	(2.357)	(2.500)	(2.321)	(1.953)
Résultat des cessions en réassurance	(33)	31	38	29
Frais d'acquisition des contrats d'assurance	(396)	(477)	(436)	(346)
Frais d'administration	(541)	(522)	(455)	(393)
Résultat avant impôt	172	185	201	192
Impôt sur les bénéfices	5	(108)	(116)	(83)
Contribution des sociétés mises en équivalence	1	2	2	1
Amortissement des écarts d'acquisition	(26)	(24)	(21)	(2)
Résultat net total	152	55	66	108
Intérêts minoritaires dans le résultat	(17)	(23)	(24)	(40)
Résultat net part du Groupe	135	32	42	68

(1) Etabli sur une base de 12 mois d'activité pour les entités issues du groupe Guardian Royal Exchange (Albingia).

A données comparables¹, les cotisations émises sont en baisse de - 0,3 %. Cette évolution s'explique par une forte concurrence tarifaire ainsi que par une restructuration d'ensemble du portefeuille d'Albingia et de l'assurance dommages aux biens.

Le résultat de la gestion financière est en retrait de - 77 millions d'euros en raison d'une moindre distribution de dividendes.

Les charges techniques diminuent de - 143 millions d'euros. Le taux de sinistralité tous exercices net de réassurance s'améliore de 0,8 point à 77,3 % bénéficiant d'une reprise de + 205 millions d'euros (100 % avant impôts, soit 111 millions d'euros en net part du groupe) de la provision d'égalisation. L'année 2000 enregistre un recul des boni de liquidation sur exercices antérieurs, notamment sur les branches Marine, Ingénierie et Responsabilité Civile Entreprises. Le taux de sinistralité courante en automobile reste stable à 90 %.

La détérioration du solde de réassurance s'explique par une moindre survenance de sinistres graves sur l'exercice courant (tempêtes Lothar et

Martin en 1999) et par le réalignement des conditions de réassurance d'Albingia sur des contrats non proportionnels.

Le taux de chargement baisse de 33,3 % en 1999 à 31,8 % en 2000, ce qui reflète la baisse des effectifs d'AXA Colonia résultant de la fusion avec Albingia.

Compte tenu de l'ensemble de ces événements, le ratio combiné baisse à 109,1 % en 2000 contre 111,5 % en 1999.

La nette diminution de la charge d'impôt s'explique par les impacts de la baisse du taux de l'impôt de 49 % à 40 % sur les impôts différés passifs.

Le résultat net part du groupe de l'assurance dommages en Allemagne s'établit à + 135 millions d'euros. L'augmentation de + 99 millions d'euros du résultat, par rapport à 1999, s'explique principalement par l'impact de la réforme fiscale (+ 85 millions d'euros en net part du groupe à périmètre constant) et par l'augmentation du pourcentage d'intérêts d'AXA dans ses filiales d'assurance dommage en Allemagne (- 13 millions d'euros).

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

(1) 12 mois d'activité d'Albingia en 1999.

ASSURANCE DOMMAGES AU ROYAUME-UNI

(en millions d'euros)	2000	1999 pro forma ¹	1999	1998
Cotisations émises	2.683	2.565	2.008	905
Variation des provisions de cotisations	(2)	84	57	(19)
Résultat de la gestion financière	376	257	200	102
Produits bruts d'exploitation	3.057	2.906	2.265	987
Charges techniques	(2.369)	(2.006)	(1.564)	(649)
Résultat des cessions en réassurance	(60)	(66)	(53)	(34)
Frais d'acquisition des contrats d'assurance	(694)	(610)	(516)	(135)
Frais d'administration	(269)	(280)	(168)	(125)
Résultat avant impôt	(334)	(56)	(36)	44
Impôt sur les bénéfices	111	34	29	(16)
Amortissement des écarts d'acquisition	(15)	(6)	(4)	0
Résultat net total	(239)	(28)	(11)	28
Intérêts minoritaires dans le résultat	77	14	6	(9)
Résultat net part du groupe	(162)	(15)	(5)	19
Impact des opérations exceptionnelles ²		13	13	-
TOTAL hors opérations exceptionnelles	(162)	(2)	8	19
Taux de change moyen : £ 1,00 = €	1,64	1,52	1,52	1,49

(1) Etabli sur une base de 12 mois d'activité pour les entités issues du groupe Guardian Royal Exchange (GRE).

(2) Incidence des opérations exceptionnelles liées à l'entrée de GRE dans le périmètre (coûts de restructuration comptabilisés par AXA Insurance UK, liés au rapprochement de ses activités avec les filiales de GRE).

A données comparables, les cotisations émises augmentent de + 1,6 %¹, soit + 3,3 % en excluant la mise en run-off de certains portefeuilles issus du groupe GRE (notamment les branches du London Market non transférées à AXA Corporate Solutions. Cette progression est assurée par les branches automobiles (46 % des cotisations émises totales) dont les émissions progressent de + 8,7 % grâce aux hausses de tarifs pratiquées depuis le début de l'année et à la croissance du portefeuille sur les réseaux de groupes professionnels.

La variation des provisions pour primes non acquises s'explique principalement par la baisse des cotisations émises sur les activités mises en run-off.

Le résultat de la gestion financière progresse de + 35 % par rapport à 1999. Cette progression est assurée par les plus-values de cession (+ 97 millions d'euros par rapport à 1999), AXA Insurance ayant profité de conditions de marché favorables en 2000 pour

réaliser une partie de son stock de plus-values latentes sur actions. Les revenus financiers sont en légère progression (+ 4 % par rapport à 1999).

Le taux de sinistralité tous exercices net de réassurance, 90,5 %, augmente de + 13,4 points² en raison de rechargements des provisions techniques à hauteur de 395 millions d'euros avant impôt, soit 277 millions d'euros après impôt. Parmi ces rechargements, 95 millions d'euros (67 millions après impôt) sont relatifs à des exercices antérieurs à l'acquisition des sociétés issues du groupe Guardian et ont été imputés sur les capitaux propres.

Ces rechargements techniques résultent principalement de la détérioration des branches automobile et responsabilité civile (augmentation du coût des sinistres corporels), constatée sur le marché britannique, ainsi que d'une analyse plus précise des risques en portefeuille. Ils affectent le résultat net part du groupe à hauteur de - 125 millions d'euros. Le taux

(1) A taux de change et périmètre constants, y compris prise en compte du transfert des renouvellements depuis juin 1999 d'une partie des portefeuilles grands risques et santé issus de Guardian à respectivement AXA Corporate Solutions et PPP Healthcare à compter d'avril 1999.

(2) Les variations des ratios sont données sur la base de pro-forma incluant 12 mois d'activité de GRE.

de sinistralité tous exercices est également impacté par les inondations survenues au cours du dernier trimestre 2000 (79 millions d'euros, net de réassurance avant impôts, soit 55 millions d'euros après impôts, en net part du groupe).

Le taux de chargement augmente de +1,9 points à 37,4 %. Cette dégradation s'explique d'une part par la hausse du taux de commissionnement et d'autre part par les coûts de mise en place d'une société de services informatiques, AXA Shared Services Limited, représentant une croissance de 1 point du taux de chargement.

ASSURANCE DOMMAGES EN BELGIQUE

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Cotisations émises	1.297	1.285	1.310
Variation des provisions de cotisations	6	26	14
Résultat de la gestion financière	408	446	568
Produits bruts d'exploitation	1.711	1.757	1.892
Charges techniques	(1.085)	(1.082)	(1.138)
Résultat des cessions en réassurance	(3)	(14)	(3)
Frais d'acquisition des contrats d'assurance	(288)	(291)	(215)
Frais d'administration	(114)	(118)	(310)
Résultat avant impôt	221	253	226
Impôt sur les bénéfices	(30)	6	31
Amortissement des écarts d'acquisition	(22)	(18)	(7)
Résultat net total	169	240	249
Intérêts minoritaires dans le résultat	-	(1)	(113)
Résultat net part du Groupe	169	239	136

A données comparables, le chiffre d'affaires progresse de + 1,5 %.

En assurance automobile (42 % de l'activité), les cotisations sont en hausse de + 2,5 %. En automobile de particuliers (+ 1,6 %), l'amélioration provient du développement des garanties annexes et du développement de nouveaux modes de distribution ; en automobile d'entreprises (+ 7,8 %), la hausse des émissions est due à des augmentations tarifaires et à la souscription de nouvelles flottes. Pour

Au total, le ratio combiné passe de 112,6 % en 1999 à 128,0 % en 2000 (116,2 % hors rechargement des provisions techniques).

L'augmentation de la charge d'amortissement des écarts d'acquisition résulte de l'acquisition des intérêts minoritaires d' AXA UK Holdings le 12 juillet 2000.

A taux de change constant et sur une base de détention à 56 % sur l'ensemble des deux exercices, la contribution au résultat net part du groupe affiche un recul de - 103 millions d'euros, dont le principal facteur est le rechargement des provisions techniques.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

l'ensemble du portefeuille automobile, le nouveau tarif entré en vigueur en juin 2000 entraîne une hausse de la prime moyenne de 2 %. En accident du travail (18 % de l'activité), la diminution de - 2,4 % est due à des baisses tarifaires et à la perte de certains contrats dans un marché très concurrentiel. La branche dommages aux biens représentant 21 % de l'activité, est en hausse de + 2,2 % profitant des bonnes évolutions tarifaires en incendie et risques industriels.

Le résultat de la gestion financière est en diminution de – 38 millions d'euros. Les revenus financiers sont en baisse de 6 millions d'euros en raison principalement de moindres revenus sur immeubles. La réorientation du portefeuille vers des actions, qui génèrent des plus-values mais dont les dividendes sont traditionnellement moins élevés que les intérêts des obligations, participe également à cette baisse. Le montant total des plus-values réalisées est en baisse de 34 millions d'euros. Par rapport à un niveau exceptionnellement élevé en 1999, les plus-values sur actions diminuent de – 120 millions d'euros et s'élèvent à 77 millions d'euros en 2000. Cette baisse est partiellement compensée par 73 millions d'euros de plus-values exceptionnelles réalisées sur cession immeubles et 10 millions d'euros de plus-values sur obligations.

Le taux de sinistralité tous exercices net de réassurance s'établit à 83,4 %, quasiment stable par rapport à 1999. Hors effet favorable du portefeuille de réassurance de Royale Belge Ré mis en run-off, le taux de sinistralité sur l'exercice courant se dégrade de 2,1 points en raison de quelques sinistres graves en incendie industriel et de la détérioration constatée en accident du travail et en automobile. Les boni de liquidation sur exercices antérieurs progressent de + 29 millions d'euros, essentiellement en automobile.

Les frais d'acquisition et d'administration sont en recul de 6 millions d'euros et le taux de chargement ressort à 31,4 % contre 31,6 % en 1999.

Compte tenu de ces éléments, le ratio combiné reste stable à 114,8 %.

L'augmentation de 18 millions d'euros (à méthode constante de répartition entre les activités d'assurance vie et d'assurance dommages) de la charge d'impôt s'explique par la part importante des plus-values sur actions non taxables dans le résultat en 1999.

Hors incidence des effets de répartition de l'impôt, la contribution de l'assurance dommages en Belgique au résultat net part du groupe serait en recul de – 54 millions d'euros. La baisse s'explique principalement par le niveau exceptionnellement élevé en 1999 de réalisation de plus-values sur actions.

ASSURANCE DOMMAGES DANS LES AUTRES PAYS

L'assurance dommages dans les "autres pays" regroupe notamment l'Italie, l'Espagne, le Canada, l'Irlande, les Pays-Bas, le Maroc, ainsi que les activités développées au Portugal, en Autriche, en Hongrie, au Luxembourg, en Suisse, dans certains pays de la région Asie/Pacifique et en Turquie. Leur contribution au résultat consolidé se détaille de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Cotisations émises	4.513	3.607	3.023
Variation des provisions de cotisations	(218)	(51)	(13)
Résultat de la gestion financière	365	499	354
Produits bruts d'exploitation	4.660	4.055	3.364
Charges techniques	(3.618)	(2.859)	(2.430)
Résultat des cessions en réassurance	92	51	66
Frais d'acquisition des contrats d'assurance	(804)	(687)	(629)
Frais d'administration	(499)	(400)	(320)
Résultat avant impôt	(170)	159	51
Impôt sur les bénéfices	86	(70)	(23)
Contribution des sociétés mises en équivalence	–	2	1
Amortissement des écarts d'acquisition	(39)	(17)	(16)
Résultat net total	(123)	74	13
Intérêts minoritaires dans le résultat	13	(41)	(16)
Résultat net part du groupe	(110)	33	(3)

Les cotisations émises et la contribution au résultat consolidé se répartissent par pays de la façon suivante :

Cotisations émises (en millions d'euros)	2000	1999	1998
Italie	1.038	903	882
Espagne	897	729	666
Canada	663	580	542
Irlande	424	257	
Pays-Bas	274	248	301
Maroc	139	88	60
Autres (a)	1.078	802	572
TOTAL	4.513	3.607	3.023

(a) Portugal, Autriche et Hongrie, Suisse, Luxembourg, Asie Pacifique et Turquie.

Résultat net consolidé (en millions d'euros)	Total				Part du Groupe			
	2000	1999	1999	1998	2000	1999	1999	1998
		pro forma¹				pro forma¹		
Italie	(67)	0	0	(29)	(67)	0	0	(29)
Espagne	6	(9)	(9)	(7)	5	(3)	(3)	(3)
Canada	13	11	11	22	13	11	11	21
Irlande	(37)	13	5		(21)	7	3	
Pays-Bas	(6)	1	1	(15)	(6)	2	2	(12)
Maroc	(27)	69	69	33	(14)	35	35	20
Autres	(4)	(3)	(3)	10	(21)	(14)	(14)	(1)
TOTAL	(123)	82	74	13	(110)	37	33	(3)

(1) Etabli sur une base de 12 mois d'activité pour les activités en Irlande issues du groupe Guardian Royal Exchange (GRE).

En **Italie**, la hausse des émissions provient de l'assurance automobile dont les cotisations augmentent grâce à la croissance du portefeuille et à l'augmentation de la prime moyenne en début d'année, avant le gel des tarifs décrété par le gouvernement en avril 2000.

Le résultat net part du groupe comprend trois éléments majeurs :

- Un rechargement des provisions de sinistres sur exercices antérieurs de – 47 millions d'euros net part du groupe, afin de prendre en compte une dérive du coût des sinistres, notamment liée à la loi d'indemnisation des dommages corporels.
- Une provision pour risque d'amende au titre de la réglementation anti-trust (impact de – 17 millions d'euros sur le résultat net).

- La constatation d'un impôt différé actif au titre des provisions pour annulation de primes déductibles sur 7 ans (impact + 25 millions d'euros).

Le résultat net part du groupe 1999 comportait un élément exceptionnel : la reprise de la provision pour risques en cours à hauteur de 10 millions d'euros. Hors ces événements non récurrents, le résultat 2000 serait de – 27 millions d'euros, en dégradation de – 17 millions d'euros, en raison de la diminution de la marge technique nette (– 23 millions d'euros) du fait de la détérioration de + 8,6 points du taux de sinistralité courante (91,4 % contre 82,8 % en 1999) liée au blocage tarifaire décrété par les pouvoirs publics. En revanche, le taux de chargement s'améliore de – 1 point à 25,3 % (hors provisions pour risque d'amende) grâce à la croissance des émissions

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

(+ 15 %). Par ailleurs, le solde financier progresse de + 7 millions d'euros en raison principalement d'un volume plus important de plus-values.

En **Espagne**, l'augmentation des cotisations provient principalement de l'assurance automobile (croissance de la prime moyenne et développement de l'assurance automobile entreprises).

Le résultat net part du groupe, 5 millions d'euros, est en progression de + 8 millions d'euros et se décompose de la façon suivante :

- Hors Direct Seguros, le résultat s'élève à + 9 millions d'euros, en hausse de + 5 millions d'euros. La marge technique progresse (+ 21 millions d'euros net part du groupe) grâce à une amélioration de + 4,1 points du taux de sinistralité net de réassurance à 82,4 %, liée en particulier à l'augmentation de la prime moyenne en auto. A l'inverse, le solde financier baisse de – 10 millions d'euros net part du groupe par rapport à celui de 1999, qui avait bénéficié d'importantes plus-values immobilières. Les frais généraux augmentent de 6 millions d'euros net part du groupe, le taux de chargement s'améliorant de – 2,4 points à 25,5 % grâce à la forte croissance des primes.
- La contribution de l'activité de Direct Seguros s'améliore de + 3 millions d'euros, les frais de lancement de marketing devenant moins significatifs que les années passées.

Au **Canada**, à taux de change constant, les cotisations émises sont en retrait de – 0,9 %, en raison principalement de la décision d'AXA Canada de se désengager progressivement de l'activité camionnage non rentable.

A taux de change constant, le résultat net part du groupe reste stable. Le résultat de la gestion financière progresse de + 7 millions d'euros en raison d'une augmentation des plus-values sur cession d'actions, AXA Canada ayant tiré parti de l'appréciation des marchés financiers. Le taux de sinistralité tous exercices net de réassurance se maintient

à 69,5 %, l'amélioration du taux de sinistralité courante (– 0,8 point) étant neutralisée par une légère baisse des boni sur exercices antérieurs. Ces éléments positifs sont compensés par une augmentation des frais généraux, le résultat 1999 ayant bénéficié à hauteur de 6 millions d'euros, de la reprise d'une provision devenue sans objet. Retraité de cet élément, le ratio de frais généraux rapporté aux cotisations acquises s'améliore de 1 point, pour s'établir à 35,9 %, traduisant ainsi la baisse des effectifs et des dépenses informatiques.

En **Irlande**, à données comparables¹, la croissance des cotisations émises (+ 8,9 %) provient des branches automobiles (82 % des cotisations), qui bénéficient des augmentations tarifaires appliquées aux particuliers et du développement du portefeuille entreprises.

Le résultat de la gestion financière progresse légèrement (+10 millions d'euros) du fait d'une hausse de 3 millions d'euros des revenus financiers sur obligations et de la réalisation de 6 millions d'euros supplémentaires de plus-values sur actions.

Le taux de sinistralité tous exercices net de réassurance, 102,2 %, se dégrade de 17,5 points par rapport à 1999. Cette dégradation fait suite à un rechargement de provisions techniques de 120 millions d'euros avant impôts (96 millions d'euros après impôts), dont 63 millions d'euros (50 millions après impôts), relatifs à des exercices antérieurs à l'acquisition de la société par AXA en mai 1999, ont été imputés sur les capitaux propres.

L'incidence de ces rechargements sur le résultat s'élève à – 30 millions d'euros. Ils portent principalement sur la branche automobile et s'expliquent par l'inflation du coût moyen des sinistres corporels constatée sur le marché irlandais. En outre, le taux de sinistralité courante a été affecté à hauteur de 2 millions d'euros après impôts par les tempêtes du dernier trimestre 2000 (– 0,8 point de sinistralité, net de réassurance).

(1) Données financières pour 1999 établies sur une base pro-forma de 12 mois d'activité (société acquise au 7 mai 1999).

Le ratio de frais généraux passe de 17,3 % à 18,7 % en raison notamment d'une hausse des commissions en automobile qui ne sont désormais plus plafonnées par l'Etat irlandais.

Le résultat net part du groupe est en baisse de – 28 millions d'euros. A périmètre constant (sur une base de détention de 56 %), la dégradation s'élève à – 27 millions d'euros, principalement en raison d'une forte sinistralité, la hausse des frais généraux étant plus que compensée par de meilleurs résultats financiers.

Aux **Pays-Bas**, les cotisations émises progressent de + 10,6 % en raison de la hausse des ventes réalisées par le réseau des agents autorisés, plus particulièrement en automobile.

Le résultat de la société **dommages** s'élève à – 4 millions d'euros, stable par rapport à 1999. Le solde financier s'améliore de + 4 millions d'euros grâce à la hausse des plus-values réalisées. En revanche, le taux de sinistralité tous exercices net de réassurance se dégrade d'un point à 71,6 %. Le résultat net part du groupe de l'activité **courtage** est de – 2 millions d'euros, en baisse de – 8 millions d'euros. Cette détérioration est due à l'acquisition en 2000 de trois nouveaux courtiers dont les écarts d'acquisition ont été entièrement amortis sur l'exercice pour un montant de 8 millions d'euros.

Au **Maroc**, la baisse de – 49 millions d'euros s'explique essentiellement par le non-renouvellement de 27 millions d'euros de plus-values exceptionnelles réalisées en 1999 dans le cadre de l'acquisition de la Compagnie Africaine d'Assurance (CAA) et par une dotation de – 31 millions d'euros à la provision pour dépréciation de titres de participation non consolidés.

Au **Portugal**, le résultat net part du groupe, 17 millions d'euros, comprend 12 mois d'activité de la succursale portugaise de Guardian, contre 8 mois en 1999. La progression de + 9 millions d'euros résulte de l'augmentation de 16 millions net part du groupe de la marge technique, qui bénéficie notamment d'une reprise de la provision pour risques en cours.

A l'inverse, les frais généraux augmentent de 8 millions d'euros en raison notamment d'une opération commerciale exceptionnelle de promotion de la marque AXA. Toutefois, le taux de chargement s'améliore de 0,5 point à 31,3 %, grâce à la forte croissance des primes.

En **Autriche** et **Hongrie**, le résultat net part du groupe s'élève à 4 millions d'euros, en diminution de – 4 millions d'euros. Cette baisse s'explique par une dégradation de la marge technique pénalisée par des tarifs moyens toujours insuffisants bien qu'en croissance. Par ailleurs, l'acquisition d'un fond de pension hongrois a donné lieu à un amortissement immédiat de l'écart d'acquisition constaté (– 2 millions d'euros).

Au **Japon**, la contribution au résultat net d'AXA Direct Japan est négative de – 58 millions d'euros en raison essentiellement de l'importance des frais généraux liés au lancement de cette activité d'assurance directe et à sa promotion. Cette société, qui a vendu plus de 42.000 contrats depuis juillet 1999, réalise 40 % de ses ventes sur Internet et présente des résultats conformes aux objectifs fixés.

A **Hong-Kong** et à **Singapour**, l'augmentation des résultats des deux entités découle de l'incidence en année pleine de la consolidation des entités GRE, ces dernières n'ayant été consolidées qu'à partir du mois de juillet 1999. La contribution positive de Hong Kong (+ 6 millions d'euros) s'explique notamment par la maîtrise des frais généraux et la réalisation d'importants boni de liquidation sur exercices antérieurs.

En **Turquie**, la contribution de + 7 millions d'euros, en augmentation de + 3 millions d'euros, s'explique par une forte croissance des cotisations conjuguée à une maîtrise de la sinistralité, en automobile notamment, se concrétisant par une amélioration de – 14,3 points du ratio de sinistralité. En revanche, le résultat de la gestion financière baisse de – 2 millions d'euros en raison la baisse des taux d'intérêt sur l'exercice 2000.

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

ASSURANCE INTERNATIONALE

L'évolution des cotisations émises et du résultat de l'assurance internationale s'analyse de la façon suivante :

Cotisations émises (en millions d'euros)	2000	1999	1998
AXA Corporate Solutions	3.297	2.818	2.470
– Reinsurance	2.124	1.385	1.359
– Insurance	1.097	1.400	1.096
– Cessions	76	34	15
Assistance	328	281	278
Autres	26	10	84
TOTAL	3.651	3.109	2.833

Résultat net consolidé (en millions d'euros)	2000	Total 1999	1998	Part du Groupe		
				2000	1999	1998
AXA Corporate Solutions	123	(61)	41	116	(65)	36
– Reinsurance	125	100	131	118	93	125
– Insurance	(17)	(153)	(87)	(17)	(151)	(86)
– Cessions	15	(7)	(3)	15	(7)	(3)
Assistance	12	12	11	12	11	10
Autres	10	3	11	10	2	(3)
TOTAL	145	(47)	63	137	(51)	44

AXA CORPORATE SOLUTIONS REINSURANCE

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Cotisations émises	2.124	1.385	1.359
Variation des provisions de cotisations	(206)	(126)	(90)
Résultat de la gestion financière	345	335	308
Produits bruts d'exploitation	2.264	1.594	1.577
Charges techniques	(1.193)	(1.114)	(1.102)
Résultat des cessions en réassurance	(324)	65	153
Frais d'acquisition des contrats	(522)	(349)	(402)
Frais d'administration	(77)	(55)	(59)
Résultat avant impôt	147	141	167
Impôt sur les bénéfices	(7)	(36)	(31)
Amortissement des écarts d'acquisition	(15)	(5)	(5)
Résultat net total	125	100	131
Intérêts minoritaires dans le résultat	(7)	(6)	(6)
Résultat net part du groupe	118	93	125

Grâce au retournement de marché dont bénéficie l'activité mondiale de la réassurance depuis fin 1999, les cotisations émises par AXA Corporate Solutions Reinsurance (ex-AXA Réassurance) sont en hausse de + 53,4 % (+ 34,1 % à données comparables, soit 473 millions d'euros). L'activité des branches dommages (92 % du chiffre d'affaires total) croît de + 38 % avec le lancement de nouveaux programmes de couverture de risques de catastrophes naturelles aux Etats-Unis et une participation active au marché de la rétrocession. L'activité Vie (5 % du chiffre d'affaires) progresse de + 24 % grâce au développement des produits de type "Asset Based Reinsurance" (couverture collective sur les contrats en unités de compte).

L'augmentation de + 80 millions d'euros des variations de provisions pour cotisations non acquises est directement liée à l'accroissement du chiffre d'affaires, le mix portefeuille n'ayant pas été modifié au cours de l'exercice 2000.

En dépit d'un niveau de réalisation de plus-values inférieur à celui de 1999 (108 millions d'euros contre 133 millions d'euros), le résultat de la gestion financière est en légère progression (+ 10 millions d'euros). Le très bon maintien du dollar sur l'exercice a favorisé l'augmentation des revenus obligataires et la réalisation de profits de change (5 millions d'euros).

Le taux de sinistralité tous exercices net de réassurance est en amélioration de - 11,9 points à 75,7 %. Le taux de sinistralité courante bénéficie de l'absence d'évènement catastrophique majeur

(99 millions d'euros en 1999) et du fort développement de l'activité. Les mali s'élèvent à 63 millions d'euros en 2000 dont 34 millions d'euros sur le portefeuille de risques spéciaux et 27 millions d'euros au titre des tempêtes européennes de décembre 1999. La provision d'égalisation a donné lieu à une reprise pour 33 millions d'euros (contre 41 millions d'euros en 1999).

La baisse du taux de conservation de 2 points et la souscription de nouveaux traités de protection du portefeuille contribuent à la dégradation du résultat des cessions en réassurance pour 389 millions d'euros. Le volume de primes cédées s'élève à 462 millions d'euros contre 252 millions d'euros en 1999. De plus, l'exercice 1999 avait bénéficié d'une clause de participation aux bénéfices à hauteur de 116 millions d'euros.

Les frais d'acquisition progressent proportionnellement au chiffre d'affaires (+ 50 %). Les frais d'administration et de gestion sont en hausse de + 22 millions d'euros en raison notamment de la poursuite de la mise en place de la structure AXA Corporate Solutions, du développement de nouveaux systèmes d'information et du renforcement de l'expertise sur les nouveaux axes stratégiques d'AXA Corporate Solutions.

La hausse du résultat net part du groupe de + 25 millions d'euros est principalement liée à une bonne anticipation en 1999 du retournement de marché intervenu en 2000 sur le marché de la rétrocession en catastrophes naturelles.

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

AXA CORPORATE SOLUTIONS INSURANCE

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Cotisations émises	1.097	1.400	1.096
Variation des provisions de cotisations	52	(75)	102
Résultat de la gestion financière	226	210	119
Produits bruts d'exploitation	1.375	1.535	1.317
Charges techniques	(1.439)	(1.606)	(1.247)
Résultat des cessions en réassurance	303	199	67
Frais d'acquisition des contrats	(146)	(167)	(123)
Frais d'administration	(111)	(145)	(149)
Résultat avant impôt	(19)	(184)	(136)
Impôt sur les bénéfices	2	31	49
Amortissement des écarts d'acquisition	-	-	-
Résultat net total	(17)	(153)	(87)
Intérêts minoritaires dans le résultat	-	2	2
Résultat net part du groupe	(17)	(151)	(86)

Les relèvements de taux n'ayant que partiellement compensé la révision de la politique de souscription mise en œuvre depuis la fin de l'exercice 1999, les cotisations émises par les entités ex-AXA Global Risks décroissent de - 21,6 % (soit - 15,6 % à données comparables, qui comprennent un retraitement de l'impact de - 85 millions d'euros de cotisations du portefeuille transféré à AXA Courtage).

A données comparables, les primes émises par l'entité française (89 % du chiffre d'affaires total) sont en baisse de - 4,9 % en raison de l'arrêt de l'activité sur certains produits peu rentables tels que les opérations de garantie financière (76 millions d'euros en 1999) et sur certains contrats automobiles (10 millions d'euros en 1999).

Au Royaume-Uni (10 % du chiffre d'affaires total), AXA Corporate Solutions Insurance a volontairement cessé toute activité sur le London Market et limite sa souscription aux risques nationaux : à données comparables, les cotisations émises sont de 52 % inférieures à celles de 1999 (- 130 millions d'euros).

La variation des provisions pour cotisations non acquises (127 millions d'euros) est directement liée à la baisse des cotisations émises.

Grâce à la réalisation d'importantes plus-values (141 millions d'euros en 2000 contre 111 millions d'euros en 1999), le résultat de la gestion financière progresse de + 16 millions d'euros.

Le taux de sinistralité tous exercices net de réassurance s'élève à 109,8 % en amélioration de - 8,7 points. Cette forte amélioration s'explique par la survenance en 1999 de nombreux sinistres graves en risques industriels et événements catastrophiques pour 150 millions d'euros. A contrario, l'exercice 2000 tient compte d'une dotation additionnelle de 43 millions d'euros sur des opérations de garantie financière.

Cependant, une meilleure maîtrise de la tarification et la politique de souscription plus sélective menée depuis un an contribuent à la baisse du taux de sinistralité courante brute de réassurance de 7 points.

L'augmentation de la charge technique au titre des tempêtes de décembre 1999, 49 millions d'euros, est sans effet sur le résultat car totalement réassurée.

Les frais d'acquisition et d'administration sont en baisse de - 55 millions d'euros en raison essentiellement des transferts d'effectifs vers AXA Courtage en corrélation avec la redistribution du portefeuille entre les deux entités.

La contribution d'AXA Corporate Solutions Insurance, si elle est encore déficitaire, – 17 millions d'euros, marque un net redressement par rapport à la perte de – 151 millions d'euros de 1999. L'activité s'inscrit désormais dans une politique stricte de souscription allée à un début de retournement de marché, qui se traduira par une meilleure tarification dès 2001.

AXA CESSIONS

L'amélioration du résultat d'AXA Cessions de + 22 millions d'euros s'explique par la forte progression du résultat de la gestion financière (+ 13 millions d'euros) liée à une optimisation de la gestion des actifs et au placement d'un solde élevé de trésorerie reçue à la suite des tempêtes de décembre 1999.

ASSISTANCE

La croissance de l'activité d'AXA Assistance

(+ 12,0 % à données comparables), est alimentée par l'activité des filiales étrangères qui représentent désormais plus des deux tiers de l'activité, notamment en Grande Bretagne et en Amérique du Sud. La contribution au résultat net part du groupe reste stable en raison d'une bonne maîtrise de la sinistralité.

AUTRES

Le résultat des autres entités de l'Assurance Internationale augmente de + 9 millions d'euros : le résultat de la société Créalux (43 millions d'euros, soit + 40 millions d'euros par rapport à 1999) bénéficie d'une reprise de provision d'égalisation devenue excédentaire. Il compense les pertes liées à l'acceptation d'un traité couvrant les activités GRE non consolidées et mises en run-off, réalisées par Saint-Georges Ré (qui, de ce fait, voit sa contribution part du groupe passer de + 1 million d'euros en 1999 à – 33 millions d'euros en 2000).

GESTION D'ACTIFS

Le chiffre d'affaires et le résultat des sociétés de gestion d'actifs se ventilent de la façon suivante :

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	2000	1999	1998
Alliance Capital Management	2.577	1.674	1.132
AXA Investment Managers	383	227	133
National Mutual Funds Management	24	27	26
TOTAL	2.984	1.928	1.292

Résultat net consolidé (en millions d'euros)	2000	Total		Part du Groupe		
		1999	1998	2000	1999	1998
Alliance Capital Management	522	313	211	128	72	56
AXA Investment Managers	47	22	43	36	11	37
National Mutual Funds Management	6	3	3	3	1	1
TOTAL	576	338	257	166	84	95

ALLIANCE CAPITAL MANAGEMENT

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Revenus	2.577	1.674	1.132
Résultat de la gestion financière	114	63	84
Produits bruts d'exploitation	2.691	1.738	1.217
Frais de gestion	(1.933)	(1.305)	(912)
Résultat avant impôt	759	432	305
Impôt sur les bénéfices	(151)	(115)	(90)
Amortissement des écarts d'acquisition	(85)	(4)	(4)
Résultat net total	522	313	211
Intérêts minoritaires dans le résultat	(395)	(241)	(154)
Résultat net part du groupe	128	72	56
<i>Taux de change moyen : US\$ 1,00 = €</i>	<i>1,08</i>	<i>0,94</i>	<i>0,90</i>

A taux de change constant, les revenus d'Alliance Capital progressent de + 33,4 % pour atteindre 2 577 millions d'euros ; Sanford Bernstein, société de gestion d'actifs dont les activités ont été acquises en octobre 2000, contribue aux revenus de l'ensemble à hauteur de 263 millions d'euros, dont 61 millions d'euros proviennent de la recherche pour compte de tiers qui constitue une nouvelle source de revenus pour Alliance Capital. A données comparables, les revenus augmentent de + 19,7 %, du fait de la croissance des actifs moyens gérés (+ 21 %) et d'un mix produit plus rémunérateur, partiellement compensée par une baisse des commissions assises sur la performance des fonds.

Les actifs gérés s'élèvent à 483 milliards d'euros au 31 décembre 2000, en hausse de 91 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 1999, en raison de l'intégration des actifs gérés par Sanford Bernstein. Hors Sanford Bernstein, les actifs gérés baissent de – 5 milliards d'euros, l'effet positif de la collecte (+ 32 milliards

d'euros) étant plus que compensé par une dépréciation du marché de – 37 milliards d'euros principalement survenue au cours du quatrième trimestre. Les conséquences sur le résultat de l'année de la baisse des marchés financiers sont donc limitées.

Le résultat net part du groupe augmente de + 56 millions d'euros. Retraité de l'effet de change, le résultat augmente de + 39 millions d'euros. La hausse du résultat s'explique notamment par l'augmentation des revenus, principalement liée à la hausse des actifs moyens gérés et par l'amélioration du ratio de frais généraux rapporté aux revenus nets, qui passe de 63 % à 59 %.

L'intégration de Sanford Bernstein contribue au résultat net part du groupe à hauteur de 2 millions d'euros. Le résultat opérationnel de cette entité, + 25 millions d'euros, est largement compensé par la charge d'amortissement de l'écart d'acquisition lié à l'acquisition (– 23 millions d'euros en net part du groupe).

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Revenus (a)	557	357	201
Résultat de la gestion financière (a)	2	4	7
Frais de gestion (a)	(470)	(291)	(145)
Contribution aux comptes consolidés			
Revenus (b)	383	227	133
Résultat de la gestion financière (b)	57	131	75
Produits bruts d'exploitation	440	358	208
Frais de gestion (b)	(351)	(286)	(145)
Résultat avant impôt	89	72	63
Impôt sur les bénéfices	(28)	(37)	(20)
Amortissement des écarts d'acquisition	(14)	(13)	
Résultat net total	47	22	43
Intérêts minoritaires dans le résultat	(12)	(11)	(6)
Résultat net part du groupe	36	11	37

(a) Avant élimination des opérations intra-groupe (opérations entre les sociétés du sous-groupe AXA Investment Managers et les autres filiales d'AXA).

(b) Après élimination des opérations intra-groupe; le solde de ces opérations constitue un élément du résultat de la gestion financière.

Le chiffre d'affaires d'AXA Investment Managers, (AXA IM) avant élimination des transactions réalisées avec les sociétés du groupe, s'élève à 557 millions d'euros, en progression de + 37,8 %, à données comparables. En 2000, 16 sociétés nouvelles ont été consolidées : elles contribuent à hauteur de 70 millions d'euros à ce chiffre d'affaires (et à hauteur de 2 millions d'euros au résultat net part du groupe).

Cette évolution favorable s'explique par une croissance des actifs gérés de + 18 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 1999 (soit + 7,4 %, la progression étant de + 17 % en terme d'actifs gérés moyens sur la période), qui bénéficient d'une évolution favorable vers un mix-produit plus rémunérateur.

La contribution d'AXA IM au chiffre d'affaires conso-

lidé d'AXA s'élève à 383 millions d'euros, en progression de + 34,2 % à données comparables.

L'augmentation des frais de gestion résulte des commissions d'apporteurs d'affaires liées à la hausse de l'activité et de la fin de la mise en place de la société holding qui conduit le développement d'AXA IM.

Outre l'augmentation du résultat avant impôt, la croissance de la contribution d'AXA IM au résultat net part du groupe s'explique également par :

- la prise en compte des économies d'impôts de 15 millions d'euros liées à la mise en place d'intégrations fiscales en France et en Grande-Bretagne en 2000,
- l'augmentation de la part du groupe dans le résultat suite au rachat des intérêts minoritaires d'AXA IM UK (impact de + 7 millions d'euros).

AUTRES SERVICES FINANCIERS

Le chiffre d'affaires et le résultat des autres services financiers s'analysent de la façon suivante :

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	2000	1999	1998
Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ)	10.686	9.671	7.486
Sociétés financières et immobilières	1.074	1.136	751
TOTAL	11.760	10.806	8.236

Résultat net consolidé (en millions d'euros)	2000	Total 1999	1998	Part du Groupe		
				2000	1999	1998
Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ)	460	537	309	191	225	127
Sociétés financières et immobilières	60	2	42	55	(5)	29
TOTAL hors opérations exceptionnelles	521	539	352	246	219	156
Impact des opérations exceptionnelles	(125)	-	-	(125)		
TOTAL	396	539	352	121	219	156

DONALDSON, LUFKIN & JENRETTE

Le résultat de Donaldson, Lufkin & Jenrette ("DLJ"), principale filiale contributive au segment des autres services financiers, s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2000 (9 mois)	1999	1998
Revenus	10.686	9.671	7.486
Résultat de la gestion financière	208	98	109
Produits bruts d'exploitation	10.894	9.768	7.595
Frais de gestion	(10.154)	(8.950)	(7.108)
Résultat avant impôt	740	818	487
Impôt sur les bénéfices	(271)	(274)	(172)
Amortissement des écarts d'acquisition	(8)	(8)	(6)
Résultat net total	460	537	309
Intérêts minoritaires dans le résultat	(269)	(313)	(182)
Résultat net part du groupe	191	225	127
<i>Taux de change moyen : US\$ 1,00 = €</i>	<i>1,08</i>	<i>0,94</i>	<i>0,90</i>

La contribution de DLJ au résultat net du groupe est en net recul, malgré l'effet favorable du change, puisqu'en 2000, elle ne reflète que 9 mois d'activité. A données comparables, le résultat sur 9 mois était en progression de + 10,4 % : la banque d'affaires a en effet bénéficié d'un contexte boursier extrêmement favorable au cours du premier trimestre, suivi d'un net ralentissement à partir du mois d'avril 2000.

La cession de DLJ au groupe Crédit Suisse a entraîné la constatation d'une importante plus-value par Equitable Life, AXA Financial Inc. et dans une moindre mesure AXA, SA et un holding belge.

AUTRES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ET IMMOBILIÈRES

Le résultat des autres sociétés financières et immo-

bilères y compris les opérations exceptionnelles diminue de – 65 millions d'euros et s'analyse de la façon suivante :

- Le résultat des sociétés immobilières, 28 millions d'euros, progresse de + 16 millions d'euros grâce notamment aux plus-values réalisées sur des cessions d'immeubles, dans un contexte immobilier favorable.
- Le résultat d'AXA Banque Belgium (anciennement IPPA et ANHYP), 24 millions d'euros, baisse de – 9 millions d'euros en raison du recul de la marge de transformation, qui s'inscrit dans le cadre d'une politique de réduction des excédents de fonds propres, et de la cession du portefeuille entreprises intervenue en 1999.
- Enfin, le résultat des sociétés financières françaises se dégrade de – 72 millions d'euros et ressort à – 122 millions d'euros, dont – 60 millions d'euros pour la Banque Worms (contre – 80 millions d'euros en

1999) et – 62 millions d'euros pour les autres sociétés du groupe Compagnie Financière de Paris (contre + 30 millions d'euros 1999).

Le groupe AXA, représenté par la CFP, devenu seul actionnaire de la Banque Worms, a revu l'ensemble du dispositif de soutien apporté à sa filiale bancaire. L'ensemble des conventions de garantie et subventions ont été annulées et remplacées par une subvention de 82 millions d'euros et une recapitalisation de même montant de la banque.

La perte de la Banque Worms s'explique par la poursuite de la dégradation des risques portés par la banque hors de France et s'élève à – 45 millions d'euros, pour le second semestre ; de plus, la CFP a constaté une provision de – 80 millions d'euros après impôts au titre des garanties accordées dans le protocole de cession de la banque signé le 6 février 2001.

HOLDINGS

Résultat net consolidé (en millions d'euros)	Total			Part du Groupe		
	2000	1999	1998	2000	1999	1998
AXA SA	26	(142)	(193)	26 (a)	(142) (d)	(193)
AXA France Assurance	(15)	61	86	(15)	61	86
Autres holdings français	109	12	96	110	12	96
Holdings - AXA Financial Inc	(33)	98	–	(18) (b)	57	–
Holdings - AXA Asia Pacific	(46)	(23)	(14)	(24)	(11)	(7)
Holdings - AXA UK	(2)	9	(88)	5	5 (e)	(63)
Autres holdings étrangers	(28)	(25)	6	(30) (c)	(22)	1
TOTAL hors opérations exceptionnelles	11	(9)	(107)	55	(40)	(79)
Impact des opérations exceptionnelles	1.740	(30)		1.068	169	
TOTAL	1.751	(39)	(107)	1.123	129	(79)

Les résultats présentés ci-dessus sont retraités de l'impact des opérations exceptionnelles ayant affecté les exercices 1999 et 2000 et qui se décomposent de la façon suivante :

- En 2000 : plus-value de cession de DLJ nette des moins-values sur titres Crédit Suisse ayant un impact de + 8 millions d'euros sur la contribution d'AXA, SA (a), + 1 010 millions d'euros sur le résultat d'AXA Financial Inc. (b) et + 50 millions d'euros sur les comptes d'un holding belge (c).

- En 1999 : impact de l'entrée de Guardian Royal Exchange dans le périmètre de consolidation ayant un impact de + 428 millions d'euros sur la contribution d'AXA, SA (d) et de – 259 millions d'euros sur celle du holding AXA UK (e).

Par ailleurs, les résultats 1999 et 1998 des holdings ont été retraités des frais généraux qui ont été réalloués aux entités opérationnelles.

Retraités de ces éléments, les contributions des holdings au résultat net part du groupe s'analysent de la façon suivante:

AXA SA

La progression du résultat d'AXA, SA s'explique principalement par les éléments suivants :

- la reprise de + 81 millions d'euros nets d'impôts d'une provision pour risques immobiliers devenue sans objet compte tenu de l'évolution des marchés,
- un alourdissement de – 30 millions d'euros nets d'impôts des charges financières liées notamment au financement des opérations d'acquisition,
- 97 millions d'euros net d'impôts de dividendes non récurrents en provenance de participations non consolidées issues de GRE,
- un profit de dilution de 41 millions d'euros lié à l'exercice de stock options AXA Financial,
- par ailleurs, l'exercice est marqué comme en 1999 par la réalisation de plus-values sur cession de titres et de certificats à valeurs garantie de la BNP pour + 38 millions d'euros nets d'impôts (contre + 37 millions en 1999).

AUTRES HOLDINGS

AXA France Assurance

La baisse de – 76 millions d'euros de la contribution d'AXA France Assurance s'explique essentiellement par la plus-value exceptionnelle de 101 millions d'euros sur la cession de titres BNP réalisée en 1999, qui n'était que partiellement compensée par une dotation aux provisions pour dépréciation des titres non consolidés d'AXA Insurance Australia de – 19 millions d'euros après impôt.

Autres holdings français

La forte croissance du résultat des autres holdings français résulte pour l'essentiel de la réalisation de plus-values sur cession d'actions BNP d'un montant de 117 millions d'euros nets d'impôts.

Holding AXA Financial Inc.

En 1999, AXA Financial avait bénéficié d'un gain de dilution lié à la mise sur le marché de l'activité DLJ*direct* de + 64 millions d'euros. Retraité de cet élément, le résultat net part du groupe à taux de change constant est en baisse de – 8 millions d'euros.

Holdings AXA Asia Pacific

La détérioration du résultat net part du groupe de la holding australienne (– 13 millions d'euros) est principalement due à la charge d'intérêts liée au financement de l'acquisition des intérêts minoritaires d'AXA China Region (– 21 millions d'euros).

Holdings AXA UK

La stabilité du résultat des holdings AXA UK s'explique par une diminution du solde de la gestion financière compensée par la reprise de provisions fiscales devenues sans objet.

Autres Holdings étrangers

La contribution nette part du groupe des autres holdings étrangers se dégrade de – 8 millions d'euros. Les principaux éléments de cette variation sont la baisse des revenus financiers des holdings belges, compensée par la progression du résultat du holding allemand qui bénéficie de l'impact de la réforme fiscale intervenue en 2000 en Allemagne (+ 17 millions d'euros net part du groupe).

Perspectives

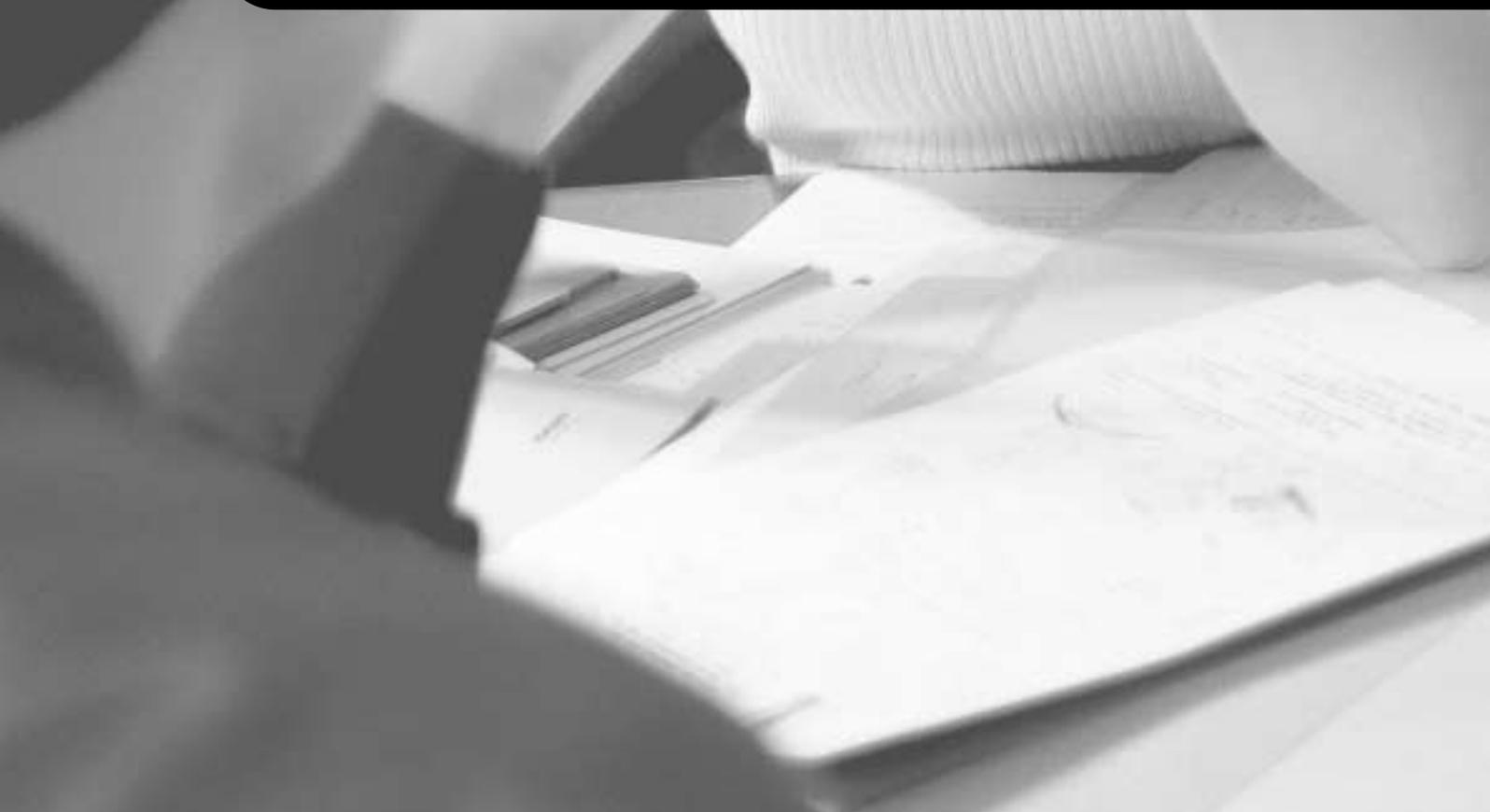
À moyen terme, la dynamique de croissance de nos métiers conjuguée avec l'effort de modernisation de l'ensemble des entités du groupe AXA en vue de développer notre stratégie de protection financière et de gestion de patrimoine doit nous permettre de réaliser les objectifs financiers que s'est assigné le groupe :

- Augmentation moyenne annuelle de + 15 % du résultat net par action avant amortissement des survaleurs sur une base totalement diluée,
- Atteinte d'une rentabilité des fonds propres de + 15 % (avant amortissement des survaleurs),
- Croissance moyenne annuelle de l'*"embedded value"*⁽¹⁾ d'au moins + 10 %,
- Atteinte d'un ratio combiné en assurance dommages de 104 % d'ici trois ans.

L'évolution défavorable des marchés d'actions depuis la fin de l'année 2000, si elle s'accroît, peut affecter temporairement le potentiel de croissance du résultat de l'exercice 2001; en l'état actuel des choses nous restons confiants sur notre capacité à délivrer une performance voisine de nos objectifs de moyen terme.

(1) Indicateur représentant la valeur présente des profits futurs générés par les investissements à l'actif du bilan et le portefeuille de contrats en vigueur à la date de calcul.

Comptes consolidés



Comptes consolidés

BILAN	142
COMPTE DE RESULTAT	144
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	145
1 Faits caractéristiques	145
2 Faits postérieurs à la clôture de l'exercice	147
3 Principes et méthodes de consolidation	148
4 Sociétés consolidées	157
5 Total de l'actif par activité	163
6 Actifs incorporels	164
7 Actifs investis	169
8 Fonds propres consolidés	176
9 Autres fonds propres	177
10 Emprunts et titres subordonnés	178
11 Provisions pour risques et charges	179
12 Provisions techniques	181
13 Dettes financières	183
14 Dettes des services financiers liées à l'exploitation	184
15 Chiffre d'affaires et compte de résultat consolidé par activité	185
16 Résultat de la gestion financière et solde financier	188
17 Cessions en réassurance	190
18 Charges d'exploitation nettes	190
19 Impôt sur les bénéfices	192
20 Résultat par action	193
21 Instruments financiers à terme	195
22 Hors bilan	196
23 Opérations avec des entreprises liées	197
24 Tableau explicatif de la variation de trésorerie	198
25 Règles en matière de distribution de dividendes et de ratio de solvabilité	199
26 Comptes consolidés en normes américaines	199
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	216



20 h 50
Bruges

*“ Cette maison,
c’est le projet de longues
années... aussi nous voulons être sûrs
de faire les bons choix en terme de sécurité,
avec les conseils de notre assureur. ”*

Bilan consolidé au 31 décembre 2000

Actif (en millions d'euros) Note en annexe	31/12/2000			31/12/1999	31/12/1998
	Brut	Dépréciation et amortissement	Net	Net	Net
6 Ecarts d'acquisition	17.417	(1.552)	15.865	2.789	1.782
Titres mis en équivalence	1.217	-	1.217	1.408	1.193
Obligations	135.528	(153)	135.375	125.135	113.362
Actions	50.497	(510)	49.987	40.779	31.457
Prêts	32.905	(433)	32.472	23.921	22.584
Immobilier	13.127	(1.183)	11.944	12.864	13.426
Placements représentatifs des provisions techniques afférentes aux contrats "with-profit" britanniques	25.111	-	25.111	25.332	18.713
Placements représentatifs des provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	117.261	-	117.261	109.647	76.420
Titres de transaction	5.249	-	5.249	31.286	14.039
Valeurs reçues en pension	2.093	-	2.093	32.345	20.383
7 Total actifs investis	382.988	(2.279)	380.709	402.716	311.577
Intérêts courus non échus	3.986	-	3.986	3.245	2.770
Comptes de règlement de l'activité bancaire	73	-	73	44.689	29.519
6 Frais d'acquisition différés des contrats d'assurance vie, épargne, retraite	8.154	-	8.154	7.782	5.917
6 Valeur de portefeuille d'assurance vie, épargne, retraite	4.326	(602)	3.724	2.438	2.426
Autres actifs	38.553	(2.513)	36.040	29.692	20.422
7 Disponibilités	26.065	-	26.065	14.130	10.421
5 TOTAL GENERAL	481.562	(6.946)	474.616	507.480	384.835

Passif (en millions d'euros) Note en annexe	31/12/2000	31/12/1999	31/12/1998
Capital	3.809	3.260	3.204
Primes d'émission, de fusion et d'apport	12.379	5.350	5.118
Réserves consolidées	4.230	5.726	3.684
Résultat consolidé	3.904	2.021	1.531
8 Capitaux propres part du Groupe	24.322	16.358	13.537
8 Intérêts minoritaires dans les réserves	1.578	6.596	4.263
8 Intérêts minoritaires dans le résultat	2.124	858	974
8 Capitaux propres totaux	28.024	23.812	18.774
9 Autres fonds propres	192	474	474
10 Emprunts et titres subordonnés	8.261	4.832	2.706
11 Provisions pour risques et charges	11.530	8.730	6.347
Provisions mathématiques	182.896	145.648	131.272
Provisions techniques des contrats "with-profit" britanniques	25.111	25.332	18.713
Provisions techniques des contrats en unités de compte	117.377	109.001	76.422
Provisions de sinistres	39.243	37.703	31.007
Provisions pour primes non acquises	6.783	6.263	4.303
12 Provisions techniques nettes de réassurance	371.410	323.947	261.717
13 Dettes financières	9.201	5.419	4.150
14 Dettes des services financiers liées à l'exploitation bancaire	4.445	11.684	6.148
Valeurs données en pension	1	56.199	34.423
Comptes de règlements de l'activité bancaire	279	37.055	22.626
Autres dettes	41.273	35.327	27.470
TOTAL GENERAL	474.616	507.480	384.835

Compte de résultat consolidé

Note en annexe	(en millions d'euros)	2000	1999	1998
15	Chiffre d'affaires	79.971	66.528	56.697
	Variation des provisions de cotisations	(439)	9	32
16	Résultat de la gestion financière	20.863	15.630	14.067
	Produits bruts d'exploitation	100.395	82.167	70.797
	Charges techniques brutes de l'assurance	(67.564)	(56.681)	(49.819)
17	Résultat des cessions en réassurance	1.000	808	381
18	Frais d'acquisition des contrats (a)	(6.274)	(5.616)	(4.920)
18	Charges d'exploitation bancaire	(6.509)	(5.286)	(4.488)
18	Frais d'administration	(11.871)	(10.577)	(8.141)
	Résultat d'exploitation	9.176	4.816	3.810
19	Impôts sur les bénéfices	(2.773)	(1.292)	(1.223)
	Résultat net après impôts	6.403	3.524	2.588
7	Résultat des sociétés mises en équivalence	(23)	(10)	11
	Résultat net total	6.380	3.513	2.599
6	Amortissement des écarts d'acquisition	(353)	(634)	(93)
	Intérêts minoritaires dans le résultat	(2.124)	(858)	(974)
15	RESULTAT NET, PART DU GROUPE	3.904	2.021	1.531
			Euros	
20	Bénéfice net par action (BNPA)	10,28	5,73	4,52
20	BNPA sur une base totalement diluée	9,74	5,40	4,24
	RESULTAT HORS OPERATIONS EXCEPTIONNELLES (b)			
	Impact des opérations exceptionnelles	1.643	156	-
	RESULTAT NET, PART DU GROUPE	2.261	1.865	1.531
			Euros	
20	Bénéfice net par action (BNPA)	5,95	5,28	4,52
20	BNPA sur une base totalement diluée	5,69	4,98	4,24

(a) Les frais d'acquisition des contrats d'assurance sont présentés nets de l'amortissement des valeurs de portefeuille, de la variation des frais d'acquisition différés et des provisions pour chargement non acquis (voir Note 3 paragraphe 3.8).

(b) Les opérations exceptionnelles de l'exercice comprennent :

- une plus-value consolidée liée à la cession de la banque DLJ (2 071 millions d'euros après impôts, en part du groupe), nette des moins-values et provisions sur les titres Crédit Suisse reçus en échange (- 67 millions d'euros), soit 2 004 millions d'euros en net part du groupe,
 - des moins-values et des provisions pour dépréciation du portefeuille obligataire (essentiellement sur les obligations à haut rendement) de la filiale d'assurance vie aux Etats-Unis, en liaison avec la baisse de la valeur de marché de ces placements, pour un montant de -236¹ millions d'euros net part du groupe, durant les troisième et quatrième trimestres de l'exercice, du fait du changement d'orientation de la gestion d'actifs lié au rachat des minoritaires d'AXA Financial et au retrait de cette société de la bourse de New York,
 - les pertes actuelle et future découlant de la cession de la Banque Worms pour un montant de -125 millions d'euros.
- Les opérations exceptionnelles de l'exercice 1999 sont liées à l'acquisition de GRE.

(1) Nets de l'impact sur l'amortissement des coûts d'acquisition différés.

Annexe aux comptes consolidés

Note préliminaire : par convention dans la présente annexe, "la Société" désigne la société holding, la Société et ses filiales, directes et indirectes, étant identifiées sous l'appellation AXA.

1. Faits caractéristiques

L'exercice a été marqué par des opérations de croissance externe et d'acquisition d'intérêts minoritaires d'une ampleur sans précédent. Le corollaire de ces acquisitions a été le lancement d'importantes opérations de financement et la cession d'activités non stratégiques. Ces deux phénomènes caractérisent l'exercice 2000 et expliquent les importantes variations des postes du bilan entre le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000.

1.1- ACQUISITIONS DE L'EXERCICE

AXA NICHIDAN

Au **Japon**, en mars 2000, AXA et les actionnaires de Nippon Dantai ont apporté leurs activités respectives d'assurance vie à une société nouvellement créée AXA Nichidan Holding. L'apport ainsi effectué valorise l'acquisition de la société Nippon Dantai à 10,5 milliards de yens (107 millions d'euros¹). AXA a procédé à une première augmentation de capital de ce holding pour 105 milliards de yens (1 milliard d'euros) en mars 2000, puis à une seconde pour un montant de 102 milliards de yens (1 milliard d'euros) en septembre 2000, portant successivement sa participation à 92,3 % puis à 96,4 %.

L'acquisition de Nippon Dantai se traduit par un écart d'acquisition de 192 milliards² de yens (soit 1,9 milliard d'euros) qui sera amorti sur 30 ans. La clôture comptable d'AXA Japan étant décalée de trois

mois, les comptes consolidés de l'exercice 2000 n'intègrent que 6 mois des activités nouvellement acquises (du 1^{er} avril au 30 septembre 2000).

RACHAT DES MINORITAIRES DE SUN LIFE & PROVINCIAL HOLDINGS

Au **Royaume-Uni**, la Société a acquis en juillet 2000 les intérêts minoritaires dans Sun Life & Provincial Holdings ("SLPH", renommée depuis AXA UK Holdings). Le pourcentage d'intérêt du Groupe dans SLPH est ainsi passé de 56,3 % à 100 %. L'écart d'acquisition constaté lors de cette opération s'élève à 1,9 milliard d'euros et sera amorti sur 30 ans.

SANFORD C. BERNSTEIN

Aux **Etats-Unis**, en octobre 2000, Alliance Capital a acquis les activités, ainsi que la quasi totalité des actifs et des passifs de la société, de gestion d'actifs Sanford Bernstein. La transaction de 3,5 milliards de dollars (4,0 milliards d'euros) a été payée en numéraire à hauteur de 1,5 milliard de dollars et par émission de 40,8 millions de parts nouvelles d'Alliance Capital pour le solde. La partie du montant payée en numéraire a été financée par AXA Financial, qui a souscrit à l'augmentation de capital réservée. A l'issue de ces opérations, AXA Financial détient 52,8 % d'Alliance Capital contre 56,3 % au 1^{er} janvier 2000 et a reconnu un écart d'acquisition global de 0,5 milliard de dollars au titre de l'augmentation de capital et de 3,4 milliards de dollars au titre de l'acquisition de Sanford Bernstein, soit un total de 3,9 milliards de dollars (4,3 milliards d'euros) qui sera amorti sur 20 ans.

RACHAT DES MINORITAIRES DE AXA FINANCIAL

En décembre 2000, AXA a procédé au rachat des intérêts des minoritaires dans AXA Financial, Inc. ("AXA Financial"). Cette opération a eu pour effet de porter le pourcentage de contrôle d'AXA dans AXA Financial de 60,2 % à 100 %, à la suite du "squeeze-out" (rachat obligatoire des intérêts minoritaires) effectué le 2 janvier 2001.

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

(1) Tous les montants relatifs aux coûts des transactions de l'exercice et aux écarts d'acquisition qui en ont découlé sont convertis au taux du jour de l'opération.

(2) Le montant d'écart d'acquisition indiqué dans les comptes consolidés du 30 juin 2000 de 162 milliards de yens était préliminaire. Les travaux sur le bilan d'ouverture ont été poursuivis et ont conduit à certains ajustements, dans le respect des délais suivant l'acquisition.

Compte tenu de l'engagement inconditionnel à la date du 26 décembre 2000 de rachat par AXA (et AXA Merger Co, sa filiale à 100 %) de la totalité des actions d'AXA Financial encore en circulation à cette date (et acquis de fait le 2 janvier 2001 à la suite de la fusion d' AXA Merger Co dans AXA Financial), il a été considéré qu'AXA détenait 100 % d'AXA Financial au 31 décembre 2000.

Le montant total de la transaction (y compris les frais annexes et les coûts liés aux plans de stocks options existants) s'élève à 10,5 milliards de US dollars (11,3 milliards d'euros). L'augmentation de capital qui découle de l'émission des ADS AXA s'élève à 3,9 milliards d'euros, dont 3,1 milliards d'euros au 31 décembre 2000. Après imputation partielle sur les fonds propres de la partie de l'écart d'acquisition correspondant à la part de l'acquisition financée par augmentation de capital, l'écart d'acquisition généré s'élève à 4,8 milliards d'euros. Il sera amorti sur 30 ans pour la partie correspondant aux activités d'assurance et sur 20 ans pour celle correspondant aux activités de gestion d'actifs et représentera une charge globale annuelle de 175 millions d'euros.

AUTRES ACQUISITIONS

A **Hong Kong**, AXA Asia Pacific Holdings (qui clôture ses comptes au 30 septembre) a racheté en novembre 1999 pour 4,1 milliards de Hong Kong dollars (soit 519 millions d'euros) les 26% d'intérêts minoritaires d'AXA China Region. L'écart d'acquisition constaté lors de cette opération s'élève à 473 millions de dollars australiens (soit 300 millions d'euros) et sera amorti sur 20 ans, durée identique à celle qui avait été retenue en 1995 lors de l'acquisition de la participation majoritaire dans National Mutual Holdings (renommée depuis AXA Asia Pacific Holdings).

En **Espagne**, le 28 décembre 2000, AXA a acheté pour 205 millions d'euros les 30 % détenus par Banco Bilbao Vizcaya SA "BBVA" dans la société AXA Aurora portant ainsi sa participation à 100 %. L'écart d'acquisition s'élève à 104 millions d'euros et sera amorti sur 30 ans.

Les autres investissements ayant un impact sur le périmètre de consolidation sont mentionnés au § 4 "Sociétés consolidées".

1.2 - CESSIONS

Afin de financer les acquisitions évoquées ci-dessus et se recentrer sur ses axes stratégiques de développement, AXA a procédé à la cession de la banque d'affaires Donaldson Lufkin & Jenrette (DLJ) au groupe Crédit Suisse. Le montant de la transaction s'est élevé à 7,3 milliards de dollars (8,4 milliards d'euros) et a été payé en numéraire à hauteur de 2,4 milliards de dollars et sous la forme de 25,7 millions¹ de titres du groupe Crédit Suisse, pour le solde. AXA a reconnu au titre de cette cession une plus-value consolidée nette part du groupe de 2,0 milliards d'euros.

En **Espagne**, le 28 décembre 2000, AXA Aurora a cédé à BBVA pour un montant de 9 millions d'euros, 21,4 % de la société Hilo Direct Seguros.

1.3 - AUGMENTATIONS DE CAPITAL

En **janvier 2000**, les obligations remboursables en actions émises en janvier 1997 et arrivées à échéance, ont donné lieu à la création de 4,1 millions d'actions AXA et à une augmentation des fonds propres de 282 millions d'euros.

En **mai 2000**, la fusion entre AXA et AXA Participations a donné lieu à une augmentation de capital de 2,0 millions d'actions pour un total de 216 millions d'euros.

En **juin 2000**, afin de financer le rachat des intérêts minoritaires de Sun Life & Provincial Holdings, AXA a procédé à une augmentation de capital de 3,7 milliards d'euros, correspondant à l'émission de 30,2 millions d'actions nouvelles au prix de 123,0 euros.

En **juillet 2000**, comme chaque année depuis 1994, les salariés d'AXA ont pu souscrire à une augmentation de capital réservée, qui s'est élevée à 235 millions d'euros contre 113 millions en 1999 (création de 2,0 millions d'actions).

(1) Dont 6,4 millions ont été immédiatement revendus au groupe Crédit Suisse pour 1,2 milliard de dollars, le solde, soit 19,3 millions de titres, ayant été intégralement cédé à fin janvier 2001.

En **décembre 2000**, dans le cadre de l'offre d'échange proposé pour le rachat des minoritaires d'AXA Financial, 20,9 millions d'actions au prix de 149,9 euros ont été émises correspondant à une augmentation de capital de 3,1 milliards d'euros. A l'issue de l'opération, achevée le 2 janvier 2001, l'augmentation de capital s'est élevée à 3,9 milliards d'euros, correspondant à l'émission de 25,8 millions d'actions.

1.4 - OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

En **février 2000**, AXA a émis des obligations subordonnées convertibles en actions pour un montant nominal de 1 100 millions d'euros. En mars 2000, AXA a également procédé à une émission de titres subordonnés perpétuels pour un montant de 500 millions d'euros. Les fonds ainsi levés ont été notamment affectés au financement de l'acquisition de Nippon Dantai et du rachat des minoritaires d'AXA China Region.

En **décembre 2000**, dans le cadre du financement du rachat des minoritaires d'AXA Financial, AXA a (i) émis 1,9 milliard de dollars, soit environ 2,1 milliards d'euros¹ d'obligations subordonnées en euros, US dollars et livres sterling et (ii) levé un crédit syndiqué de 2,75 milliards de dollars soit environ 3,0 milliards d'euros à 3 ans, libellés en US dollars et en francs suisses.

2. Faits postérieurs à la clôture de l'exercice

Cessions

Le **6 février 2001**, AXA a signé un accord de cession de la Banque Worms à Deutsche Bank. Selon les termes de cet accord, AXA reprendra certains actifs de la Banque Worms, notamment ceux correspondant aux activités que la banque a récemment arrêtées, ainsi que la majeure partie de son portefeuille titres et consentira à Deutsche Bank une garantie cou-

vrant certaines pertes réalisées en cas de défaut de paiement sur les créances conservées par la Banque Worms. Les comptes de l'exercice 2000 d'AXA intègrent une charge exceptionnelle de -125 millions d'euros au titre des provisions pour pertes nettes actuelle ou future relatives à cette opération. La cession définitive devrait intervenir en avril 2001.

Répartition des surplus chez AXA Equity & Law

Le 22 décembre 2000, la Haute Cour de Justice britannique avait approuvé la proposition de réorganisation financière qu'AXA Equity & Law avait présentée à ses assurés, selon laquelle une partie des actifs de cette société accumulés au cours des années et constituant aujourd'hui l'"Inherited Estate" (ou "actifs dormants") serait attribuée à son actionnaire, l'autre partie étant allouée aux assurés sous forme d'une participation exceptionnelle aux bénéfices payable à l'échéance des contrats, accompagnée d'un paiement immédiat en numéraire fait par l'actionnaire. En **janvier 2001**, en l'absence de procédure d'appel, cette décision est devenue irrévocable.

Au terme de la période de vote des assurés qui s'est close en octobre 2000, les détenteurs de 542 000 polices d'assurance, représentant 79 % en valeur du total des polices concernées avaient accepté la proposition d'AXA. La réorganisation devrait être effective le 1^{er} avril 2001. A cette date, AXA (i) reconnaîtra aux assurés 225 millions de livres sterling sous la forme de participation aux bénéfices et (ii) leur versera en numéraire une somme de 400 livres sterling en moyenne par contrat pour les assurés qui ont accepté la proposition (soit au total environ 228 millions de livres sterling).

AXA adoptera en 2001 une nouvelle méthode comptable dans le mode d'appréhension du résultat des activités "with-profit" des sociétés vie britanniques. L'ajustement découlant de ce changement de méthode sera pris en compte par ajustement des fonds propres consolidés en application des normes comptables françaises.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

(1) Tous les montants relatifs aux opérations de financement exprimés en euros sont convertis sur la base du taux de clôture.

Augmentations de capital

Arrivées à échéance le **1^{er} janvier 2001**, les obligations remboursables en actions émises en 1995, ont été remboursées et ont donné lieu à la création de 7,2 millions d'actions AXA et à une augmentation de capital de 320 millions d'euros.

Le "squeeze out" des minoritaires d'AXA Financial, effectué le **2 janvier 2001** et mettant fin au processus de rachat des actions détenues par des tiers, a donné lieu à l'émission de 4,9 millions d'actions représentant une augmentation des fonds propres de 0,7 milliard d'euros.

Opérations de financement

En **février 2001**, afin de tirer partie d'un marché particulièrement favorable, AXA a augmenté les tranches en dollars et en euros de son émission d'obligations subordonnées réalisée en décembre 2000 pour un montant de 770 millions de dollars (environ 827 millions d'euros au taux du jour de l'opération). A l'issue de cette émission globale multi-tranches, AXA aura ainsi levé aux Etats-Unis et en Europe, 1 250 millions de dollars, 1 100 millions d'euros et 325 millions de livres sterling.

A la suite de la cession des titres Crédit Suisse, AXA a remboursé la partie de la ligne de crédit à 3 ans libellée en francs suisses. A fin février 2001, l'encours total tiré dans le cadre de la ligne de crédit à 3 ans s'élève à 1 810 millions d'US dollars et est entièrement libellé en dollars.

Nouvelles normes de consolidation

Les nouvelles normes de consolidation applicables aux sociétés d'assurance sont entrées en application le **1^{er} janvier 2001**. Les incidences de ce changement de méthode comptable sont évoquées au § 3.

3. Principes et méthodes de consolidation

3.1 - PRÉSENTATION DES COMPTES

PRINCIPES GÉNÉRAUX

La Société est la société mère d'un groupe international de services financiers, centré sur l'assurance et la gestion d'actifs. La liste des sociétés consolidées figure à la note 4 de la présente annexe.

Les comptes consolidés de la Société sont établis au 31 décembre sur la base des comptes individuels arrêtés à cette date. Les filiales dont l'exercice social ne coïncide pas avec l'année civile établissent une situation comptable de douze mois au 31 décembre. Toutefois, lorsque le décalage n'est pas supérieur à trois mois par rapport au 31 décembre, les comptes intégrés sont ceux de la clôture de l'exercice social. Ainsi, AXA Asia Pacific Holdings et AXA Nichidan Holding ainsi que leurs filiales sont consolidées sur la base de comptes arrêtés au 30 septembre.

Depuis le **1^{er} janvier 2000**, AXA établit ses comptes consolidés en euros. Les comptes consolidés des périodes antérieures, établis en francs français, ont été convertis en euros sur la base de la parité déterminée le **1^{er} janvier 1999**, soit 1 euro = 6,55957 francs français. De ce fait, les évolutions montrées sont identiques à celles qu'elles auraient été si les comptes consolidés avaient continué à être établis en francs français. Pour les sociétés n'établissant pas leurs comptes en euros, les éléments du bilan sont convertis au taux de change de clôture de leur exercice comptable et les éléments du compte de résultat au taux de change moyen durant la période. L'incidence de la variation des taux de change sur les capitaux propres est inscrite dans les réserves consolidées. Pour les sociétés situées dans la zone Euro, aucune variation de change n'affecte les comptes consolidés d'AXA depuis le 31 décembre 1998. En ce qui concerne la Turquie, dans un contexte hyper-inflationniste, une comptabilité "au taux historique" a été retenue.

CHANGEMENTS DE PRÉSENTATION

Les principales modifications intervenues entre la présentation des comptes au 31 décembre 2000 et ceux au 31 décembre 1999 sont les suivantes :

- Afin de mieux mesurer la rentabilité des entités opérationnelles, les frais généraux qui étaient auparavant inclus dans les holdings intermédiaires ont été réalloués aux filiales opérationnelles. Les données des exercices antérieurs ont été reclassées conformément aux nouvelles règles de présentation.
- Afin de mieux refléter le niveau réel de l'activité, les revenus liés à la commercialisation de produits financiers, en particulier ceux perçus par AXA Client Solutions au titre des ventes d'OPCVM, ont été comptabilisés en chiffre d'affaires. Ils étaient auparavant enregistrés en diminution des frais généraux. L'impact sur le chiffre d'affaires de l'exercice 2000 s'élève à + 436 millions d'euros (il aurait été de + 170 millions d'euros en 1999 ; en 1998, ce montant n'était pas significatif).
- A compter du 31 décembre 2000, les commissions sur primes non acquises sont comptabilisées dans les "autres actifs" en lieu et place des "frais d'acquisition différés des contrats".

3.2 - PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX

Les comptes consolidés du groupe sont établis sur la base des textes de référence suivants :

- loi du 3 janvier 1985 relative aux comptes consolidés et son décret d'application,
- dispositions comptables du Code des Assurances (décrets n° 94-481 et n° 94-482 du 8 juin 1994) et de la directive européenne n° 91-674 du 19 décembre 1991 portant sur les comptes des entreprises d'assurance,
- règlement n° 91-02 du Comité de la Réglementation Bancaire.

Les comptes des filiales hors assurance dommages n'appartenant pas à l'espace économique européen sont arrêtés selon les normes US GAAP, les différences significatives (principalement primes émises des

contrats d'épargne et actifs en valeur de marché) avec les textes référencés ci-dessus étant retraitées.

Le règlement n° 2000-05 du Comité de la Réglementation Comptable, applicable à compter du 1^{er} janvier 2001, a instauré une nouvelle méthodologie pour l'établissement des comptes consolidés.

Les principes appliqués par AXA à ce jour pour l'établissement de ses comptes consolidés sont pour l'essentiel conformes aux principes de la nouvelle réglementation et ne devraient pas amener la Société à retraiter ses comptes au titre des exercices antérieurs (cf. Note 3.10 pour les principales différences).

3.3 - CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu en 1999 et en 2000.

3.4 - PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

PÉRIMÈTRE

Sont consolidées par **intégration globale** les sociétés dont AXA a le contrôle. Celui-ci est présumé dès lors qu'AXA détient directement ou indirectement au moins 40 % des droits de vote et qu'aucun autre actionnaire n'a de participation supérieure à celle d'AXA.

Sont consolidées par **intégration proportionnelle** les sociétés dont AXA détient directement ou indirectement 20 % ou plus des droits de vote et sur lesquelles AXA exerce avec des tiers un contrôle conjoint.

Sont consolidées par **mise en équivalence** les sociétés sur lesquelles AXA a une influence durable et notable, en détenant 20 % ou plus des droits de vote ou aux termes d'un pacte d'actionnaires.

Les SCI, les OPCVM, les sociétés immobilières et de portefeuille (détenues par des sociétés d'assurances vie) ne sont pas consolidés.

Une filiale ou une participation est laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsque :

- dès la date d'acquisition, les actions ou les parts de cette filiale sont destinées à être vendues,

- la filiale ne présente qu'un intérêt négligeable par rapport à l'image fidèle des comptes consolidés,
- les informations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés ne peuvent être obtenues sans frais excessifs ou dans des délais compatibles avec l'établissement des comptes consolidés.

Les actions de sociétés consolidées qui sont utilisées en tant que support de contrats en unités de compte sont prises en compte pour le calcul du pourcentage de contrôle du groupe, mais exclues pour le calcul du pourcentage d'intérêt.

ENTRÉE DANS LE PÉRIMÈTRE ET ACQUISITION D'INTÉRÊTS MINORITAIRES

- Réévaluation des actifs et passifs de sociétés nouvellement acquises

Lors de la première consolidation, l'ensemble des actifs et passifs identifiables des sociétés nouvellement acquises sont estimés en valeur de réalisation, avec notamment un ajustement des provisions techniques en fonction des règles du groupe. Toutefois, les actifs obligataires des compagnies d'assurance dommages qui seront conservés jusqu'à leur échéance, sont maintenus à leur coût historique.

Dans le cadre de ces réestimations, les compagnies d'assurance vie acquises enregistrent à l'actif de leur bilan une valeur de portefeuille correspondant à la valeur actualisée des profits futurs relatifs au portefeuille de contrats existant à la date d'acquisition. Le taux d'actualisation des profits futurs intègre une prime de risque.

- Acquisition d'intérêts minoritaires

Lors d'une acquisition d'intérêts minoritaires dans une société déjà intégrée globalement, les actifs et passifs ne sont pas réévalués à leur valeur de réalisation mais maintenues à leur valeur dans les comptes consolidés.

- Détermination du prix d'acquisition

Le prix d'acquisition inclut le coût de la transaction, les frais externes directement liés à l'opération et les coûts de liquidation ou de modification des plans d'option de souscription d'actions pré-existant (que

ce soit lors d'une première consolidation ou lors de l'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires). Lorsque l'opération est effectuée en devises étrangères, le cours de change retenu est celui du jour de l'opération (si l'opération s'effectue en plusieurs étapes, le cours retenu est celui correspondant à la première étape).

- Ecart d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et l'actif net acquis constitue l'écart d'acquisition. Si cette différence est positive, elle est enregistrée à l'actif dans le poste "Écarts d'acquisition". Dans le cas contraire, la valeur réévaluée des immobilisations est revue à la baisse ; si, à la suite de cet ajustement, une différence négative subsiste, celle-ci est enregistrée au passif et constitue un écart d'acquisition négatif.

Les écarts d'acquisition peuvent être modifiés jusqu'à la clôture de l'exercice suivant l'acquisition sur la base des nouvelles informations disponibles.

Dans le cadre d'une acquisition (initiale ou complémentaire) financée pour tout ou partie par émission d'actions nouvelles de la Société, en application de l'article D 248-3 du décret du 17 février 1986 et des recommandations de la Commission des Opérations de Bourse publiées dans le Bulletin n°210 de Janvier 1988, l'écart d'acquisition résultant de cette acquisition peut être porté en réduction des capitaux propres du groupe à hauteur de la quote-part financée par émission d'actions nouvelles.

OPÉRATIONS INTERNES AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

L'impact sur le résultat des transactions entre sociétés consolidées est généralement éliminé, à l'exception :

- conformément à la réglementation applicable en France pour les placements représentatifs des provisions techniques, des plus ou moins-values sur cessions internes d'actifs (autres que celles portant sur des titres consolidés) dès lors que l'acheteur ou le vendeur est une société d'assurance ou de réassurance,
- des pertes internes présentant un caractère durable qui sont généralement maintenues.

Les résultats des cessions internes portant sur des titres consolidés sont annulés. Lorsque l'opération a donné lieu à l'attribution d'une participation aux bénéfices aux assurés, celle-ci est également annulée en résultat pour son montant net d'impôt. En contrepartie, une participation aux bénéfices différée est portée à l'actif du bilan puis amortie sur la durée moyenne du portefeuille de contrats.

Le transfert total ou partiel des titres d'une entreprise consolidée entre deux entreprises consolidées par intégration globale mais détenues avec des pourcentages d'intérêts différents n'affecte pas le résultat. L'incidence de ces transferts sur les capitaux propres part du groupe, qui trouve la contrepartie dans les intérêts minoritaires, est isolée sur les lignes "Restructurations internes" de l'état de variation des capitaux propres.

3.5 - EVALUATION DES ACTIFS

ECARTS D'ACQUISITION

La durée d'amortissement des écarts d'acquisition est fonction de l'importance de l'activité de la société acquise sur son marché et de sa rentabilité. Elle est généralement de 30 ans pour les sociétés d'assurance et les banques ainsi que pour les sociétés gérant des actifs principalement pour le compte des sociétés d'assurance du groupe. La durée d'amortissement est réduite à 20 ans pour les sociétés de gestion d'actifs dont l'activité principale est la gestion d'actifs pour le compte de tiers et à 5 ans pour les sociétés de courtage.

Les écarts d'acquisition inférieurs à 10 millions d'euros (1,5 million d'euros pour les sociétés de courtage) sont amortis immédiatement en compte de résultat.

VALEUR DE PORTEFEUILLE

La valeur de portefeuille relative aux compagnies d'assurance vie acquises est amortie principalement en fonction de l'émergence des profits sur la durée de vie du portefeuille de contrats qui est généralement comprise entre 10 et 25 ans. Un test de recouvrabilité est

réalisé chaque année en fonction de l'expérience et de l'évolution anticipée des principaux paramètres.

FRAIS D'ACQUISITION DIFFÉRÉS DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE

Les frais variables engagés lors de l'acquisition de contrats d'assurance vie sont portés à l'actif du bilan. Les frais d'acquisition ainsi différés font l'objet d'un amortissement selon les règles qui diffèrent selon le type de contrat. Les frais relatifs à la plupart des contrats d'assurance vie traditionnels, comportant un risque significatif de mortalité, sont amortis au prorata des prévisions de cotisations. Les frais relatifs aux autres types de contrats sont amortis sur la durée de vie moyenne des contrats en proportion de l'émergence attendue des profits futurs. La partie des frais d'acquisition qui s'avère non récupérable par des profits futurs au cours d'une période comptable est immédiatement constatée en charge.

Les compagnies d'assurance vie enregistrent parallèlement des provisions pour chargements non acquis qui font l'objet de reprises selon les règles identiques à celles utilisées pour l'amortissement des coûts d'acquisition différés. A l'actif du bilan, les frais d'acquisition sont présentés nets de provisions pour chargements non acquis.

ACTIFS INVESTIS

Les **obligations** sont comptabilisées à leur coût amorti compte tenu de l'amortissement de la surcote ou décote sur la durée de vie du titre. Alors qu'une provision pour dépréciation est constituée par les sociétés européennes d'AXA dès lors que le recouvrement des montants dus est durablement compromis, les sociétés non européennes procèdent à une réduction irréversible de la valeur de l'obligation.

Les **actions** sont enregistrées à leur coût d'acquisition net d'une provision pour dépréciation pour les sociétés européennes (ou d'une réduction de valeur irréversible pour les sociétés non européennes), constatée ligne à ligne en cas de dépréciation durable.

Les **avances sur contrats d'assurance vie** sont comptabilisées pour l'encours restant à rembourser.

Les **prêts immobiliers et hypothécaires** figurent au bilan pour le montant restant à rembourser par le débiteur, net de décotes non amorties et de provisions pour dépréciation. Les prêts douteux sont évalués soit sur la base de la valeur des paiements futurs actualisée au taux effectif du prêt, soit sur la base de leur valeur de marché actuelle, soit enfin sur la base de la valeur réelle de l'hypothèque s'il s'agit d'un prêt hypothécaire.

Les **actifs immobiliers** sont comptabilisés à leur coût d'acquisition net d'amortissements et de provisions. Les immeubles sur lesquels les sociétés d'AXA ont exercé une hypothèque sont inscrits au bilan à leur valeur de marché à la date d'exercice de ladite hypothèque.

Les actions et les actifs immobiliers font l'objet d'une provision ligne à ligne dès lors qu'ils présentent une dépréciation à caractère durable. Cette réglementation a été introduite le 1^{er} janvier 1995 à l'occasion de l'adoption du Nouveau Plan Comptable de l'Assurance. L'effet de ce changement de méthode comptable avait été imputé sur les réserves consolidées d'ouverture, avec des modalités particulières de reprise ultérieure de ces provisions à caractère durable.

Une provision pour risque d'exigibilité doit être constatée au niveau d'une société s'il existe un risque de liquidité, notamment en cas de forte probabilité de rachats massifs et que la valeur nette comptable de l'ensemble des placements de la société (hors obligations) vient à être supérieure à la somme de leurs valeurs de marché.

Les **titres de transaction** détenus par les sociétés non européennes sont comptabilisés en valeur de marché et la variation de celle-ci est constatée dans le résultat de la gestion financière.

Les **titres des sociétés immobilières** et les OPCVM figurent respectivement parmi les actifs immobiliers et les actions. Les produits et charges correspondants sont compris dans le résultat de la gestion financière.

Les **actifs alloués aux contrats "with-profit"**

(voir définition au paragraphe 3.6) et les **actifs venant en représentation des contrats en unités de compte** sont évalués en valeur de marché. La variation de valeur de ces actifs donne lieu à un ajustement des provisions techniques.

Les **titres vendus ou achetés à réméré** sont traités comme des opérations de financement et comptabilisés sur la base des contrats sous-jacents spécifiant le montant pour lequel les titres seront éventuellement rachetés ou revendus. Les intérêts courus sur les opérations de réméré sont enregistrés dans les comptes de règlements de l'activité bancaire. Les contrats de vente et d'achat à réméré passés avec la même contrepartie, ayant la même échéance, et faisant l'objet d'accords globaux de contrepartie font l'objet d'une comptabilisation globale et non ligne à ligne.

AUTRES ACTIFS

Les immeubles détenus et occupés par AXA sont comptabilisés au bilan sous la rubrique "Autres actifs" et sont amortis de façon linéaire sur une durée comprise entre 20 et 50 ans ; cette rubrique comprend également les matériels, installations et équipements, ainsi que les coûts d'applications informatiques.

L'amortissement des matériels, installations et équipements est linéaire sur la durée de vie estimative des actifs ; les applications informatiques ont une durée maximale d'amortissement de 5 ans.

3.6 - EVALUATION DES PASSIFS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour restructuration

Lors d'une entrée de périmètre, les coûts de restructuration relatifs à des coûts de départ de personnel, de fermeture d'établissement(s), de mise à l'image de l'entreprise acquise font l'objet d'une provision pour restructuration dans le bilan d'ouverture. Les reprises ultérieures d'une provision qui se révélerait excédentaire n'ont pas d'impact sur le résultat.

Dans les autres cas, les provisions pour frais de restructuration sont dotées dans l'exercice où le plan de restructuration est approuvé et sont reprises par résultat.

Engagements de retraite

AXA fait bénéficier ses salariés de plans de retraite dont l'ensemble des coûts est comptabilisé en résultat. L'évaluation de ces engagements de retraite est basée sur une estimation actuarielle qui fait l'objet d'un enregistrement soit dans le poste de provisions pour risques et charges, soit dans le poste "Provisions techniques d'assurance" lorsque les engagements à l'égard des salariés sont couverts par des contrats souscrits auprès de compagnies d'assurance du groupe.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts différés résultant du décalage entre les valeurs fiscales et les valeurs des actifs et passifs dans les comptes consolidés, sont calculés en fonction des réglementations fiscales en vigueur dans les différents pays.

Il a été fait application de la méthode du report variable sur ces différences temporaires, selon la conception étendue. Dès lors que la situation de la société ne permet pas d'envisager la récupération des impôts différés actifs, ceux-ci font l'objet d'une dépréciation.

PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE

Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques des contrats **d'assurance vie** comportant un risque significatif de mortalité (dits traditionnels) sont calculées, selon des principes prospectifs, sur la base d'hypothèses de taux de rendement, de mortalité/morbidité et de frais de gestion :

- Pour les sociétés du groupe appartenant à l'espace économique européen, à l'exception du Royaume-Uni et des Pays-Bas, les tables de mortalité sont en général réglementaires, les taux de rendement utilisés correspondent aux taux garantis par le contrat, et il est supposé que les contrats resteront

en vigueur jusqu'à leur terme (échéance du contrat ou décès de l'assuré),

- Au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et à l'extérieur de l'Union Européenne, les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations possibles des paramètres à la date de calcul et tiennent compte des hypothèses de rachats anticipés (loi de chute). Ces hypothèses intègrent une marge de prudence. Lorsque les contrats prévoient un taux minimum garanti, les insuffisances éventuelles des rendements futurs sont provisionnées.

Les provisions mathématiques sur les **contrats d'épargne** et sur les **contrats à faible risque d'assurance** sont déterminées à l'aide d'une approche rétrospective, et correspondent au total des cotisations versées, majoré des produits de placements revenant aux assurés et diminué des prélèvements pour frais de gestion, charges de mortalité et rachats.

Sont incluses dans les provisions mathématiques les **provisions pour participation aux bénéfices**, allouées ou non, lorsque les contrats d'assurance vie prévoient le versement aux assurés d'une participation assise sur les résultats enregistrés au titre de ces contrats.

Contrats "with-profit" britanniques

Les contrats "with-profit" sont des contrats d'assurance vie avec participation aux bénéfices au travers desquels les assurés prennent part aux résultats de la gestion financière et, plus généralement, à la performance de la société d'assurance, par l'intermédiaire essentiellement des participations aux bénéfices allouées à la discrétion du Conseil d'Administration des sociétés concernées à l'échéance des contrats ("terminal bonus"). Les comptes des compagnies d'assurance vie au Royaume-Uni intègrent le "fund for future appropriation" qui a notamment pour objet de couvrir les engagements de la société au titre des "terminal bonus" futurs : ces engagements sont établis en tenant compte d'une estimation des montants que les assurés peuvent raisonnablement espérer à ce titre et des contraintes de distribution auxquelles sont soumises les sociétés d'assurance vie britanniques. Les provisions

sur les contrats "with-profit" et le "fund for future appropriation" varient avec la valeur de marché des actifs, et donc, avec le montant des plus-values latentes.

Dans les comptes consolidés, le "fund for future appropriation" a été affecté pour partie à la couverture des engagements vis-à-vis des assurés ayant souscrit des contrats "with-profit". Le solde vient en complément des réserves consolidées par rapport à la définition statutaire britannique des capitaux propres.

Contrats en unités de compte

Des contrats liés à des fonds communs d'investissement spécifiques sont souscrits dans la plupart des pays où AXA exerce une activité d'assurance vie. Ces contrats font supporter aux assurés la quasi-totalité des risques, mais leur garantissent en contrepartie la quasi-totalité des bénéfices réalisés par les fonds d'investissement. Les engagements afférents à ces contrats sont adossés à la valeur de marché des actifs mis en représentation des contrats en unité de compte.

Provisions de sinistres

Les provisions de sinistres ont pour objet la couverture du coût total à terminaison des sinistres survenus. A l'exception des provisions pour rentes invalidité et incapacité qui font l'objet d'une actualisation, elles ne sont pas escomptées.

Ces provisions couvrent les sinistres déclarés, les sinistres survenus mais non encore déclarés, et l'ensemble des frais liés à la gestion de ces sinistres. Elles sont estimées sur la base de données historiques, des tendances actuelles de sinistralité, et prennent en compte les cadences de règlement observées dans l'ensemble des branches d'assurance.

Sont incluses dans les provisions de sinistres, les provisions d'égalisation, les provisions pour risques en cours et les provisions pour marges négatives.

Des **provisions pour égalisation** peuvent être dotées afin de se prémunir contre des sinistres catastrophiques qui pourraient être engendrés par la grêle, des tempêtes, des inondations, des accidents nucléaires, ou la pollution ainsi que contre les dévia-

tions de sinistralité. Les provisions d'égalisation sont déterminées branche par branche, conformément aux principes admis dans chaque pays.

Les **provisions pour risques en cours** sont constatées, le cas échéant, pour la part du coût des sinistres et des frais de gestion, qui excède la fraction des primes reportées sur l'exercice suivant (provisions pour primes non acquises, nettes des commissions relatives).

Une **provision pour marges négatives futures** peut être constituée au niveau de chaque entité en appliquant des dispositions réglementaires fondées sur des critères prudentiels (par exemple en France, la provision pour aléas financiers et la provision de gestion). Cette provision doit être nécessaire d'un point de vue économique. Dans le cas d'une compagnie d'assurance vie, la constitution de cette provision doit amener à s'assurer de la recouvrabilité du solde non encore amorti de la valeur de portefeuille et du solde des frais d'acquisitions différés.

Provisions pour primes non acquises

Les provisions pour primes non acquises constatent la part, calculée prorata temporis, des cotisations émises et des cotisations restant à émettre qui se rapporte à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime ou, à défaut, le terme du contrat. Les commissions versées et relatives à ces primes non acquises sont inscrites à l'actif du bilan (poste "autres actifs").

3.7 - INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

L'utilisation **des produits dérivés qualifiés de couverture** est destinée à maîtriser les risques de gestion actif/passif ou à couvrir certains actifs ou passifs identifiés contre la variation de leur valeur de marché ou de leurs flux financiers futurs attendus. Les produits dérivés répondant à cette définition sont enregistrés de manière symétrique à l'élément couvert et les charges et produits correspondants apparaissent dans le résultat de la gestion financière. Les plus et moins-

values latentes ou réalisées sur des instruments utilisés à titre de couverture contre les risques de change relatifs à des filiales étrangères sont enregistrées dans les capitaux propres jusqu'à cession de ces filiales, date à laquelle elles doivent être inscrites en résultat comme les autres écarts de conversion relatifs à ces filiales.

Les **autres produits dérivés** sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché estimative moyennant la constatation dans le résultat de la gestion financière de la variation des plus et moins-values latentes. La contrepartie de ces pertes ou gains latents (pris en résultat) est enregistrée à l'actif ou au passif, dans un compte de règlement de l'activité bancaire. La valeur de marché estimative de ces instruments financiers est déterminée à partir de leur cours s'ils sont cotés, de propositions faites par certains opérateurs de marché, de modèles d'évaluation ("pricing models") ou encore d'estimations internes.

3.8 - PRODUITS BRUTS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires des **sociétés d'assurance et de réassurance** correspond au montant des cotisations (ou primes) émises et à émettre nettes d'annulations et brutes de cessions aux réassureurs. Dans le secteur de la réassurance, les cotisations sont enregistrées sur la base des cotisations déclarées par les sociétés cédantes, et sur la base d'estimations pour les cotisations à émettre. Le chiffre d'affaires des sociétés d'assurance vie non européennes comprend les cotisations des produits d'épargne alors que celles-ci sont comptabilisées en dépôts dans les comptes US GAAP. Le chiffre d'affaires des sociétés d'assurance inclut également les revenus provenant d'autres activités, notamment les commissions reçues sur la vente ou la distribution de produits financiers.

Les **revenus des services financiers** concernent principalement les commissions reçues par les sociétés de gestion d'actifs, le produit brut bancaire des

établissements financiers, les loyers perçus par les sociétés foncières, ainsi que la production vendue par les sociétés de promotion immobilière.

VARIATION DES PROVISIONS DE COTISATIONS

La variation des provisions de cotisations constate l'évolution d'un exercice à l'autre des provisions pour cotisations non acquises (pour plus de détail, se reporter au paragraphe ci-dessus "Provisions pour primes non acquises"). Le chiffre d'affaires de l'assurance ajusté de la variation des provisions de cotisations représente les cotisations acquises (brutes de cession en réassurance).

RÉSULTAT DE LA GESTION FINANCIÈRE

Le résultat de la gestion financière correspond à la somme des revenus financiers nets de charges, et des plus ou moins-values réalisées nettes de provisions. Il inclut également les revenus financiers attachés aux titres de transaction. En revanche, il exclut les résultats financiers sur les contrats en unités de compte et sur certains contrats collectifs avec participation aux bénéficiaires. Pour l'activité d'assurance et de réassurance, les revenus financiers sont présentés nets de dotations aux amortissements sur immeubles de placement ; les charges d'amortissement pour les autres activités (services financiers et holdings) sont comprises dans les charges d'exploitation.

L'incidence des variations de la réserve de capitalisation des sociétés d'assurance françaises sur le résultat est neutralisée dans les comptes consolidés.

Lorsqu'une opération en capital (autre qu'interne au groupe) se traduit par la réduction du pourcentage d'intérêt du groupe dans une filiale consolidée, un profit (ou perte) de dilution est enregistré en résultat de la gestion financière ; ce profit (perte) correspond à la variation de quote-part de fonds propres de la filiale avant et après l'opération.

Les flux résultant de l'élimination des opérations internes qui n'ont pas d'impact sur le résultat du

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

groupe sont intégrés au résultat de la gestion financière sur une ligne "éliminations - charges et produits intersegments".

3.9 - OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Lors de la mise en place de plans permettant à des salariés de bénéficier d'options de souscription d'actions sans engagement de liquidité sur les titres remis aux salariés, une charge correspondant à l'avantage octroyé au salarié est enregistrée sur la période d'acquisition des droits. Cet avantage est défini comme la différence entre le prix d'exercice de l'option et la valeur de marché, à la date à laquelle le nombre d'options et le prix d'exercice sont connus.

Aucune charge n'est constatée au titre des plans portant sur la souscription d'actions de la Société.

Dans le cas où AXA consent des plans d'options de souscription sur des titres de ses filiales et s'engage à assurer la liquidité des titres émis, il est constaté en charge un montant égal à la différence entre la valeur de marché des actions et le prix d'exercice de l'option. Cette charge est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits et la provision constatée est ajustée chaque année en fonction de l'évolution de la valeur de marché des actions concernées à la date de clôture. Si l'attribution d'actions s'effectue par augmentation de capital et s'il existe des actionnaires minoritaires, le rachat des titres aux salariés aboutit à une augmentation du pourcentage d'intérêt du groupe. Il convient alors de décomposer la différence entre le prix de rachat et l'augmentation des capitaux propres du groupe en, d'une part une charge liée à l'attribution d'actions aux salariés, d'autre part un écart d'acquisition.

3.10 - NOUVELLE RÉGLEMENTATION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Le règlement n° 2000-05 du Comité de la Réglementation Comptable, applicable à compter du 1^{er} janvier 2001, a instauré une nouvelle méthodo-

logie pour l'établissement des comptes consolidés des groupes d'assurance en France. Les principes posés par cette nouvelle réglementation sont, pour la plupart, conformes aux méthodes déjà en vigueur au sein du Groupe AXA, celles-ci ne devant être modifiées, pour l'essentiel, que sur les points suivants :

- **entrées dans le périmètre de consolidation et acquisitions complémentaires de titres de sociétés consolidées** : pour les acquisitions réalisées à partir du 1^{er} janvier 2001, il ne sera plus possible d'imputer les écarts d'acquisition sur les capitaux propres à hauteur de la quote-part financée par émission d'actions nouvelles ; en revanche, les acquisitions remplissant les conditions de la méthode dérogatoire prévue à l'article 215 de la nouvelle réglementation, pourront être comptabilisées suivant cette méthode ;
- **opérations internes au périmètre de consolidation** : à compter du 1^{er} janvier 2001, l'ensemble des plus ou moins values sur les cessions internes portant sur des actifs autres que des titres consolidés seront éliminées (sauf pertes internes présentant un caractère durable), y compris lorsque l'acheteur ou le vendeur sera une société d'assurance ou de réassurance. Les impôts comptabilisés par les vendeurs au titre de ces cessions seront éliminés ; de même l'incidence dans le compte de résultat des éventuelles participations aux bénéfices allouées aux assurés sera neutralisée par le débit d'un compte de régularisation. Ce dernier fera l'objet d'un amortissement sur la durée de vie moyenne du portefeuille de contrats (nette de chute).
- **amortissement des valeurs de portefeuille d'assurance et frais d'acquisition différés des contrats d'assurance vie** : quel que soit le type de contrat, les dotations aux amortissements constatées à compter du 1^{er} janvier 2001 seront calculées en fonction de l'émergence des profits ; cette méthode est déjà appliquée pour les contrats d'épargne et sera donc étendue aux contrats traditionnels ;
- **actifs investis** : les actifs investis seront tous enregistrés en coût historique (coût amorti pour les obli-

gations), y compris les titres de transaction des sociétés d'assurance non européennes, sauf si les plus ou moins-values latentes attachées à ces actifs investis sont prises en compte dans la valorisation des passifs techniques. Les règles de provisionnement des actifs investis déjà appliquées par les sociétés européennes du groupe AXA seront étendues aux sociétés non européennes ;

- **impôts sur les bénéfices** : l'annulation en consolidation de la réserve de capitalisation ne donnera pas lieu à la constatation d'un impôt différé et d'une participation aux bénéfices différée sauf en cas de forte probabilité de cession en moins-value des titres passibles à la réserve de capitalisation ;
- **provisions mathématiques** : les compléments de provisions liés aux changements de tables qui, réglementairement, peuvent être étalés dans les comptes individuels, devront être actés en une seule fois dans les comptes consolidés ;
- **provisions d'égalisation** : les provisions pour égalisation ne couvrant pas des risques catastrophiques seront éliminées ;
- **provisions pour risques en cours** : les produits financiers générés par les cotisations non acquises viendront en diminution du montant des provisions à constituer.

Sauf indication contraire, ces nouvelles règles s'appliqueront de manière rétroactive. Les effets de la rétroactivité des changements de méthodes affecteront directement les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2001 pour leurs montants nets d'impôt et de participation aux bénéfices différée.

L'impact sur le résultat 2000 qu'auraient eu ces nouvelles normes si elles étaient entrées en application au 1^{er} janvier 2000 ne devrait pas excéder le seuil de 15 % fixé par la COB au delà duquel le retraitement des exercices antérieurs serait requis.

Par ailleurs, les nouvelles règles entraîneront de légers changements dans la présentation des comptes consolidés d'une part et des modifications dans les informations fournies dans les notes annexes à ces comptes consolidés d'autre part.

4. Sociétés consolidées

4.1 - VARIATION DU PÉRIMÈTRE

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE EN 2000

Les principales **entrées** ou **variations** dans le périmètre de consolidation d'AXA intervenues en 2000 sont les suivantes :

- Au Royaume-Uni, la Société a acquis en juillet 2000 les intérêts minoritaires dans Sun Life & Provincial Holdings ("SLPH", renommée AXA UK Holdings). Le pourcentage d'intérêt du Groupe dans SLPH est ainsi passé de 56,3 % à 100 %.
- Aux Etats-Unis, plusieurs opérations majeures ont marqué l'exercice parmi lesquelles :
 - en octobre 2000, Alliance Capital a acquis les activités de la société américaine de gestion d'actifs Sanford C. Bernstein ;
 - en décembre 2000, AXA a procédé au rachat des intérêts des minoritaires dans AXA Financial. Le pourcentage de contrôle dans AXA Financial est ainsi passé de 60,2 % à 100 %. Compte tenu de l'engagement inconditionnel à la date du 26 décembre 2000 de rachat par la Société (et AXA Merger Co. sa filiale à 100 %) de la totalité des actions d'AXA Financial encore en circulation à cette date (et de fait acquis le 2 janvier 2001 à la suite de la fusion d'AXA Merger Co. dans AXA Financial), il a été considéré qu'AXA détenait 100 % d'AXA Financial au 31 décembre 2000.
- L'acquisition de Nippon Dantai en mars 2000 et la réorganisation des activités qui en a découlé au sein de AXA Nichidan Life (ex AXA Life Japan) se sont traduites par les entrées dans le périmètre de AXA Nichidan Insurance Holding (96,4 % d'intérêt), AXA Nichidan (96,4 % d'intérêt) et de Nichidan Life (96,4 % d'intérêt). L'impact de cette acquisition sur le total du bilan s'élève à 38,3 milliards d'euros.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

- En Espagne, en décembre 2000, AXA a acheté les 30 % détenus par BBVA dans la société AXA Aurora portant ainsi sa participation à 100%.
- Les rachats directs des intérêts minoritaires d'AXA China Region et indirectement ceux de SLPH se sont traduits par une variation du pourcentage d'intérêt du groupe dans AXA China Region de 34,7 % à 51,0 %.

La principale **sortie** de périmètre de l'exercice concerne la cession, aux Etats-Unis, de la banque d'affaires Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ) au Groupe Crédit Suisse. Le résultat de DLJ est pris en compte pour 9 mois d'activité dans les comptes de l'exercice 2000.

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE EN 1999

L'exercice 1999 avait été principalement marqué par l'acquisition de Guardian Royal Exchange (GRE) entraînant l'entrée dans le périmètre de consolidation de plusieurs compagnies d'assurance et holdings appartenant à ce groupe, en Europe et en Asie.

4.2 - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Les sociétés entrantes sont caractérisées par un astérisque. Par ailleurs, plusieurs sociétés ont adopté une nouvelle dénomination, parmi lesquelles :

- En assurance internationale, dans le cadre de la fusion des activités de réassurance et des grands risques, AXA Réassurance et AXA Global Risks, ainsi que toutes leurs filiales, se nomment désormais respectivement AXA Corporate Solutions Reinsurance et AXA Corporate Solutions Insurance.
- Au Royaume-Uni, la société de gestion d'actifs AXA Sun Life Asset Management commercialise désormais ses produits sous la dénomination AXA Investment Managers UK. En Allemagne, les sociétés AXA Colonia Asset Management et AXA Colonia AG se nomment désormais respectivement AXA Asset Management Deutschland GmbH et AXA Investment Managers Deutschland GmbH.
- Au Royaume-Uni, le holding Sun Life & Provincial Holdings Plc a adopté la dénomination AXA UK Holdings.
- Au Maroc, la société d'assurance AXA Al Amane Assurances a été nommée AXA Assurance Maroc.

Société-mère et holdings intermédiaires	2000		1999	
	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
France				
AXA	Mère		Mère	
AXA China	100,00	75,99	100,00	67,98
AXA Direct	100,00	100,00	100,00	100,00
AXA France Assurance	100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Participations	-	-	100,00	99,61
Colisée Excellence	100,00	100,00	100,00	100,00
Financière 45	100,00	100,00	100,00	100,00
Financière Mermoz	100,00	100,00	100,00	100,00
Jour Finance	100,00	100,00	100,00	100,00
Lor Finance	100,00	100,00	99,87	99,87
Mofipar	100,00	100,00	99,92	99,92
Société Beaujon	99,99	99,99	99,99	99,99
Etats-Unis				
AXA Financial, Inc.	100,00	99,99	60,25	58,43
Royaume-Uni				
AXA Asset Management Ltd	100,00	94,90	100,00	93,79
AXA Equity & Law Plc	99,94	99,94	99,94	99,94
AXA Reinsurance UK Holding Ltd	100,00	99,70	100,00	99,72
Guardian Royal Exchange Plc	100,00	99,99	100,00	56,31
Guardian Royal Exchange International BV	-	-	100,00	56,31
AXA UK Holdings Plc	100,00	99,99	56,32	56,31
Asie Pacifique				
AXA Nichidan Insurance Holdings (*)	96,39	96,39	-	-
AXA Insurance Investment Holding	100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Asia Pacific Holdings Ltd	51,00	51,00	51,00	47,11
National Mutual International	100,00	51,00	100,00	47,11
Allemagne				
AXA Colonia Konzern AG	90,86	90,17	86,98	86,04
GRE Continental Europe Holding GmbH	100,00	90,17	100,00	86,04
Kölnische Verwaltungen	99,56	97,30	99,54	96,33
Belgique				
AXA Holdings Belgium	99,98	99,80	99,98	99,80
AXA Participations Belgium	100,00	99,74	100,00	99,72
Finaxa Belgium	99,99	99,99	99,99	99,99
Luxembourg				
AXA Luxembourg SA	100,00	99,80	100,00	99,80
Pays-Bas				
AXA Nederland BV	94,36	99,80	100,00	99,80
AXA Verzekeringen	100,00	99,80	100,00	99,80
Gelderland	100,00	99,80	100,00	99,80
Royale Belge International	100,00	99,80	100,00	99,80
Vinci BV	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne				
AXA Aurora	100,00	100,00	70,00	69,85
Italie				
AXA Italia S.P.A.	100,00	99,98	100,00	99,61
Maroc				
AXA Ona	51,00	51,00	51,00	50,80
Turquie				
AXA Oyak Holding AS	50,00	50,00	50,00	50,00

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

ENTREPRISES CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE

Assurance	2000		1999	
	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
France				
Argovie	94,03	93,46	94,03	93,46
AXA Assistance	100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Assurances Iard	100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Assurances Vie	100,00	99,93	100,00	99,93
AXA Cessions	100,00	99,70	100,00	100,00
AXA Collectives	99,40	99,40	99,40	99,40
AXA Conseil Iard	100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Conseil Vie	100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Courtage Iard	99,65	99,65	99,77	99,77
AXA Corporate Solutions Insurance	98,49	98,20	98,49	98,49
AXA Ré Finance	79,00	78,76	79,00	78,78
AXA Corporate Solutions Reinsurance	99,74	99,70	99,80	99,72
C.G.R.M. Monté-Carlo	100,00	99,70	100,00	99,72
Direct Assurances Iard	100,00	100,00	100,00	100,00
Direct Assurances Vie	100,00	100,00	100,00	100,00
Juridica	98,51	98,51	98,52	98,52
Saint-Georges Ré	100,00	100,00	100,00	100,00
SPS Ré	69,94	69,73	69,94	69,75
Etats-Unis				
AXA America Corporate Solutions, Inc.	100,00	99,70	100,00	99,72
AXA Corporate Solutions Insurance Co.	100,00	99,70	100,00	98,04
AXA Corporate Solutions Life Reinsurance Co.	100,00	99,70	100,00	99,72
AXA Corporate Solutions Reinsurance Co.	100,00	99,70	100,00	99,72
AXA Corporate Solutions Property & Casualty*	100,00	99,70	-	-
AXA Corporate Solutions America Insurance Co.*	100,00	99,70	-	-
The Equitable Life Insurance Soc.	100,00	99,99	100,00	58,43
Canada				
AXA Canada	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni				
AXA Equity & Law Life Insurance Soc.	100,00	99,99	100,00	56,31
AXA Global Risks UK Ltd	100,00	99,70	100,00	98,49
AXA Insurance UK	100,00	99,99	100,00	56,31
AXA Reinsurance UK Plc	100,00	99,70	100,00	99,72
AXA Sun Life	100,00	99,99	100,00	56,31
AXA UK	100,00	100,00	100,00	100,00
English & Scottish	100,00	100,00	100,00	100,00
GREA Insurance	100,00	99,99	100,00	56,31
Guardian Insurance Ltd	-	-	100,00	56,31
PPP Group Plc	100,00	99,99	100,00	56,31
PPP Healthcare Ltd	100,00	99,99	100,00	56,31
PPP Lifetimedcare	100,00	99,99	100,00	56,31
Irlande				
Guardian Dublin Docks	-	-	100,00	56,31
Guardian PMPA Group Ltd	100,00	99,99	100,00	56,31
Asie Pacifique				
AXA Nichidan Life (*)	100,00	96,39	-	-
AXA Insurance Hong Kong	100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Insurance Singapore	100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Life Insurance	-	-	100,00	100,00
AXA Life Hong-Kong	-	-	100,00	100,00
AXA Life Singapore	100,00	51,00	100,00	47,11
AXA Minmetals Insurance Co Ltd	51,00	38,75	51,00	34,67
AXA Non Life Insurance Co Ltd	100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Corporate Solutions Asia Pacific Private Ltd	100,00	99,70	100,00	99,72
GRE Singapore Branch	-	-	100,00	100,00
AXA General Insurance Hong Kong	100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Asia Pacific (31 sociétés)	100,00	51,00	100,00	47,11

Assurance	2000		1999	
	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
Allemagne				
Albingia Lebensversicherung	-	-	100,00	85,17
Albingia Versicherung	-	-	98,98	85,17
AXA Colonia Konzern AG	90,86	90,17	100,00	86,04
Sicher Direct	100,00	90,17	100,00	93,02
Autriche				
AXA Nordstern Colonia Versicherung	100,00	90,17	100,00	86,04
AXA Nordstern Colonia Leben	100,00	90,17	100,00	86,04
Hongrie (sous-conso)				
AXA Colonia Biztosito Dommages	100,00	90,17	-	-
AXA Colonia Biztosito Vie	100,00	90,17	-	-
Belgique				
Ardenne Prévoyante	100,00	99,80	100,00	99,80
AXA Royale Belge	100,00	99,80	100,00	99,80
Assurance Courtraisienne	-	-	100,00	99,80
UAB	100,00	99,80	100,00	99,80
Luxembourg				
AXA Assurances Luxembourg	100,00	99,80	100,00	99,80
AXA Assurances Vie Luxembourg	100,00	99,80	100,00	99,80
Créalux	100,00	99,80	100,00	99,80
Futur Ré	100,00	98,19	100,00	98,49
Paneurore	100,00	97,92	100,00	85,35
Pays-Bas				
AXA Leven NV	100,00	99,80	100,00	99,80
AXA Schade	100,00	99,80	100,00	99,80
AXA Zorg NV	100,00	99,80	100,00	99,80
Unirobe Groep	100,00	99,80	100,00	99,80
Espagne				
AXA Aurora Iberica SA de Seguros y Reaseguros	99,68	99,68	99,82	69,72
AXA Aurora Vida de Seguros y Reaseguros	99,68	99,68	99,82	69,72
AXA Aurora Vida	99,96	99,65	98,51	69,12
Ayuda Legal SA de Seguros y Reaseguros	100,00	99,67	100,00	69,65
Hilo Direct SA de Seguros y Reaseguros	50,00	50,00	71,43	49,89
Italie				
AXA Assicurazioni	99,99	99,98	99,99	99,93
AXA Interlife	100,00	100,00	100,00	100,00
UAP Vita	100,00	99,89	100,00	99,89
Suisse				
AXA Compagnie d'Assurances	99,95	99,95	99,95	99,56
AXA Compagnie d'Assurances sur la Vie	99,99	99,98	100,00	99,61
Portugal				
AXA Portugal Companhia de Seguros	93,76	99,30	99,55	98,97
AXA Portugal Seguros Vida	95,09	95,09	95,09	95,06
Maroc				
AXA Assurance Maroc	99,99	51,00	100,00	50,80
Compagnie Africaine d'Assurances	-	-	100,00	50,80
Epargne Croissance	99,59	50,80	99,59	50,59
Turquie				
AXA Oyak Hayat Sigorta	100,00	50,00	100,00	50,00
AXA Oyak Sigorta	71,02	35,51	71,02	35,51

Introduction

Activités
du GroupePolitique
d'investissement
et financementRapport
de gestionComptes
consolidésComptes
sociauxRenseignements
de caractère
général

Services financiers	2000		1999	
	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
France				
AXA Banque	100,00	100,00	98,70	95,91
AXA Crédit	65,00	65,00	65,00	63,16
AXA Investment Managers (11 sociétés)	97,49	94,90	100,00	93,79
AXA Millésimes	36,18	36,14	36,18	36,15
Banque des Tuileries	100,00	100,00	100,00	97,18
Colisée 21 Matignon	100,00	100,00	100,00	100,00
Colisée Delcassé	-	-	99,98	94,87
Colisée Jeûneurs	-	-	99,98	94,87
Colisée Saint-Georges SA	-	-	100,00	100,00
Colisée Suresnes	96,33	96,32	96,33	94,89
Colisée Victoire	99,74	99,74	99,74	99,74
Compagnie Financière de Paris	100,00	100,00	97,18	97,18
Compagnie Parisienne de Participations	100,00	100,00	100,00	97,18
Holding Soffim	100,00	100,00	100,00	97,18
Monté-Scopeto	100,00	100,00	99,99	97,17
Société de Gestion Civile Immobilière	100,00	100,00	100,00	100,00
Sofapi	100,00	100,00	100,00	97,18
Sofinad	100,00	100,00	100,00	97,18
Transaxim SNC	100,00	100,00	100,00	97,18
Etats-Unis				
Alliance Capital Management	52,64	52,64	58,46	34,16
AXA Investment Managers (5 sociétés)	100,00	94,90	100,00	93,79
AXA Rosenberg LLC	50,00	47,39	50,00	46,90
Donaldson, Lufkin & Jenrette	-	-	71,15	42,17
Royaume-Uni				
AXA Investment Managers UK	100,00	94,90	100,00	68,80
Asie Pacifique				
AXA Investment Managers Hong Kong	100,00	94,90	100,00	93,79
AXA Investment Managers Hong Kong SAR	100,00	94,90	100,00	93,79
AXA Investment Managers Tokyo	100,00	94,90	100,00	93,79
National Mutual Funds Management (19 sociétés)	100,00	51,00	100,00	47,11
Allemagne				
AXA Asset Managers Deutschland GmbH	100,00	94,90	100,00	90,00
AXA Colonia Bausparkasse AG	99,65	89,85	99,65	85,75
AXA Investment Managers Deutschland GmbH	85,00	80,66	77,50	70,64
AXA Vorsorgebank (*)	100,00	90,17	-	-
Belgique				
AXA Bank Belgium	100,00	99,80	100,00	99,80
AXA Investment Managers Bruxelles	100,00	94,90	100,00	93,79
IPPA Vastgoed	100,00	99,80	100,00	99,80
Pays-Bas				
AXA Investment Managers Den Haag	100,00	94,90	100,00	93,79
Italie				
AXA Investment Managers Milan (*)	100,00	94,90	-	-

ENTREPRISES CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION PROPORTIONNELLE

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

Assurance	2000		1999	
	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
France				
Natio Assurances	50,00	50,00	50,00	50,00
NSM Vie	40,10	40,07	40,64	40,64
Asie Pacifique				
Dongbu AXA Life Assurance Co Ltd	-	-	50,00	50,00
Belgique				
Assurances de la Poste	50,00	49,90	50,00	49,90
Assurances de la Poste Vie	50,00	49,90	50,00	49,90

ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE

Assurance	2000		1999	
	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
Allemagne				
Général Ré	49,90	36,19	49,90	36,19
Die Alternative (*)	100,00	100,00	-	-
Italie				
Eurovita	-	-	30,00	29,98
Asie Pacifique				
Members Equity Pty Ltd (*)	50,00	25,50	-	-
AXA Australia Home Loans Trust	100,00	51,00	100,00	47,11
AXA Australia Diversified Property Trusts	23,00	11,70	22,50	10,90
Sime AXA Behad	-	-	30,00	30,00
Ticor	28,60	14,59	28,60	13,47
Services financiers				
France				
Banque de Marchés et d'Arbitrages	27,71	27,68	27,71	27,69
Banque Worms	100,00	100,00	100,00	98,50

5. Total de l'actif par activité

(en millions d'euros)	2000	1999
Assurance vie, épargne, retraite	367.273	307.877
Assurance dommages	37.982	37.191
Assurance internationale	11.275	9.985
Gestion d'actifs	9.052	1.835
Autres services financiers	16.078	125.199
Holdings	32.957	25.393
TOTAL	474.616	507.480

6. Actifs incorporels

6.1 - ECARTS D'ACQUISITION

(en millions d'euros)	Valeur nette 1998	Variation de périmètre	Variation de change	Amortissement
Anhyp	73	–	–	(3)
AXA Assurances IARD SA	95	–	–	(6)
AXA Belgium	40	–	–	(4)
AXA Colonia et Albingia (rachat d'intérêts minoritaires)	39	158	–	(3)
AXA China Region	–	43	–	(4)
AXA Investment Managers (y compris AXA Rosenberg)	–	136	–	(14)
AXA Equity & Law	37	(8)	–	(2)
DLJ	88	2	13	(5)
DLJ (augmentation de capital 1998)	56	–	–	(2)
Guardian Royal Exchange (hors Albingia)	–	774	15	(472)
Guardian Royal Exchange (Albingia)	–	364	–	(8)
AXA Financial Inc. (rachat d'actions)	68	60	–	(4)
National Mutual (AXA Asia Pacific)	87	–	–	(5)
Royale Belge (rachat des minoritaires)	738	–	–	(22)
Shields	53	–	9	(2)
UAP	207	68	–	(14)
Alliance Capital	–	–	–	–
Sanford C. Bernstein	–	–	–	–
Nippon Dantai (AXA Nichidan)	–	–	–	–
SLPH (rachat des minoritaires)	–	–	–	–
AXA Financial Inc. (rachat des minoritaires)	–	–	–	–
AXA Aurora (rachat des minoritaires)	–	–	–	–
Montant net unitaire inférieur à 30 millions d'euros	201	27	7	(32)
TOTAL	1.782	1.625	45	(602)

(1) Pour la partie de l'écart d'acquisition correspondant aux activités de gestion d'actifs, l'amortissement s'effectuera sur 20 ans.

Le tableau ci-dessus donne les principaux écarts d'acquisition inscrits au bilan des comptes consolidés d'AXA, détaillés par acquisition. Les montants présentés se rapportent généralement à plusieurs sociétés opérationnelles, dont la contribution au résultat net part du groupe est mino- rée du montant de l'amortissement de ces écarts d'acquisition.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

Autres variations	Valeur nette 1999	Variation de périmètre	Variation de change	Amortissement	Autres variations	Valeur nette 2000	Durée résiduelle d'amortissement
17	87	-	-	(3)	-	84	28 ans
-	89	-	-	(6)	-	83	15 ans
-	36	-	-	(2)	-	34	17 ans
-	195	29	-	(7)	-	217	29 ans
-	39	300	(10)	(15)	-	314	19 ans
-	123	-	-	(14)	-	109	14 ans
-	28	-	-	-	-	28	16 ans
-	99	-	8	(8)	(99)	-	24 ans
-	54	-	4	-	(58)	-	29 ans
-	317	-	(1)	(13)	123	426	29 ans
-	355	-	-	(12)	-	343	29 ans
-	123	16	-	(7)	(60)	72	29 ans
-	82	-	-	(5)	-	77	15 ans
(78)	638	-	-	(22)	-	616	28 ans
-	60	-	-	(2)	-	58	24 ans
-	260	-	-	(10)	-	250	26 ans
-	-	583	(11)	(15)	-	557	20 ans
-	-	3.689	(71)	(52)	-	3.566	20 ans
-	-	1.856	152	(32)	-	1.976	30 ans ¹
-	-	1.971	-	(35)	-	1.936	30 ans
-	-	4.782	-	-	-	4.782	30 ans ¹
-	-	104	-	-	-	104	30 ans
-	203	124	-	(94)	-	233	-
(61)	2.789	13.454	71	(354)	(94)	15.865	

Les variations du poste "écarts d'acquisition" entre le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000 s'expliquent par l'importance des acquisitions réalisées au cours de l'exercice. Les principaux éléments de variations sont les suivants :

AXA FINANCIAL

RACHAT DES MINORITAIRES

Le coût total d'acquisition s'élève à 11 213 millions d'euros et se décompose en :

- 3 868 millions d'euros par augmentation de capital, en valorisant les 25,8 millions nouvelles actions ordinaires AXA émises au prix unitaire de 149,9 euros (cours de bourse au 22 décembre 2000, jour de clôture de l'offre initiale),
- 7 316 millions d'euros correspondants aux paiements en numéraire, aux coûts liés aux plans d'options de souscription d'actions AXA Financial existants à la date de l'opération, et aux honoraires et autres frais directs de transaction.

Le pourcentage de contrôle dans AXA Financial est ainsi passé de 60,2 % à 100 %. Compte tenu de l'engagement inconditionnel à la date du 26 décembre 2000 de rachat par la Société (et AXA Merger Co. sa filiale à 100 %) de la totalité des actions d'AXA Financial encore en circulation à cette date (et de fait acquis le 2 janvier 2001 à la suite de la fusion d'AXA Merger Co. dans AXA Financial), il a été considéré qu'AXA détenait 100 % d'AXA Financial au 31 décembre 2000.

Sur la base d'une situation nette acquise, établie au 31 décembre 2000, de 3 913 millions d'euros, il ressort de cette opération un écart d'acquisition de 7 301 millions d'euros. En application de l'article D248-3 du décret du 17 janvier 1986 et des recommandations de la Commission des Opérations de Bourse publiées dans son Bulletin n° 210 de janvier 1988, l'écart d'acquisition constaté a été imputé sur les fonds propres consolidés à hauteur de 2 518 millions d'euros ; soit le montant total de l'écart d'acquisition auquel a été appliqué le prorata du financement en titres du capital par rapport au coût total de l'acquisition.

Le solde, soit 4 782 millions d'euros a été porté à l'actif du bilan et représentera une charge annuelle d'amortissement de 175 millions d'euros, compte tenu de l'affectation notionnelle suivante, effectuée sur la base des projections de contributions estimées des activités acquises :

- 80 % aux activités d'assurance Vie aux Etats-Unis (amortis sur 30 ans),
- 20 % aux activités de gestion d'actifs d'Alliance Capital (amortis sur 20 ans).

La charge annuelle théorique d'amortissement afférente à la partie de l'écart d'acquisition imputée sur les fonds propres consolidés s'élève à - 92 millions d'euros.

ACQUISITION DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ SANFORD BERNSTEIN

Le montant total de la transaction s'est élevé à 3,5 milliards de dollars (4,0 milliards d'euros). Elle a été payée en numéraire à hauteur de 1,5 milliard de dollars et pour le solde par émission de 40,8 millions de parts nouvelles d'Alliance Capital pour le solde. La partie du montant de l'acquisition payée en numéraire par Alliance Capital a été financée par AXA Financial qui a souscrit à une augmentation de capital réservée d'Alliance Capital pour 1,6 milliard de dollars en juin 2000. L'écart d'acquisition s'élève à 583 millions d'euros au titre de l'augmentation de capital et de 3 689 millions d'euros au titre de l'acquisition des activités de Sanford Bernstein, soit un total de 4 272 millions d'euros qui sera amorti sur 20 ans. La charge annuelle d'amortissement de cet écart d'acquisition s'élèvera à - 214 millions d'euros à 100 % (- 23 millions d'euros net part du groupe en 2000).

SUN LIFE AND PROVINCIAL HOLDINGS (SLPH) - RACHAT DES MINORITAIRES

Le coût total de l'acquisition des 43,8 % d'intérêts auparavant détenus par les minoritaires s'est élevé à 2,3 milliards de livres sterling (environ 3,7 milliards d'euros). L'écart d'acquisition constaté lors de cette opération s'élève à 1 971 millions d'euros et est amorti

sur 30 ans. La charge annuelle d'amortissement s'élèvera à – 70 millions d'euros (35 millions d'euros en 2000).

AXA NICHIDAN

La valorisation des actifs apportés respectivement par Nippon Dantai et AXA dans la nouvelle entité commune aux deux partenaires, AXA Nichidan Holding, ainsi que les deux augmentations de capital souscrites par AXA ont généré un écart d'acquisition de 1 856 millions d'euros qui conformément aux principes du groupe sera amorti sur 30 ans. La charge annuelle d'amortissement s'élèvera à – 62 millions d'euros (– 31 millions d'euros net part du groupe en 2000).

AXA CHINA REGION RACHAT DES MINORITAIRES

Le montant de la transaction s'est élevé à 519 millions d'euros et a généré un écart d'acquisition de 300 millions d'euros qui sera amorti sur 20 ans, durée identique à celle qui avait été retenue en 1995 lors de l'acquisition de la participation majoritaire dans AXA Asia Pacific Holdings (holding de tête d'AXA Australia et AXA China Region). La charge annuelle d'amortissement de cet écart d'acquisition s'élèvera à – 15 millions d'euros (– 15 millions d'euros en 2000).

Les autres écarts d'acquisition (supérieurs à 200 millions d'euros ou ayant une incidence de plus de 200 millions d'euros sur les capitaux propres) constatés au cours des exercices antérieurs concernent :

GUARDIAN ROYAL EXCHANGE (1999)

L'écart d'acquisition enregistré lors de l'acquisition de GRE s'élevait au 31 décembre 1999 à 1 138 millions d'euros. Il correspondait à la différence entre l'actif net réévalué (3 972 millions d'euros) et le prix d'acquisition (5 110 millions d'euros) et porte principalement sur les sociétés d'assurance britanniques, irlandaise et allemande ainsi que sur les succursales portugaise et néerlandaise. Cet écart est amorti sur 30 ans.

L'écart d'acquisition relatif aux filiales d'assurance dommages anglaises, irlandaises et portugaises résultait principalement d'une insuffisance significative des provisions techniques et avait fait l'objet, en 1999, d'un amortissement exceptionnel à hauteur des insuffisances de provisions constatées dans le bilan d'ouverture, pour 446 millions d'euros (soit 259 millions d'euros en net part du groupe).

Compte tenu d'une revue des risques en portefeuille et des rechargements techniques qui en ont découlé, les capitaux propres d'ouverture des entités britanniques de l'ex groupe GRE ont été revus et l'écart d'acquisition a été modifié en conséquence. Au 31 décembre 2000, il s'élève à 1 261 millions d'euros en valeur brute et, compte tenu d'un amortissement cumulé de 505 millions d'euros (dont 25 millions d'euros au titre de l'exercice 2000) et des effets de change de + 14 millions d'euros, la valeur nette est de 770 millions d'euros.

ROYALE BELGE (1998)

L'écart d'acquisition total lié au rachat de la part des minoritaires de la Royale Belge s'élevait au 31 décembre 1999 à 1 007 millions d'euros, dont 337 millions d'euros avaient été portés en déduction des fonds propres. Au 31 décembre 2000, la valeur brute de l'écart d'acquisition comptabilisé à l'actif s'élève à 670 millions d'euros et après prise en compte d'amortissements cumulés de 54 millions d'euros (dont 22 millions d'euros enregistrés au cours de l'exercice), la valeur nette ressort à 616 millions d'euros.

La charge annuelle complémentaire d'amortissement qui aurait été constatée en l'absence d'imputation de l'écart d'acquisition sur les fonds propres ressort à 11 millions d'euros.

UAP (1997)

L'écart d'acquisition résultant de la première consolidation des sociétés du groupe UAP s'est élevé à 1 863 millions d'euros dont 1 641 millions d'euros ont été imputés sur les capitaux propres du

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

groupe. Compte tenu des ajustements réalisés en 1998 et en 1999 (selon principe défini à la note 3 paragraphe 3.4), l'écart d'acquisition total était de 1 866 millions d'euros au 31 décembre 1999 dont 1 577 millions avaient été imputés sur les capitaux propres du groupe.

Au 31 décembre 2000, la valeur brute de l'écart d'acquisition comptabilisé à l'actif s'élève à 289 millions

d'euros et après prise en compte d'amortissements cumulés de 39 millions d'euros (dont 10 millions d'euros enregistrés au cours de l'exercice) la valeur nette ressort à 250 millions d'euros.

La charge annuelle complémentaire d'amortissement qui aurait été constatée en l'absence d'imputation de l'écart d'acquisition sur les fonds propres s'élève à – 53 millions d'euros.

L'amortissement des écarts d'acquisition (positifs et négatifs) s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Amortissement		
	2000	1999	1998
Ecarts d'acquisition positifs relatifs à des filiales consolidées par intégration globale	(360)	(602)	(121)
Ecarts d'acquisition positifs relatifs aux sociétés mises en équivalence	–	(36)	(1)
Autres écarts d'acquisition négatifs relatifs à des filiales consolidées par intégration globale	7	3	1
Ecarts d'acquisition imputés sur les fonds propres (a)	–	–	27
TOTAL	(353)	(634)	(93)

(a) A la suite de changement de méthode, recommandé par la COB, sur les plans de stock options.

L'intégration de la Banque Worms par mise en équivalence pour la première fois en 1999 avait donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition de 36 millions d'euros amorti en totalité en 1999.

A fin 2000, les amortissements cumulés des écarts d'acquisition s'élèvent à 1 552 millions d'euros contre 1 514 millions d'euros à fin 1999.

6.2 - VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION IMPUTÉS SUR FONDS PROPRES

A fin décembre 2000, les écarts d'acquisition nets d'amortissements notionnels imputés en fonds propres ressortent à 4 194 millions d'euros contre 1 740 millions d'euros au 31 décembre 1999 et 1 942 millions d'euros au 31 décembre 1998.

En 2000, le fait marquant est l'imputation sur les capitaux propres de la quote-part de l'écart d'acquisition lié au rachat des minoritaires d'AXA Financial financée par émission d'actions nouvelles pour 2 518 millions d'euros.

Les amortissements notionnels au titre de l'exercice 2000 s'élèvent à 64 millions d'euros (11 millions d'euros pour Royale belge et 53 millions d'euros pour UAP)

La diminution entre 1999 et 1998 s'explique par des ajustements de l'écart d'acquisition relatif au rachat des minoritaires d'AXA Royale Belge (52 millions d'euros), par l'amortissement anticipé d'une partie de l'écart d'acquisition issu de l'acquisition de la Compagnie UAP à la suite de la dilution d'AXA dans SLPH (88 millions d'euros), ainsi que par l'amortissement notionnel de l'exercice (63 millions d'euros contre 62 millions d'euros en 1998).

6.3 - FRAIS D'ACQUISITION DIFFÉRÉS DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE

La variation des frais d'acquisition différés constatée dans le poste "frais d'acquisition des contrats d'assurance" apparaît nette des mouvements sur les provisions pour chargements non acquis.

Les commissions sur primes non acquises s'élèvent à 1 205 millions d'euros, 1 003 millions d'euros et 720 millions d'euros au 31 décembre des années 2000, 1999 et 1998. Elles sont désormais comptabilisées en comptes de régularisation actif.

Les frais d'acquisition différés nets d'amortissement et nets de provisions pour chargements non acquis s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
SOLDE A L'OUVERTURE	6.779	5.197	4.732
Frais d'acquisition différés	8.078	6.111	5.399
Provision pour chargements non acquis	(1.299)	(915)	(667)
Capitalisation de l'exercice	1.995	1.894	1.616
Intérêts capitalisés	567	306	260
Amortissement net de l'exercice	(1.249)	(1.089)	(845)
Variation de la provision pour chargements non acquis	(224)	(284)	(299)
Autres variations (a)	286	754	(268)
SOLDE A LA CLOTURE	8.154	6.779	5.197
Frais d'acquisition différés	9.676	8.078	6.111
Provision pour chargements non acquis	(1.522)	(1.299)	(915)

(a) Y compris variation de change.

6.4 - VALEUR DE PORTEFEUILLE D'ASSURANCE VIE

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
SOLDE A L'OUVERTURE	2.438	2.426	2.848
Entrée de périmètre	1.365	-	-
Intérêts capitalisés	167	122	169
Amortissement de l'exercice	(371)	(306)	(402)
Autres variations (a)	125	197	(189)
SOLDE A LA CLOTURE	3.724	2.438	2.426

(a) Y compris variation de change.

L'entrée de périmètre en 2000 correspond à l'intégration de AXA Nichidan.

L'amortissement de la valeur de portefeuille en tenant compte des ajustements relatifs à l'actualisation est estimé à 271 en 2001 et respectivement 275, 264, 251 et 196 millions d'euros pour les quatre années suivantes. La cadence d'amortissement retenue est fonction d'hypothèses émises quant à l'évolution future de la valeur de portefeuille et peut faire l'objet d'ajustements après chaque année écoulée.

7. Actifs investis

7.1 - DÉTERMINATION DES VALEURS DE MARCHÉ

Les règles de valorisation des actifs investis en valeur de marché sont les suivantes :

- La valeur de marché des valeurs mobilières faisant l'objet d'une cotation régulière sur un marché est déterminée d'après le cours de bourse à la date d'inventaire.
- La valeur de marché des immeubles résulte en général d'une évaluation externe basée sur une approche multicritère et selon une fréquence et des modalités fixées par la réglementation locale en vigueur.
- La valeur de marché des prêts est évaluée sur la base des cash flows futurs actualisés estimés en utilisant les taux d'intérêts répondant aux conditions de marché du moment. Toutefois, pour les prêts douteux, la valeur de marché retenue correspond à la valeur réelle de la garantie, si celle-ci s'avère inférieure aux montants des cash flows futurs actualisés.

Les modalités de détermination des valeurs de marchés des actifs investis ne tiennent pas compte des suppléments ou réductions de prix qui résulteraient éventuellement de la vente en un seul lot d'une catégorie d'actifs, ni de l'impact fiscal lié à la réalisation des plus ou moins-values latentes.

La différence entre la valeur nette comptable et la valeur de marché représente les plus et moins-values latentes. La réalisation de celles-ci donnerait naissance à des droits en faveur des assurés et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

7.2 - ACTIFS INVESTIS

TOTAL DES ACTIFS INVESTIS

(en millions d'euros)	31/12/2000							
	Assurance		Services financiers		Holdings		Total	
	Valeur nette comptable	Valeur de marché						
Titres mis en équivalence	646	646	73	73	499	499	1.217	1.217
Obligations	128.622	132.143	6.564	6.690	190	198	135.375	139.031
Actions et titres de participation	46.650	55.225	519	529	2.819	3.823	49.987	59.578
Prêts	26.014	26.084	6.233	6.250	225	224	32.472	32.558
Immeubles de placement	11.597	13.708	96	109	252	257	11.944	14.073
Actifs alloués aux contrats "with-profit" britanniques	25.111	25.111	-	-	-	-	25.111	25.111
Placements afférents aux contrats en unités de compte	117.261	117.261	-	-	-	-	117.261	117.261
Titres de transaction	5.247	5.247	2	2	-	-	5.249	5.249
Titres reçus en pension	-	-	2.093	2.093	-	-	2.093	2.093
ACTIFS INVESTIS	361.148	375.425	15.580	15.746	3.985	5.001	380.709	396.171
Disponibilités	19.949	19.949	2.137	2.137	3.979	3.979	26.065	26.065
TOTAL	381.097	395.374	17.717	17.883	7.964	8.980	406.774	422.236

(en millions d'euros)	31/12/1999							
	Assurance		Services financiers		Holdings		Total	
	Valeur nette comptable	Valeur de marché						
Titres mis en équivalence	787	787	122	122	499	499	1.408	1.408
Obligations	116.529	117.692	8.102	8.295	505	506	125.137	126.493
Actions et titres de participation	36.743	47.495	2.153	2.184	1.882	2.917	40.779	52.596
Prêts	17.266	17.425	5.920	5.838	734	917	23.921	24.180
Immeubles de placement	12.469	13.427	150	158	245	243	12.864	13.828
Actifs alloués aux contrats "with-profit" britanniques	25.332	25.332	-	-	-	-	25.332	25.332
Placements afférents aux contrats en unités de compte	109.647	109.647	-	-	-	-	109.647	109.647
Titres de transaction	3.423	3.423	27.847	27.847	15	15	31.285	31.285
Titres reçus en pension	-	-	32.345	32.345	-	-	32.345	32.345
ACTIFS INVESTIS	322.197	335.228	76.639	76.789	3.880	5.095	402.716	417.112
Disponibilités	10.506	10.506	2.503	2.503	1.121	1.121	14.130	14.130
TOTAL	332.703	345.734	79.142	79.292	5.001	6.217	416.846	431.242

ACTIFS INVESTIS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

(en millions d'euros)	31/12/2000							
	Assurance vie, épargne, retraite		Assurance dommages		Assurance internationale		Total Assurance	
	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché
Titres mis en équivalence	455	455	191	191	–	–	646	646
Obligations	108.675	111.628	15.259	15.759	4.688	4.756	128.622	132.143
Actions et titres de participation	33.628	39.964	11.409	13.498	1.613	1.763	46.650	55.225
Prêts	25.098	25.169	863	862	53	53	26.014	26.084
Immeubles de placement	9.113	10.670	2.125	2.613	359	425	11.597	13.708
Actifs alloués aux contrats "with-profit" britanniques	25.111	25.111	–	–	–	–	25.111	25.111
Placements afférents aux contrats en unités de compte	117.261	117.261	–	–	–	–	117.261	117.261
Titres de transaction	5.247	5.247	–	–	–	–	5.247	5.247
ACTIFS INVESTIS	324.588	335.505	29.847	32.923	6.713	6.997	361.148	375.425
Disponibilités	16.235	16.235	2.572	2.572	1.142	1.142	19.949	19.949
TOTAL	340.823	351.740	32.419	35.495	7.855	8.139	381.097	395.374

(en millions d'euros)	31/12/1999							
	Assurance vie, épargne, retraite		Assurance dommages		Assurance internationale		Total Assurance	
	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché
Titres mis en équivalence	596	596	191	191	–	–	787	787
Obligations	96.794	97.773	15.456	15.719	4.279	4.200	116.529	117.692
Actions et titres de participation	24.815	32.537	10.503	13.218	1.426	1.740	36.743	47.495
Prêts	16.244	16.316	978	1.064	45	45	17.266	17.425
Immeubles de placement	9.574	10.205	2.522	2.842	374	381	12.469	13.427
Actifs alloués aux contrats "with-profit" britanniques	25.332	25.332	–	–	–	–	25.332	25.332
Placements afférents aux contrats en unités de compte	109.647	109.647	–	–	–	–	109.647	109.647
Titres de transaction	3.423	3.423	–	–	–	–	3.423	3.423
ACTIFS INVESTIS	286.424	295.828	29.649	33.034	6.124	6.366	322.196	335.227
Disponibilités	6.969	6.969	2.494	2.494	1,044	1,044	10.506	10.506
TOTAL	293.393	302.797	32.143	35.528	7.167	7.410	332.703	345.734

TITRES D'AUTO CONTRÔLE

Au 31 décembre 2000 et 1999, certaines filiales détenaient 4,8 millions et 3,7 millions d'actions AXA pour une valeur nette comptable de respectivement 385 et 265 millions d'euros, et une valeur de marché de 740 et 511 millions d'euros. Ces actions considérées comme titres de placement, figurent au bilan en actifs investis.

En 2000, AXA a cédé 1,1 million de titres dégagant une plus-value nette d'impôts de 60 millions d'euros (contre 0 million d'euros en 1999 et 161 millions d'euros en 1998).

7.3 - SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en millions d'euros)	1 ^{er} janvier 2000	Variations de périmètre	Cessions	Autres (a)	31 décembre 2000	Contribution au résultat consolidé 2000
Filiales de AXA Colonia :						
– Général Ré - CKAG	654	–	–	–	654	–
Filiales de NMLA :						
– NM Home Loans Trust	73	–	–	1	74	–
– NM Property Trust	91	–	–	(2)	89	5
– Ticor	51	–	–	12	63	5
– Members Equity P/L		7	–	–	7	5
– Autres filiales	241	–	–	(19)	222	10
Banque Worms	113	–	–	(59)	54	(59)
PPP Columbia (filiale de PPP Group)	116	–	(116)	–	–	–
Autres sociétés dont la valeur au bilan est inférieure à 30 millions d'euros	69	19	(32)	(1)	55	11
TOTAL	1.408	26	(148)	(68)	1.217	(23)

(a) Y compris variation de change et résultat de l'exercice.

(en millions d'euros)	1 ^{er} janvier 1999	Variations de périmètre	Cessions	Autres (a)	31 décembre 1999	Contribution au résultat consolidé 1999
Filiales de AXA Colonia :						
– Général Ré - CKAG	654	–	–	–	654	–
– Colonia Baltica	34	–	(34)	–	–	–
Filiales de NMLA :						
– National Commercial Union	54	–	(54)	–	–	–
– NM Home Loans Trust	61	–	–	13	74	8
– NM Property Trust	73	–	–	18	90	1
– Ticor	41	–	–	10	51	–
– Autres filiales	216	–	(26)	51	241	12
Banque Worms		113	–	–	113	(45)
PPP Columbia (filiale de PPP Group)		116	–	–	116	4
Autres sociétés dont la valeur au bilan est inférieure à 30 millions d'euros	61	–	–	7	68	10
TOTAL	1.193	229	(114)	99	1.408	(11)

(a) Y compris variation de change et résultat de l'exercice.

Les dividendes reçus par AXA des sociétés mises en équivalence s'élevaient à 4 millions d'euros en 2000 contre 49 millions en 1999 (dont 40 millions d'euros ont été versés par la filiale National Commercial Union cédée depuis en 1999 postérieurement à ce versement) et 20 millions en 1998.

7.4 - TITRES DE PLACEMENT

Le coût historique amorti correspond au coût d'acquisition des valeurs mobilières concernées (net des amortissements de sur-côte/décôte pour les actifs obligataires). Les titres de placement pour compte propre (c'est-à-dire hors actifs mis en représentation des contrats en unités de comptes et des contrats "with-profit"), se détaillent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2000				
	Valeur nette comptable	Coût historique amorti	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Valeur de marché (a)
Obligations :					
– de l'Etat français	27.803	27.803	1.867	153	29.517
– des Etats étrangers	44.698	44.644	1.316	295	45.720
– des collectivités locales françaises ou étrangères	1.660	1.660	84	13	1.731
– des secteurs public et semi-public	9.971	9.971	389	140	10.221
– du secteur privé	49.803	49.671	1.196	675	50.325
– garanties par une hypothèque	2.755	2.755	38	12	2.781
– autres	2.215	2.338	104	52	2.265
Dont allouées aux contrats "with-profit" britanniques	(3.529)	(3.313)	–	–	(3.529)
TOTAL DE L'ACTIF INVESTI EN OBLIGATIONS	135.376	135.528	4.994	1.340	139.031
Actions et OPCVM :					
– actions (hors titres de participation)	40.506	33.859	4.721	812	44.415
– OPCVM	23.681	23.681	3.860	145	27.395
Dont allouées aux contrats "with-profit" britanniques	(19.052)	(12.048)	–	–	(19.052)
Total de l'actif investi en actions	45.135	45.492	8.581	957	52.758
Titres de participation (b)	4.853				
TOTAL DE L'ACTIF INVESTI EN ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	49.988				

(a) La valeur de marché est estimée à partir des informations de marché disponibles ou des prévisions de cash-flows attendus compte tenu de l'intégration d'une prime de risque. Au 31 décembre 2000, les titres non cotés avaient un coût amorti de 36 597 millions d'euros et une valeur de marché estimative de 38 081 millions d'euros (respectivement 24 453 et 27 001 millions d'euros au 31 décembre 1999).

(b) Le détail est donné au paragraphe suivant 7.5.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

(en millions d'euros)	1999				Valeur de marché (a)
	Valeur nette comptable	Coût historique amorti	Plus-values latentes	Moins-values latentes	
Obligations :					
- de l'Etat français	30.224	30.224	1.352	289	31.288
- des Etats étrangers	38.641	38.453	1.172	412	39.400
- des collectivités locales françaises ou étrangères	1.438	1.438	25	46	1.417
- des secteurs public et semi-public	10.296	10.296	291	162	10.425
- du secteur privé	43.099	42.917	827	1.296	42.630
- garanties par une hypothèque	2.990	2.990	20	94	2.915
- autres	2.008	2.183	42	72	1.976
Dont allouées aux contrats "with-profit" britanniques	(3.558)	(3.135)	-	-	(3.558)
TOTAL DE L'ACTIF INVESTI EN OBLIGATIONS	125.137	125.366	3.729	2.372	126.493
Actions et OPCVM :					
- actions (hors titres de participation)	35.638	26.284	5.425	151	40.912
- OPCVM	20.008	19.974	4.861	87	24.781
Dont allouées aux contrats "with-profit" britanniques	(19.539)	(9.631)	-	-	(19.539)
Total de l'actif investi en actions	36.106	36.627	10.286	239	46.154
Titres de participation	4.673				
TOTAL DE L'ACTIF INVESTI EN ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	40.779				

(a) La valeur de marché est estimée à partir des informations de marché disponibles ou des prévisions de cash-flows attendus compte tenu de l'intégration d'une prime de risque.

7.5 - TITRES DE PARTICIPATION

Au 31 décembre 2000, les participations non consolidées s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Valeur nette comptable	Capitaux propres hors résultat	Résultat du dernier exercice connu	Année	Date de clôture	% de détention (a)
Sociétés cotées :						
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria	130	18.726	2.232	2000	31.12.00	1.3%
BNP	2.063	17.489	4.124	2000	31.12.00	7.5%
Lor Patrimoine	53	53	-	2000	31.12.00	100.0%
Banque Crédit Marocain	105	380	72	1999	31.12.99	10.3%
Swiss Ré	206	9.941	1.794	1999	31.12.99	1.8%
Crédit Lyonnais	482	7.791	701	2000	31.12.00	5.0%
Schneider	168	3.986	625	2000	31.12.00	5.3%
Sociétés non cotées:						
Millenium Entertainment Partners	39	281	5	2000	31.12.00	13.4%
SCI Pichon Longueville	66	25	-	2000	31.12.00	100.0%
Total	3.312					
Titres dont le montant unitaire est inférieur à 50 millions d'euros	1.541					
TOTAL	4.853					

(a) Y compris titres en représentation des contrats with-profit.

7.6 - PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION ET AMORTISSEMENT DES ACTIFS INVESTIS

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

(en millions d'euros)	1 ^{er} janvier 2000	Dotations (résultat)	Reprises (résultat)	Autres variations (b)	31 décembre 2000
Provisions sur obligations	230	54	(37)	(94)	153
Provisions sur prêts	424	69	(125)	65	433
Provisions sur immeubles de placement	306	169	(387)	35	123
Provisions sur actions et titres de participation	596	645	(206)	(525)	510
TOTAL PROVISIONS (a)	1.555	937	(755)	(519)	1.218
Provisions et Amortissements sur autres actifs	1.119	171	–	(230)	1.060
TOTAL	2.674	1.108	(755)	(749)	2.278

(en millions d'euros)	1 ^{er} janvier 1999	Dotations (résultat)	Reprises (résultat)	Autres variations (b)	31 décembre 1999
Provisions sur obligations	70	22	(22)	159	230
Provisions sur prêts	901	69	(103)	(444)	424
Provisions sur immeubles de placement	483	210	(203)	(184)	306
Provisions sur actions et titres de participation	568	273	(167)	(77)	596
TOTAL PROVISIONS (a)	2.022	574	(495)	(546)	1.555
Provisions et Amortissements sur autres actifs	1.127	224	–	(232)	1.119
TOTAL	3.149	798	(495)	(778)	2.674

(en millions d'euros)	1 ^{er} janvier 1998	Dotations (résultat)	Reprises (résultat)	Autres variations (b)	31 décembre 1998
Provisions sur obligations	8	79	(32)	15	70
Provisions sur prêts	208	79	(275)	889	901
Provisions sur immeubles de placement	700	280	(354)	(143)	483
Provisions sur actions et titres de participation	200	135	(145)	378	568
TOTAL PROVISIONS (a)	1.116	573	(806)	1.139	2.022
Provisions et Amortissements sur autres actifs	1.302	6	(11)	(170)	1.127
TOTAL	2.418	579	(817)	969	3.149

(a) Y compris sur les actifs liés à l'exploitation bancaire.

(b) Principalement, changements de périmètre et variations de conversion. En 1999, le reclassement des créances douteuses (953 millions d'euros) en autres actifs s'est traduit simultanément par le reclassement des provisions pour dépréciation correspondantes (451 millions d'euros).

Les dotations et reprises de provisions mentionnées dans les tableaux ci-dessus figurent pour partie dans le résultat de la gestion financière. Le solde concerne des provisions sur actifs liés à l'exploitation bancaire des services financiers et est enregistré à ce

titre dans les charges d'exploitation. En 2000, les dotations nettes ainsi constatées dans les éléments d'exploitation s'élèvent à 3 millions d'euros, contre 4 millions d'euros en 1999 et des reprises nettes de 154 millions d'euros en 1998.

8. Fonds propres consolidés

8.1 - VARIATION DES FOND PROPRES PART DU GROUPE

(en millions d'euros, excepté le nombre d'actions exprimé en millions)	Capital social Nombre d'actions	Montant (c)	Prime d'émission, de fusion et d'apport	Résultat de l'exercice et réserves consolidées	Total
Au 31 décembre 1997	331,36	3.031	3.906	5.056	11.993
Impact des changements de méthode sur le bilan d'ouverture (stocks options)	-	-	-	(67)	(67)
Augmentation de capital	9,56	87	897		984
Dividendes versés en numéraire	-	-	-	(425)	(425)
Levées d'options	1,05	10	59	-	69
Conversion d'obligations	8,32	76	256	-	332
Imputation partielle de l'écart d'acquisition relatif à l'acquisition des minoritaires de la Royale Belge (a)	-	-	-	(388)	(388)
Variation de change sur les capitaux propres	-	-	-	(488)	(488)
Corrections du bilan d'ouverture de l'UAP	-	-	-	(85)	(85)
Restructurations internes (b)	-	-	-	81	81
Résultat de l'exercice	-	-	-	1.531	1.531
Au 31 décembre 1998	350,29	3.204	5.118	5.215	13.537
Impact des changements de méthode sur le bilan d'ouverture	-	-	-	(16)	(16)
Augmentation de capital	1,16	11	102		113
Dividendes versés en numéraire	-	-	-	(582)	(582)
Levées d'options	3,30	30	82	-	112
Conversions d'obligations	1,58	14	49	-	63
Révision de l'écart d'acquisition Royale Belge imputé sur les capitaux propres	-	-	-	52	52
Variation de change sur les capitaux propres	-	-	-	954	954
Variation de l'écart d'acquisition UAP imputé sur les réserves (d)	-	-	-	88	88
Reprise sur provisions durables	-	-	-	7	7
Restructurations internes (b)	-	-	-	8	8
Résultat de l'exercice	-	-	-	2.021	2.021
Au 31 décembre 1999	356,33	3.260	5.350	7.747	16.358
Remboursement des ORA émises en 1997	4,1	38	245	-	282
Fusion AXA Participations	2,0	19	197	-	216
Augmentation de capital du 15 juin 2000 avec maintien du droit préférentiel de souscription	30,2	277	3.404	-	3.680
Augmentation de capital réservée aux salariés de juillet 2000	2,0	18	217	-	235
Augmentation de capital des 22 et 29 décembre 2000 (rachat des minoritaires d'AXA Financial)	20,9	191	2.940	-	3.131
Autres augmentations de capital (levées d'options de souscriptions et conversion d'obligations)	0,7	7	27	-	35
Dividendes versés par la Société	-	-	-	(713)	(713)
Variation de change	-	-	-	(296)	(296)
Imputation partielle de l'écart d'acquisition relatif à l'acquisition des minoritaires d'AXA Financial (a)	-	-	-	(2.518)	(2.518)
Autres	-	-	-	8	8
Résultat de l'exercice	-	-	-	3.904	3.904
Au 31 décembre 2000	416,23	3.809	12.379	8.133	24.322

(a) En application du décret du 17 février 1986 et de l'avis n° 97B du comité d'urgence du CNC (voir note 3 paragraphe 3.4).

(b) Incidence sur les fonds propres part du groupe des opérations de restructuration interne (voir paragraphe 3.3).

(c) La valeur nominale du titre AXA est de 9,15 euros.

(d) Reprise par résultat de la quote-part relative aux activités britanniques de l'écart d'acquisition UAP imputé sur les fonds propres du fait de la dilution dans SLPH consécutive à l'acquisition de GRE.

Les écarts de conversion sur les fonds propres des filiales non françaises implantées dans les pays de la zone euro ressortent à -296 millions d'euros.

8.2 - VARIATION DE LA PART DES MINORITAIRES DANS LES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Au 1^{er} janvier	7.454	5.237	7.090
Incidence des acquisitions réalisées en 1998	-	-	(2.325)
Incidence de l'acquisition de GRE en 1999	-	1.025	-
Incidence des acquisitions réalisées en 2000	(5.423)	-	-
Dividendes versés par les filiales	(513)	(507)	(188)
Variation de change sur la part des minoritaires	84	851	(355)
Autres variations (y compris restructurations internes)	(24)	(10)	42
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	2.124	858	974
Au 31 décembre	3.702	7.454	5.237

La diminution des intérêts minoritaires est liée au rachat des intérêts détenus par des tiers notamment dans AXA Financial (3 457 millions d'euros), dans AXA UK Holdings (1 718 millions d'euros) et dans une moindre mesure dans AXA China Region (208 millions d'euros).

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

9. Autres fonds propres

La diminution du poste au cours de l'exercice est liée au remboursement des obligations (remboursables en actions) émises en janvier 1997 et arrivées à échéance en janvier 2000. Le montant du remboursement a été de 282 millions d'euros et a donné lieu à une augmentation des fonds propres d'un montant équivalent.

Au 31 décembre 2000, le solde du poste "autres fonds propres" n'est plus constitué que d'un emprunt obligataire remboursable en actions d'un montant total de 192 millions d'euros (320 millions d'euros pour AXA SA avant élimination des opérations intra-groupe) divisé en 105 obligations. Cet emprunt a été remboursé en totalité au 1^{er} janvier 2001. Ce remboursement a donné lieu à l'émission de 7,2 millions d'actions nouvelles.

10. Emprunts et titres subordonnés

Les emprunts et titres subordonnés s'élevaient à 8 261 millions d'euros au 31 décembre 2000 contre 4 832 millions d'euros fin 1999 et se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros au 31 décembre)	2000	1999
AXA :		
Obligations subordonnées perpétuelles	1.009	977
Obligations subordonnées perpétuelles	253	263
Obligations convertibles subordonnées 2,5%, échéance 2014 (a)	1.518	1.524
Emprunts subordonnés (b)	234	234
Obligations subordonnées perpétuelles 7,25% (c)	500	–
Obligations convertibles subordonnées 3,75% échéance 2017 (d)	1.099	–
Obligations subordonnées, échéance 2020 (e)	165	–
Titres subordonnés remboursables (TSR), 6,75%, 2020 (f)	650	–
Titres subordonnés remboursables (TSR), 8,60%, 2030 (f)	967	–
Titres subordonnés remboursables (TSR), 7,125%, 2020 (f)	521	–
Equitable Assurance :		
Surplus Notes, 6,95 %, échéance 2005	425	396
Surplus Notes, 7,70 %, échéance 2015	213	198
Donaldson Lufkin & Jenrette :		
Obligations subordonnées échangeables, 9,58 %, échéance 2003	–	203
Titres privilégiés remboursables	–	570
Nichidan Life :		
Obligations subordonnées, taux variable, échéance 2010 (g)	211	–
Banque IPPA :		
Obligations subordonnées renouvelables, de 3,14 % à 6,90 %, échéance 2008	162	132
National Mutual Life :		
Dettes subordonnées renouvelables, taux variable	174	173
Autres dettes subordonnées d'un montant inférieur à 100 millions d'euros	160	163
TOTAL	8.261	4.832

- (a) La Société a émis en février 1999 des obligations subordonnées convertibles en 9,2 millions d'actions, d'échéance 2014, au coupon de 2,5% et pour un montant de 1 524 millions d'euros. Ces obligations subordonnées convertibles peuvent être amorties par anticipation au gré de l'émetteur à partir du 1^{er} janvier 2005 dans les conditions décrites dans la Note d'Opération ayant reçu le Visa n° 99-080 en date du 1^{er} février 1999. Au 31 décembre 2000, la Société a enregistré des conversions d'obligations pour un montant de 6 millions d'euros.
- (b) Au cours de l'exercice 1999, la Société a émis des emprunts perpétuels auprès de cinq établissements financiers avec option de remboursement anticipé à l'issue d'une période de 10 ans.
- (c) Dans le cadre du financement de l'acquisition de Nippon Dantai et du rachat des minoritaires d'AXA China Region, la Société a émis en mars 2000 des obligations subordonnées perpétuelles pour un montant de 500 millions d'euros.
- (d) Dans le cadre du financement de l'acquisition de Nippon Dantai et du rachat des minoritaires d'AXA China Region, la Société a émis le 17 février 2000 des obligations subordonnées convertibles en actions pour un montant de 1,1 milliard d'euros venant à échéance le 1^{er} janvier 2017. Ces obligations peuvent être amorties par anticipation à partir du 1^{er} janvier 2007 dans les conditions décrites dans la Note d'Opération ayant reçu le Visa n° 00-146 en date du 8 février 2000. Au 31 décembre 2000, la Société a enregistré des conversions d'obligations pour un montant de 1 million d'euros.
- (e) La Société a émis quatre emprunts subordonnés en euros en 2000 d'une maturité de 20 ans avec option de remboursement anticipé à l'issue d'une période de 10 ans.
- (f) Le 17 novembre 2000, la Société a reçu de la SEC l'autorisation d'enregistrer un programme d'émission de dettes d'un montant de 3 milliards d'US dollars (Form F-3, enregistrement n°333-12872). Cette enveloppe a été portée à 5 milliards d'US dollars le 30 novembre 2000. Dans le cadre de cette enveloppe globale, et afin de financer en partie le rachat des minoritaires d'AXA Financial, la Société a, le 15 décembre 2000, émis 1 940 millions d'US dollars (2 138 millions d'euros au taux de change de clôture) de dettes subordonnées en 3 tranches de devises différentes : US dollar, euro et livre sterling.
- (g) Nichidan Life a émis en 1998 des emprunts perpétuels auprès de plusieurs établissements financiers pour une période de 10 ans.

Au 31 décembre 2000, le remboursement prévu des dettes subordonnées venant à maturité en 2001 et au cours des quatre années suivantes s'élevaient à 211, 0, 11, 93 et 445 millions d'euros puis à 7 501 millions d'euros à partir de 2006.

11. Provisions pour risques et charges

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

(en millions d'euros au 31 décembre)	2000	1999
Impôts différés	5.354	4.373
Engagements de retraite et obligations similaires	3.395	2.212
Provisions pour restructuration	640	853
Provisions à caractère immobilier	67	135
Autres provisions	2.074	1.158
TOTAL	11.530	8.730

IMPÔTS DIFFÉRÉS

La ventilation de l'impôt différé au bilan se détaille de la façon suivante :

(en millions d'euros au 31 décembre)	2000		1999	
	Impôt différé net actif	Impôt différé passif	Impôt différé net actif	Impôt différé passif
Actifs investis	2.839	(3.326)	863	(3.176)
Opérations d'assurance	1.361	(1.332)	576	(804)
Rémunérations et frais généraux	938	(678)	1.459	(301)
Divers	614	(18)	195	(93)
TOTAL	5.751	(5.354)	3.093	(4.373)
VALEUR NETTE	397			(1.280)

La variation de + 1 677 millions d'euros enregistrée sur le solde net d'impôt différé provient à hauteur de 1 673 millions d'euros des entités japonaises (acquisition de l'ex Nippon Dantai en mars 2000), dont les profits futurs permettront de récupérer les déficits fiscaux. Les autres variations sont essentiellement liées

à la sortie de DLJ du périmètre de consolidation (diminution de 523 millions d'euros des impôts différés actifs) et à l'incidence de la réforme fiscale en Allemagne (diminution de 115 millions d'euros des impôts différés passifs consécutive au changement de taux d'impôt).

ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET OBLIGATIONS SIMILAIRES

L'augmentation de ce poste provient pour l'essentiel de l'entrée de Nichidan dans le périmètre de

consolidation (355 millions d'euros) et de la constatation dans ce poste des engagements d'AXA au titre des stocks options accordées aux salariés d'AXA Financial (538 millions d'euros).

PROVISIONS DE STRUCTURATION

(en millions d'euros au 31 décembre)	Provisions constituées lors d'une acquisition	2000 Autres provisions	Total	Provisions constituées lors d'une acquisition	1999 Autres provisions	Total
Au 1^{er} janvier	309	545	854	293	267	559
Nouvelles provisions ou complément de provisions						
Bilan d'ouverture	–	–	–	208	–	208
Compte de résultat	–	67	67	39	387	426
Consommation	(114)	(107)	(221)	(273)	(91)	(364)
Excédent de provisions						
Bilan d'ouverture	–	–	–	–	–	–
Compte de résultat	–	(44)	(44)	–	(16)	(16)
Autres variations	(16)	–	(16)	42	(2)	40
Au 31 décembre	179	461	640	309	545	854

En 2000, les provisions pour restructuration ont diminué de 214 millions d'euros (contre une augmentation de 295 millions d'euros en 1999), en raison notamment des consommations de provisions en Allemagne (absorption d'Albingia 19 millions d'euros), en Grande-Bretagne (conséquence de l'acquisition de GRE pour 45 millions d'euros notamment), en Belgique (54 millions d'euros) et en France (64 millions d'euros et constatation d'un excédent de 41 millions d'euros). Au cours de l'exercice 2000, une dotation de 34 millions d'euros (et une consommation de 12 millions d'euros) a été enregistrée au titre de la restructuration en cours en Australie et une provision de 28 millions d'euros a été constituée sur le holding AXA France Assurance.

AUTRES PROVISIONS

L'augmentation des "autres provisions" résulte, à hauteur de 928 millions d'euros, du caractère non définitif d'un profit de dilution constaté à la suite de l'acquisition des activités de Sanford C. Bernstein. Dans le cadre de cette acquisition, AXA Financial s'est engagé à assurer la liquidité de ces nouvelles parts d'Alliance Capital remises aux anciens actionnaires de Sanford C. Bernstein. Cet engagement est effectif après un délai de 2 ans et durant les 8 années qui suivront (pour un maximum annuel de 20 % du total des parts remises). L'existence de cette clause rend le profit de dilution conditionnel et, en conséquence, le solde de ce profit non définitivement acquis a fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

12. Provisions techniques

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

(en millions d'euros au 31 décembre)	Assurance vie, épargne, retraite		Assurance dommages		Assurance internationale		Total Assurance	
	2000	1999	2000	1999	2000	1999	2000	1999
Primes non acquises et provisions mathématiques brutes	186.619	148.097	4.947	4.699	1.816	1.583	193.382	154.380
Part des réassureurs	(3.247)	(2.010)	(205)	(224)	(251)	(236)	(3.703)	(2.469)
Provisions de primes nettes	183.372	146.087	4.742	4.475	1.565	1.348	189.679	151.911
Provisions de sinistres à payer brutes	5.619	6.008	24.012	23.007	8.602	8.194	38.233	37.209
Part des réassureurs	(269)	(264)	(2.521)	(2.914)	(2.440)	(2.226)	(5.230)	(5.403)
Autres provisions de sinistres brutes	3.376	2.207	2.930	3.445	143	359	6.449	6.011
Part des réassureurs	(138)	(54)	(72)	(58)	-	(2)	(210)	(114)
Provisions de sinistres nettes	8.588	7.899	24.349	23.481	6.305	6.325	39.242	37.703
Provisions techniques afférentes aux contrats "with-profit" britanniques	25.111	25.332	-	-	-	-	25.111	25.332
Provisions techniques afférentes								
Provisions techniques représentatives des contrats en unités de compte	117.377	109.001	-	-	-	-	117.377	109.001
TOTAL PROVISIONS TECHNIQUES NETTES	334.448	288.318	29.091	27.956	7.870	7.672	371.409	323.947

L'évolution des provisions pour sinistres à payer d'assurance dommages et internationale est détaillée ci-dessous :

(en millions d'euros au 31 décembre)	2000		1999		1998	
	Assurance dommages	Assurance internationale	Assurance dommages	Assurance internationale	Assurance dommages	Assurance internationale
Provisions de sinistres au 1^{er} janvier	23.007	8.194	17.332	6.943	16.698	7.026
Variation du périmètre de consolidation et transferts de portefeuille	706	271	4.484	239	93	(241)
Variations de change	11	51	407	269	(160)	(116)
	23.723	8.517	22.223	7.450	16.631	6.670
Charges de sinistres :						
Charge sur exercice en cours	11.879	2.684	11.222	3.092	9.381	2.821
(Boni) Mali sur exercices antérieurs	247	951	(631)	(123)	(794)	(566)
Charges de sinistres totales	12.127	3.635	10.592	2.969	8.587	2.255
Sinistres payés :						
Sinistres de l'exercice en cours	4.992	1.856	4.851	1.415	3.205	1.338
Sinistres des exercices antérieurs	6.845	1.693	4.956	809	4.681	633
Paiements totaux	11.838	3.550	9.808	2.225	7.886	1.971
Provisions de sinistres au 31 décembre	24.012	8.602	23.007	8.194	17.332	6.943

PROVISION POUR PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Au 31 décembre 2000, en incluant les provisions techniques des contrats "with-profit" britanniques et des contrats en unités de compte d'AXA, environ 71 % des provisions mathématiques sont établies au titre des contrats prévoyant une clause de participation au bénéfice des assurés (contre 73 % en 1999).

RISQUES LIÉS À L'AMIANTE ET À LA POLLUTION

AXA a, dans le passé, assuré et réassuré des risques liés à l'amiante et à la pollution. Des sociétés d'assurance du groupe sont toujours parties prenantes à des actions judiciaires en cours, portant sur l'interprétation juridique de leurs engagements dans le cadre de sinistres relatif à ces deux risques. AXA a reçu et continue de recevoir, en tant qu'assureur ou réassureur, des avis de sinistres ; par expérience, les avis de sinistres liés à l'environnement sont

souvent transmis aux assureurs et réassureurs par pure précaution. Compte tenu des incertitudes existantes, il est difficile aux sociétés d'assurance et de réassurance d'en évaluer les charges futures. Enfin, une évolution de la jurisprudence pourrait remettre en cause les engagements respectifs des assurés et des assureurs concernés.

Dans le cadre de ces contrats d'assurance et de réassurance liés à l'environnement, AXA a payé en 2000, 67 millions d'euros au titre de sinistres et de frais légaux (30 millions d'euros en 1999 et 85 millions d'euros en 1998). Au 31 décembre 2000, les paiements cumulés au titre des exercices passés s'élevaient à 254 millions d'euros contre 187 millions d'euros au 31 décembre 1999.

A fin 2000, les provisions de sinistres s'élevaient à 306 millions d'euros (194 millions d'euros à fin 1999), auxquels s'ajoutaient 497 millions d'euros de provisions pour sinistres survenus mais non encore manifestés (375 millions d'euros à fin 1999).

13. Dettes financières

Introduction

Activités
du Groupe
Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

(en millions d'euros au 31 décembre)	2000	1999
Emprunts à moins d'un an (a)	2.738	2.129
Emprunts à long terme :	6.463	3.290
AXA :		
Bons à Moyen Terme Négociables, échéances 2000 à 2005	162	162
Ligne de crédit syndiquée, échéance 2003 (b)	3.011	-
AXA Colonia :		
Emprunt obligataire, 6%	258	258
AXA Financial holdings :		
Obligations "Senior", 7,75%, échéance 2010 (c)	507	-
Obligations "Senior", 7%, échéance 2028	370	344
Obligations "Senior", 6,5%, échéance 2008	265	247
Obligations "Senior", 9%, échéance 2004	319	297
Obligations "Senior", 6,75 % / 7,30 %, échéances 2000 à 2003	142	177
Asia Pacific Holdings :		
Lignes de crédit bilatérales, échéance 2000	-	219
AXA UK Holdings		
Emprunt syndiqué, taux variable, échéance 2001	511	480
Guardian Royal Exchange :		
Loan Notes, 6,625%, échéance 2023 (d)	247	249
Equitable Life :		
Emprunts hypothécaires, 5,87% / 12%, échéances jusqu'à 2006	371	350
Compagnie Financière de Paris :		
Emprunts taux variables, échéances jusqu'à 2003	108	108
Autres emprunts à long terme (solde unitaire inférieur à 100 millions d'euros)	192	398
TOTAL	9.201	5.419

(a) La Société dispose d'un programme de billets de trésorerie de 3 milliards d'euros. Au 31 décembre 2000, l'encours émis de billets de trésorerie s'élevait à 2 076 millions d'euros. Par ailleurs, la Société dispose de 4,6 milliards d'euros de lignes de crédit bancaire dont 188 millions d'euros tirés au 31 décembre 2000.

(b) Le 22 décembre 2000, afin de financer les opérations d'acquisition des minoritaires d'AXA Financial, la Société a emprunté 3,0 milliards d'euros (2,75 milliards de US dollars) dans le cadre du crédit syndiqué mis en place le 14 décembre 2000 se composant de 2 tranches (tranche A : 2,25 milliards de US dollars et tranche B : 2,75 milliards de US dollars). La tranche A de ce crédit syndiqué a été annulée le 28 décembre 2000. L'échéance moyenne du crédit syndiqué de 3 milliards d'euros est de 3 ans.

(c) En juillet 2000, AXA Financial, Inc. a émis des obligations Senior de 480 millions de US dollars (511 millions d'euros) à taux fixe de 7,75 % et à échéance 2010 ; au 31 décembre 2000, ce montant s'élève à 476 millions de US dollars (507 millions d'euros).

(d) En 1999, dans le cadre de l'acquisition de GRE, Guardian Royal Exchange PLC a émis des 'loan notes' pour un montant de 156 millions de livres sterling (247 millions d'euros) au taux de 6,625 % et à échéance 2023.

Au 31 décembre 2000, le remboursement prévu des dettes financières à long terme venant à maturité en 2001 et au cours des quatre années suivantes s'élèvent à 928, 349, 3 146, 347 et 465 millions d'euros puis à 1 228 millions d'euros à partir de 2006.

14. Dettes des services financiers liées à l'exploitation

(en millions d'euros au 31 décembre)	2000	1999
Emprunts à moins d'un an (a)	3.910	6.863
Emprunts à long terme :	535	4.821
Donaldson Lufkin & Jenrette :		
Obligations "Senior", 5,875 %, échéance 2002	–	644
Obligations "Senior", 6,0 %, échéance 2001	–	247
Obligations "Senior", taux variable, échéance 2005	–	293
Obligations "Senior", 6,5 %, échéance 2008	–	637
Obligations "Senior", 6,875 %, échéance 2005	–	493
Emprunt à taux flottant, échéance 2002	–	345
Emprunts à moyen terme, de 4,995 % à 7,42 %, échéance jusqu'à 2016	–	1.753
Autres sociétés financières :		
AXA Banque : emprunts taux fixes et variables, échéances jusqu'à 2001	315	230
Colonia Bausparkasse	214	132
Autres emprunts à long terme (solde unitaire inférieur à 100 millions d'euros)	6	46
TOTAL	4.445	11.684

(a) La cession de DLJ entraîne une baisse de 1 801 millions d'euros au 31 décembre 2000. Les principaux emprunts court terme sont désormais émis par la banque AXA Bank Belgium (1 684 millions d'euros au 31 décembre 2000) et par AXA Banque (1 039 millions d'euros au 31 décembre 2000).

Au 31 décembre 2000, le remboursement prévu des dettes d'exploitation à long terme venant à maturité en 2001 et au cours des quatre années suivantes s'élèvent à 143, 69, 141, 0 et 43 millions d'euros puis à 139 millions d'euros à partir de 2006.

15. Chiffre d'affaires et compte de résultat consolidé par activité

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	2000	1999	1998
ASSURANCE VIE, EPARGNE, RETRAITE	45.997	37.091	32.446
dont acceptations	1.516	1.275	1.374
France	12.528	10.555	9.547
Etats-Unis	12.483	10.777	9.181
Royaume-Uni	7.939	7.205	5.140
Asie/Pacifique	6.796	2.859	2.975
Allemagne	2.912	2.757	2.408
Belgique	1.099	912	921
Autres pays	2.239	2.025	2.275
ASSURANCE DOMMAGES	15.579	13.593	11.889
dont acceptations	404	114	194
France	4.001	3.926	4.179
Allemagne	3.085	2.766	2.473
Royaume-Uni	2.683	2.008	905
Belgique	1.297	1.285	1.310
Autres pays	4.513	3.607	3.023
ASSURANCE INTERNATIONALE	3.651	3.109	2.833
dont acceptations	2.544	1.807	1.669
AXA Corporate Solutions	3.297	2.818	2.470
Insurance	1.097	1.400	1.096
Reinsurance	2.124	1.385	1.359
Cessions	76	34	15
Assistance	328	281	278
Autres	26	10	84
GESTION D'ACTIFS	2.984	1.928	1.292
Alliance Capital	2.577	1.674	1.132
AXA Investment Managers	383	227	133
National Mutual Funds Management	24	27	26
AUTRES SERVICES FINANCIERS	11.760	10.806	8.236
Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ)	10.686	9.671	7.486
Autres sociétés financières et immobilières	1.074	1.136	750
TOTAL	79.971	66.528	56.697

(en millions d'euros)	2000						Total
	Assurance vie, épargne, retraite	Assurance dommages	Assurance internationale	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings	
Chiffre d'affaires	45.997	15.579	3.651	2.984	11.760	-	79.971
Variation des provisions de cotisations	(32)	(210)	(197)	-	-	-	(439)
Résultat de la gestion financière	14.724	2.279	634	198	238	2.791	20.863
Produits bruts d'exploitation	60.688	17.647	4.088	3.183	11.999	2.791	100.395
Charges techniques brutes de l'assurance	(51.002)	(12.824)	(3.739)	-	-	-	(67.564)
Résultat des cessions en réassurance	119	101	781	-	-	-	1.000
Frais d'acquisition des contrats (a)	(2.898)	(2.697)	(680)	-	-	-	(6.274)
Charges d'exploitation bancaire	-	-	-	-	(6.509)	-	(6.509)
Frais d'administration et de gestion	(2.525)	(1.924)	(243)	(2.317)	(4.739)	(124)	(11.871)
Résultat d'exploitation	4.382	304	207	865	751	2.668	9.176
Impôts sur les bénéfices	(1.399)	40	(47)	(186)	(267)	(915)	(2.773)
Résultat net après impôts	2.983	344	160	680	484	1.754	6.403
Contribution des sociétés mises en équivalence	41	1	-	(5)	(60)	-	(23)
Résultat net total	3.024	345	160	675	424	1.754	6.380
Amortissement des écarts d'acquisition	(98)	(109)	(15)	(99)	(29)	(3)	(353)
Intérêts minoritaires dans le résultat	(875)	72	(7)	(410)	(275)	(628)	(2.124)
RESULTAT NET, PART DU GROUPE	2.051	307	137	166	121	1.123	3.904

(a) Les frais d'acquisition des contrats d'assurance sont présentés nets de l'amortissement des valeurs de portefeuille et de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargements non acquis (voir note 3 paragraphe 3.8) et des commissions sur primes non acquises.

(en millions d'euros)	1999						Total
	Assurance vie, épargne, retraite	Assurance dommages	Assurance internationale	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings	
Chiffre d'affaires	37.091	13.593	3.109	1.928	10.806	1	66.528
Variation des provisions de cotisations	(1)	207	(197)	-	-	-	9
Résultat de la gestion financière	11.665	2.392	576	210	193	594	15.630
Produits bruts d'exploitation	48.755	16.191	3.488	2.139	10.999	596	82.167
Charges techniques brutes de l'assurance	(42.226)	(11.409)	(3.046)	-	-	-	(56.681)
Résultat des cessions en réassurance	36	437	335	-	-	-	808
Frais d'acquisition des contrats (a)	(2.614)	(2.450)	(551)	-	-	-	(5.616)
Charges d'exploitation bancaire	-	-	-	-	(5.286)	-	(5.286)
Frais d'administration et de gestion	(1.983)	(1.843)	(249)	(1.629)	(4.735)	(137)	(10.577)
Résultat d'exploitation	1.967	927	(24)	510	977	458	4.816
Impôts sur les bénéfices	(492)	(249)	(18)	(154)	(345)	(35)	(1.293)
Résultat net après impôts	1.474	678	(42)	356	632	424	3.523
Contribution des sociétés mises en équivalence	31	4	-	-	(45)	(1)	(10)
Résultat net total	1.505	682	(41)	356	587	423	3.512
Amortissement des écarts d'acquisition	(31)	(69)	(6)	(18)	(48)	(463)	(634)
Intérêts minoritaires dans le résultat	(388)	(60)	(4)	(254)	(320)	169	(858)
RESULTAT NET, PART DU GROUPE	1.086	554	(51)	84	219	129	2.021

(a) Les frais d'acquisition des contrats d'assurance sont présentés nets de l'amortissement des valeurs de portefeuille et de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargements non acquis (voir note 3 paragraphe 3.8) et des commissions sur primes non acquises.

(en millions d'euros)	1998						Total
	Assurance vie, épargne, retraite	Assurance dommages	Assurance internationale	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings	
Chiffre d'affaires	32.446	11.889	2.833	1.292	8.236	1	56.697
Variation des provisions de cotisations	(5)	11	26	-	-	-	32
Résultat de la gestion financière	11.262	1.864	501	186	118	137	14.067
Produits bruts d'exploitation	43.703	13.764	3.360	1.478	8.354	138	70.797
Charges techniques brutes de l'assurance	(37.632)	(9.396)	(2.791)	-	-	-	(49.819)
Résultat des cessions en réassurance	-	30	350	-	-	-	381
Frais d'acquisition des contrats (a)	(2.420)	(1.910)	(590)	-	-	-	(4.920)
Charges d'exploitation bancaire	-	-	-	-	(4.488)	-	(4.488)
Frais d'administration et de gestion	(1.696)	(1.702)	(263)	(1.106)	(3.314)	(61)	(8.141)
Résultat d'exploitation	1.955	787	67	372	552	77	3.810
Impôts sur les bénéfices	(544)	(199)	1	(112)	(187)	(181)	(1.223)
Résultat net après impôts	1.411	587	68	260	365	(104)	2.588
Contribution des sociétés mises en équivalence	6	2	-	-	-	2	11
Résultat net total	1.417	590	69	260	365	(102)	2.599
Amortissement des écarts d'acquisition	(33)	(32)	(6)	(4)	(13)	(5)	(93)
Intérêts minoritaires dans le résultat	(448)	(179)	(19)	(162)	(195)	28	(974)
RESULTAT NET, PART DU GROUPE	937	379	44	95	156	(79)	1.531

(a) Les frais d'acquisition des contrats d'assurance sont présentés nets de l'amortissement des valeurs de portefeuille et de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargements non acquis (voir note 3 paragraphe 3.8) et des commissions sur primes non acquises.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

16. Résultat de la gestion financière et solde financier

(en millions d'euros)	Assurance			Services financiers			Holding			Total		
	2000	1999	1998	2000	1999	1998	2000	1999	1998	2000	1999	1998
Revenus financiers nets	12.721	11.347	10.591	(8)	31	23	(194)	(215)	(151)	12.519	11.163	10.463
Revenus financiers bruts :												
Obligations	8.036	7.421	6.868	-	-	-	27	38	44	8.063	7.460	6.912
Actions	2.257	1.787	1.676	9	8	5	253	48	26	2.519	1.843	1.707
Prêts	1.496	1.278	1.221	-	-	-	-	-	3	1.496	1.278	1.224
Immeubles de placement	686	785	826	(4)	(1)	(1)	(1)	(1)	3	681	784	827
Autres produits financiers	1.452	1.128	846	25	48	7	244	139	113	1.721	1.314	967
Charges d'intérêts	(417)	(229)	(451)	(37)	(22)	1	(657)	(308)	(335)	(1.111)	(559)	(785)
Autres charges financières	(790)	(824)	(397)	(1)	(2)	12	(61)	(132)	(4)	(852)	(958)	(389)
Plus (moins) valeurs réalisées nettes de provisions	5.061	3.412	3.131	226	194	146	3.059	860	330	8.344	4.467	3.606
Obligations	(781)	113	498	7	23	-	2	(1)	(1)	(772)	135	497
Actions	5.282	2.969	2.816	234	141	157	3.209	861	316	8.725	3.971	3.289
Prêts	(6)	(43)	(31)	(41)	40	-	1	(1)	11	(46)	(4)	(20)
Immeubles de placement	414	112	52	35	(4)	(8)	(5)	(8)	(17)	444	100	27
Autres actifs	151	261	(204)	(9)	(6)	(3)	(147)	9	19	(5)	264	(188)
Résultat de la gestion financière avant éliminations	17.781	14.759	13.721	218	227	169	2.865	644	179	20.863	15.630	14.069
Eliminations (charges et produits inter-segments)	(146)	(127)	(93)	219	178	135	(74)	(51)	(41)	-	-	-
Résultat de la gestion financière	17.635	14.632	13.628	437	405	304	2.791	594	138	20.863	15.630	14.069
Intérêts crédités et Participation des assurés	(9.895)	(8.720)	(8.475)	-	-	-	-	-	-	(9.895)	(8.720)	(8.475)
SOLDE FINANCIER (a)	7.740	5.912	5.153	437	405	304	2.791	594	138	10.968	6.910	5.594

(a) N'inclut pas les produits et charges sur les actifs et les dettes liés à l'activité bancaire, ceux-ci figurant en chiffre d'affaires et charges d'exploitation. Il exclut également les dotations aux amortissements sur les immeubles détenus par les sociétés immobilières du secteur services financiers, ces dotations étant aussi intégrées aux charges d'exploitation.

(en millions d'euros)	Assurance vie, épargne, retraite			Assurance dommages			Assurance internationale			Total Assurance		
	2000	1999	1998	2000	1999	1998	2000	1999	1998	2000	1999	1998
Revenus financiers nets	10.833	9.532	9.030	1.509	1.462	1.246	379	354	314	12.721	11.348	10.591
Revenus financiers bruts :												
Obligations	6.798	6.260	5.768	938	892	853	300	269	246	8.036	7.421	6.868
Actions	1.777	1.301	1.354	448	456	287	32	29	36	2.257	1.787	1.676
Prêts	1.451	1.219	1.160	41	55	57	4	4	4	1.496	1.279	1.221
Immeubles de placement	618	665	749	73	100	76	(5)	20	1	686	785	826
Autres produits financiers	1.118	922	698	248	145	68	86	62	80	1.452	1.129	846
Charges d'intérêts	(259)	(136)	(349)	(143)	(78)	(54)	(15)	(14)	(47)	(417)	(228)	(450)
Autres charges financières	(670)	(699)	(351)	(96)	(109)	(40)	(24)	(17)	(6)	(790)	(825)	(397)
Plus (moins) values réalisées nettes de provisions	4.035	2.255	2.343	767	910	599	258	248	188	5.061	3.412	3.131
Obligations	(792)	132	334	29	(40)	93	(19)	20	72	(781)	113	498
Actions	4.395	1.789	2.179	650	949	510	237	231	127	5.282	2.969	2.816
Prêts	(6)	(31)	(26)	-	(12)	(5)	-	-	1	(6)	(43)	(31)
Immeubles de placement	291	96	34	113	13	16	11	3	2	414	112	52
Autres actifs	147	268	(177)	(25)	0	(14)	29	(7)	(14)	151	261	(204)
Résultat de la gestion financière avant éliminations	14.868	11.787	11.373	2.275	2.371	1.845	637	602	503	17.781	14.759	13.721
Eliminations (Charges et produits inter-segments)	(145)	(122)	(111)	1	20	19	(2)	(25)	(2)	(146)	(127)	(93)
Résultat de la gestion financière	14.723	11.665	11.262	2.276	2.392	1.865	635	576	501	17.635	14.632	13.628
Intérêts crédités et Participation des assurés	(9.894)	(8.719)	(8.475)	-	-	-	(1)	(1)	-	(9.895)	(8.720)	(8.475)
SOLDE FINANCIER	4.829	2.946	2.787	2.276	2.392	1.865	634	575	501	7.740	5.912	5.153

L'exercice 2000 a été marqué par les deux événements suivants :

- La cession de la banque DLJ a permis de réaliser une plus-value de cession de 5,4 milliards d'euros (100 %, avant impôts et nette des moins-values ou dépréciations des titres crédit Suisse reçus en rémunération, soit 2,0 milliards d'euros en net part du groupe). Celle-ci a affecté le résultat de la gestion financière des activités d'assurance vie à hauteur de 2,5 milliards d'euros (936 millions d'euros en net part du groupe) et celui des holdings à hauteur de 2,9 milliards d'euros (1 068 millions d'euros en net part du groupe).
- Le résultat de la gestion financière de l'assurance vie a par ailleurs été impacté par des moins-values et des provisions pour dépréciation du portefeuille obligataire (essentiellement sur les obligations à haut rendement) de la filiale d'assurance vie aux Etats-Unis, en liaison

avec la baisse de la valeur de marché de ces placements, pour un montant de -604 millions d'euros à 100 % (soit - 236 millions d'euros net part du groupe et nets des effets induits sur les coûts d'acquisition différés), durant les troisième et quatrième trimestres de l'exercice, du fait du changement d'orientation de la gestion d'actifs lié au rachat des minoritaires d'AXA Financial et au retrait de cette société de la bourse de New York.

L'exercice 1999 avait été marqué notamment par la réalisation de plus-values liées à l'offre publique d'échange Paribas/BNP pour 331 millions d'euros (net part du groupe), par un profit de dilution de 469 millions d'euros (net part du groupe) consécutif à la baisse du pourcentage d'intérêts d'AXA dans AXA UK Holding (ex-SLPH) et par un profit de dilution de 120 millions d'euros lié à la mise sur le marché de DLJDirect.

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

17. Cessions en réassurance

(en millions d'euros)	Assurance vie, épargne, retraite			Assurance dommages			Assurance internationale			Total Assurance		
	2000	1999	1998	2000	1999	1998	2000	1999	1998	2000	1999	1998
Cotisations cédées	(714)	(539)	(536)	(1.146)	(1.010)	(828)	(1.043)	(762)	(707)	(2.902)	(2.311)	(2.070)
Part des réassureurs dans la variation des provisions de primes	66	97	94	(40)	(46)	(49)	8	(24)	(32)	34	27	13
Prestations et frais cédés (y compris variation des provisions de sinistres)	694	411	383	1.072	1.305	744	1.706	936	837	3.472	2.652	1.965
Commissions reçues des réassureurs	73	66	58	215	189	163	110	185	252	398	440	473
RESULTAT DES CESSIONS EN REASSURANCE	119	36	-	101	437	30	781	335	350	1.000	808	381

18. Charges d'exploitation nettes

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation faisant l'objet d'une ventilation dans le tableau ci-dessous ne comprennent plus les charges d'exploitation bancaires qui sont désormais

comptabilisées dans une rubrique particulière du compte de résultat.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des charges par destination et par nature. Chaque destination correspond aux principales fonctions existant dans les sociétés d'assurances. Les charges des services financiers sont présentées en totalité sur la ligne frais d'administration et de gestion.

(en millions d'euros)	2000							
	Assurance vie, épargne, retraite	Assurance dommages	Assurance internationale	Total assurance	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings	TOTAL
Frais d'acquisition des contrats¹	(2.898)	(2.697)	(680)	(6.274)	-	-	-	(6.274)
Frais d'acquisition des contrats ²	(3.814)	(2.750)	(735)	(7.299)	-	-	-	(7.299)
Frais de gestion des sinistres ³	(368)	(885)	(228)	(1.481)	-	-	-	(1.481)
Frais de gestion des placements ⁴	(77)	(37)	(5)	(119)	-	-	-	(119)
Frais de gestion et d'administration	(2.462)	(1.924)	(243)	(4.629)	(2.317)	(4.738)	(123)	(11.807)
TOTAL CHARGES A VENTILER PAR NATURE	(6.721)	(5.596)	(1.211)	(13.528)	(2.317)	(4.738)	(123)	(20.706)
Ventilation des charges par nature								
Frais de personnel	(2.230)	(1.725)	(226)	(4.181)	(870)	(3.046)	(40)	(8.137)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(168)	(99)	(14)	(281)	(53)	(134)	(8)	(476)
Commissions d'assurance	(3.326)	(2.877)	(800)	(7.003)	-	-	-	(7.003)
Autres charges	(997)	(895)	(171)	(2.063)	(1.394)	(1.558)	(75)	(5.090)

(1) Les frais d'acquisition des contrats d'assurance sont présentés au compte de résultat nets de l'amortissement des valeurs de portefeuille et nets de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargement non acquis et des commissions sur primes non acquises.

(2) Bruts de l'amortissement des valeurs de portefeuille et bruts de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargements non acquis et des commissions sur primes non acquises.

(3) Les frais de gestion des sinistres sont présentés, dans le compte de résultat, sur la ligne "charges techniques brutes de l'assurance".

(4) Les frais de gestion des placements sont présentés, dans le compte de résultat, sur la ligne "résultat de la gestion financière".

(en millions d'euros)	1999							TOTAL	Introduction
	Assurance vie, épargne, retraite	Assurance dommages	Assurance internationale	Total assurance	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings		
Frais d'acquisition des contrats¹	(2.614)	(2.450)	(551)	(5.616)	-	-	-	(5.616)	Activités du Groupe
Frais d'acquisition des contrats ²	(3.258)	(2.458)	(589)	(6.305)	-	-	-	(6.305)	Politique d'investissement et financement
Frais de gestion des sinistres ³	(314)	(855)	(146)	(1.314)	-	-	-	(1.314)	Rapport de gestion
Frais de gestion des placements ⁴	(100)	(39)	(8)	(148)	-	-	-	(148)	Comptes consolidés
Frais de gestion et d'administration	(1.983)	(1.843)	(249)	(4.076)	(1.629)	(4.734)	(137)	(10.576)	
TOTAL CHARGES A VENTILER PAR NATURE	(5.655)	(5.195)	(993)	(11.843)	(1.629)	(4.734)	(137)	(18.344)	Comptes sociaux
Ventilation des charges par nature									
Frais de personnel	(1.824)	(1.806)	(249)	(3.879)	(589)	(3.062)	(25)	(7.555)	Renseignements de caractère général
Dotations aux amortissements des immobilisations	(98)	(103)	(23)	(224)	(28)	(120)	(6)	(378)	
Commissions d'assurance	(2.803)	(2.413)	(625)	(5.841)	-	-	-	(5.841)	
Autres charges	(931)	(873)	(97)	(1.901)	(1.012)	(1.555)	(105)	(4.573)	

(1) Les frais d'acquisition des contrats d'assurance sont présentés au compte de résultat nets de l'amortissement des valeurs de portefeuille et nets de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargement non acquis et des commissions sur primes non acquises.

(2) Bruts de l'amortissement des valeurs de portefeuille et bruts de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargements non acquis et des commissions sur primes non acquises.

(3) Les frais de gestion des sinistres sont présentés, dans le compte de résultat, sur la ligne "charges techniques brutes de l'assurance".

(4) Les frais de gestion des placements sont présentés, dans le compte de résultat, sur la ligne "résultat de la gestion financière".

(en millions d'euros)	1998							TOTAL	
	Assurance vie, épargne, retraite	Assurance dommages	Assurance internationale	Total assurance	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings		
Frais d'acquisition des contrats¹	(2.431)	(1.911)	(590)	(4.932)	-	-	-	(4.932)	
Frais d'acquisition des contrats ²	(2.940)	(1.922)	(581)	(5.442)	-	-	-	(5.442)	
Frais de gestion des sinistres ³	(264)	(723)	(119)	(1.107)	-	-	-	(1.107)	
Frais de gestion des placements ⁴	(69)	(28)	(9)	(107)	-	-	-	(107)	
Frais de gestion et d'administration	(1.502)	(1.690)	(263)	(3.454)	(1.106)	(3.303)	(116)	(7.979)	
TOTAL CHARGES A VENTILER PAR NATURE	(4.774)	(4.364)	(972)	(10.110)	(1.106)	(3.303)	(116)	(14.634)	
Ventilation des charges par nature									
Frais de personnel	(1.717)	(1.465)	(197)	(3.379)	(373)	(2.099)	(15)	(5.866)	
Dotations aux amortissements des immobilisations	(65)	(78)	(9)	(152)	(16)	(87)	(5)	(260)	
Commissions d'assurance	(2.407)	(2.164)	(581)	(5.152)	-	-	-	(5.152)	
Autres charges	(585)	(657)	(185)	(1.427)	(717)	(1.117)	(96)	(3.356)	

(1) Les frais d'acquisition des contrats d'assurance sont présentés au compte de résultat nets de l'amortissement des valeurs de portefeuille et nets de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargement non acquis et des commissions sur primes non acquises.

(2) Bruts de l'amortissement des valeurs de portefeuille et bruts de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargements non acquis et des commissions sur primes non acquises.

(3) Les frais de gestion des sinistres sont présentés, dans le compte de résultat, sur la ligne "charges techniques brutes de l'assurance".

(4) Les frais de gestion des placements sont présentés, dans le compte de résultat, sur la ligne "résultat de la gestion financière".

EFFECTIFS

Les effectifs et charges de personnel correspondantes se détaillent comme suit au 31 décembre 2000 :

	Effectifs ¹	Charges de personnel (millions d'euros)
Assurance vie, épargne, retraite et dommages	74.585	(3.955)
Assurance internationale	5.033	(226)
Services financiers et Holdings	10.739	(3.956)
TOTAL	90.357	(8.137)

(1) Les effectifs des sociétés intégrées proportionnellement sont pris en compte au prorata du taux d'intégration.

PASSAGE À L'EURO

Le coût total estimé des projets liés au passage à l'euro devrait s'élever à 180 millions d'euros environ, dont 75 millions d'euros déjà encourus au 31 décembre 2000.

Ce coût total concerne notamment les systèmes d'information (pour 45 % du montant total) et la formation des collaborateurs d'AXA (28 %).

19. Impôt sur les bénéfices

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Impôt sur les bénéfices en France :	(162)	(216)	(330)
– courant	(331)	(180)	(188)
– différé	169	(35)	(142)
Impôt sur les bénéfices à l'Étranger :	(2.611)	(1.077)	(892)
– courant	(2.773)	(1.395)	(912)
– différé	162	318	20
TOTAL IMPOT SUR LES BENEFICES	(2.773)	(1.292)	(1.222)

Plusieurs éléments, résumés dans le tableau ci-après, expliquent que la charge effective d'impôt sur les bénéfices soit différente de la charge d'impôt théorique qui correspond au résultat avant impôt multiplié par le taux d'imposition effectif en France pour l'exercice concerné (38 % en 2000, 40 % en 1999, 41 2/3 en 1998).

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Charge théorique d'impôt	(3.168)	(1.604)	(1.450)
Différences permanentes sur produits et charges financiers	208	772	361
Différences permanentes sur les autres produits et charges	(326)	(742)	32
Utilisation des impositions et des déficits fiscaux antérieurs	50	134	(78)
Différentiel et impact des changements de taux d'imposition	463	149	(88)
CHARGE EFFECTIVE D'IMPOT SUR LES BENEFICES	(2.773)	(1.292)	(1.222)

Les charges d'impôts différés proviennent de décalages temporaires entre l'enregistrement comptable des charges et produits et leur déductibilité ou imposition sur le plan fiscal. L'origine de ces décalages est détaillée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Actifs investis	513	439	(8)
Frais d'acquisition des contrats, provisions techniques et réassurance	(499)	41	(118)
Rémunérations et assimilés	78	(66)	(11)
Autres	238	(132)	16
TOTAL	331	283	(122)

Certaines sociétés d'AXA font l'objet de contrôles fiscaux. La Société estime avoir correctement provisionné les risques identifiés par l'Administration Fiscale.

Au 31 décembre 2000, le montant des déficits fiscaux inscrits en bilan s'élève à 413 millions d'euros, dont 196 millions d'euros concernent le Japon, 30 millions l'Italie, 25 le Maroc, 45 le Royaume-Uni et 56 millions la Belgique.

Par ailleurs, 130 millions d'euros de déficits fiscaux (39 millions d'euros pour AXA Corporate Solutions Insurance Co. et 91 millions d'euros pour AXA Global Risks UK Ltd.) dont l'échéance est indéfiniment reportable n'ont pas été, par prudence, activés.

20. Résultat par action

La société calcule un résultat par action et un résultat par action totalement dilué.

Le résultat par action ne tient pas compte des

actions potentielles. Il est établi sur la base du nombre moyen d'actions, pondéré sur l'exercice.

Le résultat par action sur une base totalement diluée est établi en considérant que toutes les actions potentielles sont émises. Ces dernières sont intégrées dans le calcul uniquement lorsqu'elles créent une dilution du résultat. Des stock options non levées pendant l'année, dont le prix d'exercice était supérieur au cours moyen du titre AXA pendant l'exercice, n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice net par action sur une base totalement diluée. Leur nombre moyen pondéré s'élève à 987,5 millions en 2000 contre 14,2 millions en 1999 et 0 en 1998.

Les méthodes de calcul utilisées pour la détermination du résultat par action et du résultat par action sur une base totalement diluée suivent l'avis 27 de l'OEC publié en août 1993.

Le détail des calculs du résultat par action et du résultat par action sur une base totalement diluée est présenté dans le tableau ci-après :

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

(en millions d'euros) (Le nombre d'actions est exprimé en millions et le résultat par action en euros.)	2000		1999		1998	
	Actions ordinaires	Résultat net	Actions ordinaires	Résultat net	Actions ordinaires	Résultat net
RESULTAT NET PART DU GROUPE	379,54	3.904	352,99	2.021	338,74	1.531
BENEFICE NET PAR ACTION	-	10,28	-	5,73	-	4,52
Intégration des actions potentielles						
Dilution liée à l'émission potentielle de titres par les filiales d'AXA	-	(5)	-	(29)	-	(16)
Options de souscription d'actions	3,24	-	2,72	-	4,12	-
Obligations convertibles 4,5 % 1995-1999	-	-	-	-	7,62	2
Obligations remboursables en actions 6 % 1997-2000	-	-	4,11	10	4,11	10
Obligations remboursables en actions 4,5 % 1995-2001	7,18	9	7,08	9	7,08	8
Obligations convertibles subordonnées 2,5 % 1999-2014	9,29	24	9,24	20	-	-
Obligations convertibles subordonnées 3,75 % 2000-2017	6,71	23	-	-	-	-
RESULTAT NET PART DU GROUPE SUR UNE BASE TOTALEMENT DILUEE	405,95	3.954	376,14	2.031	361,67	1.534
BENEFICE NET PAR ACTION SUR UNE BASE TOTALEMENT DILUEE	-	9,74	-	5,39	-	4,24

(en millions d'euros) (Le nombre d'actions est exprimé en millions et le résultat par action en euros.)	2000		1999		1998	
	Actions ordinaires	Résultat net	Actions ordinaires	Résultat net	Actions ordinaires	Résultat net
RESULTAT NET PART DU GROUPE HORS OPERATIONS EXCEPTIONNELLES	379,54	2.261	352,99	1.865	338,74	1531
BENEFICE NET PAR ACTION HORS OPERATIONS EXCEPTIONNELLES	-	5,95	-	5,28	-	4,52
Intégration des actions potentielles						
Dilution liée à l'émission potentielle de titres par les filiales d'AXA	-	(5)	-	(29)	-	(16)
Options de souscription d'actions	3,24	-	2,72	-	4,12	-
Obligations convertibles 4,5 % 1995-1999	-	-	-	-	7,62	2
Obligations remboursables en actions 6 % 1997-2000	-	-	4,11	10	4,11	10
Obligations remboursables en actions 4,5 % 1995-2001	7,18	9	7,08	9	7,08	8
Obligations convertibles subordonnées 2,5 % 1999-2014	9,29	24	9,24	20	-	-
Obligations convertibles subordonnées 3,75 % 2000-2017	6,71	23	-	-	-	-
RESULTAT NET PART DU GROUPE SUR UNE BASE TOTALEMENT DILUEE HORS OPERATIONS EXCEPTIONNELLES	405,95	2.311	376,14	1.875	361,67	1.534
BENEFICE NET PAR ACTION SUR UNE BASE TOTALEMENT DILUEE HORS OPERATIONS EXCEPTIONNELLES	-	5,69	-	4,98	-	4,24

21. Instruments financiers à terme

Les filiales d'AXA, y compris celles d'assurance et de réassurance, ont recours aux produits dérivés dans le cadre de leur gestion actif/passif ou pour couvrir certains actifs de leur portefeuille. Les produits dérivés sont principalement utilisés pour réduire l'exposition au risque de taux.

Les swaps de taux d'intérêt permettent à AXA de lever des capitaux à taux variable (fixe) et d'échanger ces derniers contre des taux fixes inférieurs à ceux qui auraient été obtenus en émettant directement des emprunts à taux fixe (variable).

Au travers d'un contrat de swap de taux d'intérêt, AXA échange des flux d'intérêts portant sur un montant notionnel de référence et calculés à partir de taux fixes ou variables préalablement déterminés avec la contrepartie. La valeur notionnelle de référence ne fait pas l'objet d'un échange. AXA n'est exposé au risque de crédit que dans la mesure où le contrat est gagnant et où la contrepartie ne peut respecter son engagement.

Les pertes et les gains constatés sur les swaps qualifiés de couverture de certains titres font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle desdits titres dont ils viennent modifier le rendement actuariel. Ces pertes et ces gains sont alors enregistrés dans le résultat de la gestion financière. La valeur nominale des swaps de taux en cours à la date de clôture, qui sont considérés comme adossés à un élément d'actif ou de passif, s'élevait à 41 280 millions d'euros au 31 décembre 2000 et à 17 410 millions d'euros au 31 décembre 1999. Généralement la durée de vie moyenne résiduelle de ces contrats de swaps variait de moins d'une année à 5 ans à la clôture des exercices 2000 et 1999.

S'il avait été décidé de solder toutes les positions perdantes concernant les swaps adossés, la perte aurait été de 65 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2000. Corrélativement, les plus-values latentes sur ce même portefeuille de swaps adossés s'élèvent à 320 millions d'euros au 31 décembre

2000. AXA n'a pas l'intention de dénouer ces contrats avant l'échéance finale. En 2000, 1999 et 1998, l'activité sur swaps de taux d'intérêt a généré des gains nets (pertes nettes), respectivement de – 6 millions d'euros, 10 millions d'euros et 20 millions d'euros.

Equitable Life a mis en place un programme de plusieurs caps destinés à couvrir des engagements de garantie de taux, donnés sur certains contrats d'assurance particulièrement sensibles. Les caps et les floors sont des contrats ayant des caractéristiques proches des contrats d'options, dans lesquels, en échange d'une prime, le vendeur accepte de payer à l'acheteur un différentiel de taux, appliqué au montant notionnel de référence du contrat et correspondant à l'écart de taux existant entre un index pris comme référence et le taux garanti par le cap ou le floor. La valeur nominale des contrats achetés et vendus au 31 décembre 2000 s'élève à respectivement 7 354 et 7 503 millions d'euros. Pour ces contrats, Equitable Life a payé une prime nette de 51 millions d'euros. Cette prime est amortie pro rata temporis sur la durée des contrats, durée qui varie de 1 à 3 ans. Les pertes et les gains relatifs à ce programme sont enregistrés en tant qu'ajustement du taux d'intérêt technique alloué aux assurés concernés.

Les compagnies d'assurance françaises utilisent les produits dérivés dans le cadre de stratégies alternatives à des opérations physiques, afin de gérer plus efficacement leurs portefeuilles d'actifs et d'en réduire les risques. Au 31 décembre 2000, la valeur nominale des caps achetés par les compagnies d'assurance françaises s'élevait à 14 329 millions d'euros contre 36 579 millions d'euros à fin 1999. Le montant correspondant des primes payées était de 31 millions d'euros contre 32 millions d'euros en 1999. Leur durée de vie à l'origine varie entre 7 et 10 ans. Les primes sont amorties pro rata temporis en compte de résultat sur la durée de vie du contrat. Les compagnies d'assurance françaises utilisent aussi les options (cf. ci-dessous) pour protéger le niveau de rendement de leur portefeuille d'obligations.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

La valeur nominale des options d'achat (call) ou de vente (put) achetées de gré à gré ou sur un marché organisé en 2000 et 1999 par les compagnies d'assurance et les services financiers d'AXA, s'élevait respectivement à environ 430 millions d'euros en 2000 et 377 millions d'euros en 1999. Le montant net correspondant des primes reçues (payées) s'élevait à 3 millions d'euros en 2000 et 4 millions d'euros en 1999.

AXA Asia Pacific Holdings utilise les contrats "forwards" sur devises afin de couvrir ses participations dans les filiales étrangères contre les variations des

taux de change et s'engage par l'intermédiaire de ces contrats à vendre ou à acheter une devise à un taux et une date prédéterminés. Aux 31 décembre 2000 et 1999, le montant notionnel de ces contrats s'élevait respectivement à environ 352 millions d'euros et 286 millions d'euros.

AXA détenait au 31 décembre 2000, pour une valeur de marché de 374 millions d'euros, des produits dérivés pour les montants en valeur nominale suivants : produits de taux (97 109 millions d'euros), produits de change (2 160 millions d'euros) et options (430 millions d'euros).

22. Hors-bilan

(en millions d'euros au 31 décembre)	2000		1999	
	Reçus	Donnés	Reçus	Donnés
Engagements de financement				
* Vis-à-vis des établissements de crédit	1.259	1.170	99	123
* Vis-à-vis de la clientèle	28	2.375	95	1.242
Engagements de garanties				
* Cautions, avals, garanties d'ordre donnés vis-à-vis des établissements de crédit	173	1.327	355	1.723
* Garanties d'ordre vis-à-vis de la clientèle	513	798	1.887	1.730
Autres engagements				
* Titres nantis	360	356	410	488
* Suretés réelles	5.756	3.371	5.963	4.261
* Lettres de crédit	45	1.191	152	1.499
* Engagements de vente en l'état futur d'achèvement	-	-	11	-
* Engagements de construire	19	164	31	273
* Autres engagements	526	530	103	605
TOTAL	8.679	11.282	9.105	11.945

Les principales variations concernent les engagements de garantie vis à vis de la clientèle et les engagements de financement vis à vis des établissements de crédit ; l'évolution de ces postes provient

pour l'essentiel d'un reclassement de 1 113 millions d'euros des engagements d'AXA Corporate Solutions au titre des contrats de garanties financières.

23. Opérations avec des entreprises liées

Des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) centralisent en France des dépenses, telles les frais liés aux systèmes d'information et les répartissent ensuite en fonction des services effectifs dont a bénéficié effectivement chacun des membres, ou, si une telle répartition s'avère impossible, en proportion du chiffre d'affaires brut ou des charges d'exploitation respectives des différents membres. En 2000, les charges ainsi facturées à la Société et ses filiales, par l'intermédiaire des GIE, ont représenté 827 millions d'euros contre 749 millions d'euros en 1999 et 146 millions d'euros en 1998.

De même, la gestion de la trésorerie de la Société, de ses filiales françaises, est également prise en charge par un GIE pour ses membres. Au 31 décembre 2000, ce GIE gérait un total de liquidités pour AXA de 9,0 milliards d'euros contre 5,1 milliards d'euros au 31 décembre 1999.

Sont membres de ces GIE la Société, des sociétés qu'elle contrôle directement et indirectement ainsi que les quatre mutuelles AXA¹.

Des conventions de gestion de tout ou partie des portefeuilles de ces mutuelles ont été signées entre ces dernières et certaines filiales d'assurance françaises d'AXA.

En outre les résultats techniques d'assurance dommages du réseau de courtiers, sont répartis entre AXA Courtage IARD S.A. et AXA Courtage Assurance Mutuelle, par l'intermédiaire d'un GIE régi par un accord de co-assurance. Les résultats techniques sont répartis entre les sociétés membres en fonction de leurs primes émises. Le chiffre d'affaires total (Mutuelle et Société Anonyme) rentrant dans le cadre de cet accord s'est établi à 986 millions d'euros en 2000 (dont 868 millions d'euros sont revenus à la Société Anonyme), et à 1 001 millions d'euros (dont 881 millions d'euros pour la Société Anonyme) en 1999 contre 875 millions d'euros (dont 758 millions d'euros pour la Société Anonyme) en 1998.

FINAXA a consenti à AXA une licence non exclusive de la marque AXA, dans l'ensemble des pays où ces dernières sont déposées. AXA a la possibilité d'établir des contrats de sous-licence au profit des sociétés qu'elle contrôle.

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

(1) Les quatre mutuelles AXA Assurances IARD Mutuelle, AXA Assurances Vie Mutuelle, AXA Courtage Assurance Mutuelle et AXA Conseil Vie Assurance Mutuelle détiennent directement et indirectement 21,1 % du capital de la Société au 31 décembre 2000.

24. Tableau explicatif de la variation de trésorerie

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Résultat de l'exercice	3.904	2.021	1.531
Opérations d'exploitation :			
Plus values réalisées nettes ¹	(10.256)	(3.669)	(3.605)
Intérêts minoritaires dans le résultat	2.124	858	974
Variation des amortissements et des provisions	1.163	1.999	396
Variation des provisions techniques	14.873	14.863	10.331
Variation nette des comptes de règlement de l'activité bancaire	1.457	(494)	(4.953)
Variation des valeurs données ou reçues en pension	(2.907)	9.817	1.011
Variation des titres de transaction, des autres dettes et créances	3.720	8.381	7.262
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	14.078	33.776	12.947
Opérations d'investissement² :			
Cessions d'actifs :			
Obligations	43.878	42.110	42.147
Actions	40.047	20.388	20.543
Immobilier	4.082	1.692	1.606
Prêts et autres actifs	4.335	3.138	2.862
Acquisitions d'actifs :			
Obligations	(41.347)	(38.666)	(51.570)
Actions	(47.487)	(50.517)	(22.433)
Immobilier ³	(2.310)	(668)	(697)
Prêts et autres actifs (y compris ceux alloués aux contrats en unité de compte)	(16.418)	(14.179)	(3.145)
Flux de trésorerie provenant de l'investissement	(15.220)	(36.703)	(10.687)
Opérations de financement :			
Augmentation nettes des dettes à long terme	193	818	430
Augmentation des emprunts et titres subordonnés	8.174	2.126	391
Augmentations de capital ⁴	4.567	222	(92)
Dividendes versés à l'extérieur du Groupe	(1.224)	(974)	(618)
Flux de trésorerie provenant du financement	11.710	2.192	111
Autres variations nettes de trésorerie résultant de :			
Variation de change	915	837	(150)
Changements de périmètre et reclassements	452	3.606	(7)
Variation de trésorerie	11.935	3.709	2.214
Trésorerie d'ouverture	14.130	10.421	8.207
Trésorerie de clôture	26.065	14.130	10.421

(1) Y compris la plus-value de cession sur DLJ en 2000 de 3.407 millions d'euros, dont 1.336 au titre des intérêts minoritaires.

(2) Y compris les cessions et acquisitions de sociétés consolidées.

(3) Y compris ceux alloués aux contrats en unités de compte.

(4) Le montant présenté ne comprend que les augmentations de capital en numéraire ; ne sont pas compris dans ce montant en 2000 les résultats du remboursement de l'ORA, de la fusion d'AXA Participations, des conversions d'obligations et des actions remises en échange aux minoritaires d'AXA Financial.

25. Règles en matière de distribution de dividendes et de ratio de solvabilité

La Société n'est soumise à aucune restriction légale en matière de distribution de dividendes, dans la limite toutefois de son résultat et de ses réserves distribuables. En revanche, la distribution de dividendes par certaines de ses filiales, principalement des sociétés d'assurance, est soumise à des limites spécifiques.

Dans la plupart des cas, les montants distribuables par les filiales d'assurance d'AXA sont limités aux résultats et reports à nouveau calculés selon les normes comptables applicables dans les comptes sociaux. Des contraintes complémentaires peuvent en outre être mises en place par les organismes locaux de supervision du secteur de l'assurance. Dans certains cas, les montants distribuables sont aussi déterminés en fonction des résultats de tests de solvabilité, de dispositions spécifiques inscrites dans les statuts des sociétés ou de l'accord d'un actuaire indépendant.

Conformément aux directives de l'Union Européenne, les sociétés dont le siège est situé dans l'un des pays de l'Union Européenne sont tenues de respecter des ratios de solvabilité minima. La marge de solvabilité requise est constituée par le capital, les réserves de la société, les plus-values latentes nettes sur valeurs mobilières et les plus-values latentes nettes immobilières, telles qu'elles apparaissent dans l'état des placements en France ou sous réserve de l'accord des autorités de contrôle dans certains pays. Les filiales d'assurance d'AXA situées en dehors de l'Union Européenne sont également soumises à des contraintes de solvabilité définies par les régulateurs locaux. Au 31 décembre 2000, les principales filiales d'AXA respectent leurs contraintes de solvabilité réglementaires.

26. Comptes consolidés en normes américaines

26.1 - PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE LES NORMES COMPTABLES FRANÇAISES ET AMÉRICAINES

Les principes comptables français "French GAAP" sont décrits dans la note 3 de la présente annexe. Le paragraphe ci-dessous a pour objet de décrire les principales différences entre ces principes et les principes comptables généralement acceptés aux Etats-Unis "US GAAP".

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

En US GAAP comme en French GAAP, les sociétés dont AXA a le contrôle et dont elle détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote sont consolidées par **intégration globale**. Les sociétés, dont AXA n'a pas le contrôle mais sur lesquelles elle exerce une influence significative (en général, lorsque le pourcentage de contrôle est compris entre 20 % et 50 %), sont consolidées par **mise en équivalence**.

La principale différence entre les normes françaises et américaines concerne les sociétés consolidées par intégration proportionnelle en French GAAP qui sont mises en équivalence dans les comptes américains.

Par ailleurs, en US GAAP, les OPCVM ou sociétés assimilées et les sociétés immobilières GAAP sont consolidées par intégration globale en cas de contrôle exclusif, ou par mise en équivalence si AXA n'exerce qu'une influence notable. Les actifs investis détenus par les OPCVM sont comptabilisés comme titre de transaction, la variation de leur valeur de marché étant constatée en résultat.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

ACQUISITIONS - VALORISATION DES ENTITÉS ACQUISES

En règle générale, en US GAAP comme en French GAAP, tous les actifs et passifs identifiables d'une entité acquise y compris les actifs incorporels sont réévalués à la date de l'acquisition. Les règles de détermination des écarts d'acquisition sont cependant assez différentes entre les deux normes. Les principales sources d'écart sont les suivantes :

Prix d'acquisition

En principes américains, comme en principes français, le prix d'acquisition est déterminé le jour de la transaction, sauf si la transaction s'accompagne d'un échange d'actions émises. Si, dans le cadre d'une acquisition, des actions nouvelles sont émises en échange des actions acquises, en French GAAP, le prix d'acquisition est déterminé à la date de clôture de l'offre d'échange. En US GAAP, le prix d'acquisition est fixé à la date d'annonce et de signature de l'opération (dans la mesure où les termes de l'échange sont arrêtés), en utilisant le cours moyen de l'action déterminé sur une période précédant et suivant le jour de l'accord.

Dans le cas d'une prise de contrôle majoritaire, le prix de transaction inclut, en French GAAP comme en US GAAP, les coûts de liquidation ou de modification des plans de souscription d'actions de l'entreprise acquise. Cependant, lors de l'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires, ces coûts liés aux plans de souscription d'actions sont compris dans le prix d'acquisition selon les principes français mais comptabilisés en charge selon les principes américains.

En French GAAP, les certificats de valeurs garantie émis dans le cadre d'une acquisition ne sont pas compris dans le prix d'acquisition mais sont inscrits en engagements hors bilan. En US GAAP, ces certificats de valeurs garantie sont valorisés à leur coût de marché et inclus dans le prix d'acquisition : ils sont considérés comme une dette dont les variations de valeurs sont enregistrées en résultat jusqu'à leur annulation ou remboursement.

Valeur des actifs acquis servant à la détermination de l'écart d'acquisition

En French GAAP, les actifs et passifs des compagnies d'assurance acquises sont valorisés à leur valeur de marché à l'exception de certains actifs obligataires et de passifs non directement liés à l'activité d'assurance ; les provisions techniques peuvent être maintenues à leur coût historique si leurs règles de valorisation par la société acquise sont conformes aux principes French GAAP. Pour les entreprises n'exerçant pas des activités d'assurance, les actifs et les passifs sont conservés à leur coût historique, à l'exception des actifs immobiliers qui sont revalorisés à leur valeur de marché. Enfin lors de rachat d'intérêts minoritaires, les quote-parts d'actifs et de passifs acquis sont conservés à leur coût historique en French GAAP.

En US GAAP, toute acquisition, y compris le rachat d'intérêts minoritaires, conduit à une ré-évaluation à leur juste valeur à la date de l'acquisition de l'ensemble des actifs et passifs acquis.

Ecart d'acquisition

En French GAAP, la différence entre le prix d'acquisition et la valeur nette de l'actif acquis représente l'écart d'acquisition. Lorsqu'une acquisition (initiale ou complémentaire) est financée en tout ou partie par émission d'actions nouvelles, l'écart d'acquisition résultant de cette acquisition peut être porté en réduction des capitaux propres du groupe à hauteur de la quote-part financée par émission d'actions nouvelles. L'écart d'acquisition résiduel est enregistré à l'actif.

En US GAAP, la différence entre le prix d'acquisition et la valeur nette de l'actif acquis représente l'écart d'acquisition et est enregistrée à l'actif. Les écarts d'acquisition constatés ne sont jamais portés en réduction des capitaux propres du groupe.

En French GAAP comme en US GAAP, les écarts d'acquisition sont amortis sur leur durée de vie économique.

Révision du prix et de l'écart d'acquisition

En French GAAP, une révision des valeurs d'actifs ou de passifs acquis peut venir modifier l'écart d'acquisition jusqu'à la clôture de l'exercice qui suit l'acquisition. En US GAAP, ce délai est limité aux 12 mois qui suivent l'opération.

RÈGLES D'ÉVALUATION DES ACTIFS INVESTIS EN OBLIGATIONS, ACTIONS ET IMMOBILIER

En French GAAP, des provisions pour dépréciation des actifs immobiliers sont constatées lorsque la baisse de valeur est considérée comme durable. En US GAAP, des dépréciations sont calculées et comptabilisées dès que la valeur comptable est supérieure aux flux de trésorerie futurs escomptés ; la valeur comptable fait l'objet d'une ré-estimation sur la base de la valeur de marché, diminuée des frais de commercialisation.

Les règles applicables en France aux sociétés d'assurance prévoient que les obligations et les actions sont comptabilisées en coût amorti, net des provisions constatées lorsque la valeur comptable est supérieure à celle du marché. En normes américaines, cette provision additionnelle est éliminée et remplacée par une dépréciation prise en compte directement dans la valeur brute comptable des actifs investis dès lors qu'elle est durable.

Par ailleurs, dans les comptes consolidés américains, les valeurs mobilières destinées à être conservées jusqu'à leur échéance sont comptabilisées en coût amorti. Les titres de transaction apparaissent au bilan en valeur de marché, la variation de cette dernière étant constatée en résultat. Les titres disponibles à la vente sont comptabilisés en valeur de marché mais la variation de ces valeurs de marché n'est pas comptabilisée dans le compte de résultat mais directement dans les capitaux propres, dans une rubrique spéciale ("Other Comprehensive Income").

Les actifs alloués aux contrats en unités de compte (à l'exception des contrats avec des revenus à taux

garantis) sont comptabilisés en valeur de marché, la variation de cette dernière étant constatée en résultat, comme pour des titres de transactions.

PLUS-VALUES LATENTES SUR LES PLACEMENTS REPRÉSENTA- TIFS DES PROVISIONS TECHNIQUES AFFÉRENTES AUX CONTRATS "WITH-PROFIT" BRITANNIQUES

En **normes françaises**, les actifs alloués aux contrats "with-profit" britanniques sont comptabilisés en valeur de marché, et les variations de celle-ci sont constatées en résultat. La variation des valeurs de marché des actifs n'a pas d'incidence directe sur le résultat, les provisions techniques évoluant elles-mêmes en fonction de ces valeurs de marché ; les charges et produits se compensent.

En **normes américaines**, les obligations et actions alloués aux contrats "with-profit", sont considérées comme disponibles à la vente. Ainsi, les variations des plus ou moins-values latentes sur ces actifs ne transitent pas par le résultat mais sont comptabilisées dans les capitaux propres dans la rubrique "Other Comprehensive Income". Les actifs immobiliers alloués à ces contrats sont enregistrés au coût historique, net d'amortissement et de provisions et leur valeur est régulièrement ré-estimée.

En conséquence, en normes américaines, le résultat consolidé exclut les variations de valeur de marché des actifs alloués aux contrats "with-profit", mais intègre l'incidence de l'augmentation ou de la diminution des provisions techniques correspondantes. Cette absence de prise en compte des variations des valeurs de marché dans le résultat ne donne pas une image économique des contrats "with-profit" : une hausse des valeurs de marché des actifs entraîne une hausse des engagements techniques et une diminution du résultat net consolidé. A l'inverse, une baisse des valeurs de marché réduit le montant des provisions techniques et a ainsi une incidence positive sur le résultat.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

C'est pourquoi le tableau de passage des résultats et des capitaux propres French GAAP vers ceux établis selon les US GAAP présente une étape intermédiaire conforme à ces derniers sauf en ce qui concerne la valorisation en valeur de marché des actifs alloués aux contrats "with-profit" britanniques. Les données présentées sont ainsi plus conformes à la réalité économique et seront identifiés sur la dénomination, "US GAAP ajusté" dans la suite de ce document, en complément des comptes "US GAAP".

PROVISIONS MATHÉMATIQUES

Entités européennes

(à l'exception des entités

du Royaume-Uni et des Pays-Bas)

En French GAAP les entités européennes, à l'exception de celles situées au Royaume Uni et aux Pays Bas, calculent leurs provisions mathématiques selon les contraintes réglementaires et comptables locales en appliquant des hypothèses actuarielles sur les rendements des actifs investis, la mortalité, la morbidité et les dépenses. Les contrats sont supposés rester en vigueur jusqu'à leur terme ; aucune hypothèse de chute n'est prise en compte.

En US GAAP, les provisions mathématiques des contrats d'assurance vie traditionnels sont déterminées sur la base d'hypothèses actuarielles de mortalité, de taux de chute, de taux d'intérêts qui reposent sur l'expérience de la compagnie et d'une marge de prudence. Les hypothèses sont déterminées lors de l'émission du contrat et ne peuvent être modifiées par la suite. Lorsque les provisions mathématiques majorées de la valeur présente des primes futures attendues se révèlent insuffisantes pour couvrir les paiements et charges à venir, une provision complémentaire est constituée.

Entités non européennes,

Royaume-Uni et Pays-Bas

(à l'exception des Etats-Unis)

Pour les filiales d'AXA situées hors d'Europe (à l'exception d'Equitable Life) ainsi que pour celles situées au Royaume Uni et aux Pays-Bas, les modalités de calcul des provisions mathématiques sont quasiment identiques en French GAAP et en US GAAP.

Etats-Unis

En 1996, pour les besoins des French GAAP, Equitable Life a modifié ses méthodes de comptabilisation de certains contrats à longue durée avec participation des assurés aux bénéfices pour se mettre en conformité avec la norme SFAS n° 120 "Comptabilisation par les compagnies d'assurance vie de certains contrats à longue durée avec participation des assurés". Cette norme n'a pas été retenue pour la présentation des comptes AXA en US GAAP, les normes précédemment retenues continuant donc d'être appliquées.

PROVISIONS D'ÉGALISATION

Les provisions destinées à couvrir des risques catastrophiques ou à occurrence faible et des déviations de sinistralité (dites provisions d'égalisation) ne sont pas admises par les normes américaines (la charge ne devant être comptabilisée que lorsque l'évènement survient) et sont donc retraitées en US GAAP.

PROVISIONS

POUR RESTRUCTURATION

Certaines provisions pour restructuration sont retraitées en normes américaines car les critères d'admissibilité ne sont pas remplis. En particulier, les provisions pour plans sociaux pour lesquelles les normes américaines exigent une information préalable suffisante pour permettre à chaque salarié de déterminer la nature et le montant des indemnités qu'il recevrait en cas de départ, sont retraitées dès lors que ces critères ne sont pas satisfaits.

TITRES D'AUTOCONTRÔLE

Dans les comptes français, les titres d'autocontrôle sont comptabilisés en valeurs mobilières de placement à l'actif du bilan consolidé, lorsqu'ils sont détenus en vue d'une revente.

Dans les comptes américains, le prix de revient de ces titres est déduit des fonds propres consolidés. Ces derniers sont à nouveau majorés lorsque les titres sont cédés : le montant effectif de la vente est porté en réserves et aucune plus ou moins-value n'est constatée en résultat.

AUTRES DIFFÉRENCES

Emission d'actions par une filiale (profit de dilution)

Lorsqu'une entité du groupe émet des actions et que le pourcentage d'intérêt du groupe s'en trouve diminué, cette opération s'assimile à une cession de titres à l'extérieur du groupe.

- En French GAAP comme en US GAAP, la différence entre la valeur de quote-part cédée et le prix d'émission est enregistrée dans le compte de résultat. La valeur de ce profit de dilution peut toutefois être différente entre les deux normes dans la mesure où la valeur de la quote-part cédée peut être différente. Ainsi lorsque SLPH a émis des actions pour financer l'acquisition de GRE en 1999, le pourcentage d'intérêt d'AXA dans SLPH est passé de 71% à 56%. Le profit de dilution qui en a découlé, établi sur les valeurs respectives de la situation nette consolidée de SLPH en French GAAP et en US GAAP, s'est élevé à 486 millions d'euros en French GAAP et était inférieur de – 61 millions d'euros en US GAAP (part du groupe).

- Dans le cas où une filiale accompagne l'émission d'actions nouvelles d'une clause de rachat accordée au vendeur, le profit de dilution est enregistré en compte de résultat French GAAP mais est neutralisé par une provision d'un montant équivalent, sans impact sur les capitaux propres consolidés du groupe. Cette provision sera reprise au fur et à mesure des rachats et viendra diminuer les éventuels écarts d'acquisition qui seront constatés au moment des rachats d'actions.

En US GAAP, ce profit de dilution est comptabilisé directement dans les capitaux propres (pour son montant net d'impôt).

Dans le cadre de l'acquisition de Sanford Bernstein, Alliance Capital a émis 40,8 millions d'actions pour rémunérer les anciens actionnaires de Sanford Bernstein et cette émission a été assortie d'une clause garantissant la liquidité de ces titres (AXA Financial s'étant engagé à racheter les titres dans une période entre 2 et 10 ans suivant l'opération, avec un maximum de 20 % de titres par an). La diminution du pourcentage d'intérêt d'AXA Financial (et

d'AXA) dans Alliance Capital s'est traduite par un profit de dilution ; ce profit a été imputé sur les capitaux propres en US GAAP (326 millions d'euros après impôts en part du groupe) et a été neutralisé par une provision pour risque d'un montant de 928 millions d'euros en French GAAP (à 100 %).

Opérations intra-groupe

Selon les principes français, les plus ou moins-values sur cessions internes d'actifs (autres que celles portant sur des titres consolidés) ne sont pas retraitées dès lors que :

- l'acheteur ou le vendeur est une société d'assurance ou de réassurance ;
- ou qu'elles génèrent des pertes internes à caractère durable.

Les principes américains rendent généralement obligatoire l'élimination des plus ou moins-values de cessions internes, moyennant la reconnaissance effective des baisses de valeur à caractère durable.

En French GAAP, les plus-values dégagées lors de l'apport d'actifs à des OPCVM créés en vue de servir de support aux contrats d'épargne de l'assurance vie (hors opérations d'acquisition) sont constatées en résultat au moment de l'apport. En US GAAP, les plus-values sont dégagées au moment de leur extériorisation, c'est-à-dire à la souscription effective du contrat, ou le cas échéant, au moment de la cession des OPCVM en dehors du groupe.

Stock-options

Le coût des plans d'options de souscription et des plans d'achats d'actions de la société-mère accordés aux salariés du groupe constitue une charge en US GAAP.

Par ailleurs, le traitement des stocks-options est différent en French et en US GAAP dans le cadre du calcul du coût d'acquisition relatif à des rachats d'intérêts minoritaires (cf. ci-dessus).

Les autres impacts des plans d'options de souscription d'actions sont identiques en French et en US GAAP.

Engagements sociaux

Pour les besoins des US GAAP, AXA a adopté les règles du FAS 87 en 1989. A cette date, l'excédent

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

des engagements de retraites d'AXA Equity and Law (AEL) a fait l'objet d'une comptabilisation à l'actif et d'un amortissement sur 15 ans (qui correspondait à la durée moyenne de travail résiduelle des salariés d'AEL).

En application des règles du FAS 87, si le passif enregistré est inférieur à l'engagement de retraite réévalué (net de la valeur des actifs correspondants), un complément de passif doit être enregistré net d'impôt et comptabilisé en moins des capitaux propres en US GAAP; cette écriture n'est pas effectuée en French GAAP.

Dettes à long terme

En French GAAP, quand une dette convertible à long terme est émise avec des droits de remboursement anticipés à une valeur supérieure en nominal, la différence entre le prix de remboursement de cette dette et son montant nominal n'a pas à être amortie sur la durée de la période entre l'émission et la première date d'application des droits.

En US GAAP, une telle différence doit être amortie sur cette période.

Incidence sur les impôts différés des différences de normes

En French GAAP, comme en US GAAP, l'impact d'un

changement de taux sur les impôts différés actifs et passifs est enregistré dans le compte de résultat. Toutefois, les différences existant entre les méthodes françaises et américaines pour la valorisation des actifs ou passifs qui donnent lieu à ces impôts différés (valorisation des obligations et des actions qui restent à leur coût amorti ou historique en French GAAP et sont révalorisées en valeur de marché en US GAAP notamment) entraînent des écarts sur les impacts en résultat de ces changements de taux.

26.2 - RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS SELON LES NORMES FRANÇAISES ET AMÉRICAINES

Par convention, dans les paragraphes qui suivent, les comptes consolidés en "normes américaines" correspondent aux comptes consolidés d'AXA selon les principes comptables US GAAP, tels que définis par la réglementation en vigueur ; les comptes consolidés en "normes américaines ajustées" correspondent à ceux déterminés selon ces principes en incluant dans le résultat de la période les variations des valeurs de marché de l'ensemble des actifs alloués aux contrats "with-profit" britanniques.

EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2000

(en millions d'euros)	Résultat consolidé net part du Groupe 2000		
	Normes américaines	Normes américaines ajustées	Normes françaises
Assurance vie, épargne, retraite	1.911	1.434	2.051
Assurance dommages	19	19	307
Assurance internationale	48	48	137
TOTAL ASSURANCE	1.978	1.501	2.495
TOTAL SERVICES FINANCIERS	276	276	287
Holdings	994	994	1.123
TOTAL GENERAL	3.248	2.771	3.905
Dont impact des opérations exceptionnelles	1.126	1.126	1.643
TOTAL hors opérations exceptionnelles	2.122	1.645	2.261

Les résultats en "normes américaines ajustées" hors impact des opérations exceptionnelles s'élève à 1 645 millions d'euros contre 2 261 millions d'euros en normes françaises. Les principales différences proviennent des éléments suivants :

- En assurance vie épargne , retraite, le principal écart découle de l'enregistrement en charge des coûts liés aux plans d'options de souscription d'actions AXA Financial pré-existant à l'offre d'échange d'AXA. En French GAAP, ces coûts constituent un élément du coût d'acquisition.
- En assurances dommages et internationale, la moindre contribution en US GAAP découle principalement (i) du retraitement des réserves d'égalisation et (ii) de la non-reconnaissance des plus-values sur titres d'autocontrôle et (iii) de la constatation par résultat de certaines insuffisances de provisions techniques des sociétés GRE (qui sont enregistrées par bilan d'ouverture en French GAAP).
- Pour les holdings, la différence s'explique par l'enregistrement en charges (i) du rabais accordé aux

salariés dans le cadre AXA actionnariat et (ii) de la charge d'amortissement de la différence entre nominal et valeur de remboursement sur obligation convertible.

En 2000, les opérations exceptionnelles concernent notamment la cession de DLJ, les dépréciations et les moins-values sur les obligations à haut rendement ainsi que les pertes actuelle et future liées à la cession de la Banque Worms (comme en French GAAP) mais également les coûts des stocks options liées aux acquisitions des intérêts minoritaires d'AXA Financial. Leur impact en US GAAP est moindre qu'en French GAAP d'un montant de 512 millions d'euros, notamment du fait des coûts liés aux plans de souscription d'actions.

Le résultat en "normes américaines" est supérieur de 477 millions d'euros à celui en "normes américaines ajustées" compte tenu de l'impact de la baisse des marchés actions en 2000 sur les contrats britanniques "with-profit" et sur les actifs qui leur sont alloués.

EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 1999

(en millions d'euros)	Résultat consolidé net part du Groupe 1999 ¹		
	Normes américaines	Normes américaines ajustées	Normes françaises
Assurance vie, épargne, retraite	124	1.197	1.086
Assurance dommages	613	613	554
Assurance internationale	(57)	(57)	(52)
TOTAL ASSURANCE	680	1.753	1.588
TOTAL SERVICES FINANCIERS	276	276	303
Holdings	253	210	129
TOTAL GENERAL	1.209	2.239	2.021
Dont impact des opérations exceptionnelles	353	310	156
TOTAL hors opérations exceptionnelles	856	1.929	1.865

(1) Après réallocation des frais des holdings intermédiaires aux sociétés opérationnelles.

Hors impact des opérations exceptionnelles, le résultat de l'exercice 1999 en "normes américaines ajustées" s'élevait à 1 929 millions d'euros proches des 1 865 millions d'euros réalisés en French GAAP. Il était favorablement impacté par la consolidation des OPCVM, des sociétés immobilières et d'autres sociétés de portefeuille qui sont consolidées dans les comptes US GAAP ; inversement, le résultat en "normes américaines ajustées" était pénalisé par l'annulation des reprises (nettes des dotations) de provisions d'égalisation et (ii) une charge d'amortissement des écarts d'acquisition supérieure en US GAAP et (iii) la charge d'amortissement de la différence entre valeur nominale et montant de remboursement sur obligation convertible.

En 1999, les opérations exceptionnelles étaient relatives à l'acquisition de GRE et avaient une incidence légèrement supérieure en "normes américaines ajustées" compte tenu d'un moindre profit de dilution, plus que compensé par l'absence d'amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition constaté.

Le résultat en "normes américaines" était nettement inférieur, compte tenu de la forte croissance des marchés actions durant l'exercice considéré, dont l'impact sur la valeur des actifs alloués aux contrats "with-profit" britanniques n'est pas reconnu par résultat en "normes américaines".

26.3 - INCIDENCE DES DIFFÉRENCES ENTRE LES NORMES COMPTABLES FRANÇAISES ET AMÉRICAINES

CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (Y COMPRIS RÉSULTAT DE LA PÉRIODE)

(en millions d'euros)	31/12/ 2000	31/12/ 1999
Capitaux propres consolidés part du groupe en normes françaises	24.322	16.358
Sources d'écart (nettes d'impôts) :		
Périmètre de consolidation	581	675
Écarts d'acquisition et d'évaluation ¹	3.836	1.606
Différence sur prix d'émission d'actions de la Société	(265)	-
Coût des stocks options relevant de rachat d'intérêts minoritaires	(211)	-
AXA Actionnariat	59	27
Actifs investis	2.943	3.840
Coûts d'acquisition différés	187	272
Provisions d'égalisation	416	508
Provisions mathématiques	(171)	(99)
Élimination des opérations intra-groupe	(72)	(162)
Titres d'autocontrôle détenus	(384)	(265)
Profit de dilution	326	-
Autres éléments	267	126
Capitaux propres consolidés part du groupe en normes américaines ajustées	31.834	22.886
Annulation des (plus) moins-values nettes latentes des actifs immobiliers alloués aux contrats "with-profit" britanniques	(271)	(214)
Capitaux propres consolidés part du groupe en normes américaines	31.564	22.672
Dont activités encore en cours	31.564	21.686
Dont activités cédées	-	986

(1) Dont respectivement 4 194 et 1 740 millions d'euros aux 31 décembre 2000 et 1999 au titre des écarts d'acquisition imputés directement sur capitaux propres consolidés en French GAAP (nets d'amortissements notionnels cumulés).

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Résultat net consolidé part du groupe en normes françaises	3.904	2.021	1.531
Sources d'écart (avant impôt) :			
Périmètre de consolidation	(171)	564	140
Ecart d'acquisition et d'évaluation	(398)	(17)	(140)
Coût des stocks options relevant de rachat d'intérêts minoritaires	(828)	-	-
Actifs investis	(31)	(182)	(48)
Frais d'acquisition différés	(45)	(3)	3
Provisions d'égalisation	(246)	(141)	40
Provisions mathématiques	(54)	(16)	(65)
Elimination des opérations intra-groupe	20	(18)	(7)
Plus-values sur cession de titres d'autocontrôle	(75)	-	(207)
Provisions de restructurations et autres provisions non admises	29	110	166
Profit de dilution	-	(104)	-
Autres éléments	(66)	53	14
Impôts	732	(29)	31
Total des ajustements	(1.133)	217	(74)
Résultat net consolidé part du groupe en normes américaines ajustées	2.771	2.239	1.456
Annulation de la variation des (plus) moins-values latentes nettes des actifs alloués aux contrats "with-profit" britanniques	477	(1.030)	(709)
Résultat net consolidé part du groupe en normes américaines	3.248	1.209	747
Dont activités encore en cours	3.056	985	618
Dont activités cédées	192	224	129

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

ACQUISITION ET BILAN D'OUVERTURE

Les principales différences entre French GAAP et US GAAP découlant des acquisitions réalisées par AXA résultent (i) de la détermination du prix d'acquisition, du fait de la valorisation des actions émises et du traitement des plans d'options de souscription d'actions, (ii) de la valeur de la situation nette acquise du fait des différences entre les deux normes et enfin (iii) de

l'enregistrement directement en diminution des capitaux propres en French GAAP de tout ou partie de l'écart d'acquisition constaté.

Acquisition des intérêts minoritaires de SLPH et d'AXA Financial

Le tableau ci-dessous illustre la détermination des écarts d'acquisition relatifs à ces deux opérations dans les deux normes comptables considérées.

(en millions d'euros)	SLPH		AXA FINANCIAL ¹	
	Normes américaines	Normes françaises	Normes américaines	Normes françaises
Prix d'acquisition :				
Paiement en numéraire	3.628	3.628	6.717	6.717
Actions remises en échange	–	–	3.544	3.868
Coûts liés aux plans d'options de souscription	–	44	–	539
Dividende exceptionnel	36	36	–	–
Autres coûts directs	28	28	85	89
Total prix d'acquisition	3.692	3.736	10.346	11.213
Situation nette acquise	2.514	1.766	4.096	3.913
Différence	1.178	1.971	6.250	7.300
Imputation sur les capitaux propres	–	–	–	(2.518)
Ecart d'acquisition	1.178	1.971	6.250	4.782
Charge d'amortissement annuelle	39	66	227	175

(1) L'écart d'acquisition est amorti sur 30 ans pour la partie relative aux activités d'assurance vie, épargne, retraite et sur 20 ans pour celle relative à la gestion d'actifs.

Acquisition des intérêts minoritaires de la Royale Belge et de l'UAP

L'écart d'acquisition relatif à l'acquisition des intérêts minoritaires de Royale Belge calculé selon les normes françaises s'élevait à 1 007 millions d'euros au 31 décembre 2000, dont 337 millions d'euros avaient été portés en réduction des capitaux propres et 670 millions d'euros à l'actif. En US GAAP, l'écart d'acquisition s'élevait à cette même date à 527 millions d'euros, entièrement comptabilisé à l'actif.

En French GAAP, comme en US GAAP, l'écart d'acquisition est amorti sur 30 ans ; la charge d'amortissement annuelle est donc supérieure de 5 millions d'euros en French GAAP par rapport à celle en US GAAP.

L'écart d'acquisition relatif à l'UAP calculé selon les normes françaises s'élevait à 1 919 millions d'euros au 31 décembre 2000, dont 1 630 millions d'euros avaient été portés en réduction des capitaux propres et 289 millions d'euros à l'actif. En US GAAP, l'écart d'acquisition s'élevait à 2 137 millions d'euros, entièrement comptabilisé à l'actif.

En French GAAP, comme en US GAAP, l'écart d'acquisition est amorti sur 30 ans ; la charge d'amortissement annuelle est donc inférieure de 61 millions d'euros en French GAAP par rapport à celle en US GAAP.

26.4 - ETATS FINANCIERS EN NORMES AMÉRICAINES

Les états financiers en normes américaines présentés ci-après intègrent l'effet des principales différences avec les règles comptables françaises (voir paragraphes 26.1 de la présente Note), y compris celles liées au périmètre de consolidation.

En normes américaines, les produits bruts d'exploitation ne tiennent pas compte des cotisations des contrats d'assurance vie à versements libres ou dont le risque de mortalité n'est pas significatif. Les cotisations se rapportant à ce type de contrat sont directement créditées aux provisions techniques. Parallèlement, les paiements effectués par la société d'assurance s'imputent sur les provisions, au lieu de transiter par les charges techniques. Les éléments constatés en résultat correspondent donc uniquement aux frais prélevés sur les contrats (en produits d'exploitation), au résultat de la gestion financière lié à l'investissement des cotisations encaissées, aux intérêts crédités aux assurés et éventuellement aux paiements excédant les montants des provisions constituées. Ces états financiers présentent également d'une façon différente (i) les éléments relatifs au "Closed Block" d'Equitable Life (résultant de la démutualisation de cette société en 1992) et (ii) les autres fonds propres et les dettes subordonnées.

CESSION D'ACTIVITÉS CONSOLIDÉES ("DISCONTINUED OPERATIONS")

Les normes américaines requièrent une présentation particulière des états financiers consolidés, à la suite de la cession d'un secteur d'activité (ou d'une partie significative d'un secteur). La cession de DLJ est considérée comme telle. Le compte de résultat de l'exercice en cours et des exercices précédents fait l'objet d'une présentation distinguant le compte de résultat des activités faisant toujours partie du groupe, la contribution au résultat net part du groupe de l'activité cédée et enfin la plus-value consolidée de cession ; de même les éléments d'actif et de passif de l'activité cédée font l'objet d'une présentation globale à l'actif du bilan consolidé.

"COMPREHENSIVE INCOME"

En juin 1997, la norme SFAS n° 130 sur le "Comprehensive Income", a été introduite aux Etats-Unis. Cette nouvelle norme prescrit la présentation du "Comprehensive Income" qui décrit toutes les variations de capitaux propres qui ne proviennent pas de transactions avec les actionnaires, et notamment au travers du "Other Comprehensive Income", les variations qui ne proviennent pas du résultat de la période.

Other Comprehensive Income en normes américaines (en millions d'euros)	2000		1999		1998	
	Non ajustées	Ajustées	Non ajustées	Ajustées	Non ajustées	Ajustées
Au 1^{er} janvier	7.938	4.704	6.920	4.126	5.291	3.180
Plus (moins) values latentes nettes d'impôt	(1.346)	(790)	372	(412)	1.857	1.337
Variation de change sur les capitaux propres	(302)	(322)	636	981	(252)	(417)
Cession de participations consolidées et restructurations internes	(14)	(14)	10	10	26	28
Réserve minimum pour engagements de retraite	-	-	-	-	(3)	(3)
Au 31 décembre	6.276	3.578	7.938	4.704	6.920	4.126

Les écarts de conversion sont compris dans le "other comprehensive income" et correspondent au montant accumulé des variations de conversion depuis l'année 1994, premier exercice des comptes en normes américaines.

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

BILAN CONSOLIDE

ACTIF (en millions d'euros)	31/12/2000		
	Normes américaines	Normes américaines ajustées	Normes françaises
Ecart d'acquisition	17.595	17.595	15.865
Titres mis en équivalence	1.336	1.336	1.217
Obligations	133.259	133.259	135.375
Actions	58.739	58.739	49.987
Prêts	29.177	29.177	32.472
Immobilier	11.973	11.973	11.944
Actifs afférents aux contrats "with-profit"	24.898	25.289	25.111
Actifs alloués aux contrats en unités de compte	115.745	115.745	117.261
Titres de transaction	5.249	5.249	5.249
Valeurs reçues en pension	2.093	2.093	2.093
Total actifs investis	382.470	382.860	380.709
Intérêts courus non échus	3.794	3.794	3.986
Part des réassureurs dans les provisions techniques	9.182	9.182	-
Comptes de règlements de l'activité bancaire	73	73	73
Frais d'acquisition différés des contrats	4.049	4.049	8.154
Valeur de portefeuille des sociétés d'Assurance vie, épargne, retraite	7.285	7.285	3.724
Autres actifs	36.922	36.922	36.040
Actifs du "Closed Block" d'Equitable Life	9.199	9.199	-
Disponibilités	28.592	28.592	26.065
TOTAL GENERAL	499.161	499.551	474.616
Actif net consolidé de DLJ ("Discontinued")	-	-	-
TOTAL ACTIF	499.161	499.551	474.616

PASSIF (en millions d'euros)	31/12/2000		
	Normes américaines	Normes américaines ajustées	Normes françaises
Capital	3.809	3.809	3.809
Primes d'émission, de fusion, et d'apport	12.700	12.700	12.379
Réserves consolidées	5.913	9.360	4.230
"Other comprehensive income"	6.275	3.578	-
Résultat consolidé	3.248	2.771	3.904
Titres d'autocontrôle	(384)	(384)	-
Fonds propres part du groupe	31.561	31.834	24.322
Intérêts minoritaires dans les réserves	5.812	5.812	3.702
Fonds propres totaux	37.373	37.646	28.024
Autres fonds propres	192	192	192
Emprunts et titres subordonnés	8.333	8.333	8.261
Provisions pour risques et charges	12.129	12.129	11.530
Provisions mathématiques	180.922	180.922	182.896
Provisions techniques des contrats "With-profit"	25.296	25.296	25.111
Provisions techniques des contrats en unités de compte	115.932	115.932	117.377
Provisions de sinistres	43.800	43.800	39.243
Provisions pour primes non acquises	7.328	7.328	6.783
Provisions techniques	373.279	373.279	371.410
Dettes financières	9.238	9.238	9.201
Dettes des services financiers liées à l'exploitation bancaire	4.445	4.445	4.445
Valeurs données en pension	1	1	1
Comptes de règlements de l'activité bancaire	279	279	279
Passifs du "Closed Block" d'Equitable Life	10.215	10.215	-
Autres dettes	43.677	43.794	41.273
TOTAL PASSIF	499.161	499.551	474.616

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

ACTIF (en millions d'euros)	31/12/1999		
	Normes américaines	Normes américaines ajustées	Normes françaises
Ecarts d'acquisition	4.227	4.227	2.591
Titres mis en équivalence	1.529	1.529	1.408
Obligations	121.916	121.916	125.135
Actions	52.103	52.103	39.362
Prêts	20.789	20.789	23.921
Immobilier	12.748	12.748	12.864
Actifs afférents aux contrats "With-profit"	24.992	25.536	25.332
Actifs alloués aux contrats en unités de compte	108.206	108.206	109.647
Titres de transaction	3.568	3.568	3.568
Valeurs reçues en pension	2.894	2.894	2.894
Total actifs investis	348.742	349.285	344.131
Intérêts courus non échus	3.070	3.070	3.245
Part des réassureurs dans les provisions techniques	8.023	8.023	
Comptes de règlements de l'activité bancaire	118	118	118
Frais d'acquisition différés des contrats	8.237	8.237	7.782
Valeur de portefeuille des sociétés d'Assurance vie, épargne, retraite	2.498	2.498	2.438
Autres actifs	28.220	28.220	28.015
Actifs du "Closed Block" d'Equitable Life	8.286	8.286	
Disponibilités	14.421	14.421	12.129
TOTAL HORS DLJ	425.844	426.387	400.448
Actif net consolidé de DLJ ("Discontinued")	2.684	2.684	2.673
TOTAL ACTIF	428.527	429.071	403.121

PASSIF (en millions d'euros)	31/12/1999		
	Normes américaines	Normes américaines ajustées	Normes françaises
Capital	3.260	3.260	3.260
Primes d'émission, de fusion, et d'apport	5.421	5.421	5.350
Réserves consolidées	5.109	7.527	5.726
"Other Comprehensive Income"	7.937	4.704	-
Résultat consolidé	1.209	2.239	2.021
Titres d'autocontrôle	(265)	(265)	-
Fonds propres part du groupe	22.672	22.886	16.358
Intérêts minoritaires dans les réserves	10.326	10.488	7.454
Fonds propres totaux	32.997	33.374	23.812
Autres fonds propres	474	474	474
Emprunts et titres subordonnés	4.048	4.048	4.040
Provisions pour risques et charges	11.241	11.241	8.730
Provisions mathématiques	144.160	144.160	145.648
Provisions techniques des contrats "With-profit"	25.529	25.529	25.332
Provisions techniques des contrats en unités de compte	107.858	107.858	109.001
Provisions de sinistres	42.106	42.106	37.703
Provisions pour primes non acquises	6.803	6.803	6.263
Provisions techniques	326.455	326.455	323.947
Dettes financières	5.487	5.487	5.419
Dettes des services financiers liées à l'exploitation bancaire	5.469	5.469	5.470
Valeurs données en pension	262	262	262
Comptes de règlements de l'activité bancaire	201	201	201
Passifs du "Closed Block" d'Equitable Life	9.083	9.083	-
Autres dettes	32.809	32.975	30.766
TOTAL PASSIF	428.527	429.071	403.121

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

(en millions d'euros)	Compte de résultat consolidé 2000		
	Normes américaines	Normes américaines ajustées	Normes françaises
Cotisations émises	38.438	38.438	64.788
Cotisations nettes de réassurance	35.538	35.538	61.886
Revenus des services financiers et holdings	4.441	4.441	4.496
Résultat de la gestion financière	14.696	13.771	15.086
Variations des provisions pour cotisations non acquises (nettes)	(395)	(395)	(405)
Produits d'exploitation	54.280	53.355	81.063
Charges de sinistres nettes	(37.181)	(37.181)	(64.093)
Frais d'acquisition nets	(5.959)	(5.959)	(5.877)
Charges d'exploitation bancaire	(714)	(714)	(691)
Frais d'administration et autres frais	(8.949)	(8.949)	(7.880)
Résultat total avant impôt	1.478	553	2.522
Impôt sur les bénéfices	169	446	(339)
Intérêts minoritaires dans le résultat	(670)	(500)	(518)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(24)	(24)	(23)
Résultat net part du groupe hors DLJ	951	474	1.642
Contribution DLJ ("Discontinued")	192	192	191
Plus value de cession DLJ	2.105	2.105	2.071
Résultat net part du groupe	3.248	2.771	3.904

(en millions d'euros)	Compte de résultat consolidé 1999		
	Normes américaines	Normes américaines ajustées	Normes françaises
Cotisations émises	31.649	31.649	53.792
Cotisations nettes de réassurance	29.341	29.341	51.481
Revenus des services financiers et holdings	2.955	2.955	3.065
Résultat de la gestion financière	14.016	16.612	15.301
Variations des provisions pour cotisations non acquises (nettes)	32	32	(17)
Produits d'exploitation	46.344	48.940	69.831
Charges de sinistres nettes	(33.119)	(33.119)	(54.029)
Frais d'acquisition nets	(4.938)	(4.938)	(5.123)
Charges d'exploitation bancaire	(644)	(644)	(717)
Frais d'administration et autres frais	(6.673)	(6.673)	(6.823)
Résultat total avant impôt	970	3.566	3.139
Impôt sur les bénéfices	(316)	(1.049)	(992)
Intérêts minoritaires dans le résultat	224	(609)	(460)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(14)	(14)	(11)
Résultat net part du groupe hors DLJ	864	1.894	1.676
Contribution DLJ ("Discontinued") (a)	344	344	345
Résultat net part du groupe	1.209	2.239	2.021

(a) Y compris profit sur émission d'actions DLJDirect (120 millions d'euros).

(en millions d'euros)	Compte de résultat consolidé 1998		
	Normes américaines	Normes américaines ajustées	Normes françaises
Cotisations émises	29.206	29.206	47.169
Cotisations nettes de réassurance	27.140	27.140	45.098
Revenus des services financiers et holdings	2.056	2.056	2.043
Résultat de la gestion financière	11.855	13.291	13.959
Variations des provisions pour cotisations non acquises (nettes)	92	92	46
Produits d'exploitation	41.144	42.580	61.146
Charges de sinistres nettes	(29.875)	(29.875)	(47.855)
Frais d'acquisition nets	(4.271)	(4.271)	(4.448)
Charges d'exploitation bancaire	(391)	(391)	(423)
Frais d'administration et autres frais	(5.346)	(5.346)	(5.191)
Résultat total avant impôt	1.261	2.696	3.230
Impôt sur les bénéfices	(506)	(951)	(1.048)
Intérêts minoritaires dans le résultat	(526)	(808)	(791)
Résultat des sociétés mises en équivalence	390	390	11
Résultat net part du groupe hors DLJ	618	1.328	1.402
Contribution DLJ ("Discontinued")	129	129	129
Résultat net part du groupe	748	1.457	1.531

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2000

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société AXA, arrêtés en euros, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2000, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés établis selon les principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 3.1 et 3.3 de l'annexe qui exposent les changements de méthode et de présentation des comptes intervenus durant l'exercice 2000. Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 15 mars 2001

Les Commissaires aux Comptes

Befec – Price Waterhouse
Membre de PricewaterhouseCoopers
Gérard Dantheny Catherine Pariset

Mazars & Guérard
Mazars
Patrick de Cambourg Charles Vincensini

Comptes sociaux



Comptes sociaux

Commentaires sur les comptes sociaux.....	220
Bilan.....	224
Compte de résultat.....	226
Tableau de financement.....	227
Tableau des filiales et participations au 31/12/2000.....	228
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.....	234

*“Partir la tête tranquille :
en cas de pépin, savoir qu’un coup
de fil suffit pour être dépanné
très rapidement.”*



Manuel, 27 ans



10 h 20
Madrid

Commentaires sur les comptes sociaux

RÉSULTATS

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000 s'élève à 1.058 millions d'euros, contre 1.160 millions d'Euros au 31 décembre 1999.

Les revenus des titres de participation, 1.520 millions d'euros, augmentent de 82 millions d'euros.

La Société a bénéficié de dividendes exceptionnels versés par des sociétés du périmètre ex Guardian Royale Exchange (GRE) à hauteur de 273 millions d'euros provenant à hauteur de 136 millions d'euros, de la cession de la filiale d'assurance de GRE South Africa, et à hauteur de 137 millions d'euros, de la distribution de l'intégralité des actifs de GRE Guernesey. En 1999, un revenu exceptionnel de 74 millions d'euros avait été versé par AXA Life Hong Kong suite à la cession de sa succursale de Singapour à AXA Asia Pacific Holdings.

Hors ces éléments, les produits de participation sont en baisse de 117 millions d'euros. Les dividendes versés par la Belgique sont en baisse de 347 millions d'euros, l'exercice 1999 ayant bénéficié de remontées de trésorerie élevées. A contrario, les dividendes versés par la France progressent de 150 millions d'euros.

La charge financière nette est de 165 millions d'euros en augmentation de 43 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus nets des placements, 236 millions d'euros, progressent de 96 millions d'euros, dont 37 millions d'euros au titre des revenus du prêt consenti à AXA Asia Pacific Holdings dans le cadre du rachat des minoritaires d'AXA China Region et 44 millions d'euros sur les produits de swaps de taux et de devises liés à la mise en place de couvertures sur les financements des acquisitions de l'exercice.

Les charges financières sont en augmentation de 139 millions d'euros dont 84 millions d'euros d'intérêts liés aux nouvelles émissions de dettes destinées au financement d'AXA Nichidan, du rachat des minoritaires d'AXA China Région, et des minoritaires d'AXA Financial, et 28 millions d'euros au titre des intérêts sur swaps de taux et de devises.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 165 millions d'euros contre 157 millions d'euros en 1999 compte tenu de l'augmentation des frais de structure liée au fort développement du groupe.

Le résultat sur opérations en capital, qui comprend les plus values nettes, les dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières, les pertes de change et la reprise de provisions pour risques immobiliers, dégage une perte de 256 millions d'euros contre une perte de 187 millions d'euros l'exercice précédent.

Les plus et moins values nettes de reprises de provision sont en baisse de 83 millions d'euros et s'élèvent à 150 millions d'euros dont 68 millions d'euros de plus value d'apport des titres AXA Life Japan à AXA Nichidan, 40 millions d'euros sur la cession de titres et de certificats de valeur garantie BNP et 14 millions d'euros au titre de la cession des titres Donalson Lufkin & Jenrette (DLJ).

Les dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières s'élèvent à 333 millions d'euros.

Afin de tenir compte des pertes actuelles et futures que la Compagnie Financière de Paris (CFP) sera probablement amenée à supporter au titre de la Banque Worms, l'avance d'actionnaire consentie à la CFP a été dépréciée à hauteur de 83 millions d'euros et les titres de la CFP provisionnés pour 130 millions d'euros.

Par ailleurs, les titres de sociétés holdings de GRE, désormais en liquidation compte tenu des dividendes reçus par la Société évoqués ci-dessus, font l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 90 millions d'euros.

Les pertes de change nettes sur l'exposition dollar de la trésorerie s'élèvent à 101 millions d'euros suite à la forte remontée de l'euro par rapport au dollar courant décembre. Les gains latents sur les dettes de la Société en dollars s'élèvent à 60 millions d'euros et ne sont pas enregistrés dans le compte de résultat conformément aux principes comptables en vigueur.

Les dotations aux provisions pour risques et charges s'élèvent à 116 millions d'euros dont 58 millions d'euros liés aux situations nettes négatives de Saint Georges Ré et d'AXA Australia compte tenu de leurs pertes techniques; en outre un complément de provisions de 26 millions d'euros au titre de la garantie de prix sur le portefeuille Sprinks consentie à AXA Colonia a été enregistré.

Enfin, la provision pour risques immobiliers a été reprise à hauteur de 119 millions d'euros compte tenu de l'évolution des marchés.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les économies d'impôts sont directement comptabilisées dans les comptes de la société mère du groupe fiscal : son impact net sur les comptes de l'exercice est un profit de 13 millions d'euros après enregistrement d'une provision de 122 millions d'euros au titre du risque de restitution aux filiales déficitaires des économies d'impôts, dès lors qu'il existe une probabilité sérieuse que ces filiales redeviennent fiscalement bénéficiaires.

BILAN DE LA SOCIÉTÉ

Le total du bilan arrêté au 31 décembre 2000 s'élève à 39.762 millions d'euros contre 21.37 millions d'euros au 31 décembre précédent.

ACTIF

Les titres de participation et créances rattachées, nettes de provisions pour dépréciation, progressent de 13.868 millions d'euros et s'expliquent principalement par les éléments suivants :

En mars 2000, AXA SA et les actionnaires de Nippon Dantai ont apporté leurs activités d'assurance vie à une société nouvellement créée, AXA Nichidan Holding. Compte tenu de cet apport et des différentes augmentations de capital réalisées au cours de l'année, l'investissement dans AXA Nichidan Holding s'élève à 2.371 millions d'euros.

Au Royaume-Uni, AXA SA a acquis en juillet 2000 pour 3.619 millions d'euros, les intérêts minoritaires d'AXA United Kingdom (ex SLPH), soit 43,8 % du capital.

En décembre 2000, AXA SA a procédé au rachat des intérêts minoritaires dans AXA Financial Inc en échangeant les actions AXA Financial détenus par les tiers contre 0,295 ADR AXA et 35,75 dollars en numéraire. Au terme de l'offre, AXA détient directement 80 % d'AXA Financial. Le montant total de cette transaction s'est élevé à 7.390 millions d'euros.

En Espagne, le 28 décembre 2000, la société a racheté pour 205 millions d'euros les 30 % détenus par Banco Bilbao Vizcaya SA dans AXA Aurora portant ainsi sa participation à 100 %.

Enfin, les actifs reçus dans le cadre de la fusion avec AXA Participations s'élèvent à 593 millions d'euros.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

Les autres immobilisations financières, 2.853 millions d'euros, augmentent de 475 millions d'euros compte tenu du prêt accordé en 2000 à AXA Asia Pacific pour 362 millions d'euros et à une avance d'actionnaires de 180 millions d'euros à la Compagnie Financière de Paris.

Les valeurs mobilières de placement comprennent 5.114.422 titres Crédit Suisse acquis auprès d'AXA Financial en décembre 2000 pour une valeur de 998 millions d'euros. Ces titres ont été revendus en janvier 2001.

Les disponibilités comprennent 2.251 millions d'euros à verser aux minoritaires d'AXA Financial courant janvier 2001 suite à la procédure de retrait obligatoire conclue en début d'année.

PASSIF

Les capitaux propres, avant résultat de la période et après distribution du résultat de l'exercice précédent, ressortent à 21.695 millions d'euros.

L'augmentation du capital et de la prime d'émission d'un montant de 7.578 millions d'euros provient du remboursement des obligations remboursables en actions émises en janvier 1997 (282 millions d'euros), de la fusion avec AXA Participations (216 millions d'euros), de l'augmentation de capital destinée à financer le rachat des minoritaires d'AXA United-Kingdom (3.680 millions d'euros), de l'augmentation de capital réservée aux salariés (235 millions d'euros), de l'augmentation de capital destinée à rémunérer les minoritaires d'AXA Financial dans le cadre de l'Offre Publique d'échange (3.130 millions d'euros), et de la levée d'options et conversions d'obligations (35 millions d'euros).

Les autres fonds propres, 2.315 millions d'euros, comprennent la dette perpétuelle de décembre 1997 pour 1.009 millions d'euros, la dette subordonnée en Yens émise en juin 1998 pour 252 millions d'euros, les obligations remboursables en actions en 2001 pour 320 millions d'euros et 234 millions d'euros de titres subordonnés à durée indéterminée.

Par ailleurs, une nouvelle émission de titres subordonnés à durée indéterminée a été effectuée pour un montant de 500 millions d'euros afin de financer les activités au Japon.

Les provisions pour risques et charges, 525 millions d'euros comprennent principalement 219 millions d'euros de provision pour impôt différé et risque de restitution des économies d'impôts réalisées dans le cadre de l'intégration fiscale, 69 millions d'euros au titre de la garantie de prix sur le portefeuille Sprinks consentie à AXA Colonia, 60 millions d'euros de provisions immobilières, ainsi que 112 millions d'euros de provisions couvrant principalement les situations nettes négatives de Saint Georges Ré, d'AXA Australia et des filiales en Amérique latine et en Afrique.

Les dettes subordonnées comprennent 1.100 millions d'euros d'obligations subordonnées convertibles en actions émises en février 2000 ainsi que 165 millions d'euros de titres subordonnés perpétuels de mars 2000. Les fonds ainsi levés ont été notamment utilisés pour le financement de l'acquisition de Nippon Dantai et au rachat des minoritaires d'AXA China Région. En décembre 2000, dans le cadre du financement du rachat des minoritaires d'AXA Financial, la Société a émis 2,1 milliards d'euros d'obligations subordonnées libellées en euros, US dollars et livres sterling. Enfin, ce poste comprend l'emprunt subordonné convertible 1999-2014 pour 1.518 millions d'euros.

Les dettes financières, 5.821 millions d'euros sont en augmentation de 3.493 millions d'euros compte tenu d'un encours plus important de lignes de crédit, 3.197 millions d'euros contre 1.486 millions d'euros, et de billets de trésorerie, 2.076 millions d'euros contre 373 millions d'euros, destinés là également, à financer le rachat des minoritaires d'AXA Financial.

Les autres dettes sont en augmentation de 3.215 millions d'euros compte tenu des sommes restantes à verser aux actionnaires minoritaires d'AXA Financial et réglées pour partie en numéraire et par émission de titres en janvier 2001 pour 2.988 millions d'euros et de la dette de 205 millions d'euros vis à vis de Banco Bilbao Vizcaya SA liée à l'acquisition de 30 % d'AXA Aurora.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le montant disponible pour l'affectation du résultat s'élève à 1 320 994 555 euros, soit :

Bénéfice net de l'exercice	1.057.550.802 €
Report à nouveau antérieur de	263.443.753 €

Il sera proposé à l'approbation des actionnaires réunis en assemblée générale le 9 mai 2001, l'affectation suivante :

- dotation à la réserve légale (valant réserve spéciale des plus values à long terme) 52.877.540 €
- dotation à la réserve spéciale des plus values à long terme 399.536.227 €
- dividende 378.907.495 €
- report à nouveau 489.673.293 €

Il sera également proposé à l'approbation des actionnaires de prélever 673.635.050 euros sur la réserve spéciale des plus values à long terme constituée de plus values nettes d'impôts taxées à 18 %.

Ce prélèvement sera affecté :

- au paiement d'un dividende complémentaire de 547.616.006 €
- au paiement d'un précompte de 126.019.044 €

Il sera ainsi distribué aux 421.147.046 actions de 9,15 euros de nominal portant jouissance au 1er janvier 2000, sous déduction des actions détenues par la Société, un dividende net de 2,20 euros qui augmenté de l'avoir fiscal de 1,10 euros forme un revenu global de 3,30 euros. Celui-ci sera mis en paiement le 14 mai 2001.

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

Bilan au 31 décembre 2000

ACTIF (en euros)	Au 31 décembre 2000			Au 31/12/1999	Au 31/12/1998
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	75.712		75.712	75.712	
Immobilisations corporelles					
Terrains	735.962		735.962	834.789	13.069.066
Constructions et autres immobilisations	4.647.659	873.531	3.774.128	4.193.461	17.396.714
Immobilisations financières					
Participations : titres et créances rattachées	32.713.235.069	573.071.798	32.140.163.271	18.273.025.775	16.736.626.885
Autres immobilisations financières					
Titres immobilisés et créances rattachées	77.333.828	21.522.213	55.811.615	59.650.924	56.583.108
Prêts	2.885.360.683	87.835.500	2.797.525.183	2.318.460.248	951.043.977
I	35.681.388.913	683.303.043	34.998.085.870	20.656.240.909	17.774.719.749
ACTIF CIRCULANT					
Créances d'exploitation					
État	143.476.502		143.476.502	43.077.958	14.571.221
Créances diverses et compte courant des filiales	323.921.010	1.877.767	322.043.243	258.127.443	99.924.528
Valeurs mobilières de placement	1.002.177.543		1.002.177.543	6.830.546	11.362.941
Disponibilités	2.908.035.740		2.908.035.740	176.676.157	76.672.839
Comptes de régularisation					
Charges à étaler	164.976.999	42.628.085	122.348.914	39.017.171	8.467.534
Charges constatées d'avance	10.165.590		10.165.590	1.146.317	2.148.593
Écart de conversion actif	250.566.135		250.566.135	188.490.315	27.908.975
Primes de remboursement					
Primes de remboursement	4.982.607		4.982.607		
II	4.808.302.126	44.505.852	4.763.796.274	713.365.907	241.056.631
TOTAL GÉNÉRAL	40.489.691.039	727.808.895	39.761.882.144	21.369.606.816	18.015.776.381

PASSIF (en euros)	Au 31/12/2000	Au 31/12/1999	Au 31/12/1998
CAPITAUX PROPRES			
Capital			
Capital social	3.808.510.923	3.260.471.911	3.204.071.191
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Prime d'émission	11.492.829.546	4.660.348.771	4.428.923.274
Prime de fusion, d'apport	886.475.247	689.426.742	689.426.742
Réserves :			
Réserve légale	300.406.343	242.404.318	195.211.034
Réserve spéciale des plus-values à long terme	3.470.333.433	3.344.361.130	3.579.755.233
Réserve pour éventualités diverses	1.474.079.751	1.473.601.853	936.872.070
Report à nouveau	263.443.753	49.028	154.294
Résultat de l'exercice	1.057.550.802	1.160.040.509	943.865.664
I	22.753.629.797	14.830.704.261	13.978.279.502
AUTRES FONDS PROPRES	II		
ORA	320.142.936	602.371.802	602.371.802
TSDI	1.995.707.014	1.474.298.657	1.125.450.601
Provisions pour risques et charges	III	525.212.199	456.421.232
Dettes subordonnées	IV	4.919.781.315	1.524.482.520
Emprunts et dettes financières		5.820.747.383	2.328.297.206
Dettes d'exploitation			1.405.045.716
Dettes fiscales	255.735	220.587	165.178.233
Dettes sociales	515.043	958.513	544.645
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	16.616.943	22.429.062	57.473.234
Autres dettes	3.326.619.956	112.472.509	340.053.876
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'anance			
Écart de conversion passif	82.653.822	16.950.467	18.736.594
V	9.247.408.882	2.481.328.344	1.987.032.297
TOTAL GÉNÉRAL	39.761.882.144	21.369.606.816	18.015.776.381

Compte de résultat

(en euros)	Exercice 2000	Exercice 1999	Exercice 1998
I. RÉSULTAT COURANT			
Produits financiers et d'exploitation			
Revenus des immeubles	497.476	423.044	491.899
Revenus des titres de participation	1.519.886.512	1.438.027.709	1.051.932.789
Revenus des prêts et placements à court terme	234.925.569	138.007.664	59.338.415
Reprises de provisions et transfert de charges	148.275	138.554	276.939
Autres produits	235.046	2.080.512	91.384
I	1.755.692.878	1.578.677.483	1.112.131.426
Charges d'exploitation			
Charges externes et autres charges	(144.883.483)	(141.523.804)	(102.711.112)
Impôts, taxes et versements assimilés	(585.422)	(481.072)	(581.442)
Salaires, traitements et charges sociales	(10.535.070)	(9.815.182)	(14.914.951)
Intérêts et charges assimilées	(401.713.762)	(261.926.043)	(168.428.059)
Dotations :			
*aux amortissements sur immeubles et charges à étaler	(9.522.594)	(5.762.979)	(5.425.433)
*aux provisions sur créances			
Autres charges			
II	(567.240.331)	(419.509.080)	(292.060.996)
Excédent d'exploitation	(III = I + II)	1.159.168.403	820.070.429
Quote-part des opérations faites en commun	IV	239.715	225.085
Opérations sur titres de placement			
Produits nets sur cessions			1.629.797
Reprises de provisions pour dépréciation			
Reprises de provisions pour risques et charges			
Charges nettes sur cessions	(91.707)		(43.246)
Dotations aux provisions aux dépréciation			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Résultat sur gestion des titres de placement	V	(91.707)	1.586.551
Résultat courant avant impôt	(VI = III + IV + V)	1.189.532.936	821.882.066
II. RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL			
Produits sur cession d'actifs immobilisés	422.668.003	660.452.493	466.311.635
Reprises de provisions pour risques et charges	156.989.882	43.206.630	55.938.056
Reprises de provisions sur titres	91.981.959	5.406.305	56.117.329
Résultat de change	(100.724.812)	(35.980.895)	5.919.502
Valeur nette comptable sur cession d'actifs immobilisés	(364.737.757)	(595.094.957)	(369.103.946)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(116.474.130)	(165.760.979)	(60.727.058)
Dotations aux provisions sur titres	(332.704.309)	(94.431.000)	(79.363.812)
Produits et charges nets exceptionnels	(12.848.651)	(5.256.286)	(20.742.036)
VII	(255.849.815)	(187.458.690)	54.349.669
Impôt sur les sociétés	VIII	188.091.081	67.633.929
III. RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	VI + VII + VIII	1.160.040.509	943.865.664

Tableau de financement

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

(en euros)	Du 01/01/2000 Au 31/12/2000	Du 01/01/1999 Au 31/12/1999	Du 01/01/1998 Au 31/12/1998
RESSOURCES			
Résultat courant après impôt	1.189.532.936	1.159.408.118	821.882.066
Résultat sur opérations en capital après impôt	(131.982.134)	632.391	121.983.598
Variation des provisions et amortissements	280.892.368	224.694.310	24.045.475
Capacité d'autofinancement de l'exercice	1.338.443.170	1.384.734.819	967.911.139
Augmentation des capitaux propres	7.578.046.189	224.784.565	1.385.655.599
Souscription d'emprunts	7.435.771.131	2.768.191.688	4.883.101.743
Cessions ou réduction d'éléments de l'actif immobilisé			
– Immobilisations corporelles	373.189	26.976.674	37.915.507
– Immobilisations financières	987.784.069	1.093.403.383	1.167.322.816
TOTAL RESSOURCES (a)	17.340.417.748	5.498.091.129	8.441.906.804
EMPLOIS			
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	712.671.456	595.490.996	454.635.828
Remboursements des dettes financières	293.865.271	241.409.932	4.331.519.822
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé			
– Immobilisations corporelles		1.703.813	15.965.174
– Immobilisations financières	15.624.998.023	3.858.784.115	4.480.201.406
TOTAL EMPLOIS (b)	16.631.534.750	4.697.388.856	9.282.322.230
VARIATION FONDS DE ROULEMENT (a) - (b)	708.882.998	800.702.273	(840.415.426)
Contrepartie à court terme			
Variation :			
– de créances d'exploitation	271.011.340	293.652.590	(368.709.748)
– de dettes d'exploitation	(3.288.834.922)	411.578.850	(268.273.090)
– des disponibilités et valeurs mobilières de placement	3.726.706.580	95.470.833	(203.432.588)
TOTAL	708.882.998	800.702.273	(840.415.426)

Tableau des filiales et participations

(articles 247 et 295 du décret sur les sociétés commerciales)

Sociétés ou Groupe de Sociétés (en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus Brute
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous dont la valeur brute excède 1 % du capital d'AXA				
1) Filiales (50 % au moins détenu)				
Cie Financière de Paris "CFP" 372, rue Saint Honoré, 75040 Paris cedex 01	85.071	139.736	100,00 %	286.159
Société de Gestion Civile Immobilière "SGCI" 59, rue Lafayette, 75009 Paris	43.750	69.789	100,00 %	143.523
AXA Assicurazioni Via Consolata 3 - 10122 Turin	62.780	340.114	85,87 %	420.062
AXA Holding UK - Maritime House West Street - GA9 7A2 - Farnham Surrey	45.029	(42.731)	100,00 %	42.364
AXA Assistance² - Immeuble Colisée 22, rue du Gouverneur Général Eboué 92798 Issy-les-Moulineaux cedex 9	42.076	33.726	100,00 %	48.370
AXA Canada² 20 rue Université - Montréal - Québec H 3A 2A5	167.159	115.048	100,00 %	201.490
AXA Direct Holding 23, avenue Matignon, 75008 Paris	195.638	(1.712)	100,00 %	235.222
AXA Direct Japon - Ariake Frontier Building Tower A - 3-1-25 Ariake - Koto-Ku - Tokyo - 135-0063	58.650	(1.127)	100,00 %	96.042
AXA Equity and Law Plc Amersham Road, Hihg Wycombe Bucks, HP13 SAL	1.627	1.840.692	99,94 %	705.038
AXA Participation Belgium 25, boulevard du Souverain, 1170 Bruxelles	248	1.065.692	79,57 %	1.371.998
AXA Oyak Holding AS Nordstern Han, Karaköy Meydani, 80002 Istanbul	51.628	(9.453)	50,00 %	41.152
Financiere Mermoz 23, avenue Matignon, 75008 PARIS	3.306	502.021	100,00 %	455.037
AXA Assurance France - Tour AXA 1. place des Saisons - La Défense - 92400 Courbevoie	344.676	3.124.052	100,00 %	2.753.546
LOR Finance 23, avenue Matignon 75008 PARIS	89.184	764	100,00 %	197.395

Valeur comptable des titres détenus Nette	Prêts et avances consentis par AXA et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par AXA	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exerc. écoulé ¹	Résultats (bénéfice ou perte du dernier ex. clos)	Dividendes encaissés	Observations (date de clôture)
156.159	180.000		20.934	(162.079)		31 décembre 2000
143.523			2.925	23.456	7.437	31 décembre 2000
420.062			1.382.504	(66.990)		31 décembre 2000
2.311				583		31 décembre 2000
48.370			371.200	11.895		31 décembre 2000
201.490			707.900	17.651	14.592	31 décembre 2000
235.222			2.279	1.412		31 décembre 2000
96.042			25.787	(57.734)		31 décembre 2000
705.038			55.428	(56.637)	50.095	31 décembre 2000
1.371.998			318.624	369.306	233.478	31 décembre 2000
41.152			10.247	9.660	4.690	31 décembre 2000
455.037			108.467	124.081	24.999	31 décembre 2000
2.753.546	457.347		290.244	262.739	288.149	31 décembre 2000
197.395	4.471		2.906	2.938	2.918	31 décembre 2000

Sociétés ou Groupe de Sociétés				
(en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus Brute
AXA Nichidan Insurance Holding Yebisu Garden, Place Tower, 18 F, 4-20-3 Ebisu, Shibuya-ku - Tokyo, JAPAN 150	1.451.767	1.084.415	96,39 %	2.371.108
AXA Life Singapour 38 Gloucester Road, Wanchai/Hong Kong	8.340	5.767	100,00 %	90.006
Vinci B.V. Postbus 30810 - 3503 AR Utrecht - Nederland	471.478	2.147.552	100,00 %	2.910.379
AXA Insurance HK Rooms 2507- 11 - 25th floor Windsor House 311 Gloucester Road - Causoway-Bay - Hong Kong	7.624	64.127	100,00 %	50.079
LOR Patrimoine 23, avenue Matignon, 75008 Paris	53.035	115	100,00 %	53.042
Dongbu AXA Life 12th floor, Hyun-am-building 1 Jankyo-Dong, Jung-Gu - Séoul 100-797	86.050	80.736	50,00 %	38.204
AXA Corporate Solutions² 39, rue du Colisée, 75008 PARIS	288.024	1.155.149	89,98 %	1.028.790
AXA Insurance Investment Holding 77. Robinson Road - # 11 - 00 SIA Building 068896 Singapore	56.795	261	100,00 %	77.604
Mofipar 23, avenue Matignon, 75008 Paris	9.927	36.388	100,00 %	46.175
AXA UK Holding Plc² 107 Cheapside - London EC2 V6DU	1.643.494	4.003.834	78,26 %	4.539.312
AXA Aurora Plaza de Federico Moyua. n°4, Bilbao	285.263	61.921	100,00 %	564.905
AXA Financial, Inc². , 787 Seventh Avenue N.Y., New York 10019	4.860	12.408.216	63,36 %	6.168.434
AXA Italia SpA Via Léopardi - 20123 Milano	78.000	(8.669)	96,99 %	181.600
AXA ONA 120, avenue Hassan II - Casablanca 21000	468.633		51,00 %	229.112
AXA Portugal Companhia de Seguros Pr Marquês de Pombal, 14 - 1250 Lisboa	36.672	16.745	82,98 %	71.667

Valeur comptable des titres détenus Nette	Prêts et avances consentis par AXA et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par AXA	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exerc. écoulé ¹	Résultats (bénéfice ou perte du dernier ex. clos)	Dividendes encaissés	Observations (date de clôture)
2.371.108				(244)		30 septembre 2000
12.804				226		30 septembre 2000
2.910.379			72.519	70.153	72.595	31 décembre 2000
50.079				6.266		31 décembre 2000
53.042				127		31 décembre 2000
3.046			75.665	4.435		31 décembre 2000
1.028.790			3.623.334	286.016	55.991	31 décembre 2000
77.604				(23)		31 décembre 2000
46.175			4.498	2.106	2.071	31 décembre 2000
4.539.312	288.415		11.045.561	(59.498)	88.434	31 décembre 2000
564.905			15.677	(4.004)	152	31 décembre 2000
6.168.434			25.745.681	4.462.801	19.359	31 décembre 2000
34.920				(34.411)		31 décembre 2000
229.112			20.194	19.750		31 décembre 2000
71.667			309.090	5.906		31 décembre 2000

Sociétés ou Groupe de Sociétés (en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus Brute
2) Participations (10 à 50 % du capital détenu)				
AXA Investment Managers 46, avenue de la Grande Armée, 75016 Paris	42.962	559.934	45,04 %	87.221
AXA Holdings Belgium 25, boulevard du Souverain, 1170 Bruxelles	451.167	970.359	43,75 %	2.421.877
AXA Colonia Konzern AG Gereonsdriesch 9-11 Postfach 10-07-26 50447 Köln	79.840	570.424	25,49 %	696.771
AXA Asia Pacific Holdings 447 Collins Street, Melbourne, Victoria 3000	750.801	588.479	42,10 %	541.072
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations				
1) Filiales non reprises au paragraphe A				
a) filiales françaises (ensemble)				90.823
b) filiales étrangères (ensemble)				334.677
2) Participations non reprises au paragraphe A				
a) dans les sociétés françaises (ensemble)				39.687
b) dans les sociétés étrangères (ensemble)				55.924
(1) Pour les sociétés d'assurance : cotisations émises brutes Pour les sociétés immobilières : loyers Pour les sociétés holdings : dividendes des participations Pour les sociétés financières : produit brut bancaire				
(2) données consolidées				

Valeur comptable des titres détenus Nette	Prêts et avances consentis par AXA et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par AXA	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exerc. écoulé ¹	Résultats (bénéfice ou perte du dernier ex. clos)	Dividendes encaissés	Observations (date de clôture)
87.221	85.975		12.728	19.708		31 décembre 2000
2.421.877			393.086	375.649	283.611	31 décembre 2000
696.771	613.550		448.416	401.789	20.507	31 décembre 2000
541.072	343.901			69.549	39.403	30 septembre 2000
88.859	120.717				140.144	
201.059	21.494				5.398	
31.387						
55.828	4.574				1.386	

Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS (en euros)	1/01/96 31/12/96	1/01/97 31/12/97	1/01/98 31/12/98	1/01/99 31/12/99	1/01/00 31/12/00
1 - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1.766.574.955 ¹	3.030.905.520 ²	3.204.071.191 ³	3.260.471.911 ⁴	3.808.510.923 ⁵
b) Nombre d'actions émises	193.132.868	331.357.282	350.288.821	356.335.728	416.230.702
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	12.335.716	9.617.997	1.538.291	9.239.288	15.839.322 ⁶
2 - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	292.291.239	635.055.896	1.111.763.102	1.576.458.417	1.755.309.557
b) Bénéfice courant avant impôts, amortissements et provisions	116.850.180	336.022.522	827.030.559	1.165.032.543	1.198.907.255
Bénéfice avec plus ou moins-values sur actif immobilisé avant impôts, amortissements et provisions	139.755.175	(792.183.253)	909.415.713	1.189.152.897	1.143.264.038
c) Impôt sur les bénéfices	30.546.766		67.633.929	188.091.081	123.867.681
d) Bénéfice courant avant impôts, amortissements et provisions	111.270.670	331.863.098	821.882.066	1.159.408.118	1.189.532.936
Bénéfice après impôts et dotations aux amortissements et provisions	232.528.113	663.622.995	943.865.664	1.160.040.509	1.057.550.802
e) Bénéfice distribué	361.112.938	454.635.828	595.490.996	712.671.456	926.523.501 ⁷
3 - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôts mais avant amortissements et provisions	0,76	1,87	2,55	3,87	3,04
b) Bénéfice après impôt et dotations aux amortissements et provisions	0,58	1,00	2,35	3,25	2,54
c) Dividende attribué à chaque action	1,14	1,37	1,70	2,00	2,20 ⁷
4 - Personnel					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	-	-	-	-	-
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.)	-	-	-	-	-

(1) Augmentation de capital de 216 031 520 euros par création de 23 617 898 actions

- Conversion du dividende en actions : 3 100 743 actions

- Souscription par les salariés : 317 928 actions

- Options de souscription : 779 822 actions

- Exercice de conversion d'obligations : 886 119 actions

(2) Augmentation de capital de 1 016 456 145 euros par création de 111 125 254 actions (OPE)

- Augmentation de capital de 105 881 696 euros par création de 11 575 640 actions (fusion)

- Options de souscription : 1 553 982 actions

- Exercice de conversion d'obligations : 13 969 538 actions

(3) Augmentation de capital de 87 416 538 euros par création de 9 556 915 actions (OPE)

- Souscription par les salariés : 686 930 actions

- Options de souscription : 365 106 actions

- Exercice de conversion d'obligations : 8 322 588 actions

(4) - Souscription par les salariés : 1 164 374 actions

- Options de souscription : 3 303 637 actions

- Exercice de conversion d'obligations : 1 578 896 actions

(5) Remboursement ORA UAP: 4 114 000 actions

- Souscription par les salariés : 1 970 360 actions

- Options de souscription : 619 267 actions

- Exercice de conversion d'obligations : 46 490 actions

- Augmentation de capital de 276 629 717 euros liée à l'opération AXA UK par création de 30 232 756 actions

- Augmentation de capital 18 517 569 euros - fusion AXA Participations - par création de 2 023 778 actions

- Augmentation de capital de 191 128 155 euros liée à l'opération AXA Financial par création de 20 888 323 actions

(6) Obligations du 08 février 1999 : 9 199 859

- Obligations du 17 février 2000 : 6 639 463

(7) Proposition (2,20 euros soit 14,43 francs) à l'Assemblée du 09 mai 2001 basée sur un nombre d'actions de 421 147 046.

Renseignements de caractère général

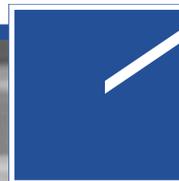


Renseignements de caractère général

Informations juridiques.....	238
Evolution du capital.....	240
Marché des titres.....	246
Faits exceptionnels et litiges.....	251
Politique de rémunération.....	252
Intérêts des dirigeants et du personnel dans le capital.....	253
Responsables du document.....	259



Eddie, 32 ans



13 h 50
New York

“La confiance, pour moi, c’est indispensable dans une relation : mon conseiller financier, j’ai besoin d’être sûr qu’il pourra tenir ses engagements.”

Informations juridiques

PRINCIPALES DISPOSITIONS SUR LA SOCIÉTÉ

Dénomination Sociale

AXA

Siège social:

25, avenue Matignon - 75008 PARIS

Forme, nationalité et législation

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance régie par la législation française, notamment par la Loi n°66-537 du 24 juillet 1966 et par le Code des Assurances.

Constitution et durée

La Société a été constituée en 1852. La durée de la Société expirera le 31 décembre 2059, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social résumé

- la prise de participations sous toutes leurs formes dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères quelle qu'en soit la forme juridique, la gestion et, le cas échéant, l'aliénation de ces participations, ainsi que toutes opérations de toute nature se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou concourant à sa réalisation,
- en particulier dans ce cadre, la prise et la gestion de participations sous toutes leurs formes, directement ou indirectement dans toutes sociétés ou entreprises d'assurances françaises ou étrangères.

Registre du commerce et des sociétés

RCS PARIS 572 093 920

Code APE : 741 J

Lieu où peuvent être consultés

les documents relatifs à la Société

Les documents relatifs à la Société peuvent être consultés à la Direction Juridique - 21, avenue Matignon - 75008 PARIS.

Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi et augmenté le cas échéant du report bénéficiaire. Ce bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui décide souverainement de son affectation et qui peut décider, en outre, la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition. En ce cas, sa décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hormis le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ne permet pas de distribuer.

Assemblées d'actionnaires et droit de vote

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées, se réunissent et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées s'il est inscrit sur les registres de la Société.

Ces formalités doivent être accomplies 5 jours au moins avant la réunion. Toutefois, le Directoire peut abréger ou supprimer ce délai, à condition que ce soit au profit de tous les actionnaires.

Le vote par correspondance s'exerce selon les conditions et modalités fixées par les dispositions législatives et réglementaires.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Cependant, les propriétaires d'actions entièrement libérées et inscrites sous la forme nominative depuis deux ans au moins à la fin de l'année civile précédant la date de réunion de l'assemblée considérée, disposent d'un droit de vote double. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission ou de fusion, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

La Société est en droit de demander, à ses frais, à tous moments, dans les conditions légales, à l'organisme chargé de la compensation des titres, tout renseignement d'identification sur les détenteurs des titres de la Société conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans les assemblées d'actionnaires, ainsi que le nombre de titres détenu par chacun d'eux.

Déclaration de franchissement de seuils statutaires

Toute personne qui vient à posséder directement ou indirectement au moins 0,5 % du capital et/ou des droits de vote est tenue dans les cinq jours de l'inscription en compte des titres qui lui permet d'atteindre ou de franchir ce seuil, de déclarer à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception, le nombre total d'actions qu'elle possède.

Cette déclaration devra être renouvelée chaque fois qu'un nouveau seuil de 0,5 % est franchi.

La non déclaration des franchissements de seuils statutaires peut entraîner la privation des droits de vote pour les actions excédant la fraction non déclarée tant que la situation n'a pas été régularisée et jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de cette régularisation.

Contrôle des comptes

TITULAIRES :

Befec Price Waterhouse

32, rue Guersant, 75017 Paris,
représenté par Mme Catherine Pariset et M. Gérard Dantheny.

- Date du premier mandat : 28 février 1989
- Durée du mandat en cours : 6 exercices
- Date d'expiration : mandat expirant à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2005.

Mazars et Guérard

125, rue de Montreuil, 75011 Paris
représenté par MM. Patrick de Cambourg
et Charles Vincensini

- Date du premier mandat : 8 juin 1994
- Durée du mandat en cours : 6 exercices
- Date d'expiration : mandat expirant à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003.

SUPPLÉANTS :

M. Patrick Frotié, 32, rue Guersant, 75017 Paris

- Date du premier mandat : 17 mai 1995
- Durée du mandat en cours : 5 exercices
- Date d'expiration : mandat expirant à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2005.

M. José Marette, 125, rue de Montreuil, 75011 Paris

- Date du premier mandat : 8 juin 1994
- Durée du mandat en cours : 6 exercices
- Date d'expiration : mandat expirant à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003.

Propriété de la marque AXA par Finaxa

Finaxa, en qualité de propriétaire, a fait protéger le terme "AXA" en tant que marque. En 1996, la Société et Finaxa ont conclu un contrat de licence par lequel Finaxa a accordé à la Société une licence non exclusive d'utilisation de la marque AXA dans les pays dans lesquels la Société et ses filiales opèrent actuellement. Afin de permettre aux filiales de la Société d'utiliser la marque "AXA" dans le cadre des méthodes de distribution résultant des nouvelles technologies et des partenariats commerciaux avec des sociétés non contrôlées par AXA, Finaxa et la Société ont signé le 17 janvier 2001 un avenant par lequel Finaxa et la Société précisent les modalités d'octroi de licences ou sous-licences aux filiales de la Société et à des sociétés non contrôlées par AXA sous réserve de l'accord écrit préalable de Finaxa. Au 1er mars 2001, la Société a consenti 19 sous-licences.

En vertu de ce contrat de licence, la Société est tenue de verser à Finaxa une redevance annuelle de 762.245 euros auxquels s'ajoutent 50 % des redevances nettes que la Société serait amenée à recevoir de ses licenciés.

Evolution du capital

Date (en euros)	Nature des opérations	Nombre d'actions émises	Prime d'émission ⁵	Nombre d'actions après opération	Montant du capital social après opération
1996	Levées d'options de souscription	12.937	257.067	164.443.295	1.504.153.122,84
	Conversion d'obligations en actions	881.996	176.982.815	165.325.291	1.512.220.688,25
	Augmentation de capital en numéraire	23.617.898	4.487.400.620	188.943.189	1.728.252.208,61
	Levées d'options de souscription	709.579	67.850.843	189.652.768	1.734.742.685,88
	Païement du dividende 1995 en actions	3.100.743	648.055.287	192.753.511	1.763.104.999,26
	Augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe	317.928	58.816.680	193.071.439	1.766.013.067,93
	Conversion d'obligations en actions	4.123	800.040	193.075.562	1.766.050.780,77
	Levées d'options de souscription	57.306	7.638.559,42	193.132.868	1.766.574.955,37
1997	Levées d'options de souscription	6.260	1.096.755,68	193.139.128	1.766.632.215,22
	Conversion d'obligations en actions	896.506	169.863.890	194.035.634	1.774.832.502,74
	Augmentation de capital ¹	111.125.254	23.336.303.340	305.160.888	2.791.288.648,49
	Conversion d'obligations en actions	1.387.743	262.979.955	306.548.631	2.803.982.251,89
	Levées d'options de souscription	148.906	14.242.726,04	306.697.537	2.805.344.286,29
	Augmentation de capital ²	11.575.640		318.273.177	2.911.225.982,80
	Conversion d'obligations en actions	11.685.289	2.214.415.350	329.958.466	3.018.110.632,25
	Levées d'options de souscription	1.398.816	115.786.636	331.357.282	3.030.905.519,72
1998	Levées d'options de souscription	212.351	36.997.684 ³	331.569.633	3.032.847.881,80
	Conversion d'obligations en actions	2.272.525	459.359.220	333.842.158	3.053.634.533,97
	Augmentation de capital ⁴	9.556.915	5.887.059.640 ³	343.399.073	3.141.051.071,95
	Augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe	686.930	322.857.100	344.086.003	3.147.334.380,15
	Conversion d'obligations en actions	6.050.063	1.222.806.120	350.136.066	3.202.673.949,66
	Levées d'options de souscription	152.755	24.332.792	350.288.821	3.204.071.190,64
	1999	Augmentation de capital par incorporation de réserves (conversion du capital en euros)	-	-	350.288.821
Levées d'options de souscription		211.833	3.976.555,09	350.500.654	3.207.080.984,10
Conversion d'obligations en actions		542.441	16.705.461,73	351.043.095	3.212.044.319,25
Augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe		184.321	16.671.834,45	351.227.416	3.213.730.856,40
Levées d'option de souscription		624.365	16.208.125,40	351.851.781	3.219.443.796,15
Conversion d'obligations en actions		1.036.410	31.931.307,06	352.888.191	3.228.926.947,65
Augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe		980.053	85.313.613,65	353.868.244	3.237.894.432,60
Levées d'option de souscription		2.467.439	61.683.108,04	356.335.683	3.260.471.499,45
Conversion d'obligations en actions		45	7.013,25	356.335.728	3.260.471.911,20

(1) Consécutive à l'Offre Publique d'Echange sur la Compagnie UAP.

(2) Consécutive à la fusion absorption de la Compagnie UAP.

(3) Reconstitution de la réserve spéciale des plus values à long terme.

(4) Consécutive à l'Offre Publique d'Echange sur Royale Belge.

(5) En francs jusqu'au 31 décembre 1998, en euros à partir de 1999.

Date	Nature des opérations	Nombre d'actions émises	Prime d'émission ⁵	Nombre d'actions après opération	Montant du capital social après opération
2000	Remboursement d'obligations	4.114.000	244.585.766	360.449.728	3.298.115.011,20
	Augmentation de capital	2.023.778	197.048.504,60	362.473.506	3.316.632.579,90
	Conversion d'obligations en actions	45.428	7.083.481,80	362.518.934	3.317.048.246,10
	Levées d'options de souscription	274.146	9.168.254,77	362.793.080	3.319.556.682
	Augmentation de capital	30.232.756	3.403.502.793,92	393.025.836	3.596.186.399,40
	Augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe	1.970.360	216.524.113,82	394.996.196	3.614.215.193,40
	Conversion d'obligations en actions	1.062	163.865,20	394.997.258	3.614.224.910,70
	Levées d'options de souscription	243.497	8.677.461,95	395.240.755	3.616.452.908,25
	Augmentation de capital	17.210.490	2.421.730.759,32	412.451.245	3.773.928.891,75
	Augmentation de capital	3.677.833	517.654.994,75	416.129.078	3.807.581.063,70
	Levées d'options de souscription	101.624	3.389.284,26	416.230.702	3.808.510.923,30
	jusqu'au 15 mars 2001	Augmentation de capital	4.916.344	691.975.418	421.147.046
Remboursement d'obligations		7.180.360	254.442.642	428.327.406	3.919.195.764,90
Levées d'options de souscription		22.279	593.071,70	428.349.685	3.919.399.617,75
Levées d'options de souscription		4.402	170.557,33	428.354.087	3.919.439.896,05

(5) En francs jusqu'au 31 décembre 1998, en euros à partir de 1999.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

A la connaissance de la Société, au 15 mars 2001, le capital et les droits de vote étaient répartis comme suit :

	Capital	Droits de vote
• Mutuelles AXA ¹	21 %	33,6 %
dont : – Mutuelles AXA	2,9 %	4,5 %
– Finaxa ¹	18,1 %	29,1 %
• Autocontrôle	1,8 %	–
• Public	77,2 %	66,4 %
Total	100,0 %	100,0 %

(1) Directement et indirectement (y compris A.N.F.).

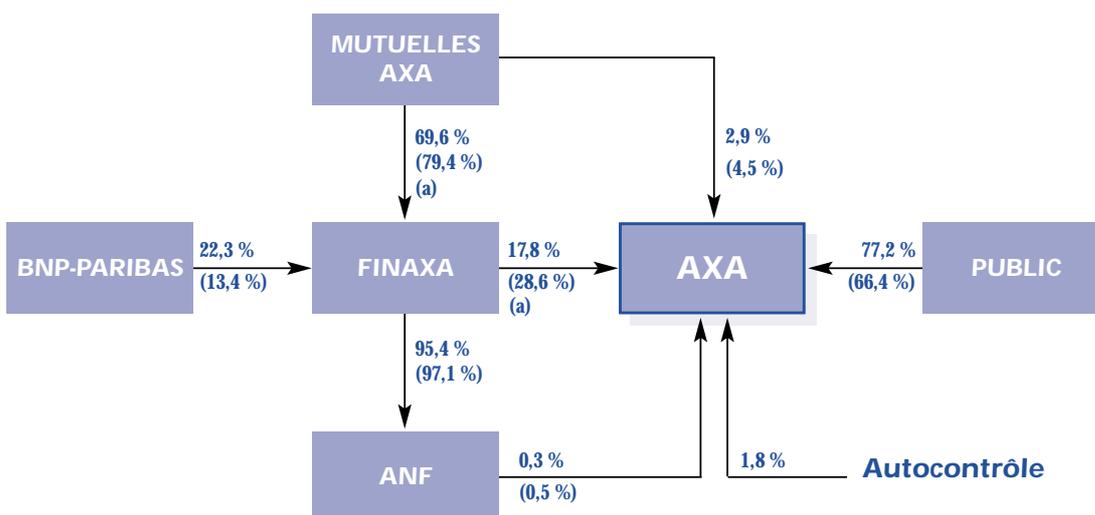
A la connaissance du Directoire, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant plus de 5 % du capital social.

Sur les 428.354.087 actions composant le capital, 93.348.799 actions jouissaient d'un droit de vote double le 15 mars 2001.

Au 15 mars 2001, les Mutuelles AXA, principalement par l'intermédiaire de Finaxa (société cotée) détenaient directement et indirectement 21 % du capital et 33,6 % des droits de vote au sein des assemblées d'actionnaires de la Société. Finaxa détenait 95,4 % de capital et 97,1 % des droits de vote d'ANF, holding qui détenait 0,3 % du capital et 0,5 % des droits de vote au sein des assemblées d'actionnaires de la Société.

Les Mutuelles AXA détenant ensemble le contrôle de Finaxa sont liées entre elles par une convention soumettant leurs titres Finaxa à un droit mutuel de préemption.

ORGANIGRAMME DE L'ACTIONNARIAT AU 15 MARS 2001



() : En droit de vote.

(a) Directement et indirectement en capital et en droit de vote.

AUTOCONTRÔLE

Au 15 mars 2001, l'autocontrôle représentait 1,8 % du capital de la Société.

EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DU CAPITAL DURANT LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

L'évolution de la répartition du capital de la Société entre le 31 décembre 1998 et le 31 décembre 2000 a été marquée par différentes opérations décrites dans le tableau d'évolution du capital ci-avant.

au 31 décembre	1998	1999	2000
• Mutuelles AXA ¹	23,9 %	23,5 %	21,1 %
dont : – Mutuelles AXA	3,1 %	3,0 %	2,8 %
– Finaxa ¹	20,8 %	20,5 %	18,4 %
• Autocontrôle	1,1 %	1,1 %	1,1 %
• Public	75,0 %	75,4 %	77,8 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

(1) *Directement et indirectement (y compris A.N.F.).*

CAPITAL POTENTIEL AU 15 MARS 2001

Le tableau ci-après permet d'apprécier ce que serait l'évolution théorique du capital social de la Société compte tenu de la création potentielle d'ac-

Le nombre approximatif d'actionnaires au 15 mars 2001 était d'environ 410.169.

Au 15 mars 2001, les membres du Conseil de Surveillance détenaient 331.286 actions, soit 0,07 % du capital de la Société.

Le capital social constaté dans les statuts au 8 janvier 2001 est de 3.919.195.764,90 euros, divisé en 428.327.406 actions.

Le capital social réel au 15 mars 2001 est de 3.919.439.896,05 euros divisé en 428.354.087 actions.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 9 mai 2001 de procéder à la division par quatre du nominal d'un montant de 9,15 euros de l'action AXA. Le nouveau nominal serait fixé à 2,29 euros, après arrondi du montant de 2,2875 euros obtenu par la division par quatre du nominal, le nombre de titres composant le capital étant ainsi multiplié par quatre.

En conséquence de cette opération et de la modification du ratio, la nouvelle parité entre l'ADS AXA et l'action AXA serait d'un ADS AXA pour une action AXA.

tions maximale résultant du remboursement en actions des obligations remboursables en actions, de la conversion des obligations convertibles et de l'exercice de la totalité des options de souscription d'actions.

	Nombre de titres en circulation	Nombre maximum d'actions créées
Actions ordinaires émises au 15/03/2001	428.354.087	428.354.087
Obligations subordonnées convertibles 1999-2014 - 2,5 %	9.199.859	9.291.868
Obligations subordonnées convertibles 2000-2017 - 3,75 %	6.639.463	6.705.858
Options de souscription d'actions	8.793.004	8.793.004
Nombre maximum d'actions au total	452.986.413	453.144.817

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

AUTRES TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

Les obligations remboursables en actions émises le 17 octobre 1995 (placement privé sans cotation) ont été intégralement remboursées le 1er janvier 2001.

OBLIGATIONS SUBORDONNÉES CONVERTIBLES EN ACTIONS DU 8 FÉVRIER 1999

Nombre d'obligations	: 9.239.333
Montant nominal de chaque obligation	: 165 euros
Montant nominal total	: 1.524.489.945 euros
Jouissance	: 8 février 1999
Durée	: 14 ans, 10 mois et 21 jours
Taux d'intérêt nominal	: 2,50 %
Conversion	: à partir du 9 février 1999, à raison de 1,01 action pour une obligation depuis le 15 juin 2000*
Amortissement normal	: en totalité au 1 ^{er} janvier 2014 au prix de 230,88 euros par obligation, soit 139,93 % du montant nominal
Amortissement anticipé	: – à tout moment par achat en bourse ou hors bourse ; – au gré de l'émetteur, en espèces, à partir du 1 ^{er} janvier 2005 à un prix offrant un rendement actuariel brut de 4,45 %, si la moyenne de l'action de la Société sur une période de 10 jours consécutifs excède 125 % du prix de remboursement anticipé ; – à tout moment, au gré de l'émetteur, au prix de 230,88 euros si le nombre d'obligations restant en circulation est inférieur à 10 % du nombre d'obligations émises.
Nombre d'obligations en circulation au 01/03/2001	: 9.199.904

(*) AXA a procédé à une augmentation de capital avec maintien du Droit préférentiel de souscription, à raison de 1 action nouvelle pour 12 actions anciennes, par l'émission de 30.232.756 actions nouvelles émises le 15 juin 2000 au prix unitaire de 123 €. Conformément aux modalités prévues aux contrats d'émission de l'obligation convertible, et afin de tenir compte de l'augmentation de capital avec maintien du Droit préférentiel de souscription, l'exercice du droit de conversion a été suspendu du 22 mai au 14 juin 2001 inclus, et depuis le 15 juin 2000, les obligations sont convertibles à raison de 1,01 action par obligation.

OBLIGATIONS SUBORDONNÉES CONVERTIBLES EN ACTIONS DU 17 FÉVRIER 2000

Nombre d'obligations	: 6.646.524
Montant nominal de chaque obligation	: 165,50 euros
Montant nominal total	: 1.099.999.722 euros
Jouissance	: 17 février 2000
Durée	: 16 ans, 10 mois et 13 jours
Taux d'intérêt nominal	: 3,75 %
Conversion	: à partir du 17 février 2000, à raison de 1,01 action pour une obligation depuis le 15 juin 2000*
Amortissement normal	: en totalité au 1 ^{er} janvier 2017 au prix de 269,16 euros par obligation, soit 162,63 % du montant nominal
Amortissement anticipé	: – à tout moment par achat en bourse ou hors bourse ; – au gré de l'émetteur, en espèces, à partir du 1 ^{er} janvier 2007 à un prix offrant un rendement actuariel brut de 6,00 %, si la moyenne de l'action de la Société sur une période de 10 jours consécutifs excède 125 % du prix de remboursement anticipé ; – à tout moment, au gré de l'émetteur, au prix de 269,16 euros si le nombre d'obligations restant en circulation est inférieur à 10 % du nombre d'obligations émises.
Nombre d'obligations en circulation au 01/03/2001	: 6.639.463

(*) AXA a procédé à une augmentation de capital avec maintien du Droit préférentiel de souscription, à raison de 1 action nouvelle pour 12 actions anciennes, par l'émission de 30.232.756 actions nouvelles émises le 15 juin 2000 au prix unitaire de 123 €. Conformément aux modalités prévues aux contrats d'émission de l'obligation convertible, et afin de tenir compte de l'augmentation de capital avec maintien du Droit préférentiel de souscription, l'exercice du droit de conversion a été suspendu du 22 mai au 14 juin 2001 inclus, et depuis le 15 juin 2000, les obligations sont convertibles à raison de 1,01 action par obligation.

Marché des titres

ACTIONS

L'action AXA est cotée à Euronext Paris SA sur le premier marché (continu A), Code Euroclear France : 12062.

Les actions créées depuis le 1^{er} janvier 2001 par conversion d'obligations convertibles ou levées d'options de souscription sont cotées sur le premier marché au comptant jusqu'à leur assimilation après détachement du dividende de l'exercice 2000, prévu le 14 mai 2001.

TRANSACTIONS DES ACTIONS AXA SUR 18 MOIS À LA BOURSE DE PARIS

Mois	Total titres échangés (en milliers)	Cours plus haut (en euros)	Cours plus bas (en euros)
1999			
Septembre	18.021	121,30	111,60
Octobre	20.124	135,20	114,80
Novembre	20.115	139,00	130,60
Décembre	17.877	147,00	132,60
2000			
Janvier	20.418	140,90	122,00
Février	19.025	139,40	124,60
Mars	27.490	148,25	119,69
Avril	22.259	165,10	143,33
Mai	38.141	164,51	135,20
Juin	23.048	174,00	155,50
Juillet	19.760	170,40	148,20
Août	20.107	178,50	160,00
Septembre	25.078	170,20	145,00
Octobre	24.581	160,00	142,00
Novembre	22.616	167,50	153,60
Décembre	23.962	163,80	140,00
2001			
Janvier	29.277	159,20	140,50
Février	29.129	148,00	127,70

Depuis le 25 juin 1996, les actions AXA sont cotées à la Bourse de New York sous forme d'American Depositary Shares (ADS) représentant une demi-action AXA.

En conséquence de la division par quatre du nominal de l'action AXA qui sera proposée à la prochaine Assemblée Générale et de la modification du ratio, la nouvelle parité entre l'ADS AXA et l'action AXA serait d'un ADS AXA pour une action AXA.

TRANSACTIONS DES ADS AXA SUR 18 MOIS À LA BOURSE DE NEW YORK

Mois	Total titres échangés (en milliers)	Cours plus haut (en US \$)	Cours plus bas (en US \$)
1999			
Septembre	646	63,88	58,25
Octobre	1.011	70,69	61,25
Novembre	1.174	72,94	66,75
Décembre	969	73,63	67,75
2000			
Janvier	1.704	70,13	60,75
Février	1.734	68,88	61,31
Mars	2.253	73,00	58,50
Avril	1.502	79,94	71,00
Mai	2.787	77,00	62,81
Juin	1.334	81,50	73,25
Juillet	1.420	80,94	71,19
Août	4.815	79,75	69,88
Septembre	6.357	74,00	62,25
Octobre	14.454	68,56	58,25
Novembre	8.941	70,75	65,60
Décembre	10.399	69,00	67,00
2001			
Janvier	8.105	76,19	65,75
Février	4.820	69,49	58,00

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

OBLIGATIONS CONVERTIBLES

OBLIGATIONS SUBORDONNÉES CONVERTIBLES AXA 1999/2014

AXA a émis des obligations subordonnées convertibles en février 1999.

Les obligations subordonnées convertibles sont cotées au premier marché au comptant de la bourse de Paris.

TRANSACTIONS DES OBLIGATIONS SUBORDONNÉES CONVERTIBLES AXA 1999/2014

Mois	Total titres échangés	Cours plus haut (en euros)	Cours plus bas (en euros)
1999			
Septembre	142.097	164,80	151,00
Octobre	136.050	168,00	152,10
Novembre	232.830	169,10	155,70
Décembre	141.934	175,00	162,00
2000			
Janvier	461.185	166,50	152,00
Février	360.138	163,80	148,00
Mars	270.745	167,50	147,75
Avril	196.513	177,00	151,51
Mai	109.239	177,00	160,00
Juin	221.870	186,00	165,40
Juillet	116.233	185,00	167,31
Août	97.714	191,00	166,00
Septembre	65.547	189,80	170,00
Octobre	61.020	179,80	170,10
Novembre	44.501	186,00	175,00
Décembre	69.910	182,90	166,70
2001			
Janvier	107.369	176,50	168,50
Février	96.633	173,20	161,20

OBLIGATIONS SUBORDONNÉES CONVERTIBLES AXA 2000/2017

AXA a émis des obligations subordonnées convertibles en février 2000.

Les obligations subordonnées convertibles sont cotées au premier marché au comptant de la bourse de Paris.

Mois	Total titres échangés	Cours plus haut (en euros)	Cours plus bas (en euros)
2000			
Février	109.036	169,00	162,00
Mars	158.226	180,00	150,00
Avril	134.646	192,00	173,00
Mai	152.321	190,00	168,20
Juin	116.318	195,00	171,00
Juillet	79.746	197,00	182,18
Août	150.119	205,00	190,00
Septembre	131.937	204,00	183,10
Octobre	90.717	195,00	180,00
Novembre	31.580	200,00	180,00
Décembre	117.726	200,00	183,90
2001			
Janvier	125.461	199,00	184,00
Février	111.452	188,70	175,00

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

C.V.G. – OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE AXA/UAP ET C.V.G. – OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE AXA/ROYALE BELGE

Les Certificats de Valeur Garantie (CVG), émis lors du rapprochement entre AXA et la Compagnie UAP et lors de l'offre publique d'échange entre AXA et Royale Belge ont été respectivement annulés le 30 juin 1999 et le 10 décembre 1999.

DIVIDENDES

Exercice	Distribution en millions d'euros	Nombre d'actions	Dividende par action en euros	Avoir fiscal par action en euros	Revenu global par action en euros
31/12/1996	361	315.832.746	1,14	0,57	1,72
31/12/1997	454	331.357.282	1,37	0,69	2,06
31/12/1998	595	350.288.821	1,70	0,85	2,55
31/12/1999	713	356.335.728	2,00	1,00	3,00
31/12/2000 ¹	326	421.147.046 ²	2,20	1,10	3,30

(1) Proposition faite à l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2001.

(2) Y compris les actions émises dans le cadre du rachat des minoritaires d'AXA Financial au 2 janvier 2001.

Les dividendes se prescrivent dans un délai de cinq ans. Passé ce délai, ils sont versés au Trésor Public.

AUTORISATIONS FINANCIERES

Autorisations d'émettre des actions et autres valeurs mobilières

Les autorisations d'émettre des actions et d'autres valeurs mobilières, qui devraient être consenties au Directoire par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 9 mai 2001¹, sont les suivantes :

EMISSIONS AVEC DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Titres	Montant nominal maximum d'émission en euros	Montant nominal maximum d'augmentation de capital en euros	Durée	Expiration
Actions	–	1 milliard	26 mois	8 juillet 2003
Valeurs mobilières donnant droit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon, ou autre à des titres de capital	6 milliards	1 milliard	26 mois	8 juillet 2003
Bons autonomes de souscription d'actions	–	1 milliard	26 mois	8 juillet 2003

(1) Résolutions proposées à l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2001.

EMISSIONS SANS DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Titres	Montant nominal maximum d'émission en euros	Montant nominal maximum d'augmentation de capital en euros	Durée	Expiration
Actions	–	1 milliard	26 mois	8 juillet 2003
Valeurs mobilières donnant droit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou autre à des titres de capital	6 milliards	1 milliard	26 mois	8 juillet 2003
Bons autonomes de souscription d'actions	–	1 milliard	26 mois	8 juillet 2003
Actions en conséquence de l'émission d'obligations à bons de souscription d'actions et de valeurs mobilières composées par les filiales du Groupe	–	1 milliard	2 ans	8 mai 2003
Actions réservées aux salariés	–	80 millions	26 mois	8 juillet 2003
Actions issues d'options de souscription	–	1,5 % du capital	26 mois	8 juillet 2003

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

Le montant nominal global des augmentations de capital réalisées par émission de titres représentant une quote-part de capital, hors actions réservées aux salariés et actions issues d'options de souscription, ne peut être supérieur à 2 milliards d'euros.

ACHAT ET VENTE DE SES ACTIONS PAR LA SOCIÉTÉ

L'assemblée générale du 3 mai 2000 a proposé à ses actionnaires d'autoriser le Directoire à opérer en bourse sur les actions de la Société en vue d'en régulariser le cours, dans les conditions suivantes :

Prix maximum d'achat	183 €
Prix minimum de vente	92 €
Nombre maximal d'actions pouvant être achetées ou vendues	36.000.000

Cette autorisation valable jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2000 n'a pas été utilisée.

Lors de la prochaine Assemblée Générale du 9 mai 2001, il sera de nouveau proposé aux actionnaires d'autoriser le Directoire à opérer en bourse sur

les actions de la Société en vue notamment d'en régulariser le cours, dans les conditions suivantes :

Prix maximum d'achat	220 €
Prix minimum de vente	100 €
Nombre maximal d'actions pouvant être rachetées ou vendues	42.000.000

Ce programme de rachat d'actions a fait l'objet d'une note d'information visée par la Commission des opérations de bourse et portant le numéro 01-389 en date du 18 avril 2001.

Faits exceptionnels et litiges

Aucun événement exceptionnel de nature à influencer significativement sur les comptes de la Société n'est intervenu depuis le 1^{er} janvier 2001.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun litige pouvant avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine et la situation financière consolidée d'AXA.

Politique de rémunération

AXA a adopté une politique de rémunération des équipes dirigeantes dont les principes généraux ont été présentés au Comité de Rémunération du Conseil de Surveillance de la Société et dont la mise en œuvre lui est régulièrement rapportée. Cette politique s'applique à l'ensemble des personnels de direction et fait l'objet d'une déclinaison pays par pays sous la supervision des conseils d'administration des filiales, en fonction des règles locales.

La rémunération des équipes dirigeantes comprend une partie fixe et une partie variable. La partie fixe est référencée aux données du marché local avec un positionnement cible dans le premier quartile du marché. La partie variable est liée, avec des pondérations variables selon les niveaux de responsabilité, à la performance globale d'AXA, à celle

de l'entité de rattachement et à la réalisation des objectifs personnels du dirigeant. La partie liée à la performance globale d'AXA est calée sur l'évolution du bénéfice net par action et celle du cours de bourse. La part variable est configurée pour représenter en cas de succès la composante principale de la rémunération annuelle de sorte que celle-ci place les dirigeants d'AXA dans la partie haute des références du marché.

Le montant global des rémunérations versées en 2000 par la Société et ses filiales aux membres du Comité Exécutif d'AXA qui ont exercé leurs fonctions sur l'ensemble de l'année 2000 (soit 20 personnes au total) s'élève à 36.262.255 euros.

Le montant global des rémunérations versées par la Société au titre des jetons de présence aux membres du Comité Exécutif de la Société en 2000 (soit 20 personnes au total) s'élève à 1.666.018 euros.

REMUNERATIONS DES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF AU 31/12/2000

Membres du Comité exécutif	Types de rémunérations (montants bruts)			Total (salaires et jetons)
	Partie fixe ²	Salaires Partie variable ³	Jetons de présence ¹	
MEMBRES DU DIRECTOIRE				
H. DE CASTRIES	500.000	1.046.253	130.211	1.676.464
F. COLLOC'H	354.250	819.982	–	1.174.232
G. DE LA MARTINIÈRE	304.898	654.397	58.540	1.017.835
E. MILLER (ETATS-UNIS)	1.052.450	6.924.416	56.420	8.033.286
C. TENDIL	400.000	996.082	174.564	1.570.646
ANCIEN MEMBRE DU DIRECTOIRE				
C. BEBEAR ⁴	510.449	2.343.530	126.142	2.980.121
AUTRES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF				
J.L. BERTOZZI	153.211	346.152	34.837	534.200
A. BOUCKAERT (BELGIQUE)	402.211	163.614	35.832	601.657
D. BRYDON (ROYAUME-UNI)	410.750	1.314.400	68.276	1.793.426
C. CARGOU	193.419	447.509	2.825	643.753
C.M. DILL (ALLEMAGNE)	460.161	391.989	113.128	965.278
D. DUVERNE	273.777	298.906	29.814	602.497
M. HEGARTY (ETATS-UNIS)	732.375	3.255.000	–	3.987.375
J.M. NESSI	221.810	727.360	73.290	1.022.460
L. OWEN (AUSTRALIE) ⁵	531.658	920.299	–	1.451.956
M. PINAULT	184.069	430.244	774	615.087
P. THOUROT	243.918	217.760	24.753	486.431
S. TULIN (ETATS-UNIS) ⁶	651.000	2.821.000	–	3.472.000
ANCIENS MEMBRES DU COMITE EXECUTIF				
M. WOOD (ROYAUME-UNI) ⁷	530.553	1.280.784	736.611	2.547.948
R. GOGEL ⁸	440.076	645.526	–	1.085.602

(1) Jetons perçus au titre de la participation dans des conseils des sociétés du groupe AXA et hors groupe AXA, au nom du groupe AXA.

(2) Au 31/12/2000.

(3) Versés en 2000 au titre de l'exercice 1999.

(4) Claude Bébear a été Président du Directoire d'AXA jusqu'au 3 mai 2000. Sa rémunération comprend celle reçue en qualité de Président du Directoire d'AXA et celle reçue au titre de mandats au sein du Groupe depuis sa nomination le 3 mai 2000 en tant que Président du Conseil de Surveillance.

(5) Sa rémunération comprend la quote-part du bonus investi dans l'Executive Deferred Incentive Plan de Sun Life.

(6) S. Tulin a rejoint le Comité Exécutif en décembre 2000.

(7) Sa rémunération comprend la somme de 206.058 euros suite à l'annulation de ses options AXA Equity & Law Plc. Suite au rachat des minoritaires SLPH, le Long Term Incentive Plan de Sun Life a pris fin. En contre partie, M. Wood a perçu 848.813 euros. M. Wood a quitté le Groupe en février 2001.

(8) R. Gogel a quitté le Groupe en mai 2000.

En raison de la disparité des régimes fiscaux selon les pays où les membres du Comité Exécutif exercent leurs activités, la comparaison des rémunérations est difficile. Pour information, les taux marginaux d'imposition par pays sont : Allemagne : 51,2 %⁽¹⁾, Australie : 48,50 %, Belgique : 60 %, Etats-Unis : (New York) : 46,45 %, France : 53,25 % + 10 % de C.S.G., Royaume-Uni : 40 %.

(1) Excluant la Church tax due sur 8/9 de l'impôt.

Intérêt des dirigeants et du personnel dans le capital

ACTIONS

Les membres du Directoire de la Société détiennent des actions AXA et FINAXA, société holding cotée dont les actifs comprennent principalement des actions AXA.

Détenteurs	Actions détenues par les membres du Directoire au 31/12/2000 ¹	
	AXA	Sociétés FINAXA
H. de CASTRIES	53.625	72.649
F. COLLOC'H	9.909	21.482
G. de LA MARTINIÈRE	206	50.000
E. MILLER	0	0
C. TENDIL	38.748	566

(1) Hors fonds communs de placement AXA Actionariat.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Des options de souscription ou d'achat d'actions ont été consenties, au bénéfice des mandataires et de certains membres du personnel salarié d'AXA, au sein de la Société et de sa filiale Mofipar.

Au 31 décembre 2000, 1.710 personnes bénéficient des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société et de sa filiale Mofipar.

8.793.004 options de souscription ou d'achat d'actions attribuées par la Société et représentant 1,9 % du capital social restent à exercer par leurs bénéficiaires au 31 décembre 2000 ainsi que 1.755.000 options de souscription Mofipar.

Au 31 décembre 2000, les membres du Comité Exécutif d'AXA bénéficient de 2.347.801 options de souscription ou d'achat d'actions de la Société, 390.000 options de souscription de la filiale Mofipar, 1.645.238 options de souscription ou d'achat d'ADS AXA.

Dans un souci de transparence, les options de souscription d'actions FINAXA ont également été indiquées dans le tableau ci-après.

Introduction

Activités du Groupe

Politique d'investissement et financement

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Renseignements de caractère général

TABLEAU DES OPTIONS¹ DETENUES PAR LES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF

Détenteurs Membres du Comité exécutif	Sociétés			
	AXA	AXA ADS ²	MOFIPAR	FINAXA
MEMBRES DU DIRECTOIRE				
H. DE CASTRIES	348.910	142.398	50.000	110.000
F. COLLOC'H	294.838	9.127	50.000	90.000
G. DE LA MARTINIERE	287.674	–	50.000	75.000
E. MILLER (ETATS-UNIS)	131.520	1.089.024	–	25.000
C. TENDIL	329.127	–	50.000	110.000
ANCIEN MEMBRE DU DIRECTOIRE				
C. BEBEAR ³	231.555	142.398	100.000	850.000
AUTRES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF				
J.L. BERTOZZI	120.805	–	30.000	–
A. BOUCKAERT (BELGIQUE)	40.217	–	–	–
D. BRYDON (ROYAUME-UNI) ⁴	52.536	–	–	–
C. CARGOU	58.561	–	30.000	–
C.M. DILL (ALLEMAGNE)	40.217	–	–	–
D. DUVERNE ⁵	95.942	79.110	30.000	–
M. HEGARTY (ETATS-UNIS)	45.434	10.665	–	–
J.M. NESSI ⁶	34.221	–	–	–
L. OWEN (AUSTRALIE)	56.795 ⁷	–	–	–
M. PINAULT	89.057	–	–	–
P. THOUROT	16.130	–	–	–
S. TULIN (ETATS-UNIS) ⁸	32.826	172.516	–	–
ANCIENS MEMBRES DU COMITE EXECUTIF				
M. WOOD (ROYAUME-UNI)	41.436 ⁹	–	–	–
R. GOGEL ¹⁰	–	–	–	–

(1) Options attribuées non encore exercées au 31/12/2000.

(2) Dans le cadre du rachat des intérêts minoritaires d'AXA Financial par AXA, les options qui avaient été consenties par AXA Financial ont été converties en options sur les ADS AXA le 2 janvier 2001.

(3) Depuis le 3 mai 2000, C. Bébéar est Président du Conseil de Surveillance.

(4) Titulaire également d'options AXA Investment Managers, société non cotée.

(5) Titulaire également d'options Lor Finance, société non cotée.

(6) Titulaire également d'options AXA Corporate Solutions, société non cotée.

(7) 6216 options détenues par L. Owen résultent de la conversion en options AXA qui a eu lieu en juillet 2000 dans le cadre du rachat des minoritaires d'AXA UK.

(8) S. Tulin a rejoint le Comité Exécutif en décembre 2000.

(9) 7704 options détenues par M. Wood résultent de la conversion en options AXA qui a eu lieu en juillet 2000 dans le cadre du rachat des minoritaires d'AXA UK. M. Wood a quitté le Groupe en février 2001.

(10) R. Gogel a quitté le Groupe en mai 2000.

AXA

En vertu des pouvoirs conférés par diverses assemblées générales extraordinaires et à la suite de la reprise des options consenties dans des sociétés absorbées, le Conseil d'Administration puis le Directoire de la Société ont consenti des options de souscription d'actions de la Société selon les conditions suivantes:

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

Date des Directoires ayant attribué les options	24/10/1991	29/01/1992	27/10/1992	13/04/1994	4/11/1994
Date des assemblées ayant consenti des autorisations) au Conseil d'Administration	19/06/1991 ²	19/06/1991 ²	19/06/1991 ²	19/06/1991 ²	21/02/1990 ^{1,5}
Attribution d'origine ³	48.395	777.897	1.608.522	2.255.355	486.252
Nombre de bénéficiaires	7	94	3	214	192
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du Comité Exécutif (dans sa composition actuelle)(^{**})	–	177.507	1.545.000	276.040	7.200
Nombre de membres du Comité Exécutif concernés (^{**})	–	6	1	5	1
Point de départ d'exercice des options	24/10/1992	29/01/1993	27/10/1993	13/04/1996	4/11/1996
Date d'expiration	23/10/2001	28/01/2002	26/10/2002	12/04/2004	3/11/2001
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2000 ³	38.879	657.034	1.580.257	1.934.121	458.619
Nombre d'options périmées au 31/12/2000 ³	6.250	60.130	25.000	99.822	6.240
Options restant à lever au 31/12/2000 ³	3.266	60.733	3.265	221.412	21.393
Prix de souscription ⁴ en euros	24,60	22,45	19,29	35,37	45,08
Rabais accordé sur le cours de bourse	9,96 %	10 %	10 %	9,98 %	9,58 %

(*) Dernière tranche soumise à la réalisation des objectifs assignés aux différentes entités pour la période allant du 31/12/1996 au 31/12/2000.

(**) Dont C. Bébéar.

(1) Origine UAP, montants ajustés.

(2) Origine AXA.

(3) Montants ajustés pour tenir compte de la division du nominal de l'action AXA réalisée en juin 1994, de l'ajustement rendu nécessaire par les augmentations de capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription réalisées en janvier-février 1996 et en mai 2000.

(4) Prix de souscription ajustés.

(5) Solde au 12 novembre 1996 pour tenir compte des levées effectuées entre l'annonce de la fusion réelle.

Date des conseils et directoire ayant attribué les options	29/03/95²	14/05/96¹	10/07/96^{*2}	22/01/97²	30/09/97²	20/04/98²	09/06/99²	18/11/99²
Date des assemblées ayant consenti des autorisations au Conseil d'Administration et Directoire	8/06/94	26/06/95	8/06/94	8/06/94	12/05/97	12/05/97	12/05/97 05/05/99	05/05/99
Attribution d'origine ³	1.275.665	285.037	985.558	1.315.999	50.724	2.390.843	1.838.548	115.114
Nombre de bénéficiaires	193	152	162	62	2	357	351	91
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du Comité Exécutif (dans sa composition actuelle)(**)	331.585	8.116	69.682	647.783	50.724	552.838	593.979	25.362
Nombre de membres du Comité Exécutif concernés (**)	7	1	5	12	2	12	18	1
Point de départ d'exercice des options	29/03/97	14/05/98	10/07/98	22/01/99	30/09/99	20/04/00	09/06/01	18/11/01
Date d'expiration	28/03/05	13/05/03	9/07/06	21/01/07	29/09/07	19/04/08	08/06/09	17/11/09
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2000 ³	731.895	74.475	251.753	192.837	0	62.887	0	0
Nombre d'options périmées au 31/12/2000 ³	118.804	14.000	115.016	51.503	0	121.889	17.637	2.001
Options restant à lever au 31/12/2000 ³	424.966	196.562	618.789	1.071.659	50.724	2.206.067	1.036.798	113.113
Prix de souscription en euros ⁴	33,04	39,45	40,27	48,39	59,22	94,58	112,99	129,12
Rabais accordé sur le cours de bourse	4,99 %	3,7 %	5,34 %	4,96 %	-	5 %	-	-

Date des conseils et directoire ayant attribué les options	05/07/00²	12/07/00²	13/11/00²
Date des assemblées ayant consenti des autorisations au Conseil d'Administration	05/05/99	05/05/99	05/05/99
Attribution d'origine ³	1.896.550	68.842	73.000
Nombre de bénéficiaires	889	113	98
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du Comité Exécutif (dans sa composition actuelle) (**)	407.000	13.920	0
Nombre de membres du Comité Exécutif concernés (**)	17	2	0
Point de départ d'exercice des options	05/07/02	12/07/02	13/11/02
Date d'expiration	04/07/10	11/07/10	12/11/10
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2000 ³	0	0	0
Nombre d'options périmées au 31/12/2000 ³	3.500	0	0
Options restant à lever au 31/12/2000 ³	1.893.050	68.842	73.000
Prix de souscription ⁴ en euros	163,84	164,22	154,91
Rabais accordé sur le cours de bourse	0	0	0

(*) Dernière tranche soumise à la réalisation des objectifs assignés aux différentes entités pour la période allant du 31/12/1996 au 31/12/2000.

(**) Dont C. Bébéar.

(1) Origine UAP, montants ajustés.

(2) Origine AXA.

(3) Montants ajustés pour tenir compte de la division du nominal de l'action AXA réalisée en juin 1994, de l'ajustement rendu nécessaire par les augmentations de capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription réalisées en janvier-février 1996 et en mai 2000.

(4) Prix de souscription ajustés.

(5) Solde au 12 novembre 1996 pour tenir compte des levées effectuées entre l'annonce et la fusion réelle.

En dehors des plans d'origine UAP, la levée des options est fractionnée dans le temps comme suit :

- 25 % du total attribué peut être levé à la fin de la deuxième année suivant la date d'attribution ;
- 50 % du total attribué peut être levé à partir de la troisième année suivant la date d'attribution ;
- 75 % du total attribué peut être levé à partir de la quatrième année suivant la date d'attribution ;
- 100 % du total attribué peut être levé à partir de la cinquième année suivant la date d'attribution.

FINAXA

FINAXA est une société anonyme au capital de 194.754.022,90 euros qui a consenti des options de souscription selon les conditions suivantes :

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

Date des conseils ayant attribué les options de souscription	17/10/90	13/04/94	10/07/96	07/05/98	26/05/99	05/07/00
Date des assemblées ayant consenti des autorisations au Conseil d'Administration	27/04/90	27/04/90	15/06/95	28/05/97	28/05/97 26/05/99	05/07/00 26/05/99
Attribution d'origine	1.645.995	512.500	540.000	400.000	300.000	205.000
- Nombre de bénéficiaires	15	6	5	1	1	5
- Nombre d'actions pouvant être souscrites par des membres du Comité Exécutif d'AXA	1.161.860	437.500	540.000	400.000	300.000	205.000
- Nombre de dirigeants concernés	3	5	5	1	1	5
Point de départ d'exercice des options	17/10/91	13/04/96	10/07/98	07/05/00	26/05/01	05/07/02
Date d'expiration	16/10/00	12/04/04	09/07/06	06/05/08	25/05/09	04/07/10
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2000	1.590.665	437.500	185.000	0	0	0
Nombre d'actions périmées au 31/12/2000	55.330	75.000	0	0	0	0
Options restant à lever au 31/12/2000	0	0	355.000	400.000	300.000	205.000
Prix de souscription en euros	11,68	31,47	35,06	83,13	92,62	163,84
Rabais accordé sur le cours de bourse	20 %	9,9 %	5 %	5 %	-	-

MOFIPAR

MOFIPAR est une société anonyme au capital de 9.911.630,70 euros créée en 1993.

En août 1996, un plan d'options de souscription d'actions portant sur 33 % du capital de Mofipar a

été mis en place au sein de cette société au profit des salariés et des mandataires sociaux d'AXA.

Ce plan unique permet aux bénéficiaires d'options d'être associés indirectement à l'appréciation de l'action ordinaire d' AXA Asia Pacific Holdings en bourse.

Date du conseil ayant attribué les options	05/08/1996
Date de l'assemblée ayant consenti des autorisations au Conseil d'Administration	29/07/1996
Attribution d'origine	2.152.310
• nombre de bénéficiaires	119
• nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du Comité Exécutif (dans sa composition actuelle)	390.000
• Nombre de membres du Comité Exécutif concernés (**)	8
Point de départ d'exercice des options	05/08/1999 ¹
Date d'expiration	04/08/2006
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2000	31.250
Nombre d'options périmées au 31/12/2000	183.750
Options restant à lever au 31/12/2000	1.937.310
Prix de souscription en euros	7,09

(**) *Dont C. Bébéar.*

(1) *Hors cas exceptionnels, tel que départ à la retraite.*

CONVENTION AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

Aucune opération n'a été conclue par la Société avec ses mandataires sociaux.

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué par la Société en faveur d'un membre des organes d'administration ou de direction.

AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS DU GROUPE

Le Directoire, faisant usage de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 3 mai 2000 afin d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur des salariés d'AXA, dans le cadre de l'ordonnance du

21 octobre 1986, a augmenté le capital social pour un montant de 18.028.794 euros en juillet 2000, soit la création de 1.970.360 actions nouvelles, jouissance 1^{er} janvier 2000.

Au 1^{er} mars 2001, les salariés d'AXA détenaient à travers dix fonds communs de placement 5.235.606 actions de la Société, soit 1,23 % du capital.

L'objectif d'AXA en matière d'épargne salariale est de :

- Développer l'actionnariat salarié dans le capital social du Groupe,
- Développer le comportement d'actionnaire,
- Amplifier le volume des souscriptions,
- Attirer un plus large panel de souscripteurs parmi les salariés du Groupe.

Responsables du document de référence

1 - PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

A notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Le Président du Directoire
Henri de CASTRIES

2 - ATTESTATION DES CONTRÔLEURS LÉGAUX AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE (Exercice clos le 31 décembre 2000)

Aux actionnaires de
Société AXA
25, avenue Maignon
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société AXA et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du président du Directoire. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission.

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 1998, 1999 et 2000, arrêtés par le Directoire, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans ce document de référence.

Paris, le 25 avril 2001

Les Commissaires aux Comptes

Befec – Price Waterhouse	Mazars & Guérard		
Membre de PricewaterhouseCoopers	Mazars		
Gérard Dantheny	Catherine Pariset	Patrick de Cambourg	Charles Vincensini

3 - RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Gérard de LA MARTINIÈRE

AXA

25, avenue Matignon

75008 PARIS

Tél : 01.40.75.57.09

SOMMAIRE COB

Sections	Rubriques	Pages
1.1	Noms et fonctions des responsables du document.....	259
1.2	Attestation des responsables.....	259
1.3	Noms et adresses des contrôleurs légaux.....	239
1.4	Responsable de l'information.....	260
3.1	Renseignements de caractère général concernant la société.....	237
3.2	Renseignements de caractère général concernant le capital.....	240
3.3	Répartition actuelle du capital et des droits de vote.....	242
3.4	Marché des titres de la société.....	246
3.5	Dividendes.....	250
4.1	Présentation de la société et du Groupe.....	37
4.2	Contrats significatifs.....	239
4.3	Faits exceptionnels et litiges.....	251
4.4	Effectifs.....	33
4.5 - 4.6	Politique d'investissement.....	73
5.1	Éléments significatifs des comptes sociaux.....	219
5.3	Comptes consolidés de la société.....	141
5.4	Filiales et participations.....	228
6.1	Administration, Direction et Contrôle.....	15
6.2	Intérêt des dirigeants dans le capital.....	253
6.3	Schémas d'intéressement du personnel.....	258
7.1	Evolution récente.....	147
7.2	Perspectives d'avenir.....	138

Introduction

Activités
du Groupe

Politique
d'investissement
et financement

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Renseignements
de caractère
général



Le présent document de référence a été enregistré auprès de la Commission des opérations de bourse le 25 avril 2001 sous le numéro R. 01-146.

Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des opérations de bourse. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité des signataires. Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.



25, AVENUE MATIGNON
F-75008 PARIS